SUPPLÉMENT : Bruxelles en capitales, pages 7 à 12

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE · N° 13321 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – VENDREDI 27 NOVEMBRE 1987

Un « coup dur » pour Israël

La sécurité d'Israël, en guerre depuis quarante ans, reste par définition relative, et sa tranquillité éphémère. La spectaculaire attaque-suicide lancée, mercredi soir 25 novembre, par un ULM palestinien contre une base militaire de Galilée, qui a fait six morts et neuf blessés dans les rangs de Tsahal, vient rappeler aux dirigeants de l'Etat juif que leurs ennemis ne manquent ni d'audace ni d'imagination.

L'opération de Kiriat-Shmon est en effet la plus meurtrière jamais lancée en neuf ans sur le sol même d'Israël. A la différence des précédents raids palestiniens qui, en prenant pour cibles des civils, relevaient largement du terrorisme, l'attaque de mercredi s'apparente par son objectif, sinon par ses méthodes, à un acte de guerre classique. elle a sans conteste pris en défaut la vigilance pourtant bien affûtée de la toute-puissante armée juive. En témoigne l'apparent désarroi de son chef d'état-major, le général Dan Shomron, réduit, jeudi, à constater : « C'est un coup très dur. Nous aurons du mal à l'encaisser. »

Cet indéniable revers est pourtant trop ponctuel pour remettre en cause une politique de défense qui a fait ses preuves. Car, paradoxalement, la hardiesse de ce raid palestinien venu du ciel est largement un sous-produit de la réussite israélienne. Depuis le retrait de son armée du pays du Cèdre, il y a deux ans et demi, l'Etat juif a mis en place une stratégie libanaise fondée sur le maintien d'une « zone-tampon » servant de glacis aux villages de Galilée. Des patrouilles permanentes – terrestres et maritimes – et un système de surveillance perfectionné ont permis à l'Etat hébreu de « cadenasser » sa frontière. En cas d'alerte, quelques centaines de soldats retournent au Liban pour y épauler la petite milice du général Lahad, qu'Israël équipe et finance.

La radicalisation des chiites du Liban du sud, galvanisés et payés par le régime khomeiniste – et pour qui la « libération de Jérusalem » importe plus que l'avènement d'un Etat palestinien – avait un temps hypothéqué la stratégie d'Israël. Mais, en fin de compte, les troupes du général Lahad ont tenu bon, repoussant les assauts chiites et neutralisant les commandos palestiniens avant qu'ils ne puissent atteindre la frontière.

L'efficacité même de cette stratégie préventive a obligé les ennemis d'Israël, après de nombreux échecs, à trouver une faille dans son système de protection.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les organisations palestiniennes favorables à la poursuite de la lutte armée ont choisi ce moment pour se rappeler au souvenir d'Israël. En passant presque sous silence le conflit israélo-arabe et en accueillant de nouveau dans son giron l'Egypte, le monde arabe, lors du récent sommet d'Amman, avait infligé un grave camouflet aux extrémistes palestiniens partisans de la guerre à outrance. Il avait ainsi permis à Israël d'enregistrer une victoire diplomatique que les fedayins ne pouvaient laisser « impunie ». Mais leur coup d'éclat risque, une fois de plus, en Israël de servir surtout la cause des partisans de la manière forte.

(Lire nos informations page 3.)

M 0147 - 1127 0 - 4,50 F



3790147004500 11270

Surproduction et menaces de récession

Les milieux pétroliers redoutent un effondrement des prix

Alors que le dollar est en légère baisse et que Bonn envisage de prendre des mesures de portée limitée pour relancer l'économie ouest-allemande, les regards se tournent vers le marché pétrolier. A quelques jours de la prochaine conférence de l'OPEP, tous les indicateurs sont au rouge. Les observateurs n'écartent plus désormais l'hypothèse d'une rechute des prix à 15 dollars par baril, voire au-dessous.

On croyait le prix du pétrole stabilisé pour longtemps autour *des 18 dollars par baril défendus* par l'OPEP depuis un an. Rassurés par la cohésion retrouvée de l'organisation, la plupart des experts, des compagnies et des Etats producteurs basaient depuis le début de l'année leurs prévisions à moyen et à long terme sur ce prix de référence. Il devait, assurait-on, garantir l'équilibre du marché. Cette confiance n'aura guère duré.

Un séminaire sur le pétrole arabe que vient d'organiser, à Paris, la chambre de commerce franco-arabe a donné la mesure de cette inquiétude nouvelle. *« Il existe un risque durable d'effondrement »*, assure M. Pierre Desprairies, *président d'honneur* de l'Institut français du pétrole. *« Une nouvelle crise n'est pas à écarter »*, confirme M. Mohamed Bayou, directeur général adjoint de la Sonatrach algérienne, tandis que M. Bernard Polge de Combret, directeur du commerce international d'Elf Aquitaine, explique que les oscillations connues par les cours du brut depuis l'été *« montrent que l'équilibre est fragile »*.

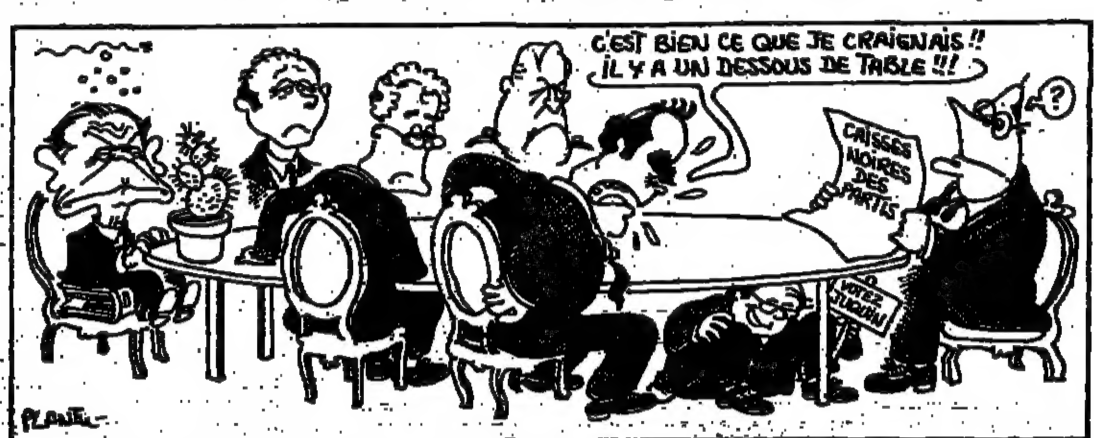
VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 43.)

La réunion des responsables politiques avec M. Chirac

Les dépenses électorales et le patrimoine des élus moins controversés que le financement des partis

M. Jacques Chirac devait examiner, le jeudi 26 novembre, avec les chefs des cinq grands partis la réforme du financement de l'activité politique après la suggestion faite par le président de la République. Le premier ministre souhaite élaborer un projet de loi qui serait soumis au Parlement avant le 20 décembre, puis en session extraordinaire. De bonnes chances d'aboutir existaient pour le plafonnement des dépenses électorales et la transparence du patrimoine des élus. De telles dispositions s'appliqueraient dès l'élection présidentielle. En revanche, le financement des partis politiques et son contrôle posaient davantage de problèmes.



Lire nos informations page 14

Visite à Stavropol, au pied du Caucase

Sur les traces de Mikhaïl Gorbatchev

STAVROPOL
de notre envoyé spécial

« Mikhaïl Sergueïevitch ? Un homme vraiment bien de chez nous : très intelligent de nature, et pas seulement parce qu'il a fait des études ; énergique, travailleur, obstiné, concentré : même lorqu'il subit un échec, il revient toujours à la charge. Mais diplomate aussi : il sait aborder chacun comme il convient. »

Mme Pchenitchnikova, qui nous décrit ainsi M. Gorbatchev, connaît bien son sujet : du même âge que le secrétaire général, elle a milité avec lui dans les Jeunesses communistes (Komsomol) de Stavropol dans les années 50, puis elle a travaillé à la mairie, jusqu'au grade de maire adjoint, pendant que *« Mikhaïl Sergueïevitch »* était premier secrétaire du parti pour la ville. Retirée partiellement des affaires pour raisons de santé, elle dirige aujourd'hui le « club des rencontres internationales » de Stavropol, tout en continuant de fréquenter le secrétaire général lors de ses retours au pays, ainsi que sa famille.

Notre interlocutrice n'est pas la seule à parler ainsi, dans cette petite ville où tout le monde se connaît, ou à peu près. M. Gorbatchev est ici chez lui : il a fait toute sa carrière à divers postes dans la ville et la région pendant vingt-trois ans, jusqu'à sa montée à Moscou pour de plus hautes destinées, en 1978. Pas question, bien entendu, de critiquer ce Stavropolien d'élite. Mais il n'est pas de mise non plus d'en parler en détail, ni de faire intrusion dans son intimité.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

La percée économique des nouveaux pays industriels d'Asie

L'Amérique et les « quatre dragons »

Inquiets des succès économiques et commerciaux des nouveaux pays industriels d'Asie, les Etats-Unis multiplient les pressions pour obtenir d'eux une ouverture de leurs frontières et une revalorisation de leur monnaie.

Ils font poliment la sourde oreille ou proposent une libéralisation progressive de leur commerce extérieur. Mais chacun des *« quatre dragons »* – Corée du Sud, Taiwan, Hongkong et Singapour – sait qu'il lui sera de plus en plus difficile de résister à l'offensive lancée par les Etats-Unis pour réduire les avantages – qualifiés d'*« injustifiables »* par Washington – dont bénéficient les exportateurs sur le marché américain. Une offensive relayée [...]ement par le re[...] industrialisé. [...] aussi le Japon crai[...] concurrence de nations [...] les étapes de la croi[...] seront tentées de trouve[...] toires si les débouchés [...] se ferment autoritaire[...] la rétrécissent avec [...] la consommation [...] des crise boursière [...] de dernières semaines [...] exi- vieille tradition in[...] par- ger des nouveaux [...] certa- tagent le fardeau [...] ugée tion interne

indispensa[...] de meilleurs équilibres de l'[...]nomie mondiale.

Pour [...] américains, le problème [...] résumer en un chiffre : [...] milliards de dollars, le montant de l'excédent cumulé, en 1986, des quatre nouveaux pays industriels d'Asie. Taiwan fait figure de champion avec 13 [...] de dollars, suivie par la Corée du Sud (6,5 milliards), Hongkong (4,3 milliards) et Singapour (1,3 milliard). Pour les Américains qui cherchent par tous les moyens à réduire leurs propres déficits commerciaux, ce défi à l'industrie américaine est d'autant plus difficile à admettre qu'il s'appuie sur la politique monétaire... de Washington. La dépréciation du dollar engagée à la fin de 1985 a, dans un premier temps, été soigneusement suivie par le won coréen ou le dollar de Hongkong, de Taiwan, de Singapour. A l'abri des pressions dont le Japon, fauteur majeur du déficit américain, a subi les conséquences en voyant le yen s'apprécier de 50 % en deux ans, les autres « dragons » ont aiguisé leur compétitivité.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 41.)



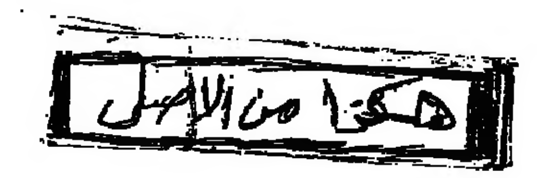
LIVRES

LA LIBRAIRIE TÉLÉMATIQUE

En collaboration avec la Procure, une des grandes chaînes de librairie, *le Monde* a ouvert une librairie télématique. Nos lecteurs peuvent désormais commander tous les livres mentionnés par notre journal dans les deux derniers mois. Code minitel : 3616 LM16.

Page 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

Après l'accord Shultz-Chevardnadze sur l'élimination des missiles intermédiaires

L'accord intervenu à Genève pour l'élimination des missiles intermédiaires (FNI) a été accueilli avec satisfaction dans toutes les capitales.

● A PARIS, M. Mitterrand s'est *« réjoui »* de la nouvelle : *« C'était la bonne direction à prendre; le désarmement est un des points les plus nécessaires si l'on veut que le monde continue. (...) Je m'y attendais, je l'espérais »*, a-t-il dit sur la cinquième chaîne de télévision, alors qu'il inaugurait la bibliothèque municipale de Bondy en région parisienne. De son côté, un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que *« les autorités françaises constatent avec satisfaction que les derniers obstacles à la signature du traité au cours du sommet américano-soviétique du 7 décembre ont été levés »*. Mais, *« au-delà de ce traité »*, la France attend de Washington et Moscou qu'ils donnent *« une impulsion décisive à la négociation sur la réduction des arsenaux stratégiques américains et soviétiques, qui doit maintenant recevoir une claire priorité »*, a ajouté le porte-parole.

● A LONDRES, le secrétaire d'Etat au Foreign Office, Sir Geoffroy Howe, a estimé mercredi que l'accord américano-soviétique constituait *« un triomphe »* pour l'OTAN. Celle-ci *« a atteint tous les objectifs qu'elle s'était assignés lors du démarrage des négociations, et même bien davantage »*, et ce traité *« justifie totalement la décision de déployer des missiles Cruise et Pershing face aux SS-20 »*, a-t-il ajouté.

● A TOKYO, le premier ministre, M. Takeshita, a accueilli *« avec satisfaction »* l'annonce du succès des négociations de Genève, dans lesquelles il voit le prélude à des accords généraux de désarmement incluant les armes stratégiques.

La suppression de tous les missiles intermédiaires donne particulièrement satisfaction au Japon qui, sous le gouvernement de M. Nakasone, avait critiqué l'accord potentiel du sommet de Reykjavik, laissant aux Soviétiques cent ogives nucléaires en Extrême-Orient. Cet accord aurait réduit les fusées SS-20 à trois têtes chacune de quelque cent quarante à une trentaine, mais il aurait maintenu la menace de leur feu nucléaire sur l'archipel. En outre, cet allégement de la menace soviétique ne s'accompagne pas pour le Japon, comme pour les Européens, d'une réduction du parapluie américain, puisque les Etats-Unis n'avaient pas riposté aux SS-20 par des fusées nucléaires sur le sol japonais. — *(AFP.)*

BONN : le débat est ouvert sur la « troisième option zéro »

BONN
de notre correspondant

Dans aucun pays d'Europe, depuis sept ans, le débat sur les euromissiles n'avait été aussi vif qu'en RFA. Nulle part, l'opposition à l'application de la « double décision » de l'OTAN n'avait été aussi déterminée. La perspective de voir, dans un avenir proche, disparaître du territoire de la République fédérale des engins que même les plus chauds partisans de la décision considéraient comme porteurs de danger pour le pays satisfait tout le monde.

Certains, il est vrai, se montrent moins enthousiastes. M. Strauss, le numéro un de Bavière, estime qu'on ne pourra parler de *« percée historique »* que si l'accord est lié à *« une réforme de la politique intérieure et extérieure soviétique »*.

Les différences de points de vue sont plus apparentes lorsqu'il s'agit de l'avenir. Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, se préoccupe des réticences du Sénat américain, auquel il a lancé un appel pour qu'il *« ratifie avec décision et sans délai ce traité »*.

M. Egon Bahr, porte-parole du Parti social-démocrate pour les questions de sécurité, estime pour sa part que les superpuissances doivent maintenant inclure dans les négociations les armes nucléaires à courte portée et les forces conventionnelles. Le débat sur la troisième « option zéro » est donc lancée (1). Si une partie de la majorité, notamment la CSU bavaroise, est favorable à une modernisation provisoire des armes nucléaires de portée inférieure à 500 kilomètres tant que le déséquilibre conventionnel en faveur de l'Est n'est pas aboli, une autre partie se prononce en faveur du démantèlement le plus rapide possible de ce type d'armes. Celles-ci effrayent en effet tout autant, sinon plus, la population allemande que les fusées à moyenne portée, car leur utilisation ne causerait de dommages qu'à la RFA et à la RDA.

LUC ROSENZWEIG.

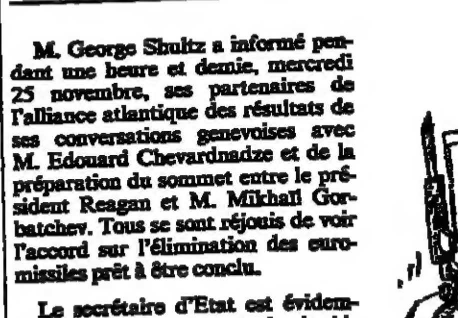
(1) On désigne ainsi la solution qui consisterait à liquider un troisième groupe de missiles en Europe, ceux dont la portée est inférieure à 500 kilomètres. L'accord qui sera signé en décembre à Washington ne porte, lui, que sur deux groupes d'engins : de 1 000 à 5 500 kilomètres de portée et de 500 kilomètres à 1 000 kilomètres.

« Le déploiement des missiles américains en Europe sera suspendu dès la signature du traité »

déclare M. Shultz

BRUXELLES
de notre correspondant

M. George Shultz a informé pendant une heure et demie, mercredi 25 novembre, ses partenaires de l'alliance atlantique des résultats de ses conversations genevoises avec M. Edouard Chevardnadze et de la préparation du sommet entre le président Reagan et M. Mikhaïl Gorbatchev. Tous se sont réjouis de voir l'accord sur l'élimination des euromissiles prêt à être conclu.



Le secrétaire d'Etat est évidemment satisfait : *« Depuis la double décision, de 1979*, a-t-il dit, *nous avons fait preuve de ténacité et nous sommes parvenus aux résultats que nous recherchions. Il ne s'agit pas d'un traité conclu par les Etats-Unis avec l'Union soviétique, mais d'un traité qui engage l'alliance et qui découle d'une décision qu'elle a prise. Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de l'appliquer avec pusillanimité. Il a été dit publiquement que nous continuerons à appliquer notre programme d'installation des euromissiles jusqu'au moment où le traité sera signé. Mais il n'y aura plus de déploiement une fois qu'il sera signé, c'est-à-dire le 8 décembre. Il y aura donc une étape entre la signature et la ratification, où les choses resteront en l'état. Une fois le traité ratifié, le processus de démantèlement sera lancé, un programme très élaboré sur la manière d'éliminer et de détruire les missiles entrera en vigueur. Il y aura de part et d'autre des inspections pour vérifier que l'exercice se déroule correctement. »*

« Continuer à nous renforcer »

Pourquoi cesser de déployer avant la ratification ? Une fois le traité signé, il convient de partir de l'hypothèse que le traité sera appliqué, a précisé M. Shultz, ajoutant qu'en ces périodes de restrictions budgétaires aucune économie n'était à négliger. Certains pays de l'OTAN où le déploiement n'est pas achevé, tels la Belgique et les Pays-Bas, avaient déjà annoncé, au moment où il était clairement apparu que les négociations entre Américains et Soviétiques aboutiraient, qu'ils n'avaient pas l'intention d'installer de nouveaux missiles sur leur territoire après la signature. La position maintenant prise par M. Shultz leur convient parfaitement et elle permet, outre des économies, d'éviter une controverse, fût-elle mineure, au sein de l'alliance.

Les Soviétiques feront-ils de même, appliqueront-ils eux aussi de façon anticipée les dispositions du traité ? *« L'URSS n'est pas liée tant que l'accord n'est pas entré en vigueur. Aucune contrainte ne s'exerce alors sur elle »*, a répondu le secrétaire d'Etat. M. Shultz a expliqué que son administration avait besoin du plein appui des alliés européens pour convaincre le Sénat de ratifier.

Que fera l'OTAN, privée de ces FNI, pour assurer sa sécurité ? *« Nous devons continuer à nous renforcer »*, a admis M. Shultz, pour tout de suite ajouter qu'il n'avait pas l'intention *« de faire quoi que ce soit qui irait à l'encontre de l'accord que l'on va maintenant conclure »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **La délégation soviétique au sommet du 7 décembre.** — La délégation soviétique qui accompagnera M. Gorbatchev à Washington du 7 au 10 décembre comprendra MM. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères, Alexandre Yakovlev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, Anatoli Dobrynine, secrétaire du comité central, Vladimir Kamentsev, vice-président du conseil des ministres, le maréchal de l'Union soviétique Sergueï Akhromeev, chef de l'état-major général et premier vice-ministre de la défense de l'URSS, Anatoli Tcherniaev, assistant du secrétaire général.

Premier feu de joie avec un Pershing-2 dans le désert de l'Utah

Une explosion suivie d'une flamme brillante haute de près de 100 mètres a marqué de manière spectaculaire, cette semaine dans le désert de l'Utah, un essai réussi de destruction d'un missile Pershing-2.

Accoutumée à détruire les vieilles armes chimiques déclassées de l'armée, les installations de la base de Tooele pourraient être choisies pour l'élimination des Pershing-2 et des missiles de croisière nucléaires visés par le traité FNI. Pour cette dernière tâche, l'armée a testé, mardi 24 novembre, à Tooele, la méthode *« la plus facile et la moins chère »*, la destruction à l'explosif, explique son porte-parole, le commandant Phil Soucy.

Deux segments d'un Pershing-2 remplis de plusieurs tonnes de leur carburant solide ont été placés dans deux fosses de 12 mètres de profondeur, découpés, lestés d'une charge de plastic, puis enflammés : *« Tout s'est passé comme prévu »*, a commenté le porte-parole.

Si cette solution est retenue, l'armée pourrait détruire jusqu'à quinze missiles par jour. Environ 15 000 tonnes de particules plus ou moins toxiques (amiante, acide hydrochlorhydrique, dioxyde de titane, oxyde d'aluminium, etc.) seraient par la même occasion relâchées dans l'atmosphère, et la commission de l'Etat de l'Utah chargée de l'environnement n'a donc encore donné son autorisation que pour un test.

Conformément au traité, des inspecteurs soviétiques viendraient vérifier sur place la destruction des missiles. Le 19 novembre, une délégation officielle soviétique avait d'ailleurs été invitée à Tooele pour assister à la destruction d'armes chimiques américaines déclassées.

Les Américains ont obtenu au cours des négociations de pouvoir sauvegarder la matière fissile, ainsi que les systèmes de guidage bourrés d'électronique sophistiquée et donc très onéreux, avant de détruire les missiles, confirmait-on mecredi à l'Agence pour le contrôle des armements et le désarmement (ACDA).

Un processus « asymétrique »

Le processus de destruction des missiles a été également au centre d'une conférence de presse donnée à Moscou mercredi par M. Karpov, responsable du désarmements au ministère soviétiques des affaires étrangères. Selon lui, trois moyens de destruction ont été retenus, après l'extraction de la matière fissile des ogives. L'URSS préfère l'explosion des engins au TNT, les Etats-Unis préconisent leur incendie, et une troisième option a été retenue à Genève par les négociateurs : le lancement de ces missiles désarmés sur une cible sur laquelle ils se désintégreront.

Toujours selon M. Karpov, il est prévu de liquider en trois ans les missiles à moyenne portée. Les missiles à plus courte portée (entre 500 et 1000 km) seront liquidés pendant un an et demi après l'entrée en vigueur du traité. On précise du côté américain que le démantèlement commencera simultanément chez les deux parties et que le nombre d'ogives soviétiques, au départ plus élevé, sera ramené à un moment donné à parité avec celui des ogives américaines selon un processus *« asymétrique »*. — *(AFP.)*

Le sommet franco-italien de Naples

Préparer le conseil européen de Copenhague et développer la coopération militaire

Le sommet annuel franco-italien a débuté le jeudi 26 novembre en fin de matinée à Naples. M. Mitterrand a été accueilli par le premier ministre italien, M. Giovanni Goria, reconduit la semaine dernière dans ses fonctions de président du conseil. M. Chirac, retenu à Paris par la « table ronde » organisée à Matignon sur la question du financement des partis politiques, ne participe pas au sommet de Naples. Six ministres français ont fait, en revanche, le déplacement : MM. Balladur, Raimond, Giraud, Noir, Douffiagues et Bosson.

Les entretiens, qui se déroulent au palais des vice-rois de Naples, devaient commencer par un entretien en tête-à-tête Mitterrand-Goria. Ils devaient être dominés par la préparation du conseil européen qui aura lieu à Copenhague les 4 et 5 décembre et par les questions de défense européenne et de coopération militaire au lendemain de l'annonce de la conclusion du traité américano-soviétique sur l'élimination des missiles intermédiaires en Europe (FNI).

La coopération bilatérale en matière d'armement, nous signale notre correspondant à Rome, Jean-Pierre Clerc, devait tout particulièrement être abordé. La participation de l'Italie dans une proportion de 15 % (qu'elle cherche à augmenter) au projet de satellite militaire d'observation Hélios a vivement satisfait Paris.

Deux autres accords sur le système de défense surface-air à courte portée Mistral et sur un missile lance-torpilles ont été signés en septembre. L'espoir d'autres collaborations persiste du côté français — tant pour ce qui touche à la défense antiaérienne adaptée à la Méditerranée qu'à des « sous-ensembles » des avions de combat de l'avenir Rafale et EFA que les deux pays s'attacheront respectivement à développer.

Rome, par ailleurs, n'a pas évoqué, lors des contacts préparatoires au sommet de Naples, d'éventuelles retombées négatives de l'un des référendums des 8 et 9 novembre : celui qui interdit désormais à l'ENEL (Office de l'électricité) de prendre des participations dans des centrales nucléaires à l'étranger. Un tel vote n'ayant pas juridiquement valeur rétroactive, les 33 % de l'Italie dans le surgénérateur Super-Phénix ne sont, pour l'instant, pas en cause. Mais la question du vote du budget annuel pourrait se poser un jour.

● **Entretien de M. Mitterrand avec M. Schlüter.** — M. Poul Schlüter, premier ministre du Danemark, président en exercice de la Communauté, s'est montré *« convaincu »* du succès du prochain sommet de Copenhague, à l'issue de l'entretien suivi d'un déjeuner qu'il a eu mercredi 25 novembre avec le président Mitterrand. A sa sortie de l'Elysée, M. Schlüter a été reçu par M. Chirac.

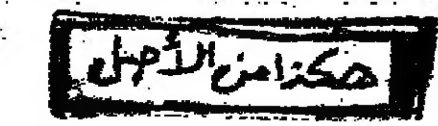
La visite de M. Soares à Moscou contribue à la « normalisation » des relations soviéto-portugaises

Moscou *(UPI)*. — Premier président du Portugal à se rendre en URSS en visite officielle, M. Mario Soares a achevé mercredi 25 novembre trois journées d'entretiens dans la capitale soviétique au cours desquelles il a notamment rencontré M. Andreï Gromyko, chef de l'Etat, et le secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les conversations ont notamment porté sur la situation en Afrique australe, en Angola et au Mozambique. M. Soares, au cours d'une conférence de presse, a exprimé l'espoir que sa visite contribuerait à « normaliser » les relations, parfois « difficiles », entre Moscou et Lisbonne. M. Gorbatchev et M. Gromyko ont été invités à se rendre à leur tour au Portugal.

Mercredi, le président portugais a reçu à déjeuner l'académicien Andreï Sakharov.

M. Soares, qui est accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires, s'est d'autre part rendu à Zagorsk. Il devait terminer son voyage par une visite dans le sud du pays.



Proche-Orient

ISRAËL : surprise et consternation

Six soldats tués et neuf blessés par des Palestiniens débarqués en ULM du Liban

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Six soldats tués et neuf autres blessés par un commando palestinien débarqué du Liban en ULM : les responsables israéliens étaient encore sous le coup de la stupeur jeudi 26 novembre, au lendemain de la plus spectaculaire et l'une des plus meurtrières opérations jamais menées contre Israël.

L'effet de surprise a été total. Mercredi, vers 22 heures, un ULM se pose à quelques mètres d'une base militaire, à la frontière nord du pays, non loin de la ville de Kiriat Shmoné. Il s'agit d'un appareil rouge et blanc de très faible envergure (3 mètres) et équipé d'un tout petit moteur. Aucun poste de surveillance, aucune sentinelle, aucun système de radar ne l'a détecté. L'engin a mystérieusement surgi des collines qui bordent cette frontière, en principe une des mieux défendues du pays. Il a notamment survolé une partie de la « zone de sécurité », cette bande de terrain située au-delà de la frontière et que contrôle l'Armée du Liban-Sud (ALS), une milice libanaise équipée et financée par Israël.

L'ULM atterrit au beau milieu d'une route. L'homme qui se trouve à bord tire immédiatement sur une voiture passant par là : le passager, un militaire, est tué sur le coup. Comme s'il savait parfaitement où il se trouvait, l'homme poursuit son chemin à pied et pénètre sans encombre dans une base militaire. Il prend pour cible la première tente venue, ouvre le feu avec une arme automatique et jette une grenade : cinq autres soldats sont tués et neuf blessés, selon la déclaration diffusée par le porte-parole de l'armée.

Des renforts sont acheminés par hélicoptères, et, à en croire certains témoignages, des coups de feu seront encore entendus tard dans la nuit avant que l'assaillant ne soit tué à son tour.

Certaines informations de presse laissaient entendre jeudi matin que l'ULM aurait pu avoir deux passagers. L'un d'eux serait toujours recherché aux abords de la ville de Kiriat-Shmoné. Le secteur était bouclé par l'armée, et les habitants restaient réfugiés dans les abris construits du temps où Kiriat-Shmoné faisait régulièrement l'objet de tirs de roquettes.

« Un coup très dur et douloureux »

Enfin, en début de matinée, un communiqué annonçait qu'un deuxième ULM avait été impliqué dans l'opération de la nuit passée. Mais ce deuxième appareil n'a pu réussir à franchir la frontière : il s'est posé dans la zone de sécurité, et son pilote a été tué dans un accrochage avec l'armée israélienne.

Ce n'est pas la première fois qu'un commando palestinien utilise la voie aérienne. Le 7 mars 1981, un Palestinien s'était posé en planeur en Israël, non loin de la frontière, avant de se rendre aux forces de sécurité. Un deuxième Palestinien n'avait pu passer la frontière et avait atterri, le même jour, dans le sud du Liban. Le 16 avril 1981, deux Palestiniens avaient tenté une infiltration en ballon dirigeable ; l'engin fut abattu avant de pouvoir franchir la frontière.

L'opération de mercredi aurait été revendiquée par le groupe palestinien responsable en octobre 1985 du détournement du paquebot italien *Achille-Lauro*. Elle a stupéfié les responsables de la région. Cette attaque-suicide, quasi frontale, d'une base militaire par un commando venu du Liban est d'une efficacité sans précédent. Et rarement une opération de ce type avait fait autant de morts parmi des soldats. Le bilan paraît d'autant plus lourd que cette partie de la frontière est constamment surveillé par des patrouilles de l'ALS et de l'armée israélienne. Il y a à peine quelques semaines, le chef de l'ALS, le général Antoine Lahad, assurait que la région était calme et que la zone de sécurité remplissait bien son rôle.

S'agissait-il pour les Palestiniens de se manifester de façon spectaculaire quelques jours après un sommet de la Ligue arabe, au début du mois à Amman, qui n'a pas été à leur avantage ? La question mérite d'être posée.

Pour sa part, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Dan Shomron, s'est borné à déclarer jeudi matin : *« Il s'agit d'un coup très dur et douloureux que nous avons du mal à encaisser. Nous allons devoir renforcer nos systèmes de défense à la frontière, mais il est difficile de détecter de tels engins volants légers. »*

ALAIN FRACHON.

Afrique

Les conflits en Afrique australe

Pretoria rejette l'ordre des Nations unies de retirer ses troupes d'Angola

L'Afrique du Sud a rejeté, mercredi 25 novembre, l'ordre de retrait de ses troupes d'Angola que venait de formuler le Conseil de sécurité des Nations unies et elle a fait savoir qu'elle resterait dans la région tant qu'elle considérerait que sa sécurité est menacée.

Utilisant un langage *« particulièrement sévère »*, nous signale notre correspondant aux Nations unies, Charles Lescaut, le Conseil de sécurité, faisant plusieurs fois référence au régime « raciste » de Pretoria, a affirmé être *« gravement préoccupé par la poursuite des actes d'agression par le régime sud-africain contre l'Angola »*. Ses membres ont *« condamné énergiquement l'entrée illégale en Angola du chef du régime raciste sud-africain et de certains de ses ministres »*, de même que *« l'utilisation du territoire namibien en tant que tremplin pour des actes de destabilisation à l'égard de l'Angola »*. Le texte voté intime l'ordre à l'Afrique du Sud de *« cesser immédiatement son agression et de retirer ses forces sans conditions »* et donne mandat au secrétaire général des Nations unies de *« suivre le retrait des forces sud-africaines »*.

« Le gouvernement sud-africain rejette cette résolution, il ne recevra pas d'ordre de cette manière en ce qui concerne sa sécurité », a rétorqué à la télévision le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha. *« Nous déciderons nous-mêmes quand les troupes sud-africaines seront retirées de l'actuel champ de bataille »*, a-t-il ajouté.

L'Afrique du Sud a expliqué ce mois-ci qu'elle était intervenue en Angola pour aider les rebelles de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) à repousser une offensive des forces gouvernementales appuyées par des conseillers soviétiques et par des forces cubaines estimées à trente-cinq mille hommes.

« Le gouvernement sud-africain, a poursuivi M. Botha, *n'est pas partie au conflit, mais il ne peut pas rester assis et laisser les forces soutenues par les Soviétiques et les Cubains mettre en danger nos intérêts légitimes de sécurité dans la région de l'Afrique australe. »*

Proposant au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, de venir *« dans la partie affectée de l'Angola »* constater lui-même l'étendue de l'implication soviétique et cubaine, le ministre des affaires étrangères de Pretoria a, pour la première fois, donné une indication de l'importance des effectifs sud-africains engagés en Angola : ces derniers représentaient moins de 5 % des vingt-cinq mille hommes déployés par l'UNITA et le gouvernement angolais, c'est-à-dire environ mille deux cent cinquante hommes.

M. Botha a expliqué que, si les forces gouvernementales angolaises écrasaient l'UNITA et occupaient tout le sud de l'Angola, la Zambie et le Botswana voisins pourraient être gagnés par le conflit, *« avec des conséquences incalculables pour l'ensemble de l'Afrique australe »*. Il a conclu en renouvelant son offre de retirer toutes les forces sud-africaines d'Angola, à condition que toutes les autres troupes et conseillers militaires étrangers se retirent de l'ancienne colonie portugaise.

Réuni à la demande de l'Angola, le Conseil de sécurité des Nations unies avait, dès le début de ses travaux, à New-York, pris connaissance d'une lettre du président José Eduardo Dos Santos, accusant *« l'armée sud-africaine de procéder à des incursions de grande ampleur dans la province de Cuando-Cubango et de se préparer à introduire du matériel militaire lourd dans les provinces de Cunene et de Huila »*. Selon lui, l'activité militaire sud-africaine est destinée à *« garantir la survie du groupe fantoche de l'UNITA »*. *« L'une des unités militaires sud-africaines les plus importantes, la 8e division blindée, avance en ordre de combat et sous une puissante couverture aérienne vers la province de Cunene »*, ajoutait le chef de l'Etat angolais.

● **TCHAD : pas d'attaque libyenne, affirme Tripoli.** — Le gouvernement de Tripoli a démenti mercredi 25 novembre les affirmations de l'ambassade du Tchad à Paris selon lesquelles une colonne libyenne venant du Soudan avait récemment attaqué les forces tchadiennes sur leur territoire (*le Monde* du 26 novembre). *« Nous démentons catégoriquement les allégations de N'Djamena. Une telle attaque n'a pas eu lieu, et il n'y a aucune force libyenne en territoire soudanais qui permette de telles allégations »*, a affirmé un responsable du ministère libyen des affaires étrangères cité par la radio libyenne.

Asie

INDE : fin de la visite de M. Ryjkov

New-Delhi achète à l'URSS des sous-marins à propulsion nucléaire

NEW-DELHI
de notre correspondant

Le premier ministre soviétique, M. Nicolas Ryjkov, a quitté la capitale indienne mercredi 25 novembre, à l'issue d'une visite officielle de six jours coïncidant avec l'ouverture du Festival de l'Union soviétique en Inde. Ce séjour, un an après la visite de M. Gorbatchev, a été l'occasion de réaffirmer l'amitié *« exemplaire, profonde et solide »* qui unit les deux pays.

Les entretiens entre MM. Ryjkov et Rajiv Gandhi ont abouti à la signature de protocoles qui prévoient notamment un accroissement de 25 % du volume des échanges en 1988, dont le montant passerait de 40 milliards de roupies (1) cette année à 50 milliards l'année prochaine. Les deux pays se sont mis d'accord pour multiplier par deux et demi le volume de leurs échanges à l'horizon 1992. M. Ryjkov a cependant souligné que cet objectif ne pourra être atteint que sur la base d'une réciprocité.

De nouvelles formes de coopération sont donc prévues, notamment des accords de joint-venture et de transferts de technologies. Le premier ministre soviétique a souligné que c'était *« seulement les débuts d'un important processus »*, invitant les industriels indiens à ne pas rater cette chance.

Dans l'immédiat, Moscou a donné l'exemple de sa bonne volonté en accordant un crédit de 11,5 milliards de roupies pour le financement des raffineries pétrolières de Karnal et la construction d'une nouvelle centrale thermique de 500 mégawatts. L'URSS fournira 6,5 millions de tonnes de produits pétroliers à l'Inde en 1988 à des conditions qualifiées de très favorables.

Enfin, New-Delhi a donné une réponse de principe favorable aux propositions soviétiques de créer en Inde un centre de recherches spatiales et d'y construire en collaboration une centrale nucléaire. En outre, l'amiral Tahiliani, chef d'état-major de la marine indienne, a indiqué que l'Inde a fait l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire soviétique (2).

Interrogé sur la coopération militaire entre l'Inde et les Etats-Unis, le premier ministre soviétique, décidément plein de bonnes intentions, a estimé que l'Inde, pays souverain, était libre de choisir les domaines de sa coopération avec chaque pays (en réalité, Moscou ne voit pas d'un bon œil cette volonté de diversification de New-Delhi) et a affirmé que l'URSS désapprouverait le programme nucléaire pakistanais.

L'Inde n'a pas été en reste : le prix Indira-Gandhi pour la paix, le désarmement, le développement, a été décerné à M. Gorbatchev. Le gouvernement indien a fait en sorte que la visite de M. Ryjkov soit un succès, surtout après celle effectuée, le mois dernier, par M. Gandhi à Washington. Le président Reagan avait alors fait l'éloge de la *« plus grande démocratie du monde »* en lui reconnaissant un rôle primordial en Asie du Sud. La visite de M. Ryjkov montre que, comme le souligne le *Times of India*, les *« vieux liens sont réaffirmés »*.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Une roupie indienne vaut environ 0,50 FF.

(2) On l'a bien compris : c'est la propulsion de ces sous-marins et non l'armement qui est nucléaire.

BANGLADESH

L'opposition maintient sa pression contre le régime du président Ershad

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

La situation politique ne cesse de se détériorer au Bangladesh, où l'opposition a appelé à une grève générale de soixante-douze heures à partir du 29 novembre. D'ici là, plusieurs manifestations et défilés — de nouveau interdits par le gouvernement — sont prévus.

Le général-président Hussein Mohamed Ershad, qui a récemment déclaré qu'il lutterait contre *« l'anarchie jusqu'à la dernière goutte de « son » sang »*, a ordonné, le mercredi 25 novembre, l'arrestation du président du barreau de la Cour suprême, M. Istiaq Ahmed. Celui-ci avait annoncé, le jour même, le boycottage de tous les tribunaux du pays pour soutenir les exigences de l'opposition, c'est-à-dire la démission du chef de l'Etat et la libération des principaux chefs de file de la contestation.

Le ministre de l'information a lancé un nouvel appel pour l'ouverture de discussions avec le gouvernement ; mais cette proposition, comme les précédentes, a été rejetée. Les autorités estiment que chaque jour de grève générale fait perdre 50 millions de dollars au pays.

Le président Ershad agite toujours la menace de la loi martiale, mais hésite à passer aux actes : une telle décision ruinerait ses efforts pour donner à son régime une façade « démocratique » et signifierait surtout aux yeux de l'armée son propre échec personnel. Les chefs militaires pourraient alors être tentés de prendre en main la remise en ordre du pays. Le pouvoir se contente donc d'intimider l'opposition.

L. Z.

TUNISIE

Des islamistes auraient pris une part active dans un complot terroriste

Tunis. — Soixante-treize Tunisiens membres d'un réseau terroriste, dont des agents de la garde nationale et de la police, ainsi que des militaires, ont été arrêtés depuis le 16 novembre à Tunis, a annoncé, mercredi 25 novembre, le ministre tunisien de l'intérieur, M. Habib Ammar, dans une conférence de presse tenue deux jours après l'annonce de la découverte d'un complot (*le Monde* du 25 novembre).

Le ministre a affirmé que cette bande, *« prise en filature dès le mois de septembre sur la base de renseignements parvenus aux forces de sécurité »* et dont la majorité des membres sont des civils, projetait d'assassiner certaines personnalités de l'Etat, qu'il a refusé de nommer.

Les terroristes envisageaient par ailleurs, selon lui, de perpétrer des attentats, notamment contre le ministère de l'intérieur, la caserne Bouchoucha de la police, où siège le tribunal militaire, la caserne Aouina de la garde nationale, à la sortie de Tunis, et le siège de la radio-télévision.

Le groupe comprend notamment un sergent-chef de la garde nationale, un capitaine et un sergent-chef de l'armée, deux inspecteurs de la police et un agent des douanes, dont M. Ammar a donné les noms et dont l'âge, a-t-il dit, varie entre vingt-cinq et quarante ans.

Le ministre a formellement refusé d'accuser nommément une quelconque organisation tunisienne ou un quelconque parti, laissant à l'enquête qui se poursuit, a-t-il dit, le soin d'établir les responsabilités. Les journalistes n'en ont pas moins constaté que les noms de plusieurs responsables du Mouvement de la tendance islamiste (MTI, principal mouvement intégriste) ont été cités comme mêlés à cette affaire.

M. Ammar a affirmé que l'enquête ne permettait pas à ce stade d'accuser une quelconque partie étrangère. Selon lui, les activités du réseau étaient strictement limitées à la ville de Tunis. Il a, par ailleurs, dressé la liste des explosifs, armes et munitions saisis : onze pistolets-mitrailleurs, dix revolvers et silencieux, des dizaines de chargeurs, des bombes et grenades à gaz lacrymogènes, des grenades défensives et offensives, des explosifs, des détonateurs, quatre postes émetteurs-récepteurs, etc.

Le ministre a affirmé que ces armes avaient été acheminées de RFA en deux étapes par un dénommé Al Sayed Al Ferjani, en collaboration avec un Tunisien résidant en RFA, Al Taher Bsous. Les livraisons ont eu lieu en septembre, la première au port de Tunis, dans une voiture de type BMW, la deuxième avec les effets de ce même Bsous acheminés dans un conteneur à bord d'un bateau au port de Rades (banlieue de Tunis).

M. Ammar a affirmé que l'achat des bombes à gaz lacrymogènes a été financé par Habib Mokni, porte-parole du MTI à l'étranger (résidant en France). Celui-ci les a fait parvenir à Mohamed Chamam, numéro deux de ce même mouvement, actuellement sous les verrous, et qui avait été condamné par contumace le 27 septembre à vingt ans de travaux forcés dans le cadre du procès de quatre-vingt-dix islamistes.

Le nom de quatre autres dirigeants du MTI, MM. Saleh Karkar, Hamadi Jebali, Abdel Méjid El Mili et Mohamed Al Chamli, ont également été évoqués dans cette affaire. Selon M. Ammar, ils ont tous réussi à prendre la fuite à l'étranger avec la complicité active d'un soldat et d'un agent des douanes qu'il a nommés. — *(AFP.)*

● **Une visite de M. Baccouche à Alger.** — Le premier ministre tunisien, M. Hedi Baccouche, s'est rendu le mercredi 25 novembre à Alger pour transmettre un message du président Ben Ali à son homologue algérien, M. Bendjedid Chadli. C'est le premier déplacement à Alger de M. Baccouche depuis sa nomination à ce poste, le 7 novembre. Ambassadeur à Alger de 1982 à 1984, M. Baccouche fut l'artisan du rapprochement entre les deux pays. — (AFP.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, *directeur de la publication*
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

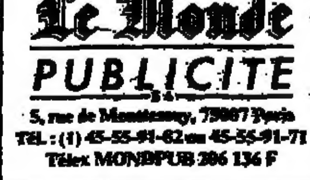
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 – Tapez *LEMONDE*


Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

Amériques

HAITI : vague de terreur avant les élections générales

« Battre ténèbres » à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyée spéciale

Cela s'appelle *« battre ténèbres »* ou, en termes plus prosaïques, *« chasser le macoute »*. En deux jours, c'est devenu un véritable rituel dans la capitale haïtienne, où, las de se murer dans l'angoisse de nuits interminables, ponctuées de hurlements de sirène et de coups de feu, plusieurs centaines d'habitants de Port-au-Prince se sont résolus à descendre dans la rue. Bien décidés, face à l'inertie des forces de l'ordre, à assurer eux-mêmes leur sécurité.

A la tombée du jour, des groupes de surveillance de quartier prennent place aux carrefours, derrière des barrages de fortune, simples tas de pierres ou pneus éparpillés. Et l'attente commence pour les vigiles improvisés, des militants des organisations de gauche, mais aussi beaucoup de jeunes armés de bâtons et de machettes, voire des familles entières, ou encore ce vieux professeur armé d'une baïonnette et entouré de ses élèves, qui confiait, cérémonieux : *« Qu'eussiez-vous fait à notre place ? »* Une attente qui durera jusqu'au lever du jour.

Chaque voiture, chaque passant suspect, est signalé par un concert de coups de barres de fer sur les murs de tôle ondulée, et la foule surgit. Ce qui n'aurait pu être qu'une sorte de veillée populaire avec ses chants, pour certains empruntés au répertoire des insurgés de 1804, et ses danses, a tourné souvent à l'hystérie. Des passants ont été pris à partie et des macoutes supposés, arrêtés les armes à la main, abattus par une meute déchaînée qui en découpera littéralement un en morceaux au Carrefour-Feuilles dans le quartier sud. On trouvera un autre cadavre émasculé dans le quartier de la Saline et un troisième calciné sous un tas de pneus enflammés en plein centre-ville, mercredi matin.

Depuis l'incendie criminel dimanche 22 novembre par un commando armé, du marché Salomon, l'un des plus grands de la capitale, l'exaspération est à son comble. Dans les décombres du marché, on devait relever un mort et une trentaine de blessés, dont un enfant au visage ouvert à coups de bâton. Lundi soir, les incidents se sont à nouveau succédé dans un des bidonvilles, près de l'aéroport où s'est constituée très tôt une milice de protection. Un homme surpris avec des bidons d'essence a été lynché dans la nuit. Son cadavre, des fragments de cigarette enfoncés dans la bouche par dérision, est resté exposé sur la chaussée durant des heures.

Menaces, intimidations...

A croire qu'à quelques jours des élections générales du dimanche 29 novembre — les premières depuis trente ans — les nostalgiques du duvaliérisme ou tous ceux qui redoutent l'issue du scrutin ont décidé de jouer le tout pour le tout pour enrayer le processus électoral. Menaces, intimidations, attaques du siège des candidats, se sont poursuivies avec une violence accrue. Pour la seule journée de mercredi, on comptait trois morts et quatre blessés dans la capitale, dont un jeune homme de dix-sept ans, abattu en plein jour au centre-ville.

Face à cette vague de terreur, la contre-offensive de la rue a surtout pris pour cible l'armée, qui assume également les fonctions de la police et dont l'étonnante passivité fait figure de complicité. Une véritable psychose de l'uniforme s'est créée. Des noms d'anciens officiers circulent, auxquels on attribue la vague d'attentats. Après tout, manipulés ou pas, les incendiaires du marché Salomon avaient pour cri de ralliement *« Vive l'armée ! »*, et parmi les provocateurs abattus par la foule, sous le terme générique de macoutes, figureraient un policier et plusieurs militaires...

Seule conséquence positive de cette atmosphère de guérilla permanente qui interdit désormais toute campagne électorale : au lieu de céder à l'intimidation, la population semble se mobiliser encore davantage pour que les élections aient lieu. Mercredi, au nouveau siège du CEP (Comité électoral provisoire), plus protégé qu'un bunker depuis l'incendie de ses anciens locaux le 2 novembre dernier, on annonçait avec une satisfaction évidente plus de 2 200 000 inscriptions sur les listes électorales.

Pourtant, même à quatre jours du scrutin, le processus démocratique engagé paraît bien fragile. Peu avant 18 heures mercredi, tandis que s'élevaient les premiers barrages dans les rues, la télévision diffusait un communiqué du ministère de l'intérieur accusant les groupes de vigilance d'avoir semé la confusion. Rappelant que le maintien de l'ordre *« est la responsabilité directe et exclusive des forces armées d'Haïti »*, le communiqué annonçait sans équivoque qu'*« il ne serait aucunement toléré que des groupes et des associations quelconques se substituent aux forces armées dans une mission (...) dont elles entendent s'acquitter par tous les moyens possibles »*.

Désir de mettre un terme à une situation explosive ? Volonté de se poser en arbitre ? Ou seulement désir de démontrer une force un peu trop oubliée ces temps-ci mais avec laquelle il faudra, en définitive, compter ? L'armée, moins d'une heure plus tard, quadrillait les rues de la capitale haïtienne, à nouveau désertées, laissant la ville aux angoisses de ses nuits et à l'incertitude de son réveil.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

ÉTATS-UNIS

Mort de Harold Washington, premier maire noir de Chicago

WASHINGTON
correspondance

La mort de Harold Washington, le premier maire noir de Chicago, terrassé par une crise cardiaque, le mercredi 25 novembre, à l'âge de soixante-cinq ans, a éclipsé dans les médias toutes les autres nouvelles. Sur ordre du gouverneur républicain, tous les drapeaux ont été mis en berne dans l'Illinois. Du président Reagan au sénateur Kennedy, chef de file des démocrates libéraux, la plupart des leaders politiques et, bien entendu, les maires noirs de Los Angeles, Atlanta et Philadelphie ont rendu hommage à Harold Washington. *« Quand un arbre de la dimension de Harold tombe, toute la forêt est atteinte »*, a déclaré Jesse Jackson, candidat à la Maison Blanche, renonçant à son voyage dans le golfe Persique pour saluer la dépouille mortelle.

La personnalité du maire de Chicago dépassait largement celle des autres leaders noirs. Sa carrure puissante, sa voix profonde au service d'un grand talent oratoire, un sens de l'humour acéré renforçaient son ascendant dans la communauté noire de la ville. Sur le plan national, il incarnait le pouvoir grandissant des Noirs dans la vie publique. Mais, plus encore, il devait beaucoup de son prestige à la lutte qu'il mena contre la « machine » électorale corrompue du Parti démocrate local. En fait, il avait commencé sa carrière aux côtés du légendaire maire Dailey, « patron » autoritaire de cette « machine », qui avait recouru à l'intimidation et à la corruption pour assurer son pouvoir.

Avec la mort de Dailey, qui a succombé lui aussi à une crise cardiaque il y a onze ans, la « machine » s'enraya progressivement. Harold Washington, qui avait quitté Dailey pour faire une carrière politique dans l'Illinois puis à la Chambre des représentants, fut élu maire de Chicago en 1983 puis réélu cette année, réunissant 96 % du vote des Noirs mais aussi les suffrages de très nombreux Blancs, notamment dans les syndicats.

Ayant consolidé sa position locale, Washington jouait un rôle de plus en plus important à l'échelle nationale au sein du Parti démocrate. Après l'ère Dailey, sa disparition marque la fin d'un nouveau chapitre de la vie politique turbulente de Chicago. L'état-major démocrate craint, à juste titre, que sa succession ne provoque une âpre bataille entre des hommes politiques de moindre envergure.

HENRI PIERRE.

Les mutins cubains semblent durcir leur action

Washington. — Sourds à l'appel de leurs familles et aux promesses de Washington et de La Havane, les mutins cubains incarcérés aux Etats-Unis et qui refusent d'être rapatriés dans leur pays semblaient, le mercredi 25 novembre, plus déterminés que jamais à ne pas se rendre.

A Atlanta, en Géorgie, les prisonniers ont investi l'hôpital du centre et ont pris vingt-cinq nouveaux otages, ce qui porte à quatre-vingt-treize le nombre de personnes retenues dans ce pénitencier. A Oakdale, en Louisiane, les mutins détiennent toujours vingt-huit employés. Les deux prisons, distantes de 800 kilomètres, offrent le même spectacle : alors que les forces de sécurité entourent les centres, les réfugiés hurlent leurs revendications devant les caméras de télévision et les centaines de journalistes présents. Les familles des détenus et des otages campent à proximité en deux groupes distincts.

Selon un porte-parole du Grady Memorial Hospital, en Géorgie, cinq morts seraient à dénombrer depuis le début des émeutes. Quelques foyers d'incendie subsistent toujours, mais les hélicoptères qui arrosaient les flammes ces derniers jours ont cessé leurs rotations. A Atlanta, une équipe spéciale de l'armée de terre américaine a été dépêchée. Il s'agirait d'une unité de Fort-Bragg, en Caroline du Nord, où est notamment basé un groupe d'élite de la Force Delta, créée pour faire face aux prises d'otages. Le Pentagone s'est refusé à préciser le nombre et le rôle de ces militaires afin de ne pas *« exacerber la situation et mettre en danger les otages »*. Les négociations se poursuivent pourtant entre les représentants des détenus et les autorités.

Le sénateur John Breaux, élu démocrate de Louisiane, qui participe aux discussions, a indiqué que le conflit pourrait se résoudre par l'expulsion des mutins vers un autre pays que Cuba.

Plusieurs observateurs font état de désaccords croissants entre les différents groupes de détenus. A Atlanta, un détenu a affirmé par téléphone à une station de télévision : *« Nous voulons être libres. S'ils tentent (...) de faire une folie, tout le monde ici périra. »* Cependant, un peu plus tôt, un groupe de prisonniers avait libéré cinq otages, qui ont affirmé avoir été très bien traités. Un journaliste qui a pu pénétrer dans la prison d'Oakdale résumait la situation en affirmant que les détenus *« avaient peur »*. — *(AFP, AP, Reuter.)*

CHILI : enlevé le 1er septembre

Le colonel Carreno serait prochainement libéré

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Enlevé le 1er septembre dernier par un commando du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), le colonel Carlos Carreno, directeur des ateliers de fabrication et d'entretien du matériel de l'armée de terre, devrait être incessamment libéré par ses ravisseurs. C'est en tout cas ce qu'a annoncé le mercredi, 25 novembre, le père Soyza-Pineiro, vicaire des quartiers ouest de la capitale et médiateur entre la famille de l'officier et l'organisation d'extrême gauche. *« C'est à vous maintenant d'assumer vos responsabilités envers le peuple et envers ma personne, car nous avons fait tout ce qu'il fallait »*, a conclu le prêtre en s'adressant au Front.

Le FPMR avait exigé de la famille qu'elle réunisse 50 000 dollars pour l'achat de produits de première nécessité à distribuer dans les quartiers miséreux de Santiago. Pour y parvenir, la famille Carreno a dû vendre la plupart de ses biens et compter sur l'aide financière de particuliers et d'associations. Selon le père Soyza-Pineiro, la répartition dans les *« poblaciones »* commencera jeudi.

La deuxième exigence des ravisseurs, la communication par le médiateur d'un manifeste célébrant le quatrième anniversaire du Front, a été satisfaite lors d'une conférence de presse, mais sans que l'opinion publique chilienne puisse prendre connaissance du contenu du texte, en raison de l'interdiction décrétée par les autorités. Les guérilleros y appellent au *« soulèvement pour empêcher le plébiscite de Pinochet »*, et se prononcent pour l'établissement d'un *« gouvernement patriotique de libération nationale »*.

Cet enlèvement, publiquement condamné par les partis de gauche, y compris le Parti communiste, est une illustration du divorce entre le PC et son ancien bras armé, aujourd'hui autonome.

GILLES BAUDIN.

A TRAVERS LE MONDE

Burundi

L'ex-président Bagaza a tenté de rentrer à Bujumbura

Un DC-10 de la Sabena, immobilisé depuis mercredi matin 25 novembre sur l'aéroport de Kigali avec à son bord l'ex-président burundais Jean-Baptiste Bagaza, a décollé en fin d'après-midi pour regagner Bruxelles. Renversé le 3 septembre par le major Pierre Buyoya, qui a mis en place un comité militaire pour le salut national, M. Bagaza se trouvait à bord de l'appareil, ont confirmé des sources rwandaises.

L'appareil, qui assurait la liaison Bruxelles-Kilimandjaro-Kigali-Bujumbura-Bruxelles, est rentré directement en Belgique. Pour empêcher l'arrivée de l'ex-chef d'Etat, les autorités burundaises avaient fermé l'aéroport de Bujumbura dès le début de la matinée de mercredi. Selon certaines informations non confirmées, les frontières terrestres du pays avaient également été fermées.

M. Bagaza, qui avait reçu l'asile politique en Ouganda après se l'être vu refuser par les autorités kényanes et rwandaises, avait embarqué dans la nuit de mardi à mercredi à Bruxelles, où il était arrivé en transit de Kampala, *via* Londres. Il voyageait, selon certaines informations, sous une identité d'emprunt et était, sinon seul, du moins accompagné d'un nombre réduit de personnes. — *(AFP.)*

Liban

Affrontements entre Palestiniens et chiites à Chatila

De violents combats opposant des miliciens chiites aux défenseurs palestiniens du camp de réfugiés de Chatila, dans la périphérie du sud de Beyrouth, ont éclaté mercredi 25 novembre. Un Palestinien a été tué et deux soldats — un Libanais et un Syrien — ont été blessés. Les deux parties ont échangé des tirs de roquettes et de mitrailleuse lourde, tandis que des obus de mortier s'abattaient sur le camp et les quartiers avoisinants.

Des accrochages se produisent régulièrement depuis dimanche autour de Chatila, en grande partie détruit et assiégé depuis juin 1985 par la milice chiite Amal. Plusieurs tentatives pour mettre fin à la « guerre des camps » ont échoué, et un accord de paix conclu entre Palestiniens et chiites le 11 septembre n'est toujours pas appliqué. — *(AFP, Reuter.)*

Mexique

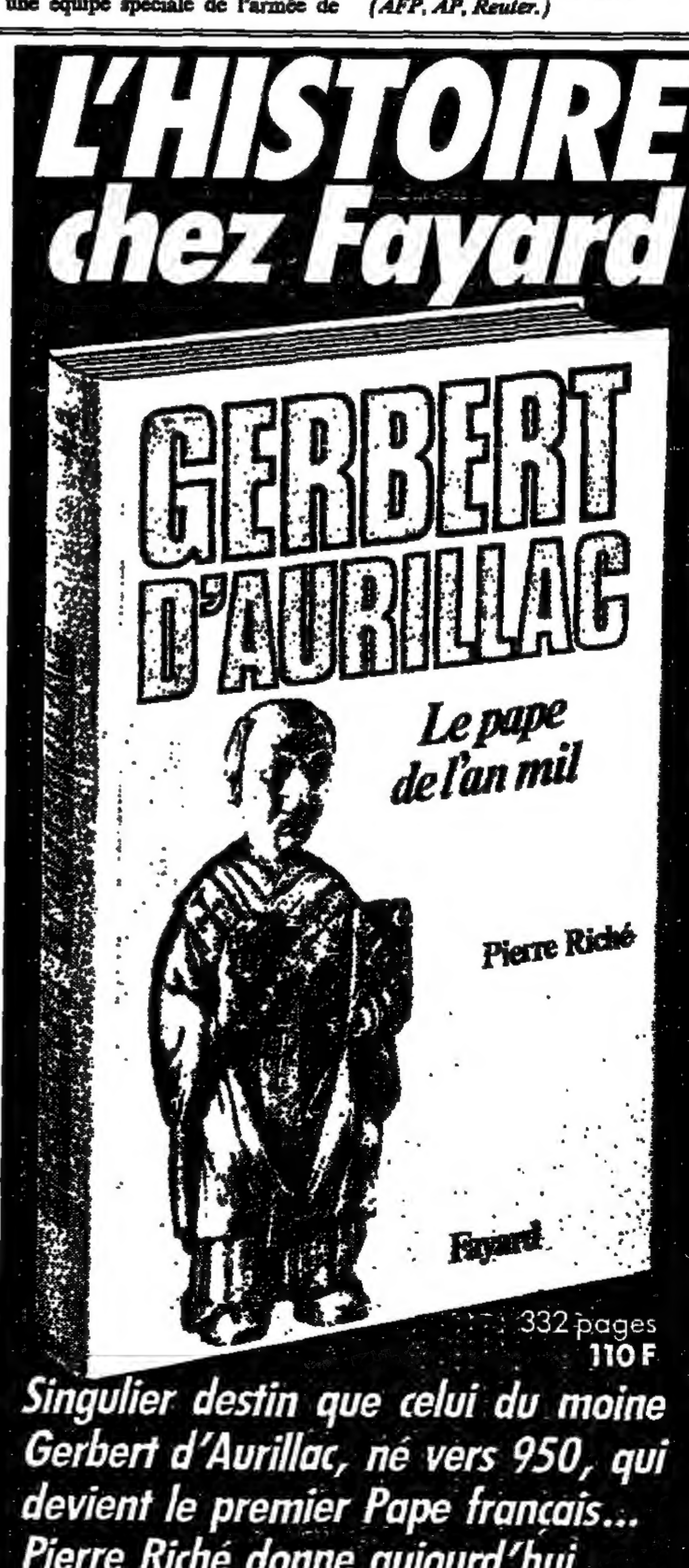
Huit chefs d'Etat d'Amérique latine réunis à Acapulco

Acapulco. — Les chefs d'Etat de huit pays latino-américains se réunissent du 27 au 29 novembre dans la station balnéaire d'Acapulco, sur la côte Pacifique du Mexique. Les présidents de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du Mexique, de Panama, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela doivent notamment examiner les questions concernant la dette extérieure — évaluée à 380 milliards de dollars pour l'ensemble de l'Amérique latine, — les conflits en Amérique centrale et l'intégration politique et économique des pays de la région. Cette réunion est destinée à poser les bases d'une *« communauté latino-américaine des nations »*, selon la formule du ministre mexicain des affaires étrangères, M. Bernardo Sepulda.

Les chefs d'Etat, qui sont accompagnés de leurs ministres des finances et des affaires étrangères, ont précisé qu'ils n'envisageaient pas de créer un cartel des pays débiteurs. Une commission devrait être mandatée pour négocier avec les organismes financiers internationaux une baisse notable des taux d'intérêt.

Les présidents doivent avoir près de neuf heures de discussions en commun lors de ce sommet, qui sera officiellement inauguré vendredi 27 et qui fera l'objet d'un communiqué commun publié dimanche. Il n'est pas exclu que d'autres pays d'Amérique latine, comme la Bolivie, par exemple, soient admis à l'issue de cette réunion du groupe de Huit, baptisé ainsi lors de sa création en décembre dernier à Rio-de-Janeiro.

Les Etats représentés à Acapulco sont, par ailleurs, membres du groupe de Contadora et du Groupe d'appui, qui sont associés dans la recherche d'une solution pacifique aux conflits d'Amérique centrale. A ce titre, ils étudieront les moyens de renforcer l'accord de paix signé au mois d'août dernier par les pays d'Amérique centrale. — *(AFP.)*



Europe

Sur les traces de Mikhaïl Gorbatchev à Stavropol

(Suite de la première page.)

Passe encore pour aller à Stavropol, mais nous n'aurons pas l'autorisation de nous rendre au village natal de Privolnoe, à une centaine de kilomètres au nord. La discrétion est telle que beaucoup n'en savent guère plus qu'à Moscou sur leur grand homme. Ou alors on s'en remet au téléphone arabe, pas toujours fiable. Ainsi, un habitant rencontré au hasard nous assure qu'un frère de Mikhaïl Gorbatchev est actuellement président d'un kolkhoze du canton d'Ipatovo, tout près de celui de Krasnogvardeiskoe, berceau de la famille. Nous apprendrons plus tard que le renseignementd est inexact : il s'agit plus probablement d'un cousin, non d'un *frère, du secrétaire général.*

Pour en rester à la famille, les informations recueillies à bonne source permettent de rectifier certaines erreurs des rares biographies publiées à l'Ouest. Le père du secrétaire général, Sergueï Andreïevitch Gorbatchev, a eu d'un premier mariage un fils, Alexandre, qui a choisi la carrière des armes : il est actuellement lieutenant-colonel dans une garnison non précisée, mais pas à Stavropol. Après le décès de sa première femme, Sergueï a *épousé en secondes noces* une paysanne de la même région, Maria Panteleevna, qui lui a donné deux autres enfants : Mikhaïl et une fille, dont nous n'apprendrons même pas le prénom. Celle-ci vit toujours aujourd'hui dans la maison natale de Privolnoe, avec sa mère, aujourd'hui âgée de soixante-quinze ans.

Les renseignements sont encore plus succincts sur les ascendants paternels. Rien n'infirme les informations déjà connues sur le père tractoriste, et le grand-père créateur d'un des premiers kolkhozes de la région de Stavropol. Mais personne ne peut nous préciser si l'un comme l'autre ont été membres du parti... *On sait aussi que* Mikhaïl revient chaque été passer quelques jours dans son village en compagnie de sa mère et de sa sœur, entre ses vacances en Crimée et une cure thermale auprès des sources du sud du territoire. Mais tous ses séjours sont discrets. L'an dernier, la télévision soviétique a retransmis en direct un meeting tenu par le secrétaire général à Krasnodar, chef-lieu *du territoire voisin.* Mais il avait tenu à la même époque un meeting analogue à Stavropol, à huis clos cette fois, refusant toute retransmission afin de pouvoir s'exprimer plus directement. La « glasnost » s'arrête bien avant les portes de la maison familiale...

Une visite de la ville confirme cette impression provinciale. Avec ses 300 000 habitants, Stavropol ne doit guère venir qu'au soixante-dixième rang, ou à peu près, des villes soviétiques. L'on a vite fait le tour de son inévitable place Lénine, de ses avenues ou rues Karl-Marx, Soviétique, d'Octobre, Vorochilov, mais aussi Koulakov, du nom d'un des prédécesseurs et protecteurs de M. Gorbatchev à la direction régionale. Construite il y a un peu plus de deux siècles sur un plateau de près de 700 mètres d'altitude dominant la steppe, Stavropol (« la ville de la Croix ») a été d'abord une forteresse marquant les limites sud de l'empire face aux Turcs, puis une bourgade tranquille peuplée de fonctionnaires. On y voit encore le premier bâtiment en pierre, *construit en 1799, et quelques* anciens *traktirs* (auberges) dans lesquels les décembristes exilés après leur putsch raté de 1825, puis les poètes Lermontov et Pouchkine ont séjourné.

Il reste surtout de cette époque quelques belles constructions, notamment l'ancienne maison du gouverneur devenue le siège de la *mairie et du comité* de ville *du* parti, et surtout de longues allées enfouies dans la verdure. Un immense marché moderne, construit en plein centre, est bien *fourni en légumes et en viande,* mais, comme un peu partout aujourd'hui en URSS, on y fait la queue pour le sucre : le journal local dénonce précisément ce jour-là un groupe de spéculateurs qui accaparent cette denrée pour fabriquer de l'alcool clandestin et explique comment une bouteille de vin « officiel », vendue 1,95 rouble *(environ 20 francs), se retrouve à* 4 roubles dans les circuits privés...

L'apparatchik rural

La direction du territoire (le *kraikom* ou comité du parti, ainsi que le conseil régional) est installée dans un énorme bâtiment de style stalinien construit dans les années 50 : granit en bas, colonnades en haut et portique de marbre. C'est là qu'a officié pendant près de vingt ans un Mikhaïl Gorbatchev totalement inconnu, à tous les sens du terme. Sa photo est peu répandue en ville (même le musée local n'en affiche qu'une seule, prise en tant que secrétaire général), et c'est bien par hasard que nous avons découvert une vue plus rare du futur secrétaire général, prise en 1970, alors que notre homme venait de devenir, à trente-neuf ans, premier secrétaire de la région. Surprise ! Beaucoup plus corpulent qu'aujourd'hui sous la même calvitie, vêtu d'un pesant costume de drap sombre, Mikhaïl Gorbatchev déguisé en apparatchik rural paraissait beaucoup plus que son âge, et pour tout dire beaucoup *moins sémillant* qu'aujourd'hui...

Depuis quelque temps, l'étranger découvre Stavropol : la ville, qui était déjà jumelée avec Béziers, attend la visite de représentants de l'Iowa, le grand Etat agricole. Mais il en faudrait beaucoup plus pour en faire une métropole. Sans doute la région a-t-elle déjà fourni à l'URSS plusieurs dirigeants de premier plan : *Souslov, qui y régna* pendant la guerre, Andropov, qui y était né, Koulakov, qui, sans sa mort précoce, aurait fort bien pu occuper le fauteuil actuel de M. Gorbatchev. Mais c'était un peu le fait du hasard, et tous ces hommes avaient eu une longue carrière dans d'autres régions ou à Moscou. Le secrétaire général actuel est, lui, le premier véritable enfant du pays parvenu au sommet. Un sujet de fierté pour ses compatriotes, mais aussi un handicap pour l'intéressé : face aux puissants appareils qu'il lui faut affronter à Moscou, la clientèle des stavropoliens ne fait pas le poids...

MICHEL TATU.

POLOGNE : la réunion du comité central

Le parti se prononcera sur les réformes au vu des résultats du référendum

Le référendum auquel les Polonais sont appelés à participer, le dimanche 29 novembre, portera sur des propositions de réformes dont ils ignorent le contenu. Réuni en session plénière, le mercredi 25 à Varsovie, le comité central s'est en effet séparé sans avoir adopté le rapport dans lequel le bureau politique avait détaillé, la semaine dernière, les mesures de décentralisation de l'économie et de démocratisation de la vie politique qu'il dit vouloir mettre en œuvre depuis maintenant deux mois. Ce report du vote – qui n'aura pas lieu avant le début du mois prochain – ne relève cependant pas d'un désaccord au sommet du parti mais d'une volonté délibérée de sa direction de lier l'ampleur et le rythme exacts des réformes aux résultats du référendum.

Le porte-parole du comité central, M Majka, a ainsi justifié l'établissement de ce lien en expliquant que c'eût été *« enfeindre les règles de la démocratie »* que d'adopter un programme de changements avant que la population n'ait été consultée. Plus logiquement, les dirigeants polonais veulent, en réalité, faire comprendre à la population que les ouvertures politiques envisagées ne se concrétiseront pas s'ils n'obtiennent pas, dimanche, un pourcentage de « oui » leur permettant de se prévaloir d'un soutien populaire nécessaire à l'application d'augmentations de prix allant, pour les produits alimentaires, jusqu'à 110 %.

Aussi direct qu'à son habitude, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, avait d'ailleurs déclaré, le mardi 24 novembre, que le rythme des réformes politiques (un élargissement, en particulier, du droit d'association) serait ralenti si moins de 51 % des Polonais se prononçaient en faveur des mesures d'austérité économique. Cette tactique de la carotte et du bâton semble avoir pour résultat essentiel de renforcer encore le total scepticisme des Polonais *qui croyaient déjà peu* à la volonté de réforme du général Jaruzelski mais ont maintenant le sentiment qu'on leur demande un blanc-seing sans aucun engagement en contrepartie. Ce scepticisme est d'autant plus fort aujourd'hui que le rapport du bureau politique examiné *mercredi 25 par le comité central* est nettement moins audacieux que le premier projet diffusé au début du mois d'octobre. Sur le fond, les propositions sont semblables mais le ton est infiniment moins novateur.

B. G.

ITALIE : unité syndicale retrouvée

Les trois grandes confédérations se félicitent du « succès » de la grève générale

ROME
de notre correspondant

Les grandes confédérations exultent : la grève générale de quatre heures à laquelle elles avaient appelé le mercredi 25 novembre pour protester contre le projet de budget 1988 et réclamer des mesures en faveur du Mezzogiorno, le Sud déshérité de l'Italie, a été un succès. La bataille des chiffres entre syndicats et patronat n'a pas fait défaut pour ce qui touche à la participation dans le secteur privé : 80 % selon les organisations de travailleurs ; un peu plus de 50 % selon, par exemple, l'Assolombarda, qui regroupe les entrepreneurs de la Lombardie, principale région industrielle du pays. Pour le secteur public, la CGIL, la CISL et la UIL, à dominantes respectives communiste, démocrate-chrétienne et socialiste, annoncent une participation moyenne de 60 %.

Ces chiffres sont évidemment *pour elles très réconfortants* dans la mesure où cette grève, lancée d'abord comme un acte de protestation contre la politique économique du gouvernement de M. Giovanni Goria, était aussi un test de la représentativité syndicale, défiée dans certains secteurs par les Cobas, des « comités de base » apparus d'abord à l'automne 1986 parmi les enseignants, avant de proliférer dans les chemins de fer et les transports aériens (*le Monde* du 27 octobre). De ce point de vue, la démonstration est faite de l'adhésion de très larges couches de travailleurs italiens à leurs organisations traditionnelles.

Dans le secteur des transports publics, désorganisé depuis la rentrée par d'incessantes grèves sauvages parties de la base, la participation à la Journée nationale du 25 novembre a été, selon les trois confédérations, de 80 %. Le blocage quasi *total*, mercredi, de l'aéroport de Rome-Fiumicino est considéré par le CGIL, la CISL et la UIL comme un grand succès : c'est, en effet, sur le front du transport aérien (et plus précisément du personnel à terre) qu'a lieu l'une des luttes les plus chaudes des Cobas contre la tutelle des « ténors ».

Un train sur deux, en revanche, a circulé, ce qui est l'indice d'une plus grande emprise des COBAS dans le secteur ferroviaire. Pour ce qui est des écoles, enfin, *l'Unità*, le quotidien du PC, reconnaît que dans le nord du pays notamment, la participation n'a été que de 40 %.

Les grands syndicats respirent d'autant plus que la grève générale est une arme dont ils n'avaient plus fait usage depuis 1984 – année de la grande mobilisation contre le gouvernement du socialiste Bettino Craxi, qui venait de publier un décret limitant l'indexation des salaires sur les prix.

Les défilés et les rassemblements organisés avec la participation des secrétaires nationaux des organisations confédérales ont été bien suivis, malgré un temps détestable sur la Péninsule : soixante-dix mille personnes à Milan autour de M. Antonio Pizzinato, leader de la Confédération générale italienne des travailleurs (CGIL, communiste).

JEAN-PIERRE CLERC.

RDA : à Berlin-Est

Perquisition et arrestations dans un centre paroissial évangélique

Pour la première fois depuis les années 50, une importante opération de police a *été* conduite *dans* la nuit du mardi 24 au mercredi 25 novembre à Berlin-Est contre un centre paroissial de l'Eglise évangélique est-allemande. Cinq personnes ont *été* interpellées, dont un jeune de quatorze ans, relâché quelques heures plus tard. Plusieurs machines à ronéotypée ont *été* saisies, ainsi que des exemplaires d'une feuille ronéotée, *Grenzfall*, publiée par *« L'initiative pour la paix et les droits de l'homme ».* Ce centre paroissial, l'Eglise de Sion, situé dans le quartier de Prenzlauerberg, abritait notamment une bibliothèque d'écologie, où avaient lieu de nombreuses rencontres.

Tout en s'efforçant de ne pas trop provoquer le gouvernement, avec lequel elle semblait avoir trouvé un certain *modus vivendi*, l'Eglise évangélique est-allemande s'est souvent montrée critique ces dernières années à son égard et a servi de refuge à des groupes proches des mouvements pacifistes et écologistes indépendants. Lors de son dernier synode, en octobre dernier, ses dirigeants avaient à nouveau réclamé la liberté de circuler en dehors des frontières pour les citoyens est-allemands. En juin dernier, lors du congrès des laïcs de l'Eglise évangélique, ils avaient également accepté de prêter des locaux aux représentants de L'Eglise d'en bas, un groupe minoritaire proche des mouvements contestataires.

A la suite de l'intervention de la police à l'Eglise de Sion, deux cents personnes se sont réunies dans les locaux de la paroisse, *en présence* d'un des responsables de l'Eglise évangélique, M. Werner Krusche, pour réclamer la libération des personnes interpellées. En attendant une réunion des dirigeants de l'Eglise évangélique, prévue pour le vendredi 27, M. Krusche a indiqué avoir été informé par le parquet que ces interpellations avaient été effectuées en vertu du paragraphe 218 du code pénal est-allemand interdisant *« la création d'organisations poursuivant des buts illégaux ».*

Réalisée par une vingtaine de membres de la sécurité d'Etat, accompagnés d'un représentant du parquet, cette opération est intervenue alors que se tient depuis mardi, également à Berlin-Est, un congrès de l'Union des écrivains de RDA particulièrement critique à l'égard de la politique officielle en matière de littérature. Deux des principaux intervenants, l'écrivain Stephan Hermlin mais aussi le président de *l'Union, M. Hermann Kant,* se sont élevés contre *« les obstacles bureaucratiques et dogmatiques »* qui entravent la création.

PUBLICATION JUDICIAIRE

USAGE ILLICITE DE LA MARQUE CHANEL

Par un arrêt de la Cour d'Appel de Versailles du 6 juillet 1987 infirmant le jugement du Tribunal de Grande Instance de Nanterre en date du 10 février 1986

– Dit que la Société MYJA a fait un usage illicite de la marque « CHANEL » ;

– Fait défense à la Société MYJA de faire usage de la marque « CHANEL » pour la vente de produits n'appartenant pas à cette marque...

– Condamne la Société MYJA à payer à la société CHANEL la somme de 25 000 F (vingt-cinq mille francs) à titre de dommages et intérêts ;

– Autorise la Société CHANEL à publier le présent arrêt dans trois journaux ou revues de son choix aux frais de la société MYJA...

– Condamne la Société MYJA à payer à la Société CHANEL la somme de 5 000 F (cinq mille francs) au titre de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

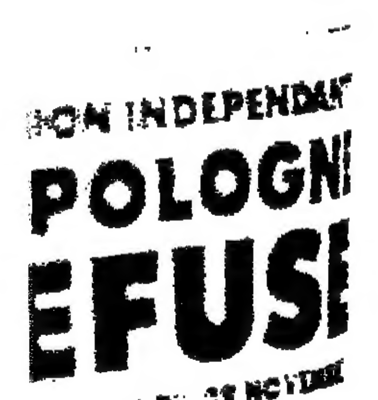
– Rejette la demande de dommages et intérêts de la Société MYJA et déclare irrecevable sa demande fondée sur l'article 700 du nouveau Code de procédure civile...

Le Monde

BRUXELLES EN CAPITALES



SOMMAIRE



Miraculée, frondeuse, mais... indispensable

CETTE ville n'existe pas. Certes, il y a bien « Bruxelles », symbole désincarné de l'Europe de la règle à calcul. Ou encore « Brussels », siège de l'OTAN et des multinationales. Sans oublier Bruxelles-Brussel, capitale d'une Belgique écartelée, et encore « Brussel », capitale de la Flandre. Non, cette ville n'existe pas, car elle s'en moque. A se demander parfois si elle n'aurait pas honte d'elle-même. Ainsi, l'automobiliste étranger risque de ne jamais la trouver. Si par hasard il emprunte la bonne sortie d'autoroute, il a toutes les chances de se retrouver sur une chaussée du bout du monde, dans une banlieue inconnue, sur un viaduc interminable, si ce n'est un terrain vague. Ses gares sont dérisoires, son aéroport provincial. Madrid a son Real, Turin sa Juve, Munich son Bayern, mais sait-on qu'Anderlecht, pourtant une des équipes européennes les plus titrées, n'est après tout qu'un faubourg de Bruxelles ? Le maire de Paris est aussi premier ministre. Willy Brandt fut maire de Berlin. Au fait, qui représente Bruxelles ?

« Il faut nous comprendre, plaide un avocat bruxellois, *notre ville a été si souvent occupée durant son histoire et par tellement de pays différents ! Pour tout simplement survivre, les Bruxellois ont été obligés, comme nous disons, ici, « d'arranger les bidons », en se méfiant avant tout de l'occupant, du pouvoir. Notre existence même dépendait de notre individualisme. »* D'où cette volonté de défendre l'autonomie de chacune des dix-neuf communes qui composent la ville. Dix-neuf villages. Un habitant de Montmartre pourrait peut-être comprendre ce que ressent Fonske, quatre-vingt-dix-huit ans, lorsque, attablé au bar du Repos de la montagne, pourtant un des restaurants branchés de Bruxelles, il explique qu'il n'est pas « descendu » en ville depuis vingt ans. Fonske habitait Saint-Job. Ici, on n'est pas Bruxellois, mais d'un côté ou de l'autre du canal, du « bas », ou du « haut » de la ville, du sud ou du nord...

Perdu à quelques centaines de mètres de la Grand-Place, un touriste américain qui demandait son chemin s'est entendu répondre : *« Oh ! là, là ! mais vous allez à Bruxelles ! »* Cet assemblage de villages a son folklore, comme ce patron de bistrot établi sur une « frontière » et qui trimbalait son orgue de barbarie d'un bout à l'autre de son établissement pour échapper aux contrôleurs. Ses faits d'armes – ces habitants de Marolles, le quartier populaire, se battant comme des diables contre les Hollandais, – ses charmes : le promeneur peut changer d'univers en quelques mètres. Mais aussi dans ses drames : le 29 mai 1985, le pire eût pu être évité au stade du Heysel, avec un minimum de coordination entre les différents responsables de la sécurité. Bilan : trente-neuf morts. Apparemment, plus de deux années après, la leçon n'a pas été entendue. Mais comment aurait-elle pu l'être et, surtout, par qui ?

Un million d'habitants entre parenthèses

Alors que la Flandre et la Wallonie semblent s'accommoder tant bien que mal – oublions les Fourons – du fédéralisme complexe qui se met en place en Belgique, Bruxelles subit de plein fouet les contradictions du pays. *« Si Kafka avait été Bruxellois,* peut-on lire dans la remarquable série que *le Soir* a consacrée à Bruxelles en mars 1985, *il aurait adoré le secteur dit communautaire. Rien que le terme porte en lui son pesant de charge technocratique.*

» Mais la réalité dépasse les pires romans. Quelque mille institutions bruxelloises se trouvent « entre deux chaises » ou, plutôt, entre trente-six, puisque ballotées de ministre en ministre, sans budget stable ni tutelle efficace. Les responsables s'époumonnent à poursuivre les fonctionnaires de trente-six départements. » En un mot comme en mille, la capitale de l'Europe n'a pas de statut.

Un article de la Constitution belge prévoit bien que la région bruxelloise devrait constituer une région à part entière, au même titre que la Flandre ou la Wallonie. Mais Flamands et francophones sont, pour le moment, incapables de s'entendre sur la définition de cette région. Bruxelles étant, dans son immense majorité, peuplée de francophones, ces derniers revendiquent le pouvoir, quitte à donner des garanties aux Flamands. Non, répliquent ceux-ci, Bruxelles, comme capitale du royaume, doit être gérée paritairement par les deux communautés. En attendant un hypothétique compromis, la ville est à proprement parler écartelée entre des dizaines et des dizaines d'administrations différentes.

L'arrivée d'une très forte colonie d'immigrés, Turcs et Marocains en majorité, mais aussi Portugais et Espagnols, comme celle des « Eurocrates », ces immigrés de luxe, n'a pas arrangé les choses, créant encore quelques structures de plus. Si Bruxelles n'a pas réussi – quelle autre ville y est parvenue ? – à véritablement intégrer sa population étrangère, elle n'a pas donné naissance au racisme. Quant aux fonctionnaires européens, ils vivent en exil doré, caressant toujours l'idée de rentrer un jour chez eux, sans véritablement faire l'effort de comprendre un tant soit peu la ville et le pays qui les ont accueillis. A charge de revanche d'ailleurs : les « autorités » bruxelloises n'ont jamais, de leur côté, imaginé une quelconque politique susceptible d'accompagner le spectaculaire développement international de leur ville.

Symbole dérisoire de ce néant juridique, cette fille de fonctionnaires européens, née à Bruxelles et ayant vécu toute sa vie ici, menacée d'expulsion de Belgique à sa majorité, car elle ne peut justifier d'aucun moyen de subsistance. Expulsée oui, mais pour où ?

Pour certains, une telle ville est une véritable aubaine. *« C'est une ville libérale »,* commente avec gourmandise un banquier parisien. Aidés, il faut bien le reconnaître, par nombre de Bruxellois qui n'ont pas hésité à « vendre leur passé » ou qui n'ont pas voulu le défendre, les promoteurs ont littéralement saccagé cette ville. *« A Berlin,* ironise l'écrivain Pierre Mertens, *quand on me parlait de bombardements, j'avais envie de dire : si vous saviez d'où je viens ! »* Dans de nombreuses écoles d'architecture, « brucelliser » une ville est devenu un terme courant.

Les promenades de Magritte

De la couverture de la Senne – *« une ville qui a muré son fleuve a perdu son âme »*, dit joliment Pierre Mertens – à la jonction entre les gares du Nord et du Midi, qui a éventré la ville pendant cinquante ans, en passant par la destruction du mont des Arts, pas un mètre carré qui n'ait échappé aux ravages. La Maison du peuple, un des chefs-d'œuvre de Horta ? Détruit. L'Alhambra ? Transformé en garage ! L'hôtel Allard, un des joyaux du classicisme bruxellois ? Rasé ! Et cela, dans toutes les communes.

Point d'orgue, si l'on peut dire, de cette campagne : le plan Manhattan – pas moins ! – ou *« le plus grand fiasco de l'urbanisme contemporain »*, selon l'Atelier de recherches et d'action urbaine (ARAU), un comité d'habitants et d'architectes qui a été un des premiers à tirer la sonnette d'alarme. En 1967, trois communes, espérant redresser leurs finances, se lancent dans un plan d'aménagement de 53 hectares, le plus vaste projet jamais conçu en Europe. Soixante immeubles-tours devaient être implantés sur un sol piétonnier artificiel, surplombant de 13 mètres le réseau autoroutier qui se prolongerait dans la ville. Dix mille habitants sont alors expulsés, vingt-huit rues rasées, des centaines de maisons détruites, 25 milliards de francs belges sont investis. Aujourd'hui, dans le quartier Manhattan, se dressent quelques tours isolées sur un gigantesque terrain vague, à la croisée de deux autoroutes inachevées.

Et pourtant, Bruxelles renaît : *« Il est miraculeux,* dit Pierre Mertens, *qu'une ville si frénétiquement vouée à sa perte soit encore là. »* Curieux phénomène : pour qui prend le temps de la regarder avec un minimum de tendresse et de bienveillance, cette ville tire tout son charme de sa bâtardise composite, de son mélange architectural détonnant entre le pire mauvais goût et la parfaite réussite.

Levez les yeux : aucune maison n'est identique. Flânez, s'il y a encore un trottoir, le long de la rue Royale, du gigantesque palais de justice aux halles de Schaerbeek. En quelques centaines de mètres, vous longerez le Musée d'art moderne, les merveilleuses statuettes du Petit Sablon, la composition « franc-maçonnique » du parc Royal, les hôtels de la Société générale, les jardins couverts du Botanique, le rococo désuet de l'Astoria, le temple de l'Art nouveau de l'Ultime Hallucinatie...

« Mon blues de Bruxelles, raconte le chanteur Johann Verminnen, *c'est un jour de pluie, cette pluie qui vous colle aux chaussures, en train de courir le long des bâtiments de la Grand-Place. Et puis, aussi, place Sainte-Catherine, entrer chez M. Louis boire un café et l'écouter raconter des histoires dans toutes les langues. »*

« Mon père, dit France Brel, *aimait avant tout revenir à Bruxelles pour ses bistrots. Il allait au restaurant en famille, puis il nous abandonnait pour retrouver ses amis à La Mort subite ou Chez Paul. »* Et, ces nuits de canicule – il y en a – où Bruxelles se prend pour Rome, la place du Sablon pour la Piazza Navona, et met ses chaises sur les trottoirs. Bruxelles, la plus méridionale des villes du Nord, est aussi la plus septentrionale des villes du Sud.

A Jette, dans la banlieue, on trouve une réserve naturelle d'oiseaux tropicaux, qui ont établi ici la limite la plus extrême de leur voyage vers le Nord.

Pauvres amoureux de Paris ou de Rome – irait-on jusqu'à dire : vos villes sont inhumaines par leur harmonie et leur beauté. Bruxelles porte en elle toutes nos blessures, toutes nos déchirures, tous nos compromis. Elle est, dit-on, « à dimension humaine ». Pour le meilleur et pour le pire. Et il n'est peut-être pas fortuit que deux des plus grands peintres du surréalisme y aient vécu. *« Avec son loulou de Poméranie,* écrit Jacques de Decker (1), *accompagné ou non de Georgette, qu'il avait rencontrée à quatorze ans à la foire de Lessines, Magritte aimait à se promener dans son quartier dont les noms de rues forment un bouquet et où les ponts enjambent des entrelacs de voies de chemin de fer... Paul Delvaux, lui aussi, fut fasciné par le train. Il aimait ces petites gares qui ressemblent à des écoles de campagne, où l'on imagine, entre un vieux professeur à lorgnon et une petite fille en bas blancs, le scandale d'une femme nue surgissant de la forêt, comme dans* la Primavera *de Botticelli. »*

Une véritable cohabitation

Et puis, surtout, il y a les Bruxellois, les vrais, ces *Brusselers,* ces *Zineke,* fiers de leurs multiples racines, descendants hier et aujourd'hui de Flamands, de Wallons ou d'Espagnols, et qui sait, demain peut-être, de Turcs ou de Marocains. Parlant une langue fleurie et truculente, à faire pâlir tout professeur de grammaire. Ces Bruxellois qui sont en train, bien avant les hommes politiques de ce pays, de trouver eux-mêmes leur statut. Oubliant les « années de plomb » – les agressives marches flamandes sur Bruxelles, qui engendrèrent des réactions épidermiques des francophones, – les Bruxellois commencent à revivre une véritable cohabitation. Il est ainsi fini le temps où Bruxelles avait mal à la Flandre et où les Flamands n'y avaient plus droit de cité.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 9.)

(1) Bruxelles, un guide établi par les éditions Autrement.

Un complexe pour l'an 2000

Le nouveau quartier européen va voir le jour

TROIS millions de mètres carrés de bureaux, dont 800 000 pour les seules institutions européennes, cent vingt mille personnes employées – trente mille « eurocrates » – de 20 à 100 milliards de francs belges d'investissements... Ces chiffres donnent une première impression de ce que sera l'espace « Bruxelles Europe » en l'an 2000. Déjà, les travaux ont commencé : extension des bureaux du Parlement européen, construction d'un nouvel immeuble pour le conseil des ministres des Douze... Les experts prévoient que la dernière pierre sera posée en l'an 2005. Bruxelles, alors, sera véritablement « la » capitale européenne. Pour le moment, les discussions vont bon train autour d'une seule question : le siège de l'Assemblée européenne (*le Monde* du 2 juillet 1986). Les eurodéputés, qui se partagent en ce moment (enfin, les plus assidus d'entre eux) entre Strasbourg et Bruxelles, opteront-ils définitivement pour l'une de ces villes ?

Les responsables bruxellois semblent maintenant disposés à tout mettre en œuvre pour que leur cité soit choisie. Ainsi, un hémicycle sera contruit au-dessus de la gare du quartier Léopold, pour pouvoir accueillir les parlementaires européens si ceux-ci désirent tenir des sessions plénières dans la capitale belge. Même si la construction de cet édifice semble se faire dans une « semi-clandestinité », elle prouve à l'évidence que les édiles de la ville semblent décidés à « enfin » mener une véritable politique européenne. Jusqu'à présent, l'installation des institutions communautaires à Bruxelles s'est accomplie dans la plus parfaite anarchie.

Au départ, personne ne pensait que l'Europe allait engendrer une telle profusion de fonctionnaires. Ceux-ci furent ainsi logés... çà et là, dans un quartier de Bruxelles déserté par la haute bourgeoisie et la noblesse au dix-neuvième siècle et qui s'était progressivement transformé en zone de bureaux.

En dépit de la construction du « Berlaymont », cette immense croix de Saint-André de verre et d'acier qui abrite le plus grand nombre de fonctionnaires de la Commission européenne, les institutions communautaires ont encore... trente-huit implantations à Bruxelles.

Cette anarchie, les responsables européens, par manque de vision à long terme, en sont donc responsables. Mais en partie seulement. Les autorités belges et bruxelloises n'ont en effet rien mis en œuvre pour tenter de donner un minimum de cohérence à l'ensemble.

A cette époque, livrée à la spéculation immobilière effrénée, lancée dans des entreprises qui tournèrent à la débâcle, comme l'édification du « quartier nord », la ville était prise d'une fièvre ravageuse. La réaction d'aujourd'hui en est d'autant plus intéressante. Pour M. José Vandevoorde, un des architectes responsables du projet, il s'agit avant tout de *« restructurer un tissu urbain totalement abîmé par la spéculation foncière »*. Certes, il ne sera pas facile de redonner vie à ce quartier, mais celui-ci possède encore une réserve de potentialités : plusieurs musées, des parcs, une gare, quelques théâtres dont le magnifique Résidence Palace... et encore quelque 20 000 habitants « à temps plein » qui ont pu résister à la spéculation.

> *Les institutions européennes s'étaient installées dans la plus parfaite anarchie. Enfin, un plan cohérent vient d'être mis au point.*

Il s'agira d'abord d'améliorer la circulation automobile, mais aussi piétonne. Aujourd'hui, accomplir à pied les quelques centaines de mètres qui séparent le conseil des ministres du Parlement européen s'apparente à un exercice de haute voltige !

Les architectes réfléchissent aussi sur les mécanismes possibles permettant de convertir certaines parties de bureaux en galeries marchandes.

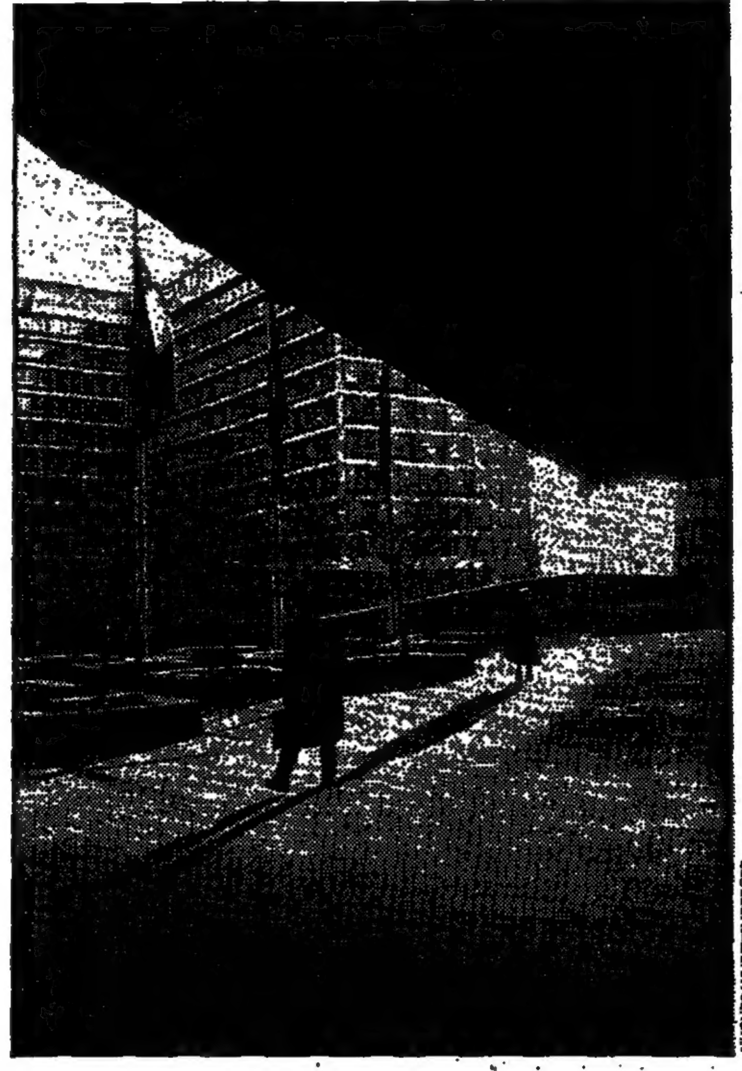
Autre objectif important : donner aux Communautés européennes la possibilité d'étendre leurs activités. Certains groupes de pression souhaitaient voir bloquer définitivement la construction de nouveaux bureaux dans le quartier. *« Ce serait nous priver d'une réelle zone de développement, et ne pas assumer notre fonction de capitale européenne »*, rétorquent les responsables.

« C'est par une vigilance constante, renchérit M. Jean-Louis Thys, secrétaire d'Etat à la région bruxelloise, *un réaménagement des espaces publics et une protection accrue du patrimoine que le paysage urbain aura un nouveau visage. »*

Reste maintenant à trouver la structure juridique qui permettra de réaliser le projet.

Pour M. José Vandevoorde, l'idéal serait de créer une société autonome regroupant ces différents pouvoirs mais aussi les représentants des Communautés européennes et des entreprises privées. Avec une dernière question : et si la construction européenne marquait un jour le pas, qu'adviendrait-il de ces millions de mètres carrés de bureaux ? Personne pour le moment n'émettant une telle hypothèse, pourquoi alors jouer les trouble-fête ?

J.-A. F.


HUGUES WURSTEMBERGER.

« Un fait quasiment irréversible »

selon M. Etienne Davignon, ancien vice-président de la commission européenne

BRUXELLES, capitale de l'Europe, voilà pour le vicomte Etienne Davignon, cinquante-quatre ans, *« un fait accompli quasiment irréversible »*. Homme à l'esprit pratique, cultivant volontiers le bon sens, il constate : *« Un déménagement, s'il venait à être décidé, prendrait cinq à six ans, il n'y a pas une seule capitale capable d'accueillir ce que la Communauté est devenue et ce qui gravite autour d'elle. »*

De son bureau de la Société générale, le premier holding financier du pays dont il conçoit la stratégie internationale, les yeux découvrent les belles frondaisons du parc Royal, un des rares lieux de la ville qui ignore le béton et le gigantisme. Peu importe, explique-t-il en substance, le statut officiel, qui désigne Bruxelles, à égalité avec Strasbourg et Luxembourg comme le « siège provisoire » des institutions européennes. La réalité est là : Bruxelles l'a emporté, est devenue au fil des ans le siège principal de la Communauté. Est-ce un coup de force de la Belgique qui a abouti à cela ? Ou encore le fruit d'un effort tenace ? D'aucune manière. *« C'est le résultat d'une évolution qui n'a pas été voulue. La politique constante des gouvernements a été de ne pas mener une politique de siège, de laisser faire les évènements. »* L'ancien vice-président de la Commission européenne, qui s'est installé à Bruxelles au moment de ses études faites à l'Université catholique de Louvain (« ... *mais je rentrais le soir en ville* »), nous raconte comment s'est opéré en trente ans ce phénomène qui a fait de Bruxelles capitale provinciale une cité internationale.

L'aventure commence comme une blague de cabaret : *« Sans l'erreur du gouvernement de l'époque, le problème du siège de la capitale de la Communauté ne se poserait plus depuis longtemps. Il fallait décider où installer la CECA. On suppliait les Belges de proposer Bruxelles, mais Van Zeeland, qui était ministre des affaires étrangères, avait promis à un de ses collègues qu'elle irait à Liège, ce qui ne suscita pas l'enthousiasme. Beck alors proposa Luxembourg, qui fut accepté. Cependant, les Luxembourgeois, redoutant qu'un afflux d'étrangers n'altère leur identité nationale, ne poussèrent pas leur avantage. Lorsque quelques années plus tard, après la signature du traité de Rome, il fallut abriter de nouvelles institutions, ils ne furent pas candidats. C'est ainsi que la Belgique au deuxième tour a pu présenter Bruxelles et que la Commission du Marché commun est venue s'y installer. »*

> *Peu importe le statut officiel, la réalité est là : Bruxelles est devenue le siège principal de la Communauté.*

La suite, c'est-à-dire le développement du Bruxelles européen, ne fut pas davantage le fruit d'une politique délibérée. *« En 1957, personne n'avait deviné que le Marché commun susciterait la création d'une administration nombreuse. Les négociateurs du traité constituaient une équipe de talent mais qui n'avait pas une approche de gestionnaire. C'est Walter Hallstein, le président de la Commission, qui comprit l'importance d'avoir sur place une administration capable de fournir les expertises nécessaires. »*

Les « eurocrates » sont ainsi devenus de plus en plus nombreux, sans heurt, sans problème. *« Les facilités immobilières qu'offrait Bruxelles ont fait davantage que l'action du gouvernement. La capitale s'est adaptée avec beaucoup de souplesse aux besoins des étrangers. Ce n'est pas une très belle ville, mais c'est une ville commode où beaucoup de choses sont accessibles sans effort. La vie culturelle aussi s'est développée. L'internationalisme de Bruxelles a suscité des manifestations de qualité comme Europalia. »*

Bref, bien logés, bien payés, les eurocrates vivent dans un grand confort, au point apparemment de susciter des jalousies tenaces dans la population indigène. *«Ils ne sont pas populaires,* commente Etienne Davignon, *et pourtant le Bruxellois n'est pas xénophobe. On est content de connaître des étrangers ; les recevoir est valorisant. Mais considérés collectivement, anonymement, les Européens suscitent un agacement jaloux. Pour des raisons de détail : cette plaque « Eur » avec ses étoiles, sur les voitures, qui a été conçue dans le meilleur esprit, est considérée – à tort – comme donnant droit à des privilèges. Le Bruxellois n'aime pas que le fonctionnaire européen ne paye pas les taxes communales. Tout cela laisse des traces : lors des débats préparatoires sur la révision de la Constitution, l'idée d'autoriser les ressortissants de la Communauté à participer aux élections communales a été rejetée. »*

Petite bataille de clocher

Petite bataille de clocher pour une cohabitation dans l'ensemble harmonieuse. L'essor de la ville, l'explosion immobilière, se sont opérés dans une belle anarchie, sans souci d'urbanisme, sans respect pour les riverains.

Voies autoroutières rapides et buildings d'acier. Bruxelles s'est enlaidie, dans l'indifférence de ses habitants, qui, il est vrai, pendant longtemps (le mouvement s'est récemment inversé) quittaient leur cité pour vivre dans des banlieues confortables mais lointaines. *« La réaction des Bruxellois a été tardive »*, reconnaît Etienne Davignon. Les pouvoirs publics ont laissé faire.

Comme si le casse-tête politique interne que leur pose Bruxelles provoquait un rejet. *« L'organisation de Bruxelles est un problème politique national. La ville est l'endroit où s'exprime l'absence de consensus entre les deux communautés du pays. Et la tension est d'autant plus vive que tous les partis y concourent. Il n'y a pas dans ce débat de parti du centre »*, constate notre interlocuteur, qu'on ne peut certainement pas compter parmi les francophones « pointus ».

La volonté des Flamands d'avoir une présence culturelle a provoqué en vingt ans un vrai bouleversement. *« Toute l'organisation administrative, commerciale, de Bruxelles est devenue bilingue. Comme il y a plus de Flamands que de francophones bilingues, cela s'entend. Cela a provoqué, au niveau, c'est vrai, superficiel de l'accueil, de l'ambiance de la rue, un changement fondamental à Bruxelles. »*

Les francophones n'ont réagi – en élisant massivement des représentants FDF – qu'au moment des grandes manifestations flamandes, des marches sur Bruxelles. *« Il y a un certain sens d'une identité bruxelloise ; elle est confuse, mais elle est assurément plus francophone que flamande. »* Des hommes de bonne volonté venant de tous les partis, y compris des partis linguistiques, tentèrent de trouver une formule qui fasse disparaître la méfiance : ce fut le pacte d'Egmont, tué par Léo Tindemans et par le CVP. *« Un compromis dont les architectes sont sortis affaiblis est irressuscitable. L'échec d'Egmont a coïncidé avec le début de la crise économique, si bien que les choses sont restées en l'état. Il y a clairement aujourd'hui un problème du statut de Bruxelles. Les deux communautés ne sont pas d'accord sur la manière dont Bruxelles doit être gérée. Il devient de plus en plus difficile de faire vivre des institutions bicommunautaires comme les Beaux-Arts, la monnaie ou des hôpitaux. Comment sortir de l'impasse ? La méfiance est telle que si l'on veut faire une synthèse, il faut que les deux camps soient partie prenante, qu'on fasse les premiers pas ensemble. Mais cette volonté existe-t-elle ? »*

L'avenir plus lointain, grâce à l'Europe, est mieux dégagé : *« Dans la perspective du grand marché, la Belgique et Bruxelles trouvent une importance accrue, au centre de la partie la plus développée de la Communauté. La géographie est une réalité. Pour observer et participer au débat, c'est ici qu'il faudra être. »* Mais les Douze feront-ils ce grand marché ? La réponse ne se fait pas attendre : *« C'est la seule réserve de croissance dont nous disposons. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

هكذا من الأصل

LA « VRAIE » CAPITALE DE L'EUROPE ?

Les enfants des fonctionnaires de la Communauté

Pauvres « beurocrates » !

DEPUIS 1958, Bruxelles est la capitale « provisoire » de la CEE. Depuis trente ans, les fonctionnaires européens vivent « provisoirement » en Belgique. Pourtant, chacun sait que le plus durable en Europe est le provisoire. Leurs enfants, élevés dans l'aisance et pour la plupart issus des écoles européennes (1), ont grandi avec la fiction qu'ils n'étaient que de passage à Bruxelles. Aujourd'hui, une génération est passée. Dès lors, parents et enfants se trouvent confrontés à la réalité belge.

Ce refus de la Belgique a un résultat étonnant : rares sont ceux qui ont appris le néerlandais, alors que l'enseignement des langues est essentiel dans les écoles de la CEE. Les parents en sont largement responsables. Que de fois n'a-t-on pas entendu dire : *« Mon fils* (ou ma fille) *ne va pas perdre son temps à apprendre le flamand. »* Cela se traduit ensuite pour la grande majorité des élèves, à la fin du secondaire, par « le retour au pays » pour poursuivre leurs études.

Ignacio, fils d'un anti-franquiste recruté par la CEE au début des années 60, a été, à l'époque, le seul espagnol de l'école européenne. *« Je n'ai jamais pensé travailler en Belgique,* dit-il, *d'ailleurs,* précise-t-il, *j'ai fait mes études à Paris. »* Aujourd'hui, en poste à Bruxelles pour assurer la correspondance d'un grand quotidien madrilène, il affirme : *« Un enfant de vrai immigré espagnol en France ne demande qu'à être français ; un enfant de vrai immigré espagnol en Belgique ne sait pas ce qu'il veut être. »*

Retour de bâton

A force de vouloir cultiver leur différence, les enfants de fonctionnaires européens éprouvent les pires difficultés à « s'installer » en Belgique. Ils restent ou reviennent parce que leurs relations, leurs amis, leurs amours sont à Bruxelles. Aussi parce que leurs parents y travaillent et, souvent, y prennent leur retraite.

Alors il faut rattraper ce qui n'avait pas été prévu. Nathalie « rame » pour apprendre le néerlandais. Sortie d'une école de commerce belge, elle cherche du travail à Bruxelles. Mais la porte est fermée. Répondant à une offre d'emploi d'une banque, elle a reçu la réponse suivante : *« Pour des motifs inhérents à la nature des activités de l'institution, les conditions de recrutement prévoient notamment que notre personnel doit être de nationalité belge. »*

Xavier, son frère, qui, lui, ne veut ni apprendre le flamand ni travailler en Belgique, a demandé à bénéficier « du programme de formation au commerce extérieur », lancé en juillet dernier par M. Michel Noir, et confié à la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises. La FNEGE lui a répondu qu'il appartenait aux établissements français de sélectionner les stagiaires. Comme Xavier a fait ses études à Bruxelles...

L'aspect courtelinesque de la situation tourne au drame dans certains cas. Sous la pression du chômage (plus de 12 % de la population active), les autorités belges font la chasse aux sans-emplois. Ainsi, cette fille d'un administrateur communautaire arrivée à six mois à Bruxelles a reçu, à sa majorité, *« l'ordre de quitter le territoire belge dans les quinze jours »* sous peine d'expulsion *manu militari* et de poursuites judiciaires. Le motif invoqué est sans parade : n'ayant pas trouvé un travail, elle ne peut justifier de ses moyens de subsistance ; la caution de ses parents n'étant pas suffisante puisqu'ils ne peuvent plus être responsables de leur enfant devant la loi.

De son côté, la CEE a tout fait pour placer ses fonctionnaires « en dehors » de la Belgique. Ils sont enregistrés auprès du ministère belge des affaires étrangères et ne sont donc pas inscrits dans la commune où ils habitent. L'impôt sur le revenu est versé au budget européen. Et pour couronner le tout, leur salaire est encore majoré de 16 %, après un quart de siècle, pour cause de « dépaysement ».

MARCEL SCOTTO.

(1) La CEE compte neuf établissements – dont deux à Bruxelles – pour treize mille élèves scolarisés (primaire et secondaire).

Un entretien avec M. Xavier de Donnea, ministre de la région bruxelloise

« Nous avons des atouts que les autres n'ont pas »

Ministre de la défense nationale et de la région bruxelloise, François Xavier de Donnea – assisté de deux secrétaires d'Etat – a en charge les intérêts de Bruxelles au sein du gouvernement belge.

« QUELS sont, d'après vous, les inconvénients majeurs qui découlent du « non-statut » de Bruxelles ?

– Le handicap essentiel actuel, c'est le manque de clarté dans le découpage des compétences entre les régions et le national. Par exemple, la région bruxelloise a la tutelle des communes mais pas des centres d'aide sociale. La tutelle sur la police est partagée entre le ministre de l'intérieur et celui de la région bruxelloise. Le tourisme dépend, non plus de la région, mais de la communauté...

– Quel est le statut, sinon idéal, du moins le plus satisfaisant possible que vous préconisez pour Bruxelles ?

– Bruxelles doit rester une région. C'est dans l'intérêt du pays qu'il y ait trois régions, mais le statut de Bruxelles – parce que c'est la capitale de la Belgique et qu'elle a aussi l'ambition de devenir la capitale de l'Europe – ne peut pas être un pur décalque du statut des deux autres régions. Ce sera un des grands enjeux lors de la formation du futur gouvernement que de trouver un statut définitif pour Bruxelles. Il faut, de toute matière, garder un cordon ombilical entre le gouvernement et les responsables bruxellois. On peut discuter des modalités, mais on ne peut couper ce cordon.

» Dans certaines matières, il faudrait peut-être dérégionaliser, renationaliser et dans d'autres, en revanche, régionaliser davantage pour en arriver à des répartitions de compétences qui permettent de défendre une image solide de Bruxelles à l'étranger.

– Les responsables bruxellois ont-ils tout fait pour que Bruxelles mérite son titre de capitale européenne ?

– Je crois que nous faisons tous ces efforts, malgré certaines difficultés. Bruxelles connaît des problèmes analogues à ceux de la plupart des grandes villes européennes. Je reviens d'un long voyage aux Etats-Unis. Ce qui m'a frappé, là-bas, c'est que l'on connaît mieux « Brussels » que « Belgium », « Flanders » ou « Wallonia ». Bruxelles a une très solide image à l'étranger. Et je persiste à croire que Bruxelles est la meilleure vitrine que la Belgique ait à présenter à l'extérieur.

Des atouts

– N'est-il pas temps d'ouvrir enfin une véritable négociation dans le calme, sur le siège des institutions européennes ?

– Je crois que ce serait une bonne chose, mais je ne suis pas naïf et je ne suis pas sûr que cela soit possible, que l'on puisse se déclarer rapidement en faveur de Bruxelles, capitale européenne. Bruxelles a des atouts que les autres n'ont pas ; cela ne veut pas dire que nous soyons meilleurs que les autres. J'ai beaucoup de sympathie pour d'autres villes européennes, mais nous avons une situation géographique : nous bénéficions du fait d'être un trait d'union entre la culture latine et la culture germanique, et notre ouverture sur le monde anglo-saxon est évidente. Tout cela fait que Bruxelles a des atouts considérables. Chacun doit défendre ses chances, mais je crois que, petit à petit, Bruxelles triomphera.

Propos recueillis par
JOSÉ-ALAIN FRALON.

Miraculée, frondeuse, mais... indispensable

(Suite de la page 7.)

Anemie Neyts, aujourd'hui présidente du Parti libéral flamand, sans doute une des représentantes les plus qualifiées de ces « néo-Flamands » de Bruxelles, qui ont remisé au magasin des accessoires le complexe de beaucoup de leurs aînés, se souvient : *« Quand, dans les années 50, je faisais mes études à Bruxelles, j'étais toujours en butte au mépris des étudiants francophones. Dans une soirée, un étudiant m'a un jour invitée à danser. Nous parlons ; je lui dis que je suis Flamande ; très sérieusement, il me répond : « Cela ne fait rien, moi je suis juif. »* Puis, plus sereine : *« Comme beaucoup de Flamands de Bruxelles, je me suis peut-être demandé, à une époque où il fallait se faire pardonner son ascendance flamande, s'il ne valait pas mieux passer, avec armes et bagages, de l'autre côté. Mais c'eût été ridicule. Pourquoi sacrifier ainsi sa culture, pourquoi s'appauvrir, pourquoi abandonner une part de soi-même ? »*

Il est intéressant de voir se constituer dans le centre de Bruxelles un « quartier » flamand où tout ce que la Flandre compte d'artistes, de créateurs, de cinéastes, vient se retrouver, souvent d'ailleurs pour échapper à la chape de conformisme et de conservatisme étriqués que certains partis flamands font peser sur leur région, mais aussi pour se servir de ce magnifique instrument qu'est une capitale internationale. Ces Flamands qui, à l'instar de Gérard Mortier, le directeur du Théâtre royal de la Monnaie, savent que le provincialisme n'est que l'avatar des artistes ratés. Ils rejoignent ainsi tous ceux – de Jo Dekmine, le fabuleux patron du Théâtre 140 (combien de fois pionnier en Europe !) à l'équipe des Halles de Schaerbeek, en passant par le Nouveau Théâtre de Belgique ou l'Atelier Sainte-Anne – qui ont tenté de sauver Bruxelles de la grisaille et sont en train de récolter les fruits de leur persévérance.

Bien sûr, tout n'est pas réglé, loin de là. Dans certaines communes de la grande banlieue bruxelloise, les francophones subissent parfois les mêmes tracasseries que les Flamands ont subies autrefois à Bruxelles. Il reste que, par nature et par intérêt – la Flandre est riche, – Bruxelles, cette ville francophone, redécouvre le bilinguisme.

Ira-t-elle plus loin ? Deviendra-t-elle véritablement le centre de l'Europe, capable d'accueillir tout le monde et les amis de tout le monde ? Pourquoi pas ? Après tout, n'est-ce pas une métisse, moitié française et moitié... anglo-antillaise, vivant à Bruxelles avec un passeport français mais ayant fait ses études à l'école européenne en Flandre, qui a été choisie par la Belgique pour présenter le concours Eurovision de la chanson : Viktor Lazlo, peut-être une des grandes de la chanson de demain, témoin d'une ville réconciliée avec elle-même et avec le monde.

Mais Bruxelles, cette capitale dans un village, ne tombera jamais dans la grandiloquence. Ici, on n'aime pas les « Dikke Nek », les « fiers à bras », et, si certains en caressaient l'idée, ils en seraient vite dissuadés par le sourire ironique du Menneken-Pis, gouailleur et gavroche, peut-être le vrai symbole de la ville. Entre le coq wallon et le lion des Flandres, *« entre la France ardente et la grave Allemagne »*, Bruxelles a un rôle à assumer : celui de la dérision. Dans ces temps où l'enflure est de mise, elle devient alors, une ville indispensable.

J.-A. F.

Promenade dans Matonge la débrouille

« *CET ambianceur-là, est un vrai sapeur. Grâce à l'article 15, il vit à Miguel avec une londo et n'a pas besoin de frapper le caillou pour boire des mukumbusu* »... Voilà comment un « vrai » Zaïrois de Bruxelles expliquera que son ami sort tous les soirs, est habillé comme un prince, vit en Belgique avec une femme « libre », et n'a plus à trouver de petits jobs pour se payer quelques bières.

Certes, les 10 000 Zaïrois vivant en Belgique ne parlent pas tous cet étrange langage – mélange de lingala, de français et de bruxellois, – mais tous fréquentent le Matonge, du nom d'un quartier populaire de Kinshasa qui s'étend sur quelques centaines de mètres carrés, dans le centre de Bruxelles.

Lieu de transit obligé pour tous les nouveaux arrivants – qui savent bien qu'ils y trouveront le frère, le cousin ou l'ami qui les hébergera, – centre commercial pour les familles, vitrine pour les dandys, aubaine pour les trafiquants, but de promenade pour tous, le Matonge de Bruxelles est aujourd'hui plus célèbre que celui de Kinshasa. Sa réputation dépasse d'ailleurs les frontières du Zaïre et de la Belgique, grâce notamment à la mode des wax, ces étoffes imprimées qui servent de pagnes aux femmes du continent noir.

Or, les élégantes se précipitent maintenant de Paris, de Berlin ou de Rome pour venir acheter leurs pagnes au Matonge. Le *must* des wax est en effet celui qui, originaire des Pays-Bas, a reçu sa « griffe » et, par là même, sa consécration à Bruxelles. « *De la digne ambassadrice à la petite ménagère, en passant par l'étudiante et la secrétaire,* écrit Ekanga Shungu (1), *les Africaines de Bruxelles sont folles de ces tissus. Les commerçants les exportent à la pelle vers l'Afrique, les autres les confient au doigté et au savoir-faire des couturiers...* »

Tous les jeudis, à Matonge, un attroupement de « mamas », souvent venues directement de Kinshasa, laisse comprendre qu'« ils » – les wax – vont bientôt arriver. Les tissus ne connaîtront le succès qu'une fois sanctionnés par ce verdict populaire. Des milliers de francs belges sont brassés. Un baptême, en quelque sorte, puisque chaque tissu va recevoir un nom, quelquefois en rapport avec le motif imprimé : « super-président », « ABC » ; le plus souvent plus subjectif et plus poétique : « cha-cha-cha », « super-Dallas », « Amour ne finit pas »... Commentaire d'une marchande de Matonge : « *Seule cette griffe déterminera le prix de vente des wax.* »

Quelle élégante de Kinshasa sait encore que son *tshala mwana*, un des plus cotés, s'appelait initialement « platine N ». Seule certitude : les wax valent cher, plus de 4 000 francs belges (environ 600 francs français).

En mai dernier pourtant, une catastrophe s'est abattue sur le Matonge. Le président zaïrois, le général Mobutu, a décrété l'*embargo total sur tous* les wax importés, de manière à favoriser la production locale. « Matonge se meurt » titrait *Tam-Tam, « le mensuel de l'émotion black »*, imprimé à Bruxelles. Le coup a été dur mais le sens de la combine a été plus fort et le trafic – maintenant favorable – continue.

Autres commerces *florissants* : les salons de coiffure. Nicole, une Haïtienne, Eva, une Togolaise, Praline et Olivia, deux Camerounaises, y révolutionnent la coiffure « black ». Fini l'« afro » d'Angela Davis ! Aujourd'hui à Matonge, ce sont les reflets blonds ou auburn qui dominent. « *Pour ce faire,* écrit Ekanga Shungu, *les élégantes de Matonge n'y vont pas par quatre chemins : rajout de mèches artificielles, postiches, teintures ; tout est permis.* » Comme sont aussi permises les crèmes éclaircissantes : Vénus de Milo, Lustra, Topiclair...

Pour endiguer l'afflux des maladies de peau qui en résultaient, la législation belge ne tolère plus désormais que 2 % d'hydroxyde de soude dans ces produits qui en contiennent parfois jusqu'à 8 %. Plus loin de là, des Bruxellois bronzent sous les ultraviolets solaires turbo. Clin d'œil tragique de l'histoire et détournement tout aussi tragique de l'appel de Léopold Senghor à la civilisation de l'universel : Blancs et Noirs enfin réconciliés par leur futur cancer de la peau.

Qu'importe. A Matonge, les « ambianceurs » se soucient si peu de ces dangers ! Le SIDA n'était-il pas pour eux le « syndrome imaginé pour décourager les amoureux » ?

Aujourd'hui, pourtant, le sujet est devenu tabou. La décision des autorités belges de faire passer un test à tous les étudiants africains bénéficiant d'une bourse d'études avait fait se lever un vent de panique (*voir* le Monde *du 18 mars*). Plaisanterie macabre ou délation vengeresse : des listes avaient été placardées sur les murs du Matonge indiquant ceux ou celles qui « l »'avaient. Depuis, le calme est revenu et les « sapeurs » – Société des ambianceurs et personnes *élégantes* – *ont repris* leurs rondes. La journée d'un véritable sapeur commence vers 15 heures.

Déjà savamment habillé, le « sapeur » tourne dans la galerie d'Ixelles. Point de passage obligé : Musicanova, un magasin de disques tenu par Pietro Sili, un Italo-Belge (« comme Adamo ») qui s'est spécialisé dans la chansonnette et surtout, dans la musique africaine. Toujours au hit-parade : *Seigneur Rochereau,* dont la petite histoire raconte qu'il doit son surnom au fait d'avoir cité à l'école le nom du défenseur de Belfort ! Radio 21, la chaîne la plus dynamique de la radiodiffusion belge, consacre toute la soirée du vendredi soir à la musique tropicale. L'après-midi de l'ambianceur se passe autour des bouteilles de « primus », la bière zaïroise, et avec d'interminables palabres.

L'amour et l'argent

Deux sujets de prédilection : l'amour et l'argent. A 20 heures, l'ambianceur rentre chez lui pour se préparer et faire son apparition au Tropican, la boîte à la mode. La nuit commence alors et se terminera rarement avant 8 heures du matin. Ces nuits coûtent cher. Où l'ambianceur trouve-t-il l'argent nécessaire ? La question, ici, est incongrue. *Business,* répondront les plus bavards.

L'immigration zaïroise a commencé à la fin du dix-neuvième siècle, date à laquelle des missionnaires décidèrent d'élever en Belgique des petites Congolaises « *pour en faire des sœurs qui supporteraient mieux le climat africain et pourraient peut-être se faire plus facilement écouter des indigènes pour les travaux de l'apostolat* ». Ainsi, en 1895, Marie M'Ahmido et Marguerite-Marie Lusiki – surnommées « bacs d'amidon » par leurs compagnes – reçurent leur première communion à Bruxelles. L'exposition annuelle de 1958 vit défiler dans la capitale des centaines de Congolaises venues pour l'occasion « aux frais de la colonie ». C'est d'ailleurs en prévision de l'exposition de 1958 que fut édifiée la galerie d'Ixelles, qui voit aujourd'hui battre le cœur de Matonge. « *Si j'avais su ce que cela deviendrait quand je m'y suis installée en 1956* », soupire la propriétaire d'un magasin de chapeaux. « *Avant, toute la noblesse venait chez moi. Aujourd'hui, les barons ne s'aventurent plus ici.* » La vendeuse écoute d'un air détaché... Elle a épousé un Zaïrois.

J.-A. F.

(1) L'Afrique noire à Bruxelles, Editions européennes.

Le football à Bruxelles dans les années 30

La « Zwanze » de l'Union

*L*ABBEKAKI !, « *Dikke Nek !* », « *Smeerlap !* » Ce dimanche, les insultes fusent de la tribune du stade de l'Union saint-gilloise. L'équipe, qui évolue maintenant en troisième division, fait sans doute moins recette, *mais l'ambiance* est toujours dans la tribune. Une vraie « zwanze » – tout à la fois fête et moquerie. L'Union est menée par 3 à 0. « *En 1936, contre cette même équipe, nous étions aussi menés par 3 à 0 à vingt minutes de la fin, eh bien... nous avons gagné !* », explique doctement un vieux monsieur, impeccable dans son costume gris avec sa cravate frappée aux armes de son équipe. Car, ici, la fidélité n'est pas un vain mot.

Dans les années 30, deux clubs se partageaient le cœur de Bruxelles, au propre comme au figuré : l'Union et le Daring.

Le Bruxellois dans les années 30 ne pouvait être que « jaune et bleu » – l'Union – ou « rouge et noir » – le Daring. L'attachement à l'une ou l'autre de ces formations était moins une question d'affinités que de géographie.

On naissait « unioniste » ou *daringmen* » suivant qu'on était né en deçà ou au-delà du canal *qui sépare la ville.* Le territoire de l'Union s'étendait de Saint-Gilles à la rue Haute en passant par les Marolles, centre historique de la ville. Celui du Daring commençait à la Chaussée de Gand. Aux alentours du canal, le quartier du Duivelshoek – le « coin du diable » – était une sorte de *no Man's Land* où les sensibilités *étaient partagées.*

De 1933 à 1935, l'Union afficha soixante matches sans défaite, et c'est le Daring, bien entendu, qui mit fin à cette série. Record qui n'a toujours pas été *égalé* en Belgique... et dans le monde, ajoute-t-on à Saint-Gilles. Les rencontres entre les deux clubs fournissaient l'occasion de grandes fêtes populaires. Plus de vingt-cinq *mille* personnes se rendaient au stade en *cortège* derrière leur fanfare respective.

Après le match, en l'absence de radio, les supporters se pressaient dans les cafés où étaient *affichés* les panneaux de tous les résultats du dimanche. En cas de victoire, des faire-part étaient distribués annonçant le décès de l'adversaire, et des enterrements *en grande pompe* avec fanfare et musique étaient organisés pendant plusieurs jours sur le « territoire » des vaincus.

La rivalité entre l'Union et le Daring *a même fourni à un auteur* dramatique belge – Paul Van Stalle – le prétexte d'une comédie, *Bossemans et Coppenolle,* adaptation comique de *Roméo et Juliette.* « *Dans ce temps,* confie un des derniers survivants de l'époque, *nous étions tous de bons joueurs, mais aussi de sacrés « zwanzeurs ».*

A l'époque, les vestiaires ne connaissaient pas de problèmes linguistiques, tous parlaient le bruxellois. Les surnoms aussi étaient tirés du meilleur « brusseler » : « casseule », la casserole, « straffe », le fort, « den beer », l'ours, ou « Pije », diminutif de Pierre.

PATRICK BARRAGIOLA.

La capitale paie-t-elle pour le pays ?

UN Belge sur dix est bruxellois, mais la capitale produit 14,9 % du PIB et compte 14,4 % des entreprises du royaume. Ses habitants fournissent 28 % de l'épargne nationale, 15 % des revenus de la propriété foncière et 20 % des revenus mobiliers. Les statistiques l'indiquent : les Bruxellois « rapportent » plus à leur pays en moyenne que les Wallons et les Flamands. Mais cette productivité n'est guère récompensée : ni les lois ni les responsables politiques ne considèrent la capitale de la Belgique comme autre chose que le champ de bataille privilégié des communautés flamande et francophone. Chacune a « son » projet, « ses » idées sur le rôle et l'avenir de Bruxelles, et, comme un enfant que se disputent plusieurs adultes, la capitale en est réduite à une sorte de croissance sauvage. Tout en restant particulièrement sensible aux soubresauts conjoncturels qui agitent l'économie nationale, elle se spécialise, bon an mal an, dans les activités tertiaires et financières qui mobilisent les énergies des grandes villes.

Car, sur le plan économique, Bruxelles adopte de plus en plus le modèle de développement des mégapoles d'Europe et du monde. Capitale *de facto* de l'Europe, elle a attiré ces dernières années un nombre considérable d'organisations internationales et aussi de « centres de coordination », ce système nerveux des multinationales intéressées par les avantages fiscaux que leur ont offerts les gouvernements Martens. Tandis que cette évolution permettait un *statu quo* de l'emploi dans les services, l'emploi industriel régressait de 30 %. Durant ces « années de plomb », la capitale a payé à la crise un tribut de 41 270 emplois, soit 7 % de sa population active.

Aujourd'hui, les indices d'une certaine reprise réjouissent les spécialistes. « *En 1985*, précise le professeur Anne-Marie Kumps, cheville ouvrière du Centre d'études régionales bruxelloises, *pour la première fois depuis bien longtemps, la région a enregistré une augmentation du nombre d'entreprises, d'indépendants et de salariés. En 1986, le chômage a en outre régressé, tandis que l'indice de la production industrielle a amorcé un redressement surprenant.* »

Condamnée par les lois linguistiques à ne pouvoir se développer au-delà du « carcan » de ses dix-neuf communes, placée sous la tutelle discrète d'un pouvoir national dominé par la Flandre, plus soucieuse d'« investir » Bruxelles que d'accroître son développement, réduite à la portion congrue sur le plan financier par les « clés de répartition » des subsides publics qui favorisent de plus en plus les deux autres régions, la capitale se développe en fait sous les impulsions quasi individuelles et non coordonnées de ceux qui ont intérêt à sa croissance : grandes entreprises, puissants établissements bancaires, centres nerveux des multinationales, firmes commerciales et de services...

> *Bruxelles « rapporte » plus à l'économie belge que les autres régions. Mais cet effort est bien mal récompensé.*

Par ailleurs, comme dans les autres régions de Belgique, demeure un tissu industriel constitué dans sa majorité d'entreprises de petite taille, même dans le secteur tertiaire, où se sont les PME qui, ces dernières années, ont soutenu la légère reprise observée. Dans le même temps, des firmes industrielles installées de longue date dans la capitale, fuyant les incertitudes de la politique locale et la confusion des pouvoirs et des compétences, n'en déménagent pas moins leurs infrastructures de production pour ne plus avoir à développer à l'intérieur des dix-neuf communes que leurs activités administratives et commerciales, promises, elles, à un bel avenir.

Cette « philosophie », la population bruxelloise elle-même l'adopte d'ailleurs d'une certaine manière puisque chaque année des centaines d'habitants supplémentaires décident de vivre « au vert » hors de la capitale, faisant largement échec aux timides politiques du « retour en ville » et gonflant le phénomène déjà spectaculaire de la navette : désormais, à Bruxelles un travailleur sur deux dort ailleurs.

Exode rural haut de gamme, noyau important d'immigrés défavorisés, vieillissement de la population, profil particulier de la crise : tout cela explique que les contributions spécifiques de Bruxelles à la richesse nationale ont tendance à s'éroder. Ainsi, l'apport par tête des Bruxellois à l'impôt des personnes physiques, autrefois très important en termes relatifs, a aujourd'hui tendance à se contracter, et le Flamand moyen deviendra prochainement le « meilleur » contribuable belge, devançant le Bruxellois. Ainsi encore, les faillites demeurent proportionnellement plus nombreuses à Bruxelles qu'ailleurs, et, à bien des égards, la reprise dont a pu se réjouir la capitale ces dernières années n'est que l'écho étouffé de ce qui s'est passé en Flandre.

Faut-il, dans ces conditions, considérer la capitale comme promise à un lent déclin ? Rien n'est moins sûr. Le secteur immobilier ne connaît-il pas une seconde jeunesse ? Le nombre d'immatriculations de voiture neuve n'est-il pas, toutes proportions gardées, plus élevé qu'ailleurs ?

Tout cela sans parler du tourisme qui témoigne d'un regain sans précédent. Et puis les statistiques ne recensent pas l'apport économique et social des quelque 40 000 fonctionnaires européens et des milliers de travailleurs étrangers « de luxe » ?

Les élections qui s'annoncent vont, entre autres choses, fournir aux Bruxellois l'occasion de dire ce qu'ils veulent pour leur ville.

JEAN SLOOVER.

Un entretien avec M. Gérard Mortier, directeur du Théâtre de la Monnaie

Devenir une institution européenne

EN quelques années, Gérard Mortier a fait de la Monnaie de Bruxelles une des scènes phares de l'opéra européen et même mondial. Grâce à une politique fondée avant tout sur le travail collectif et non plus sur le vedettariat, mais grâce aussi à son extraordinaire sens des relations publiques, sa connaissance affinée de ceux qui font l'événement à Berlin, Londres, Paris ou New-York, Gérard Mortier est devenu une des vraies stars d'une ville qui n'en compte pas tant.

– Bruxelles est-elle enfin devenue une vraie capitale ?

– Ce n'est pas une très grande ville comme Londres ou Paris, mais c'est une capitale. J'ai beaucoup d'amis à Francfort ou à Hambourg – qui sont des grandes villes, – mais, lorsqu'ils viennent à Bruxelles, ils me disent qu'ils ont vraiment l'impression de venir dans une capitale. Pour eux, venir à Bruxelles, c'est une « sortie ». Ce qui me plaît aujourd'hui à Bruxelles – et vous n'avez pas cela ailleurs, – c'est que beaucoup de gens parlent plusieurs langues. Même dans une petite brasserie, on vous parlera allemand ou anglais. Les Bruxellois, peut-être inconsciemment, sont devenus européens.

– Quels ont été les handicaps et les atouts de Bruxelles dans l'aventure de la Monnaie ?

– Mon expérience personnelle, je m'excuse de le dire, a beaucoup compté. J'avais l'expérience des grandes capitales. D'autre part, ma position fut assez facile car il n'y avait pas, à proprement parler, de tradition d'opéra à Bruxelles. La vraie tradition, c'était le ballet du vingtième siècle. J'ai amené de Paris – que je connaissais bien – le sentiment de recréer l'événement. Je savais, car les Bruxellois ont toujours un petit sentiment de jalousie à l'égard de Paris, que cela leur plairait. Et ça a plu ! Les premières à la Monnaie sont des événements.

– Avec la royauté, vous êtes – enfin, la Monnaie est – une des dernières institutions à être gérée conjointement par les deux communautés. Cette complexité du pays n'est-elle pas un frein ?

– La structure actuelle ne peut plus durer. Un exemple, anodin peut-être, mais significatif : voilà plusieurs années que je me bats pour que soient installés à Bruxelles des panneaux indiquant où se trouve la Monnaie. On voit bien « Bourse » ou « Palais de justice ». Eh bien, je n'y parviens pas. Ça traîne. De même, la Monnaie étant un des plus beaux bâtiments de Bruxelles, ne pourrait-on pas l'éclairer la nuit ? A Paris, cela ne poserait sûrement pas de problème. La ville de Bruxelles participe pour 0,2 % à mon budget global. C'est ridicule. Ils me disent : pourquoi payerions-nous alors que votre public vient de toutes les autres communes de Bruxelles ? Ce ne sont pas nos électeurs. Mais j'aimerais bien réaliser une étude sur le *return* économique de la Monnaie sur Bruxelles, sur ce que nous apportons à cette ville. Autre absurdité : le statut de Bruxelles n'étant pas réglé nous dépendons des administrations des Communautés mais nous sommes sous la tutelle du gouvernement national. L'administration différente du ministère ! Le fédéralisme tel que nous le concevons aujourd'hui n'est pas possible. Il faut aller vers un fédéralisme fondé sur les provinces. Sinon nous courons vers le séparatisme...

– La solution ?

– Toutes les grandes institutions de Bruxelles devraient être déclarées institutions européennes. Le gouvernement qui veut concurrencer la France – et Strasbourg – pour que Bruxelles devienne vraiment la capitale de l'Europe n'y arrivera jamais s'il ne crée pas des institutions culturelles, scientifiques, de très haut niveau. Quand on voit ce qu'on construit actuellement à Paris, ce que l'on a fait à Londres ! Si Bruxelles veut jouer son rôle, le gouvernement ne doit pas continuer à bloquer les subventions, comme il le fait actuellement, pour ne pas avoir l'air de trop pousser ce qui est national aux dépens des deux communautés. En nous déclarant européens ce serait peut-être plus facile. L'opéra est un art typiquement européen et typiquement lié aux temps modernes. Bruxelles comme capitale européenne doit être le centre d'une réflexion sur cette forme d'art qui en dit beaucoup sur le passé de l'Europe. L'opéra, ne l'oublions pas, est le seul endroit où, sans réflexion, un Français ou un Belge peut être ému par un chœur italien, un Italien ému par un opéra de Wagner ou de Berlioz. Pourquoi ? Parce qu'il y a un sentiment commun.

– Béjart-Mortier, Mortier-Béjart. Tout, et son contraire, a semble-t-il déjà été dit. Un Flamand contre un francophone, aussi.

– Ça, ça me fait vraiment rire. Car où, chaque année, Maurice Béjard allait-il danser devant quinze mille personnes ? Ce n'était pas à Liège ou à Charleroi. Non, c'était à Gand ! Et moi, mes plus grands amis à Bruxelles, ce sont des francophones ! Certains milieux flamands, d'ailleurs, me reprochent de ne pas mener une politique flamande combative. Certes, je suis flamand par ma culture mais je suis aussi européen et je ne ferai jamais une politique flamande combative. Les plus belles pages sur la Belgique ont été écrites par Stefan Zweig, un juif autrichien, quand il parlait d'Emile Verhaeren, un flamand qui écrivait en français : c'est cela notre richesse.

» Pour en revenir à Maurice Béjart, il faut bien comprendre qu'à un moment il a franchi le Rubicon et qu'il n'y avait plus de recours possible. Dans un autre contexte politique, Maurice serait resté à Bruxelles. Ce sont les structures actuelles de notre pays, je le répète, qui sont absurdes. Béjart a été exploité. On lui a fait des promesses qui, juridiquement, n'étaient pas tenables. Lui promettre l'autonomie dans le cadre de nos structures actuelles, ce n'était pas possible. En quelque sorte, on lui a dit : « Vous êtes autonome, complètement autonomes, mais... c'est Mortier qui est responsable de votre autonomie. » C'était une proposition à la belge.

Propos recueillis par
JOSÉ-ALAIN FRALON.





Avant le second tour de l'élection cantonale partielle de Marseille

M. Le Pen fait prévaloir le mot d'ordre d'abstention

Les quatre députés du Front national des Bouches-du-Rhône ont publié, le mercredi 25 novembre, une déclaration commune lançant un appel pour que *« pas une voix »* n'aille *« au candidat de François Léotard »* au second tour de la cantonale partielle de Marseille. MM. Perdomo, Roussel et Domenech font ainsi acte d'allégeance au responsable de la fédération FN de Marseille, M. Pascal Arrighi, qui avait préconisé l'abstention. *« C'est* [François Léotard] *qui ne veut pas de l'union dimanche »*, déclarent les élus marseillais aujourd'hui unanimes.

Pour le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, cette cantonale est *« une élection ensorcelée sur laquelle se penchent de mauvaises fées »*. En présence de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Toubon a, mercredi à Marseille, lancé un appel *« à construire plutôt qu'à détruire »*. Le ministre chargé de la fonction publique et du plan, M. de Charette, a estimé quant à lui, à Lille, que le comportement de M. Le Pen est *« irresponsable »*.

D'autre part, selon le député FN du Var, Mme Yann Piat, trois élus locaux ont adhéré ces derniers jours à la fédération varoise du FN : il s'agit de M. Lucien-Henri Gras, premier adjoint au maire de Rocbaron, de M. Marius Aragon, conseiller municipal de Belgentier et de M. Philippe Deydier, conseiller municipal de Cuers.

M. Jean-Marie Le Pen n'a pas perdu son temps, mercredi, pendant la séance des questions au gouvernement. Naviguant entre les travées du Front national, il a tenté de raccommoder les accrocs de la tunique du Front national marseillais.

Conciliabules avec M. Pascal Arrighi, remontrances aux autres élus du FN des Bouches-du-Rhône, suspects d'être *« gaudinisés »* MM. Jean Roussel, Ronald Perdomo et Gabriel Domenech. Dans l'hémicycle, ce ballet a duré un bon moment, M. Le Pen ne ménageant pas sa peine. Il a fini par sortir en emmenant avec lui les élus marseillais récalcitrants.

Il revenait, peu après, rassurer M. Arrighi, dont le visage s'éclairait d'un sourire victorieux. La suite était sans surprise. Au Front national, les querelles internes se terminent toujours par une photo de famille expiatrice. Les quatre frères ennemis de Marseille se sont donc retrouvés dans les couloirs de l'Assemblée côte-à-côte, sous les feux d'une caméra de FR 3. M. Arrighi a seul parlé, les autres députés étant condamnés au silence, en guise de pénitence.

Auparavant, M. Arrighi avait tout de même trouvé le temps d'interpeller le ministre de la culture, M. François Léotard. Constatant son absence, il n'a pas raté l'occasion d'enfoncer un peu plus loin le coin entre M. Léotard et M. Gaudin : *« Je ne le vois pas, sans doute est-il en réunion avec M. Gaudin.* [...] *Libre à M. Léotard d'apporter sa contribution à la victoire socialiste dans un canton marseillais. Je laisse à ses amis le soin d'apprécier la pertinence de ses propos et leur opportunité »*, a lancé le député marseillais, en déniant le droit au ministre de la culture *« de prononcer l'exclusion et le rejet du Front national »*.

Rapport Hannoun : « stupeur »

« Mon ami François Léotard a agi dans le cadre normal de ses fonctions de chef de parti, a riposté le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rossinot. *Quant aux électeurs de Marseille, il leur appartient de se déterminer librement, sans se tromper d'adversaire. »*

Le Front national n'en avait pas fini. M. Guy Herlory (FN, Moselle) s'en est pris au rapport Hannoun sur le racisme et les discriminations en France. C'est avec *« stupeur »*, a-t-il affirmé, que les Français auraient découvert son contenu. *« Ce rapport propose en effet de donner aux populations immigrées des droits supérieurs à ceux des Français.* [...] *Il déboucherait, s'il était mis en œuvre, sur une société multiculturelle où l'usage de la langue arabe (notamment à l'école) et la pratique de l'islam prendraient chaque jour une place grandissante. »*

Rendant hommage au travail *« d'excellente qualité et équilibré »* du député RPR, M. Michel Hannoun, le secrétaire d'État aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, applaudi par la majorité, a rappelé que le rapport Hannoun ne portait pas seulement sur l'immigration mais également sur le racisme et les discriminations.

« Il ne s'agit pas de donner aux immigrés plus de droits qu'aux autres citoyens (hurlements sur les bancs du FN), *mais de leur assurer les droits auxquels chaque résident dans notre pays peut prétendre. »* Le secrétaire d'État a également manifesté sa détermination pour que le rapport Hannoun ne reste pas lettre morte.

P. S.

● **Un candidat « automobiliste » pour 1988.** — M. Francis Rongier, secrétaire général du Mouvement de défense des automobilistes, a annoncé, le mardi 24 novembre, à Saint-Étienne (Loire), qu'il entendait se porter candidat à l'élection présidentielle. Qualifiée *« d'antipoliticienne, anti-technocratique et anti-démagogique »*, sa candidature *« sera placée*, selon M. Rongier, *sous le signe de la défense des droits de l'homme et de l'automobiliste, ainsi que de l'égalité des citoyens devant la loi »*. Il reconnaît cependant qu'il lui sera *« très difficile d'obtenir les cinq cents signatures qui dépendent des politiciens »*.

M. François Mitterrand à Bondy

« Les fausses puretés de la race »

M. Mitterrand s'est posé en hélicoptère, le mercredi 25 novembre, sur le terrain de football municipal de Bondy (Seine-Saint-Denis), pour se rendre à l'inauguration de la bibliothèque Denis-Diderot que le maire socialiste, M. Claude Fuzier, a donnée à ses administrés.

Comme le président de la République avait pris beaucoup de retard sur l'horaire, il n'a pu constater dans quel état d'affliction furent plongés les officiels à la découverte de la plaque commémorative. On avait oublié de graver *« Monsieur »* devant François Mitterrand, et omis de préciser que le maire était *« en fonction »*. Tout le monde s'est juré de faire refaire la plaque.

Le président est enfin arrivé. Les gosses des écoles étaient là, aussi stoïques que les six anciens combattants frigorifiés sous leurs drapeaux. Le crachin aigre, n'avait pas, non plus, découragé les fans du président. Après un petit tour entre les rayons de livres et quelques mots gentils aux enfants intimidés par cette visite, M. Mitterrand s'est transporté à la mairie toute proche, entre deux haies de supporters, qui oscillaient entre *« Mitterrand président »* et *« Mitterrand candidat »*. Si M. Marcel Debarge, sénateur socialiste du département, a eu un petit sourire en coin pour ces ravis de la gauche, M. Georges Valbon, ancien président-directeur général des Charbonnages de France et président (communiste) du conseil général, a eu le même sourire pour les *« déçus »*, cégétistes pour la circonstance, venus plaider la cause de la Compagnie générale de radiologie, *« bradée »* aux Américains.

« Passions confuses »

Dans la salle comble de la mairie, après quelques mots du maire, admirateur de *Jacques le fataliste*, M. Mitterrand a offert, sans note, aux invités un de ces discours intimiste et littéraire dont il a le secret.

« Rien ne vaut sans la culture puisque c'est elle qui éclaire, qui donne le sens des proportions et des distances, qui apprend le relatif et la comparaison, sans interdire la recherche éternelle de l'absolu », a dit le président, qui a rappelé son souci de placer *« la culture comme un objectif prioritaire »*. Il a vite franchi le pas qui va de la culture aux cultures. Et bien sûr à leur brassage. *« On se sent généralement bien en France*, a dit M. Mitterrand. *A condition, bien entendu, que la France sache recevoir et accueillir, qu'elle s'ouvre plutôt que de se fermer. Elle n'a pas à prétendre je ne sais quelle distinction qui ferait d'elle un peuple recherchant les fausses puretés de la race. »*

Le silence avait la pureté du cristal. *« Je dis cela*, a poursuivi le chef de l'Etat, *parce que c'est devenu un sujet de débat en 1987, parce que certains, qui ne voyaient pas à mal sans doute, ont cru que cela pouvait être un argument de politique municipale, il y a quelques années. »* Le temps s'est arrêté. *« Ce n'était pas à Bondy*, a-t-il dit, *c'était à Dreux »* où l'on voulut dénombrer des suffrages *« en activant quelques passions confuses. Incertaines. »*

OLIVIER BIFFAUD.

Les réunions du cabinet de M. Juquin

« Je veux une note, jeudi, là-dessus ! »

M. Pierre Juquin, candidat à la présidence de la République, a annoncé, le mercredi 25 novembre à Reims (Marne), qu'il se rendrait jeudi à l'hôtel Matignon, même s'il n'est *« pas invité à la réunion sur le financement des partis »*, car, selon lui, *« il n'est pas question que seuls les grands partis aient voix au chapitre »*.

Le cabinet de Pierre Juquin existe. Il est en rodage. Tous les lundis, il se réunit dans la grande salle au décor dépouillé — elle est vide — du local de la rue de Montreuil, à Paris, où son comité national de soutien a élu domicile.

Une quinzaine de personnes étrennent le matériel Ikéa tant vanté sur les ondes par le candidat. On fait avec les moyens du bord.

Pour tout dire, il n'y a pas d'ordre du jour. Chacun parle gentiment à son tour, mais la discussion part dans tous les sens. Manifestement, tout cela agace Pierre Juquin : *« Si on n'est pas foutu de dégager trois ou quatre salaires, on ne tiendra pas. »* Vieux réflexe : *« Les médecins et les profs d'université qui nous soutiennent, je les connais, ils peuvent donner chacun 1000 balles. »* Sec et précis, M. Juquin. Il intervient peu, écoute longuement et patiemment chaque orateur. Et puis d'un coup sa voix claque comme un drapeau au vent : *« Je veux une note, jeudi, là-dessus ! »*

La discussion repart en tous sens. Yves Roucaute, ancien membre du PC, qui aime bien qu'on l'écoute, se prononce pour *« la présentation de candidats aux élections partielles »*. David Assouline, animateur du mouvement étudiant de décembre 1986, soutient que *« la candidature Waechter* [candidat des Verts à l'Elysée] *est marginalisée »*. René Buhl, ancien secrétaire confédéral de la CGT, partisan de la réunification syndicale, affirme que *« Pierre est aussi le candidat du mouvement ouvrier »*. On parle de la grève *« illicite »* de France-Inter, d'une rencontre avec la Ligue des droits de l'homme, des sondages dans lesquels *« il faut décoller »* et du bulletin de liaison hebdomadaire dont la publication semble appartenir au registre des miracles.

« Sera-t-on en mesure de répondre à tout ? » se demande pensif Pierre Juquin. A-t-il seulement eu *« la note »* qu'il réclamait pour jeudi ?

O. B.





Politique

L'offensive de M. Laurent Fabius

Un « basculement idéologique » favorise la gauche selon l'ancien premier ministre

« Nous sommes en train de connaître un basculement idéologique », a affirmé, le mercredi 25 novembre à Paris, M. Laurent Fabius, qui était l'invité du club des socialistes « transcourants », Démocratie 2000. Après *« l'apogée d'un système mixte, social-démocrate avant la lettre »*, dans les années 70, et un revirement au profit du libéralisme, déjà amorcé lors de l'élection de M. François Mitterrand en 1981, l'ancien premier ministre décèle un nouveau coup de balancier en faveur des *« thèses social-démocrates »*. Ce mouvement aura, selon lui, *« sa traduction politique »* si la gauche réussit à *« faire la synthèse »*, au niveau de sa doctrine, de plusieurs éléments contradictoires.

Déjà, le Parti socialiste a amorcé, selon M. Fabius, *« un triple changement »* dans l'approche des défis posés par notre société. Ainsi la gauche, qui avait une *« vision collective »* des problèmes, tient désormais compte du *« respect de l'individu »* dans sa réflexion. De même, si les socialistes s'étaient surtout préoccupés des problèmes sociaux en faisant *« craquer les blocages de la société grâce à sa générosité »*, ils n'omettent plus la *« dimension économique »*. Enfin, la gauche, qui *« ne raisonnait qu'en termes de sécurité »*, affirme maintenant la nécessité d'une certaine *« prise de risque »*.

Le responsable socialiste estime que seules deux démarches existent pour appréhender les défis de notre société : l'une progressiste et l'autre conservatrice. M. Fabius a d'ailleurs relevé *« toute l'habileté et toute l'intelligence de M. Raymond Barre de faire passer un conservatisme foncier pour — aux yeux de ceux qui voudraient le voir ainsi — une expression de centre droit »*. Il s'est dit de surcroît *« très intéressé de savoir quels conseils M. Barre donnerait aux électeurs de droite et du Front national »* qui se rendront dimanche aux urnes, lors du deuxième tour de l'élection cantonale de Marseille.

Face aux défis que représentent la *« solidarité »*, la conception européenne de la *« sécurité »*, l'éducation et la démocratie, la gauche doit *« travailler pour avoir une large majorité »*. Mais cet élargissement ne peut se faire, selon l'ancien premier ministre, qu' *« à partir d'une base qui est la sienne »*.

● **La diffusion de l'enregistrement du procès Barbie.** — A l'initiative du député apparenté socialiste, M. Gérard Welzer, le groupe socialiste a déposé, le mercredi 25 novembre sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de loi tendant à autoriser la diffusion des films pris lors des procès de crimes contre l'humanité. La loi Badinter de 1985 prévoit un délai de vingt ans avant toute reproduction ou diffusion, quelle que soit la nature du procès. Estimant que les témoignages enregistrés au cours du procès Barbie représentent les meilleures réponses aux thèses révisionnistes, M. Welzer souhaite que sa proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de la session de printemps. Il a pris contact avec des députés de la majorité pour obtenir leur appui.

Les clubs Espaces 89 lancent les comités « Avec François Mitterrand »

Le club Espaces 89, qui est notamment animé par des proches de M. Laurent Fabius, a annoncé, le jeudi 26 novembre, le lancement dans chaque département de comités intitulés « Avec François Mitterrand ». Le club Espaces 89, qui a pour objet le soutien des valeurs défendues par M. Mitterrand, a débattu pour savoir s'il devait lancer un appel à la candidature du président sortant ou un comité de soutien à cette candidature sans attendre de connaître la décision du chef de l'Etat. C'est une solution médiane qui a été retenue. Les comités « Avec François Mitterrand » se transformeront en comité de soutien dès que — si tout se passe comme l'espèrent les dirigeants d'Espaces 89 — M. Mitterrand aura annoncé qu'il se représente.

M. Maurice Benassayag, président d'Espaces 89, qui ne prétend pas avoir un « feu vert » en bonne et due forme de l'Elysée, part de l'affirmation qu'il y a *« un énorme potentiel dans la population en faveur de François Mitterrand »*. Il s'agit donc d'organiser ce potentiel, en couplant une approche décentralisée et des opérations nationales ciblées sur des catégories précises de citoyens, jeunesse, troisième âge, qu'avocats, etc.

Dans ce schéma, Espaces 89 joue les prestataires de service avec, selon son secrétaire général, M. Thierry Mandon, une *« vocation organisationnelle et d'irrigation intellectuelle »*, grâce à la diffusion dans ces comités d'un argumentaire de pré-campagne, le soutien logistique pour l'organisation de réunions, etc.

Espaces 89 compte sur le soutien prévisible de diverses organisations de gauche. *« Nous créons la dynamique et des gens nous rejoindront »*, précise M. Mandon. Les dirigeants d'Espaces 89 ajoutent que, si M. Mitterrand décidait de ne pas se représenter, cette structure se transformerait en comités de soutien au candidat du PS, quel qu'il soit. Mais M. Benassayag affirme que M. Mitterrand obtient, notamment chez les jeunes, un soutien qu'un autre candidat socialiste ne retrouverait pas forcément avec la même ampleur. En tout état de cause, l'objectif est que chacun de ces comités ait pris au moins une initiative avant janvier 1988 et se soit mis en situation d'*« engranger »* les volontés d'action pour le lancement de la campagne.

Diverses initiatives isolées appelant à la candidature de M. Mitterrand avaient déjà vu le jour. Mais c'est la première fois qu'une structure lance un tel mouvement.

Le RPR voudrait entretenir le « feuilleton » Luchaire

En interrogeant M. Giraud, le mercredi 25 novembre, au cours de la séance des questions au gouvernement sur l'affaire Luchaire, le député RPR Jean-Michel Dubernard (Rhône) répondait au vœu de plus d'un de ses collègues. Déjà mardi, en réunion de groupe, M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) avait souhaité que l'affaire Luchaire ne soit pas enterrée sous les tombereaux de bonnes intentions concernant le financement de la vie politique ; bref, l'image consensuelle que pourrait donner la réunion des chefs de parti à Matignon jeudi ne devrait pas pour autant entraver le droit de suite de la majorité contre le Parti socialiste et M. Mitterrand.

M. Dubernard s'est donc dévoué pour jouer le Candide en demandant benoîtement au ministre de la défense, M. André Giraud quelles étaient les personnes représentées au sein du conseil interministériel pour l'étude des exportations de matériel de guerre. *« Le président de la République y est-il représenté ? Le premier ministre est-il en mesure d'y faire entendre sa voix ? »*

Le ministre s'est exécuté en fournissant une réponse détaillée : *« Chaque ministre*, a-t-il dit, *doit d'abord établir sa propre position ; au ministère de la défense, cette tâche revient au ministre ou à un membre de son cabinet. Ensuite, il convient de rapprocher les positions des différents départements concernés : défense, industrie, affaires étrangères finances et commerce extérieur notamment. Cela se fait dans le cadre du conseil interministériel pour l'étude des exportations de matériel de guerre qui se réunit tous les mois sous la présidence du secrétaire général de la défense nationale, agissant et parlant au nom du premier ministre dont il dépend directement »* (ah ! entend-on sur les bancs de la majorité). *A ce conseil*, poursuit le ministre, *siègent des représentants des ministères des finances, du commerce extérieur, des affaires étrangères et de la défense »*.

« Ils sont tous mouillés ! » s'écrie un député RPR. *« Chacun donne son avis sur les dossiers instruits*, continue M. Giraud. *Assistent en outre à ces réunions des représentants du premier ministre et de l'état-major particulier du président de la République* (mouvements divers sur les bancs de la majorité) *: ces deux autorités sont ainsi informées de l'ensemble des dossiers et de la décision finale dont ils reçoivent communication par procès-verbal. C'est ainsi que sont attribuées les autorisations de prospection, de négociation et de vente. Pour que le matériel concerné puisse quitter le territoire, il faut que la direction générale des douanes donne une autorisation d'exportation de matériel de guerre après avoir vérifié qu'aucune administration n'élève d'objection. Ce dispositif a été encore renforcé depuis dix-huit mois (...). Nous disposons donc d'une réglementation très complète qui met en jeu les différentes compétences administratives sous la surveillance des plus hautes autorités politiques. Encore faut-il que, s'agissant d'une matière aussi délicate, chacun s'arme de vigilance »*, a conclu le ministre très vivement applaudi sur les bancs du RPR et de l'UDF.

P. S.

Les obligations de la procédure

Bien que la chambre criminelle de la Cour de cassation ait désigné le 12 novembre *« le juge d'instruction de Paris »* selon la formule juridique en usage, pour poursuivre l'instruction de l'affaire Luchaire (*le Monde* du 14 novembre), la reprise des investigations après la « déclassification » du rapport Barba restait subordonnée à une autre obligation de procédure.

L'article 698-1 du code de procédure pénale prévoit, en effet, que *« le procureur de la République doit demander, préalablement à tout acte de poursuite, l'avis du ministre de la défense »* sur la suite à donner à des faits parvenus à sa connaissance et non dénoncés préalablement à la justice. En l'espèce il s'agit là de certains agissements relatés dans le rapport Barba et mettant en cause des militaires. Cet avis du ministre de la défense est exigé par la loi à peine de nullité.

C'est pourquoi M. Michel Raynaud, procureur de la République au tribunal de Paris, vient de solliciter de M. André Giraud l'avis exigé. Celui-ci doit le donner dans le délai d'un mois, mais le représentant du ministère public n'est pas lié par cet avis de demeure maître de « l'opportunité des poursuites »

Ainsi s'explique le fait que M. Michel Legrand, juge d'instruction chargé d'instruire la plainte déposée au début de mars 1986 par M. Paul Quilès, alors ministre de la défense et visant la société Luchaire, n'ait pas été de nouveau désigné par le président du tribunal de Paris et que n'aient toujours pas pu être convoquées et entendues les personnes nommées dans le rapport Barba.

Le déjeuner des recordmen

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a convié, le mercredi 25 novembre, à déjeuner à l'hôtel de Lassay, les députés recordmen de la longévité ininterrompue au Palais-Bourbon.

Le maire de Bordeaux, lui-même député de la Gironde depuis 1946, était ainsi accompagné par M. Désiré Césaire, député de la Martinique (apparenté socialiste) lui aussi élu pour la première fois en 1946. Tous les autres sont des « cinquante-huitards ».

Six on fait leur entrée à l'Assemblée nationale en 1958 et y ont ensuite été constamment réélus. Il s'agit de MM. Roland Nungesser (Val-de-Marne), François Grussen-Meyer (Bas-Rhin), Pierre Godefroy (Manche), Robert Wagner (Yvelines) ; tous RPR, Jean Royer (non inscrit; Indre-et-Loire) et M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), qui n'a connu dans son mandat qu'une brève interruption après son invalidation en 1981. Ont, également, été invités, M. Jean de Préaumont (RPR, Essonne) élu comme suppléant en 1958, de M. Missoffe, et qui n'a effectivement siégé qu'à partir de 1961, et M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire, élu en 1958 comme suppléant de M. Chatenay) et qui a siégé à partir de 1959.

Une bonne architecture système doit être un pont ouvert à tous les besoins individuels

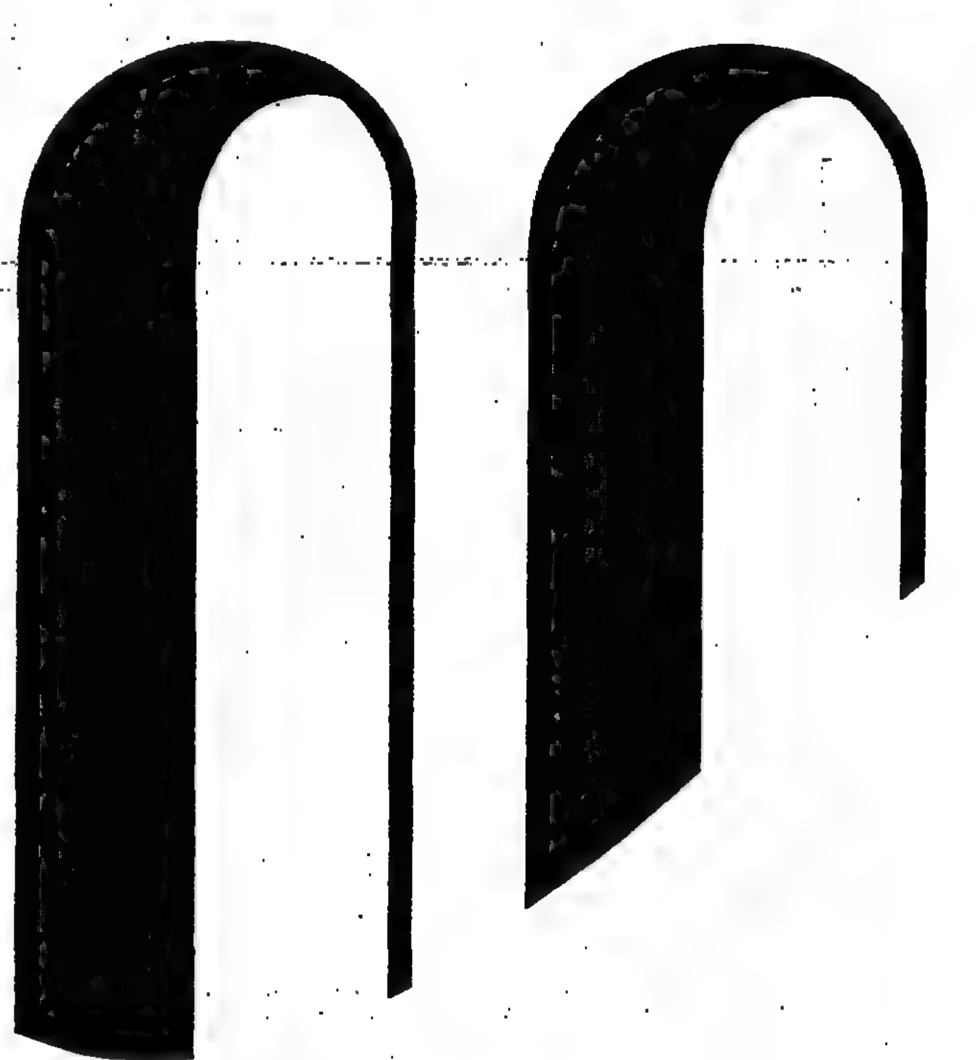
Beaucoup de systèmes informatiques prétendent être "ouverts". Certains le sont réellement. Mais dans beaucoup de cas, ces affirmations sont largement exagérées, voire tout simplement fausses.

La conception même de l'architecture système Olivetti est destinée à assurer une ouverture totale et modulable.

Le but d'Olivetti, en créant l'Open System Architecture (l'Architecture Système Ouverte), est de fournir un support complet pour le traitement de l'information, adaptable à tous les besoins d'application, à n'importe quel niveau du système.

Olivetti n'est pas animé par la volonté d'enfermer les utilisateurs dans son architecture système. Car, à la différence d'autres constructeurs, Olivetti ne dépend pas de technologies "maison" liées à des politiques restrictives.

Cette architecture système offre un éventail de solutions pratiquement illimité. Parce qu'elle s'intègre totalement aux systèmes informatiques existants. Parce qu'elle est libre de toute contrainte technologique dans son évolution. Et parce qu'elle peut être parfaitement adaptée aux besoins individuels.





Investir dans l'architecture système Olivetti, c'est prendre une décision ouverte sur l'avenir. C'est choisir un système conçu pour grandir sans heurt et évoluer progressivement au rythme des besoins de votre entreprise, en offrant une protection totale de vos investissements actuels en matériels et logiciels.

La solution Olivetti

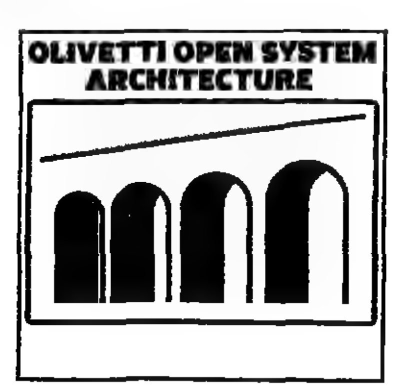
Il était logique de bâtir cette architecture sur le système UNIX. L'architecture système Olivetti repose donc sur un système d'exploitation basé sur le standard UNIX System V et aux normes X/OPEN. Elle fournit des solutions informatiques spécifiques basées sur les principales bases de données existantes (ORACLE, INFORMIX...). Elle vous permet de développer des applications dans les langages de troisième et quatrième générations, ainsi que des applications de bureautique intégrée.

Ces applications sont mises en œuvre sur une nouvelle gamme de minis et de superminis LSX 3000 capables d'intégrer de deux à deux cents postes de travail. Les minis de la gamme LSX 3000 peuvent communiquer entre eux et avec d'autres systèmes, sous réseau local et/ou à travers les réseaux publics, l'ensemble de ces communications étant assuré par des produits Olinet conformes aux normes ISO/OSI. Ces systèmes intègrent, bien entendu, l'environnement MS-DOS et les bases de données de l'entreprise, où qu'elles soient.

Si vous voulez savoir comment construire ce Pont qui relie les hommes et les différents départements de l'entreprise, adressez votre carte de visite à Olivetti-Logabax - Direction de la Communication - 91, rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS.

Le Groupe Olivetti-Logabax en France

- Un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards de francs.
- 2.000 collaborateurs directs dont plus de 1.000 spécialistes de support et de maintenance.
- 500 points de vente et d'assistance répartis sur tout le territoire dont plus de 250 spécialisés en informatique et en applications.
- Plus de 200.000 heures de formation annuelles.
- Une base installée de plus de 100.000 micro-ordinateurs, 8.000 mini-ordinateurs et 100.000 périphériques.



UNIX est une marque déposée de AT & T Bell Laboratories.
MS-DOS est une marque déposée de Microsoft Inc.
ORACLE est une marque déposée de ORACLE INC.
INFORMIX est une marque déposée de INFORMIX SOFTWARE INC.

olivetti-logabax



Politique

Le financement, la transparence et la moralisation de la vie politique

Le premier ministre et les cinq chefs de parti à la recherche d'un consensus

La réunion de concertation des cinq dirigeants de partis (PC, PS, UDF, RPR, FN) destinée à étudier le problème du financement de l'activité politique devait s'ouvrir sous la présidence de M. Chirac, le jeudi 26 novembre à 15 heures, dans le Salon rouge, au rez-de-chaussée de l'hôtel Matignon, où une table ronde avait été dressée.

Le premier ministre, qui ne devait pas présenter lui-même de propositions, devait enregistrer celles des chefs de parti et dégager les points de convergence. Il voit dans la question de la transparence des finances des partis un *« serpent de mer »*, qui *« ressort périodiquement »*, notamment lorsqu'un parti en difficulté recourt à ce procédé pour *« se tirer d'affaire »*.

Le 19 novembre, s'exprimant sur RFO à Saint-Denis (Réunion), le premier ministre avait reproché au président de la République, sans le nommer, d'*« essayer de culpabiliser tout le monde »* en relançant ce débat après l'apparition de différentes *« affaires »*. Il faut, néanmoins, *« gérer »* ce débat, estimait M. Chirac. Pour ce qui est des dépenses des candidats à l'élection présidentielle, et, donc, des siennes propres, le premier ministre jugeait *« très excessif »* le chiffre de 200 millions de francs qu'avait avancé M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

La réunion de jeudi pourrait être suivie d'autres rencontres. Avant cette première confrontation, ses participants ont donné quelques indications sur leurs intentions.

M. Marchais doit présenter la proposition préparée par le groupe communiste tendant à instituer *« un plafonnement des dépenses électorales réelles »* et à donner *« à tous les candidats sans aucune discrimination et pour toutes les élections des fonds suffisants pour s'adresser au corps électoral »*. Le PCF est hostile au financement des partis eux-mêmes sur fonds publics.

Pour le Parti socialiste, M. Jospin, qui souhaite que les mesures arrêtées s'appliquent à tous les partis et à tous les candidats, *« même ceux qui ne sont pas représentés par un groupe à l'Assemblée nationale »*, ne repousse pas la perspective d'un financement par l'Etat. M. Jean Lecanuet, au nom de l'UDF, demande qu'un projet de loi soit déposé avant le 20 décembre *« au moins sur la déclaration du patrimoine et sur le plafonnement des dépenses de campagnes électorales »*. M. Jacques Barrot au nom du CDS a dit ses appréhensions devant les risques d'*« inquisition »* contenus dans la proposition de M. Vasseur (UDF-PR).

Au RPR, M. Toubon est décidé à aboutir à un projet qui s'appliquera *« dès la prochaine élection présidentielle »*. Il présentera des propositions sur la transparence du patrimoine des élus *« allant du président de la République au maire de la plus petite commune »*. Quant au financement du fonctionnement des partis, il se demande si *« les Français accepteront de l'assurer par l'impôt »*.

M. Jean-Marie Le Pen a l'intention d'observer si *« M. Chirac est animé d'une volonté réelle ou de réaliser une nouvelle opération de diversion »*. Le président du Front national trouve *« normal que le peuple sache la vérité »* et il est partisan d'un *« financement public des partis »*.

Deux candidats à l'élection présidentielle qui n'on pas été conviés à cette réunion ont annoncé leur intention de se présenter à l'hôtel Matignon : M. Pierre Juquin, ancien porte-parole du Parti communiste, candidat rénovateur, et M. Antoine Waechter, candidat des Verts. Ils ne pourront être admis que s'ils justifient avoir rendez-vous avec le premier ministre ou un de ses collaborateurs !

Le RPR derrière une association fantôme

M. René Dumont, candidat des Verts aux législatives de 1986, a porté plainte le mercredi 25 novembre contre le juge Claude Grellier pour déni de justice. Il reproche au magistrat sa lenteur à instruire une affaire d'infraction au code électoral pour laquelle a déjà été inculpé un sénateur RPR, M. Paul d'Ornano. Les Verts de Paris-Ecologie refusent d'admettre les difficultés dans lesquelles se débat aujourd'hui M. Grellier et qui l'empêchent d'exercer sereinement ses fonctions.

Cela fait plus d'un an et demi, protestent les Verts, que nous avons déposé une plainte dont l'aboutissement logique devrait être l'inculpation de M. Jacques Chirac, président du RPR. Au lieu de quoi, se plaignent-ils, le juge tergiverse.

Rien ne manque à cette affaire : association fantôme, facture de complaisance, entrave à la bonne marche de la justice. Une affaire très politique puisque ses protagonistes sont un sénateur, M. d'Ornano, le trésorier du RPR, M. Robert Galley, ancien ministre, et un chargé de mission au cabinet de M. Charles Pasqua.

Tous ont cherché à tourner les règles de code électoral qui gêne souvent les grands partis politiques, ceux qui ont les moyens de soutenir leur cause par une débauche d'affiches. Il leur est interdit, en particulier, d'apposer leurs placards sur des panneaux publicitaires durant la campagne électorale officielle. Les seuls emplacements autorisés pendant cette période sont ceux attribués, à parts égales, par les pouvoirs publics à chaque liste ou candidat, cela dans un souci d'équité.

Comment contourner l'obstacle ? Au cours de la campagne législatives de 1986, le RPR avait imaginé d'amplifier l'écho de ses affiches « Vivement demain avec le RPR ! » par d'autres, calquées sur les précédentes ayant pour slogan « Demain *se joue sur un seul tour !* ». L'heure de la campagne officielle avait sonné et les vedettes du RPR, en manches de chemise et cravates au vent, devaient, selon le code, disparaître des murs de Paris.

Cette campagne « Demain se joue sur un seul tour ! » avait les apparences de la légalité. Les affiches étaient signées d'une Association pour l'information des citoyens (APIC) et celle-ci n'avait, à première vue, aucun lien avec le RPR. Officiellement, cette campagne de dernière minute répondait à une préoccupation purement civique : rappeler aux électeurs que, cette fois, et en raison du scrutin proportionnel, ils ne voteraient qu'un seul dimanche.

La ressemblance entre les deux campagnes sautait cependant aux yeux et les Verts de Paris-Ecologie décidaient de porter plainte. Par un arrêt du 1er juillet, la cour d'appel leur donnait satisfaction en condamnant l'imprimeur des affiches litigieuses, en raison de *« similitudes précises dans les couleurs et le graphisme »* entre les deux campagnes, en particulier le recours répété au mot *« demain »*, ainsi qu'un *« même trait courbe tricolore »*, visible sur les affiches du RPR et de la mystérieuse Association pour l'information des citoyens.

Consignes de silence

Qui se cachait derrière cette association ? Toujours sur plainte des Verts, commence alors pour la police judiciaire un jeu de piste qui va les conduire d'une adresse imaginaire à Paris, au siège du RPR, rue de Lille.

Première surprise des policiers lorsqu'ils se rendent au siège déclaré de l'association, 2, rue de Stockholm, dans la huitième arrondissement : l'APIC y est inconnue. Il s'agit d'un siège social *« purement fictif »*, note dans un rapport établi le 19 octobre le commissaire Jean-Paul Bouzin. Les membres de cette association, ajoute-t-il, *« ont donc fait une fausse déclaration à la préfecture de police »*. Ces membres, ce sont le président de l'APIC, M. Paul d'Ornano, sénateur, M. Bruno Tellenne, aujourd'hui chargé de mission au cabinet de M. Pasqua, et le trésorier, Me Edgard Vincensini, avocat à Paris.

Seconde surprise, l'association n'a été déclarée à la préfecture de police que le 27 février 1986, alors que dix mille affiches pour la campagne, « Demain, se joue sur un seul tour ! », étaient déjà commandées. Par qui ? Par une Société de développement et de publicité, sise 34 bis, rue de l'Université (7e), dont le PDG est M. Galley, et le directeur général M. François Ferrus, aujourd'hui conseiller pour la communication au Service d'information et de diffusion du premier ministre.

Lorsque les policiers cherchent à en savoir plus sur le rôle de cette société, ils se heurtent à un mur. Toutes les personnes interrogées déclarent *« ne rien connaître à l'affaire »*, d'où cette réflexion du commissaire Bouzin : *« Il est clair que des consignes* [ont] *été données pour ne pas répondre aux questions de la police. »* A l'égard des responsables de la société, le commissaire est plus sévère encore. Il critique leur *« mauvaise foi surprenante »*, parle de leurs *« déclarations fantaisistes »* et leur reproche leur *« attitude provocante »*.

Les policiers continuent cependant leur enquête qui les mènera jusqu'à la société d'affichage Dauphin qu'ils accusent aujourd'hui de *« connivence »* avec les responsables de la Société de développement et de publicité (MM. Galley et Ferrus) ainsi qu'avec le RPR.

C'est cette société Dauphin qui reçoit de l'imprimeur les affiches de la campagne « Demain se joue sur un seul tour ! » et qui va se charger de les placarder, ou de les faire apposer par d'autres, sur 5 249 panneaux publicitaires. Ses explications aux policiers seront passablement embrouillées. A l'attaché commercial chargé, chez Dauphin, de l'opération, M. Ferrus déclare, selon les enquêteurs, qu'il s'agit d'une campagne civique assimilable à une « grande cause » comme les campagnes contre l'alcoolisme ou le tabagisme. Apparemment, peu curieuse, la société Dauphin consentira, à ce titre, aux responsables de la campagne « Demain se joue sur un seul tour ! », une réduction de 4,2 millions de francs.

Peu curieuse ou, au contraire, consentante ? Les policiers ont, aujourd'hui, leur idée sur la question. La société Dauphin était en 1986 chargée de la campagne d'affichage du parti de M. Chirac « Vivement demain avec le RPR ! » Accepter une autre campagne sur un thème voisin, en feignant de croire à une « grande cause », c'était, note le commissaire Bouzin, faire preuve d'une *« incroyable naïveté »*. Naïfs, s'ils le *sont*, les dirigeants de Dauphin ne le resteront pas. C'est par un chèque venu du RPR que leur sera payée la facture correspondant à la campagne « civique » « Demain se joue sur un seul tour ! », soit 1 475 635,70 francs.

Un métier difficile

Ni le RPR, ni Dauphin ne nient aujourd'hui l'évidence. Le directeur général de la société d'affichage, M. Jacques Maschurot, nous a confirmé avoir reçu un chèque du parti de M. Chirac en règlement de la campagne à laquelle s'intéresse aujourd'hui la justice. Il ajoute que s'il a *été trompé* sur la nature de cette campagne, c'est qu'il n'a pas vu la maquette de ces affiches. M. Galley, trésorier du RPR, nous a fait répondre qu'il ne voulait rien dire sur une affaire qui est entre les mains d'un juge d'instruction. Interrogé par *le Canard Enchaîné* qui, le premier, a parlé de cette affaire, il a cependant reconnu avoir réglé directement certaines factures de la campagne de l'APIC.

L'instruction suit donc son cours, mais trop lentement aux yeux des plaignants. Seul M. d'Ornano a été inculpé, protestent les Verts. Encore le groupe RPR, auquel il appartient au Sénat, a-t-il déposé, le 7 octobre, une proposition de résolution visant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre lui. La manœuvre peut sembler surprenante mais elle est prévue, encore que cela soit discutable, par la Constitution (1).

Les Verts exigent l'inculpation de M. Chirac, président de l'association « Rassemblement pour la république », constituée selon la loi de 1901. Le juge Grellier qui instruit l'affaire, ne bouge pas. Il est menacé, nommément par la plainte déposée mercredi par les Verts, d'une inculpation pour déni de justice (article 185 du code pénal) qui lui ferait encourir jusqu'à vingt ans de suspension de ses fonctions. Le métier de juge d'instruction est un métier difficile.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Article 26 de la Constitution : *« Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi (...) à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions (...) La poursuite d'un membre du Parlement est suspendue si l'assemblée dont il fait partie le requiert. »*

Une « provocation » du « Canard enchaîné » ?

Après la publication par le *Canard enchaîné* d'un article relatant les circonstances dans lesquelles le RPR avait démarché la société des Editions Maréchal, éditrice de l'hebdomadaire, *« pour aider Jacques Chirac »* (*le Monde* du 26 novembre), la 20e section du RPR de Paris *« fait part de son indignation à la suite de la provocation dont elle a été victime »* dans un communiqué publié le 25 novembre.

« Cette section, indique le communiqué, *édite un bulletin politique dans un quartier difficile de Paris. Les militants de cette section ont constitué une petite société d'édition qui recueille de la publicité dans le but d'atteindre l'équilibre difficile du journal.*

» A cette occasion, une jeune responsable a été en relation avec la société des Editions Maréchal qui s'est bien gardée de signaler qu'elle était en fait le Canard enchaîné *lui-même. Les journalistes qui se sont déplacés ont souscrit un ordre d'insertion publicitaire et ont exprimé la volonté que leur publicité ne soit pas publiée. A leur suggestion, la jeune responsable a envisagé de recourir à la pratique exceptionnelle du cadre réservé sous réserve d'en référer à M. Bulté, secrétaire de la circonscription. »*

« A ce stade, ajoute le communiqué, le Canard enchaîné *a publié les résultats de sa manœuvre et aucune concrétisation n'est intervenue : M. Bulté, secrétaire de la 20e circonscription n'ayant pas encore été consulté. »*

« Tels sont, conclut le communiqué, *les faits qui démontrent à l'évidence la volonté de nuire et de pratiquer à partir de peu de chose un amalgame avec les scandales retentissants du Parti socialiste dont le* Canard enchaîné *se fait ainsi l'avocat. »*

« Le plus petit don du plus grand nombre »

prône le trésorier du Parti républicain

M. Jean-Pierre Thomas, trésorier du Parti républicain, répond à nos questions sur les divers problèmes soulevés par le financement des partis.

« Réglementation du financement des campagnes électorales et financement de la vie ordinaire des partis politiques : le Parti républicain est-il également attaché à ces deux aspects des discussions en cours ?

– Tout à fait. Le PR a montré dès le début qu'il est attaché à toutes ces questions. Vous connaissez la proposition de loi Vasseur, portant surtout sur les campagnes, qui a été déposé.

– Le PR paraît fasciné par les techniques de collecte de fonds utilisées aux Etats-Unis et, semble-t-il, déjà pratiquées dans certains cas par vos soins. Les solutions techniques du financement des partis vous paraissent-elles reposer sur l'adoption de ces procédés en France ?

– Avant d'aborder les techniques elles-mêmes, je crois qu'il faut parler de la conception des partis politiques. Je pense que c'est plus au citoyen qu'au contribuable d'aider et de participer à la vie politique de son pays.

» Pour contacter les citoyens, il existe toute une technique, que l'on appelle marketing direct de collecte d'argent, qui permet au citoyen de s'investir, de s'impliquer dans la vie politique, de soutenir des idées, un leader, un parti, un dirigeant, de participer ainsi à la vie de son pays.

» La philosophie de ce système, c'est le plus petit don du plus grand nombre. En fait, c'est la démocratie, le financement volontaire par les dons. Un citoyen a le droit de participer financièrement ou non à la vie politique de son pays.

» Aux Etats-Unis, les campagnes très onéreuses, comme vous le savez, sont financées par le marketing direct. Ces techniques permettent la communication dans les deux sens. On informe le citoyen des idées du parti et lui-même répond.

– Est-ce que le PR a déjà pratiqué le démarchage par téléphone ?

– Oui. Nous sommes en train de préparer une campagne de marketing pour la fin de l'année, mais nous avons déjà fait des tests. Je souligne qu'en France ces techniques ne sont pas toujours bien utilisées. Il ne s'agit pas du mailing ou de la campagne par téléphone. C'est la complémentarité des différents moyens du marketing direct qui est intéressante : télex illustrés, suivis d'un message enregistré d'un grand leader politique, d'une prise de rendez-vous par téléphone puis du mailing, etc. Je peux vous dire qu'aujourd'hui, sur un fichier, vous investissez sur un mailing simple 600 000 francs ou 800 000 francs, cela va très vite. Vous pouvez collecter rapidement 1 600 000 francs ou 1 800 000 francs.

Système D

– Quelles leçons tirez-vous de ces expériences ?

– On peut observer que ces techniques sont efficaces. Mais en France, culturellement, aider un parti politique, cela fait partie des choses qu'on ne dit pas au grand jour. Par conséquent, ces techniques sont un peu freinées par la notion d'anonymat et par les problèmes fiscaux, d'autre part.

» On arrive au cœur du débat. Au niveau des déductions fiscales, un citoyen n'est pas incité pour le moment à répondre à la sollicitation en l'absence de ces déductions. Une entreprise, aujourd'hui, ne peut pas aider un parti politique. On rentre dans un système de débrouille, un système D qui a prouvé ses limites, et ses fragilités.

» Quand les entreprises pourront fiscalement, avec une déduction sur leurs bénéfices, aider les partis politiques, le marketing direct pourra prendre toute son ampleur.

– Sous d'autres cieux, je pense au Québec, on considère comme aberrant le financement de la vie politique par des entreprises. Pourquoi l'estimez-vous au contraire naturel ? Aucun parti français ne peut-il survivre grâce à ses seuls militants et sympathisants ?

– Sur la première partie de la question, étant moi-même chef d'entreprise, je vous dirai qu'une entreprise évolue dans un contexte social, économique et politique. Une entreprise peut donc penser qu'il faut soutenir une idée, un candidat, une campagne, un parti qui peut par exemple être plus européen qu'un autre ou sur des thèses économiques de grand choix de stratégie industrielle, plus proche de ses intérêts.

» Des limites sont bien sûr nécessaires pour que le candidat ou le parti ne tombe pas sous la coupe des entreprises. C'est là le point essentiel : quand les entreprises pourront aider au grand jour avec les règles fiscales adaptées dont je vous parlais, on évitera tous les désastreux dérapages auxquels on a pu assister.

– Et la seconde partie de la question ?

– La vie politique coûte très cher. Les seuls militants et sympathisants arrivent à subvenir aux besoins de fonctionnement du parti. Mais un parti, aujourd'hui, doit faire face à des dépenses sans cesse croissantes.

Comme une entreprise

– Reste le contrôle. Le PR est-il partisan d'une transparence et d'une publicité totales des recettes et dépenses et de lourdes sanctions financières en cas d'infractions ou de négligences ?

– Au PR, on est partisan d'une transparence des recettes et d'un plafonnement des dépenses pour les campagnes. Pour les partis, nous pouvons aussi considérer qu'il faut atteindre la transparence des recettes et le plafonnement des dépenses, quoi qu'ils soient beaucoup plus difficiles à obtenir.

» Le PR dit aussi : il n'y aura pas de transparence sans moyens, sans techniques de financement qui permettent le contrôle des recettes. Ni de recettes sans incitations : 2 % sur son revenu imposable pour le citoyen, 5 % à peu près du chiffre d'affaires de déduction sur les bénéfices pour une entreprise.

Pour que cela puisse bien se dérouler, il faut à la fois le contrôle et l'anonymat, compte tenu de l'environnement culturel français. Nous sommes réservés sur le financement public au niveau des campagnes, certes ; au niveau des partis, on pourrait ne pas l'être du tout. L'essentiel doit être réalisé par l'aide privée.

– Enfin, faut-il admettre, à suivre un certain nombre de vos propos, que les partis politiques sont ou seront appelés à devenir ce que l'on pourrait appeler des entreprises du troisième type ?

– Qu'est-ce qu'un parti politique sinon une pluralité d'associations plus ou moins reliées entre elles souvent. Et puis il évolue, il y a un marché. Un parti, demain, ça peut être une ou des structures financées par un club, ou des associations, chargé des collectes de fonds au grand jour, de commercialiser des produits. Un parti politique doit être aujourd'hui géré avec énormément de professionnalisme comme on gère une entreprise, une entreprise qui met ses moyens au service de ses idées.

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 29 octobre 1987.

LE JUGEMENT CRITIQUÉ :

Par son jugement du 25 mars 1987, le Tribunal de grande instance de Paris a *entre autres dispositions* :

– dit que l'implantation en France du Groupe ECONOCOM INTERNATIONAL dirigé par BOUCHARD constitue une violation par celui-ci de l'engagement de non-concurrence du 2 décembre 1983 applicable jusqu'au 31 mars 1988 et que la société ECONOCOM FRANCE (EXORD) s'est rendue complice de cette violation,

– avant dire droit sur le préjudice matériel, désigné Robert Gandur en qualité d'expert pour fournir au Tribunal tous éléments d'appréciation permettant de déterminer l'impact sur le chiffre d'affaires d'E.C.S. FRANCE et sur ses éventuels bénéfices de l'implantation du groupe ECONOCOM INTERNATIONAL en France pour la période allant du 1er février 1986 au 31 mars 1988 et plus généralement le préjudice commercial et financier subi par E.C.S. FRANCE,

– condamné BOUCHARD et ECONOCOM FRANCE à payer aux demanderesses une provision de 200 000 francs et la somme de 20 000 francs en application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile,

– rejeté toutes autres demandes.

SUR CE LA COUR,

CONSIDÉRANT en conséquence qu'à bon droit le Tribunal a retenu une violation de la clause de non-concurrence à l'encontre de BOUCHARD qui joue des apparences pour donner à croire qu'il n'influence plus la marche d'une société dont le développement, qui se poursuit, lui bénéficiera à l'expiration de cette clause en 1988 ;

CONSIDÉRANT que le jugement sera confirmé ;

Qu'il y sera toutefois ajouté en accordant aux sociétés intimées dans les conditions précisées au dispositif la publication de l'arrêt sollicitée par elles.

PAR CES MOTIFS,

Confirme le jugement déféré.

Politique

La privatisation du Crédit agricole

M. François Guillaume n'est pas au bout de ses peines

Pauvre François Guillaume ! Ses amis parlementaires et ses collègues ministres semblent s'être donné la main pour lui faire perdre la face dans la privatisation du Crédit agricole. Prudent, le ministre de l'agriculture tient à ce que *la vente de la Caisse* nationale, actuellement établissement public, aux caisses régionales soit définitivement engagée cet hiver. Les demandes de la technostructure des organisations agricoles ont été plus fortes que les réticences de la Rue de Rivoli et d'une partie de la majorité. Mais deux difficultés restent à régler, et sur ces deux points M. Guillaume est en difficulté !

Les agriculteurs veulent bien acheter ce que l'Etat tient à leur vendre, mais ils exigent de rester les patrons de leur banque. Une seule solution : leur garantir – par la loi – la majorité dans les conseils d'administration des caisses régionales. M. Guillaume y tient, bien que la gauche et une partie de la droite sénatoriale soient persuadées qu'une telle disposition est contraire au principe constitutionnel d'égalité de tous devant la loi. Or, le mardi 24 novembre, en commission mixte Assemblée nationale-Sénat, les sénateurs opposés au principe même, comme M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) se sont alliés à ceux qui, comme M. Roland du Luart (RI, Sarthe), étaient mécontents que n'ait pas été retenue leur solution transactionnelle d'une garantie de 51 % des sièges, pour faire repousser l'article du projet de loi qui assurait aux agriculteurs une majorité dans ses conseils.

Fureur des organisations agricoles, qui par la voix de la FNSEA ont demandé au ministre de *« reprendre l'initiative »* pour revenir au quota de 66 % décidé par l'Assemblée nationale. M. Guillaume est bien décidé à tenter l'opération, mais les parlementaires, particulièrement les sénateurs, n'aiment pas du tout que le gouvernement leur demande de revenir sur les décisions des commissions mixtes paritaires. La fureur des dirigeants agricoles est d'autant plus grande que la commission a aussi supprimé toute limite à « l'agrément » que devront donner les ministres compétents à la nomination du futur directeur général de la Caisse nationale, alors qu'il avait été prévu que cet agrément ne durerait que tant que le Crédit agricole bénéficierait du monopole de distribution des prêts *bonifiés*. L'Etat garderait ainsi un important droit de regard.

En échange, rien. Les agriculteurs avaient espéré que, grâce à la pression des barristes, l'Etat leur reverserait, sous une forme ou sous une autre, une partie de l'argent qu'ils devraient débourser pour acheter le Crédit agricole. Après avoir joint MM. Jacques Chirac et Édouard Balladur, M. Guillaume avait en effet déclaré le vendredi 20 septembre au Palais Bourbon : *« Le secteur agricole et agro-alimentaire doit être inclus dans les bénéficiaires des dotations en capital du compte d'affectation spéciale »* où sont versés tout les revenus tirés des privatisations. Or actuellement ce n'est pas légalement possible.

Interrogé mercredi à l'Assemblée par M. Yves Tavernier, député socialiste de l'Essonne, le ministre d'Etat a en fait désavoué son collègue de l'agriculture. Il a déclaré : les produits de toutes les privatisations doivent aller *« à la réduction de l'endettement de l'Etat et à la récapitalisation des enteprises publiques. Le secteur agricole recevra, si nécessaire, une part de ces fonds dans des conditions compatibles avec la ligne générale que j'ai définie »*. Le début de la phrase est contradictoire avec la fin puisqu'il n'y a pas d'entreprises publiques dans l'agriculture...

Le mécontentement est cette fois venu de deux députés UDF, MM. François d'Aubert et Philippe Vasseur. Dans un communiqué, ils ont constaté que les propos de M. Balladur ne *« confirmaient pas l'esprit des engagements pris par le ministre de l'agriculture au nom du gouvernement »*. Et ils ont annoncé qu'avant la fin de la session ils prendraient des initiatives pour qu'une part des recettes de cette pivatisation soient *« effectivement utilisées pour des dépenses en capital au profit des agriculteurs »*. Le gouvernement n'est pas au bout de ses peines.

THIERRY BRÉHIER.

A l'Assemblée nationale

Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie est adopté par 289 voix contre 283

L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 25 novembre, par 289 voix contre 283, le nouveau projet de statut pour la Nouvelle-Calédonie. Les socialistes, les communistes et le Front national ont voté contre.

Tout avait été dit depuis longtemps. La dernière séance consacrée à l'examen des ultimes articles n'a duré qu'une heure et demie.

Le temps pour l'UDF, par l'intermédiaire de MM. Jean-Pierre Soisson (Yonne), et Jean-Paul Virapoullé (La Réunion) de se réjouir des quelques concessions faites à leur groupe par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons : *« Nous sommes conscients de l'importance du compromis que vous avez permis*, a dit le premier. *Nous ne voulons pas entraver l'action du gouvernement. Nous ne voulons rien dire ni rien faire qui puisse compromettre la paix civile. Plus que jamais, nous souhaitons un accord entre les communautés, entre la majorité et l'opposition. » « Au moment où l'on redistribue les cartes, il serait bon que ceux qui, en Nouvelle-Calédonie, ont des privilèges tendent la main aux plus démunis*, a dit le second, en se tournant vers le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR. *Vous avez la double mission de faire respecter la loi et de ramener vers la France ceux que le passé conlonial a détourné de celle-ci. »*

Le temps aussi pour le délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll (Seine-et-Marne), de constater que le président du RPCR justement n'avait accepté *« qu'à contre cœur »* le compromis trouvé la veille par M. Pons et d'estimer que cette attitude n'était pas de bon augure. *« Vous n'avez pas fait les gestes qu'il fallait et vous ne créez pas les conditions du consensus*, a-t-il déclaré à l'adresse du ministre, *car vous choisissez de marginaliser une communauté. »*

Le temps également pour M. Georges Haye (Nord) d'affirmer au nom des communistes *« l'opposition totale »* de son groupe *« à ce projet qui bafoue les droits imprescriptibles du peuple canaque et qui ternit l'image internationale de la France »*.

Le temps enfin pour les duettistes du Front national, MM. Roger Holeindre (Seine-Saint-Denis) et Jean-Claude Martinez (Hérault) d'accuser le gouvernement de mener aux antipodes *« une politique d'abandon contraire à l'unité de la France, à la souveraineté de l'Etat et à la moralité publique »*.

Le temps surtout pour M. Pons de court-circuiter pendant quelques minutes l'Assemblée nationale, à la grande fureur de MM. Le Foll et Holeindre, en s'adressant directement à la population par le canal d'une caméra de RFO placée dans les tribunes du public. Au cours de cette intervention télévisée, préméditée, le ministre a demandé à nouveau aux habitants du territoire de rejeter *« les extrémistes porteurs de haine »*, de *« se tendre la main les uns aux autres »* et de *« saisir la chance de la paix »*.

M. Pons, qui doit se rendre sur place le 4 décembre pour présider l'ouverture des Jeux du Pacifique, veut profiter de cette nouvelle visite pour mesurer l'impact de ses appels aux modérés des deux camps avant l'examen de son projet par le Sénat fin décembre.

Le ministre, dans l'immédiat, continue de cultiver le flou sur la mise en application de cette réforme à cause de la proximité de l'élection présidentielle. Voulant se garder une prudente marge de manœuvre, il a simplement indiqué que le gouvernement *« n'a pas encore arrêté sa décision »* sur la date à laquelle pourraient intervenir les futures élections régionales.

M. Pons a toutefois assuré qu'il prendrait auparavant l'avis de ses partenaires de la majorité. Il entend, de toute évidence, faire partager à ceux-ci la responsabilité des suites incertaines d'un processus aux conséquences imprévisibles.

A. R.

L'affaire Nucci au Sénat

Le RPR veut aller vite

La commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice pourrait achever ses travaux dès la semaine prochaine. L'adoption des conclusions du rapporteur, M. Charles Jolibois, envisagée mercredi ou jeudi, permettrait alors à la conférence des présidents du Sénat de fixer la date du débat en séance publique.

Auparavant, la commission aura reçu, le mardi 1er décembre, M. Nucci, ancien ministre de la coopération. Il semble acquis que ce sera là la seule audition à laquelle procédera la commission. Les souhaits d'être entendus, formulés notamment par les conseils du député socialiste de l'Isère, n'ont pas été pris en considération. De même le vœu des socialistes d'auditionner, par exemple, le successeur de M. Nucci au ministère de la coopération, M. Aurillac, ou encore le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, et le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, ainsi que l'ancien chef de cabinet de M. Nucci, M. Yves Chalier, devrait, lui aussi, rester sans suite.

Les réunions tenues par la commission les 17 et 24 novembre ont donné lieu à de sévères controverses juridiques accompagnées de querelles de procédure non moins vives. M. Jolibois avait mis au point une série de questions auxquelles il entendait que la commission réponde. Ces questions portaient sur les compétences de la Haute Cour, la portée de l'ordonnance d'incompétence du juge d'instruction et sur la position du Sénat.

Se demandant sur ce dernier point si un vote négatif de la deuxième Assemblée ne constituerait pas *« un déni de justice »*, M. Jolibois s'est attiré les foudres du PS, mais surtout celles de M. Edgar Faure, qui n'a pas manqué de relever que cette question contredira la liberté d'appréciation du Parlement. Du coup cette question a été réécrite pour devenir : quelles sont *« les conséquences respectives de l'adoption ou du rejet par la deuxième Assemblée d'une proposition de résolution »* tendant à une traduction de M. Nucci devant la Haute Cour ? M. Josselin de Rohan, RPR, président de la commission, avait fait appel à la *« réserve »*, au *« tact »* et à la *« discrétion »* des membres de la commission.

Les socialistes avaient souscrit à cette demande. A la suite du *« changement de ton »* au sein de la commission au cours de sa réunion du 24 novembre, les socialistes ont décidé de ne plus se sentir liés par un quelconque secret des débats.

« Il faut en finir »

La Commission s'est prononcée sur la compétence de la Haute Cour, malgré le refus de vote des socialistes. Le scrutin a eu lieu après que M. François Giacobbi (g. dém., Haute-Corse) eut fait approuver le bien-fondé de la démarche de M. Jolibois. A la question, *« la commission estime-t-elle que la Haute Cour de justice est compétente pour les crimes et délits visés par la résolution transmise par l'Assemblée nationale si les faits étaient établis ? »*, la réponse a été oui, à la majorité.

Dans un deuxième temps, la commission s'est prononcée sur son rôle et ses pouvoirs. Pour M. Jolibois, la commission doit *« précéder l'instruction sans la doubler »*. La discussion s'est achevée en un vote indicatif par lequel la commission estime ne pas avoir les pouvoirs d'un juge d'instruction. Son rôle n'est pas d'instruire mais de *« s'instruire »* selon la formule de M. Giacobbi. Autrement dit, les commissaires ne poseront pas de questions à M. Nucci, se contentant de l'entendre.

Cette deuxième réunion de la commission, qui a duré quelque quatre heures, s'est terminée dans une ambiance tendue. Le président de la commission déclarant à plusieurs reprises : *« Il faut en finir. »* Cette évidente volonté du RPR et d'une partie de la majorité de mener à son terme la procédure avant la fin de la session se heurte à celle, non moins évidente, des socialistes de faire traîner les choses.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Au conseil des ministres

La situation du commerce extérieur

Le conseil des ministres du mercredi 25 novembre a adopté sur proposition de M. de Charette, ministre chargé de la fonction publique, un décret augmentant les indices de traitement des fonctionnaires de catégorie B en début de carrière. Ce décret améliorera la situation de 145 000 agents. Sur proposition de M. Douffiagues, ministre des transports, le conseil des ministres a adopté le décret portant approbation des statuts de la compagnie nationale Air France.

Le conseil des ministres a entendu une communication de M. Edouard Balladur, ministre des finances, sur l'amélioration de l'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique.

M. Balladur et M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, ont fait une communication sur la situation du commerce extérieur. Ils ont noté que le déficit actuel du solde industriel trouve son origine à la fois dans le redéploiement géographique que connaissent nos échanges et dans le flux d'importations induit par le niveau soutenu de l'investissement en France. Ils ont ajouté que, *« au-delà de leurs inconvénients immédiats, ces deux phénomènes sont un gage positif pour l'avenir »*. Ils ont indiqué que la politique du gouvernement vise à accélérer le mouvement et comporte trois axes : le soutien à l'implantation des entreprises à l'étranger, pour lequel des mesures fiscales nouvelles seront prises à brève échéance ; la mobilisation du dispositif public de soutien des exportateurs en direction de trois pays prioritaires : la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ; l'ouverture des mentalités aux préoccupations internationales, grâce notamment à un programme de stages en entreprise à l'étranger ouverts aux jeunes.

Création de deux corps de chefs d'établissements secondaires

Le conseil des ministres du mercredi 25 novembre a entendu une communication du ministre de l'éducation nationale sur son projet de décret destiné à valoriser la fonction et la carrière des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire (*le Monde* du 23 octobre), dont il a approuvé les grandes lignes.

Ce projet vise à créer deux corps de chefs d'établissement à gestion nationale spécifique, auxquels des concours nationaux et un tour extérieur donneraient accès. Le premier corps réunirait tous les principaux de collège et la grande majorité des proviseurs et censeurs de lycées et lycées professionnels.

Seuls cinq cents chefs d'établissement de « grands lycées parisiens » notamment accéderaient au second corps. Le texte affirme le rôle des chefs d'établissement comme agents de l'Etat ayant autorité sur l'ensemble du personnel et comme interlocuteur des collectivités locales. Il encourage la mobilité professionnelle : les maîtres-directeurs des écoles primaires pourront accéder à la direction d'établissements secondaires.

La formation des chefs d'établissement sera approfondie et certains d'entre eux pourront être promus au choix.

Le Monde
DES LIVRES

Confucius rajeuni

Pierre Ryckmans, alias Simon Leys, a fait subir une cure salutaire au vieux maître chinois

Confucius, peinture sur soie (XVIIIe siècle).

« Le maître rejetait absolument quatre choses : les idées en l'air, les dogmes, l'obstination, le moi. »

Par CLAUDE ROY

QUEL est le dénominateur commun des incarnations de ce personnage en apparence multiple qui s'appelle tour à tour Pierre Ryckmans et Simon Leys ? La première vertu que partagent ces gémeaux surdoués saute aux yeux et à l'oreille : c'est d'abord le style, une écriture serrée, vive, élégante sans être guindée, fine à l'extrême dans l'analyse et précise dans l'érudition, claquant comme un fouet de dompteur dans le combat contre les faussaires. Le romancier Simon Leys *(la Mort de Napoléon)* ourdit un brillant conte philosophique et historique, qui s'ouvre sur un « *et d'ailleurs* » merveilleusement ironique : « *Comme il ressemblait vaguement à l'Empereur, les matelots l'avaient surnommé Napoléon. Aussi, pour la commodité du récit, ne l'appellerons-nous pas autrement. Et d'ailleurs, c'était Napoléon* (1) ».

Faux nez et faux témoins

Le sinologue Pierre Ryckmans, qui a magistralement traduit et édité les *Propos sur la peinture*, de Shitao, et qui vient de donner une traduction décisive des *Entretiens de Confucius*, est un savant austère et calme, d'une culture universelle et d'une patience tout orientale, dont le vaste savoir unit harmonieusement l'Occident à l'Asie. Le courageux Simon Leys des *Habits neufs du président Mao* (2) et d'*Ombres chinoises* (3) est ce cavalier indigné parti au pas de charge qui a toujours gardé des années d'avance sur une pauvre « vérité » fourbue sous le poids des mensonges. Simon Leys dit tout haut, avec une colère froide, nette et claire, ce que tout le monde avouera dix ans plus tard : par exemple que le vieux Mao n'est qu'un cruel empereur rouge et que la révolution culturelle n'est simplement qu'un massacre et un atroce saccage.

Mais le romancier, l'historien des arts de la Chine, le traducteur magistral, l'érudit perspicace, le pourfendeur de billevesées, le polémiste et l'écrivain ont en commun, avec le talent et le style, le goût, l'exactitude, la passion de la vérité, l'amour de la liberté, la haine des tyrans, le mépris des imposteurs. Si le romancier et le spécialiste de la Chine, sinologue de science pure et sinologue de terrain, ont criblé de flèches Napoléon et Mao, c'est que les despotes d'Europe ou de Chine leur semblent également redoutables.

Si le sinologue a ridiculisé définitivement les piètres pantalonnades chinoises d'une Macciocchi, d'une Michèle Loi ou d'un Bernard-Henri Lévy, c'est que Leys et Ryckmans détestent les faux-semblants, les faux nez et les faux témoins. Et si Pierre Ryckmans a travaillé six ans afin de nous donner une version française des *Entretiens de Confucius*, dont Etiemble peut dire qu'elle « *sera aussi perdurable que la pensée de Maître K'ong* », c'est parce que le lecteur se dit à chaque pas : mais cette phrase, c'est le portrait tout craché de Ryckmans Leys ! « *Le maître rejetait absolument quatre choses : les idées en l'air, les dogmes, l'obstination, le moi.* »

Pour vérifier la qualité du texte français de Ryckmans, prenons tout de suite le propos de Confucius que je viens de citer et comparons-le dans sa version française avec les deux plus accessibles et plus récentes traductions. Daniel Leslie : « *Le sage se gardait de quatre choses ; il ne laissait jamais la conclusion prendre le pas sur la réflexion ; il n'agissait pas arbitrairement ; il ne décidait jamais* a priori ; *il n'était ni opiniâtre ni égoïste.* » Anne Cheng (dont le travail était jusqu'à présent le plus remarquable et le plus « serré ») : « *Il y a quatre choses dont le maître était exempt : les idées sans fondement, les affirmations catégoriques, l'entêtement et l'égocentrisme.* » On voit tout de suite que le texte de Ryckmans restitue la concision du chinois, le côté « pierre lancée par une fronde » des propos de Confucius, la couleur, le ton familier sans être artificiellement « parlé », et le rythme sec de la phrase originale, sa brièveté heureuse. Quand Ryckmans écrit dans une note de la préface qu'on rêve de ce qu'aurait été une traduction des *Entretiens* par Henri Michaux, on se dit, à le lire, que Michaux aurait été content de son travail.

Un malheureux fantôme

Confucius aussi, probablement. Le Confucius qu'on traîne, malgré lui, depuis quelques siècles, dans la politique « politicienne », les traditions sclérosées, les soubresauts sanglants, les conflits d'intérêts et les querelles de la Chine, le sage mis à la sauce douteuse du néo-confucianisme, mobilisé par les pires tyrans, enrôlé tour à tour par les conservateurs les plus butés et les réformateurs les plus aventureux, encensé par les tièdes, célébré par les mous, invectivé par les gardes rouges à qui Mao, pour abattre Lin Biao, avait soufflé de conspuer en même temps que lui Maître K'ong *(Pi Lin ! Pi Kong !)*, ce malheureux fantôme n'avait plus grand rapport avec le personnage réel et historique dont les *Entretiens* nous font entendre la voix.

(Lire la suite page 27.)

(1) Ed. Hermann.
(2) Ed. Lebovici.
(3) « 10/18 ».

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Netchaïev est de retour, de Jorge Semprun

Chiche qu'on serait révolutionnaires !

LES jeunes révolutionnaires des années 70 vont bien, merci ! Les mêmes « fils à papa » qui voulaient faire sauter la société au nom du prolétariat se sont taillé des parts de lion dans ce système pourri, notamment au rayon médias, fast-culture et prêt-à-penser. C'était bien le moins, vu la connaissance qu'ils s'étaient acquise du terrain, prouvant, entre parenthèses, que leur analyse marxiste, une fois l'utopie altruiste du jeune âge remplacée par le bon vieux cynisme bourgeois, ne colle pas si mal aux réalités. Et qu'auriez-vous préféré que nos demi-soldes du Grand Soir fissent d'un savoir si efficace ? Qu'ils marnassent chez Renault à vie, noircissant ongles et cahiers intimes ? Trop d'entre eux, fussent-ils quelques-uns, ont continué à croire à la violence terroriste, perdus pour l'honneur, ou ont retourné contre eux leur sabre de bois, perdus pour le bonheur et la raison...

Le dernier livre de Semprun met en roman policier cette mini-épopée commencée dans des songeries nihilistes de XIXe siècle russe et conclue dans un pragmatisme juteux de centre droit. A l'approche de 1968, ils étaient cinq copains de khâgne à Henri-IV, tous plus ou moins fils de profs résistants, gavés des mêmes livres fétiches, dont *la Conspiration*, de Nizan. Au pays de Sartre et de Malraux, la passion adolescente des lettres ouvre, *via* la rue d'Ulm, sur divers parcours d'ambitions, que résument des noms doubles : figurer plus tard dans le Lagarde et Michard (écrire) ou dans le Malet-Isaac (faire l'histoire), au besoin l'arme au poing (Smith et Wesson) et quitte à se rabattre, si le génie tarde à s'affirmer ou si le peuple renâcle à s'insurger, sur les affaires (Roux-Combaluzier).

DOSTOIEVSKI le dit, dans *les Possédés*, et tous les activistes le savent : rien de tel, pour souder un groupe terroriste, que de le lier par la liquidation collective d'un mouchard, vrai ou supposé. C'était le cas de Pluvinage, chez Nizan.

Ici, la démarche est inverse. Pour survivre tranquilles à la dissolution de leur groupe chimérique, en 1972, les anciens de l'« Avant-Garde prolétarienne » se croient obligés de faire supprimer le dernier illuminé d'entre eux, Daniel, rebaptisé du nom du jusqu'au-boutiste russe Netchaïev. L'exécution est confiée à un truand ex-barbouze, Zapata, qui s'empresse de... n'en rien faire. Après douze ans de vie clandestine dans des camps palestiniens et des maquis d'Amérique centrale, où il se serait finalement suicidé, Netchaïev revient à Paris. La nouvelle de son retour éclate avec l'assassinat inexpliqué de son meurtrier-protecteur Zapata. Y est-il pour quelque chose ? Que va-t-il faire ? Se venger des réussites amies ? Casser du capitaliste ?

Le hasard fait bien les choses : le commissaire Marroux, chargé de l'enquête, n'est autre qu'un khâgneux des années 40 qui a été déporté avec le père de Netchaïev, qui, à la mort de ce dernier, en 1948, a épousé sa mère, a élevé l'enfant à peine né, et qui a opéré en Espagne contre l'OAS avec... Zapata !

De ce réseau de coïncidences, auxquelles s'ajoutent, entre les membres du groupe dissous, des croisements de passés, de jobs et de maîtresses, naît une intrigue d'une complexité qui défie le compte rendu et dont l'issue, comme c'est l'usage, doit rester secrète.

L'INTRIGUE n'a d'ailleurs pas une telle importance. Elle est là pour soutenir l'attention des lecteurs qui ont besoin de *suspense* pour tourner les pages comme le cheval, pour avancer, de son picotin. L'auteur met son savoir-faire de scénariste – rappelez-vous le film *Z* – au service de réflexions qui lui tiennent à cœur.

Arraché précocement aux spéculations lycéennes par la résistance, la déportation et la lutte antifranquiste, Jorge Semprun a gardé une vénération attendrie pour un microphénomène historique bien cerné dans le temps et dans l'espace : la khâgne d'Henri-IV et l'Ecole normale entre les années 30 et 70. A suivre son souvenir idéalisant du « *vert paradis des turnes juvéniles* », tous les grands problèmes de l'heure auraient trouvé là leur écho le plus subtil et les velléités de solution les plus généreuses, entre autres élans vers les cimes de la pensée et les beautés de la langue !

Lectures de base, signes de ralliement et de connivence (du moins pour la génération de la guerre, celle de Semprun lui-même et de son double, le policier Marroux) : *Paludes* de Gide, *le Sang noir* de Guilloux, *l'Espoir* de Malraux, *la Conspiration* de Nizan, *la Nausée* de Sartre, *Sartoris* de Faulkner. Interrogation lancinante, autour de ce catalogue NRF bon teint et des grands titres de philosophie politique : pourquoi le Mal ? Pourquoi Dieu y consent-il ? L'histoire a-t-elle un sens ? Peut-on la changer par le seul vote démocratique ? Y faut-il la violence, jusqu'où ? Et le bonheur privé, dans tout cela ?

(Lire la suite page 26.)

IMPRESSIONS D'UN GONCOURT

Lundi 16 novembre 1987, notre collaborateur Tahar Ben Jelloun obtenait le prix Goncourt pour *la Nuit sacrée* (Seuil). Il nous livre ses impressions de lauréat.

COMMENT oublier le visage de cet homme, maghrébin probablement, d'un certain âge, qui vint vers moi dans l'autobus 27, souriant et confiant, me serra la main comme si nous nous connaissions depuis longtemps et me dit : « *Alors, on l'aura ?* »

C'était début septembre. Comme chaque année à la même époque, la rumeur faisait son chemin. Je mis quelques minutes avant de réaliser qu'il s'agissait du prix Goncourt. L'homme savait à peine lire. De son cabas à provisions, il sortit un exemplaire de *la Nuit sacrée*. Je le signai. Il m'offrit une plaquette de chocolat.

La plaquette de chocolat

par TAHAR BEN JELLOUN

J'ai repensé à ce visage en ce lundi après-midi 16 novembre. Il m'apparut flou et changeant. J'ai repensé aussi à d'autres visages, ceux des absents, notamment Pierre Viansson-Ponté, Jean Genet, Conrad Detrez... J'entendis le rire malicieux de Genet, quelque chose entre la dérision et la joie. Il m'aurait certainement taquiné comme il le faisait à chaque fois que nous parlions de littérature. Ensuite, malgré le brouhaha de chez Lipp où René-Jean Clot et moi étions consommés comme un plat du jour exceptionnel par les photographes et cameramen, j'ai retrouvé l'image grise du Paris de ce 11 septembre 1971. Je venais de débarquer dans ce pays ; en attendant de trouver une chambre à la Cité universitaire, j'ai habité, durant un mois, dans l'hôtel le moins cher de Paris, rue Blanche.

Ma joie n'a pas éclaté au moment de l'annonce du prix à la télévision. Mes amis et mon éditeur qui m'entouraient hurlèrent de bonheur. Moi, je suis resté sans voix, sans sourire, avec juste l'envie de me retirer et de réprimer mes larmes. L'émotion est une forme de paralysie. Malgré tout, je pense être resté serein, essayant de remettre les choses à leur place, repoussant l'excès et pensant à tous les grands écrivains maghrébins, mes aînés, comme Kateb Yacine, Mohammed Dib, Driss Chraïbi, qui auraient dû avoir une telle récompense il y a longtemps.

Qu'est-ce qu'il y a de changé dans ma vie depuis le Goncourt ? Cette question m'a souvent été posée. Pour toute réponse, ces quelques anecdotes : des chauffeurs de taxi m'ont appelé « maître » ; chez Lipp, on m'a dit que je serai toujours le bienvenu ; je ne suis plus maître de mon temps (moi qui ne travaille qu'à mi-temps, juste le matin) ; le rédacteur en chef d'une chaîne télé m'a proposé de venir souvent parler au cours de son journal ; je n'ai pas pu lire tous les télégrammes le jour même de leur arrivée, je n'ai pas encore eu le temps d'ouvrir toutes les lettres (je profite de cette occasion pour remercier très vivement tous ceux et toutes celles qui m'ont spontanément écrit leur joie) ; des enfants m'apportent des exemplaires de *la Nuit sacrée* à signer pour leurs parents et à dater du 25 décembre ; lors d'une dédicace, un homme m'a demandé de corner la première page de son exemplaire pour lui porter bonheur... Une femme m'a demandé d'écrire quelques mots à sa fille qui a du mal à élever son bébé ; un camarade de lycée refait surface après vingt-cinq ans d'absence ; mon répondeur s'est détraqué ; des journaux et magazines grand public me trouvent sympathique ; un scénario qu'on m'avait commandé et qui traîne depuis plus de trois ans dans les tiroirs d'une télévision va probablement être réalisé...

De tous les témoignages de sympathie que j'ai reçus, il en est deux que je vais encadrer : Michel Caffier, journaliste à *l'Est républicain*, a eu la bonne idée de m'envoyer la dépêche de l'AFP dans sa sécheresse et sa simplicité ; une personne anonyme m'a adressé le télégramme le plus court, avec tout juste ce mot : *Félicitations*.

A présent, il va falloir voler du temps à toutes les manifestations qui m'attendent si je veux continuer le roman que j'ai commencé d'écrire cet été.

A LA

ESSAI

A la recherche du sens perdu

D'Œdipe à Faust, le titre du tonique et brillant essai d'Henri Bianchi ne dit pas assez l'originalité de ce livre. Car le périple qu'il propose ne s'en tient pas aux stations obligées du chemin de croix philosophique occidental, mais intègre à sa quête les voies de l'Orient. Et cela sans condescendance ni dévote révérence : Bouddha ou Lao-Tseu prennent naturellement place auprès de Sénèque et Pythagore. Le champ d'exploration en voit aussitôt son espace décuplé.

L'ouvrage est d'ailleurs conçu comme une errance : la Grèce, Rome, le Tibet, l'Inde, l'Occident chrétien, la Chine... « *Le voyage que je me propose de faire ressemblera peut-être moins au tracé d'une route qu'au cheminement incertain d'une fourmi qui explore, par des voies que nous ignorons, un territoire qu'elle ignore elle-même* », annonce Henri Bianchi...

Cette relative incertitude quant au sens de l'équipée libère le risque de la pensée, son vertige intuitif. On trouve dans ces pages consacrées au désir et au temps le charme conjugué de la connaissance et de la méditation. Entre l'homme chrétien et son désir coupable et l'homme bouddhiste sans désir, il y a tous les degrés de la mise à l'épreuve des esprits et des corps, mais le secret le plus simple appartient sans doute au tao. « *Pour le taoïste, le monde peut-être bon, beau, agréable : mais il l'est dans sa fluidité même, dans les courants et les replis de ses inéluctables changements, dans l'usure de l'eau qui sculpte les pierres et les racines, dans la vieillesse des arbres et les rides des visages, dans toutes les formes qui expriment le mariage de l'espace et du temps.* »

A. V.

★ **D'ŒDIPE A FAUST, de Henri Bianchi, éditions Aubier, 166 p, 87 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ANTHOLOGIE

● BERNARD KAYSER : *l'Amour des maisons.* Une vaste anthologie – de Pline le Jeune et de la Bible à Rilke et Heidegger... – des rêveries, méditations, réflexions ou poèmes que les demeures, habitations et maisons ont suscités au cours des siècles. Présenté par François Nourissier. Edition reliée et illustrée. (Arléa, 336 p., 195 F.)

CONTES ET LÉGENDES

● SAVENG PHINITH : *Contes et légendes du pays lao.* En édition bilingue et avec des dessins originaux, le florilège populaire d'une des nations les plus oubliées de l'ancienne Indochine. (Coédition du Conseil international de la langue française et de l'Agence de coopération culturelle et technique, Paris, coll. « Fleuve et Flamme », 175 p., 28 F.)

● ODILE RENAULT-LESCURE, FRANÇOISE GRENAND, ERIC NAVET : *Contes amérindiens de Guyane.* Venant des populations autochtones de cette insolite possession française en Amérique du Sud, leurs histoires et légendes, agrémentées de dessins. (Mêmes éditeurs et même prix que le précédent, 164 p.)

HISTOIRE

● JEAN FAVIER : *De l'or et des épices.* A partir du onzième siècle, l'ouverture des grandes routes maritimes ou terrestres a jeté les bases d'un nouvel espace économique ; c'est dans cet horizon élargi que l'« *homme d'affaires* » a pu naître. Jean Favier, qui dirige une *Histoire de France* chez Fayard, raconte ici cette naissance qui a été aussi celle du capitalisme. (Fayard, 482 p., 120 F.)

LETTRES ETRANGÈRES

● OUVRAGE COLLECTIF : *Robert Walser.* Présenté par Elsbeth Pulver et Gertrud Wilker, ce dossier associe le texte et l'image. Il contient de nombreux textes de Walser, souvent inédits en français. Suisse de langue allemande, « *écrivain indépendant* », « *sorte de romancier artisanal* », Robert Walser a laissé, comme à l'écart de notre siècle, une œuvre abondante (trois ou quatre *romans... mais surtout une masse considérable de pages détachées*), modeste autant qu'informe. La singularité de cette œuvre n'est que l'un des aspects de sa beauté. (L'Age d'homme/Pro Helvetia, 128 p., 68 F.)

LITTÉRATURE

● ALFRED JARRY : *Œuvres complètes, tome II.* Ce deuxième volume, d'une édition qui en comportera trois, rassemble notamment les « *spéculations* » que Jarry avait publiées dans différentes revues et qu'il avait eu le projet de reprendre sous le titre *la Chandelle verte.* On y trouvera également une œuvre « antique » du père d'Ubu : *Messaline,* « *roman de l'ancienne Rome* ». (Gallimard, « Pléiade », 1 040 p., 280 F jusqu'au 31 janvier, 320 F ensuite.)

PRESSE

● ALAIN FOURMENT : *Histoire de la presse des jeunes et des journaux d'enfants (1768-1988).* Un domaine rarement exploré fait l'objet de cet ouvrage, à la fois documenté et vivant, embrassant une histoire longue de plus de deux siècles. (Ed. Eole, 171, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, 440 p., nombreuses illustrations, 150 F, diffusion Distique.)

PSYCHANALYSE

● GÉRARD POMMIER : *le Dénouement d'une analyse.* La question de la fin de l'analyse a été, depuis Freud, souvent débattue. S'appuyant sur Lacan autant que sur le maître viennois, Gérard Pommier tente de définir le niveau où l'on peut dire une analyse « *terminée* » et celui où il faut bien l'admettre « *interminable* ». (Ed. Point Hors Ligne, 286 p., 92 F.)

● JACQUES HASSOUN : *les Indes occidentales.* La topographie et les métaphores ont toujours été très prisées par les psychanalystes. *Emboîtant, à son propre usage, le pas à Christophe* Colomb, Jacques Hassoun traite ici de « *la théorie des pulsions* » et de *Au-delà du principe du plaisir,* texte célèbre de Freud. (Ed. de l'Eclat, 4, rue du Chapeau-Rouge, 34000 Montpellier, 122 p., 68 F.)

RELIGIONS

● SADEK SELLAM : *l'Islam et les musulmans en France.* L'islamité telle qu'elle est vécue à Paris par un professeur algérien musulman pratiquant, qui juge aussi les orientalistes, les journalistes, les Français convertis à l'islam. Préface de J. Berque. (Ed. Tougui, 485 p., 130 F.)

● LOUIS MASSIGNON : *l'Hospitalité sacrée.* Textes inédits d'un haut niveau mystique du célèbre islamologue catholique mort en 1962, centrés, notamment, sur sa relation épistolaire avec une grande dame égyptienne plus récemment disparue, Mary Kahil, et dont l'ouvrage contient aussi plusieurs textes. Présentation de Jacques Keryell, *préface de René Voillaume.* (Nouvelle Cité, 482 p., 169 F.)

THÉATRE

● ANDRÉ VILLIERS : *l'Acteur comique.* L'auteur, qui a voulu écrire « *un nouveau chapitre pour une réflexion générale sur le comédien* », s'est penché sur l'acteur comique, personnage paradoxal, confronté à la double réalité de l'expérience intime et de l'expérience professionnelle. (PUF, 200 p., 125 F.) Citons également, sur un thème proche, l'étude de Julia Przybos sur *l'Entreprise mélodramatique,* qui envisage le mélodrame sous les angles psychologique, idéologique, littéraire... (José Corti, 194 p., 120 F.)

VITRINE DU LIBRAIRE

DOSSIER

Les délateurs sont parmi nous

La revue *Autrement* a entrepris, sous la direction de Nicole Czechowski et Jacques Hassoun, un voyage au pays sans frontières des donneurs, balances, indics, mouchards, corbeaux et autres sycophantes. Trois volets — *« Visible, invisible, la délation au quotidien »* ; *« La délation, arme ou système politique »* ; *« Au commencement était la délation »* — composent cette étude qui, si elle ne nous apprend rien de très nouveau sur le sujet, a du moins le mérite de rappeler certaines évidences.

C'est ainsi que, le plus souvent, l'événement crée ou suscite des vocations de délateur. André Halimi, déjà auteur de *la Délation sous l'Occupation* (1), revient dans un article sur ces années durant lesquelles entre 3 et 5 millions de lettres de dénonciation furent adressées aux autorités de Vichy et aux forces d'occupation allemandes. En RFA, depuis 1967, une émission intitulée *« Dossier X »* invite les « honnêtes » citoyens allemands à coopérer avec la police. Son succès, un rien nauséabond, ne se dément pas et douze millions de téléspectateurs la suivent chaque semaine ! La contribution la plus intéressante est celle que Gilles Perrault consacre à *« la rumeur »*, le plus vieux média du monde selon Jean-Noël Kapferer (2). Un poison qui ne tue pas toujours ses victimes mais les marque à jamais. *« Il y a des lettres anonymes signées »*, disait Jean Cocteau.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LA DÉLATION**, dossier dirigé par Nicole Czechowski et Jacques Hassoun, avec des contributions de Daniel Defert, Edwy Plenel, Louis-Marie Horeau, Georges Marion, Roger Martin, Toni Negri, Michel Ciment, etc. *Autrement* n° 94, 176 p., 60 F.

(1) Alain Moreau.
(2) *Rumeurs*, Le Seuil.



CAGNAT.

RÉCIT

L'apprentissage de la ville

A première vue, le petit livre de Gérard Gavarry est un recueil de fragments, d'échappées sur la ville de Paris. Mais c'est surtout, comme aime à en faire l'auteur du *Genre des dames* (1), un récit ludique, masqué, de sa découverte de la cité. Dans les souvenirs d'enfance de Gérard Gavarry, Paris a d'abord été une ville exotique, *« à l'autre bout du monde »*. Une ville pour explorateur, en somme. D'ailleurs, n'y a-t-il pas une rue Livingstone près du marché Saint-Pierre ?

Même de plus près, la ville de Paris commence par être pour lui une réalité abstraite : c'est d'abord un plan, sur lequel on peut bondir *« à vol d'oiseau par-dessus les pâtés de maisons monochromes »*. Des milliers de toponymes, de coins de rues bizarrement cadrés, décomposent le paysage urbain en une sorte de nébuleuse où, pour se repérer, le nouveau citadin voyage obsessionnellement sur la ligne du 43, s'étonnant des enclaves végétales qu'il aperçoit, imaginant des vies recluses dans les immeubles qu'il longe.

Sans s'attarder à décrire ni à raconter, le narrateur, elliptique à souhait, dévoile avec humour l'apprentissage de la ville que, cinéphile impénitent, il a pu faire en flânant des Ursulines à la Pagode, vivant, en extérieur nuit, ces moments hagards où l'on sort de la Cinémathèque, où l'on entend sa propre voix résonner étrangement, parce qu'on flotte *« entre une fiction encore fraîche et la réalité qu'on aura réintégrée sous peu »*.

MONIQUE PETILLON.

★ **LA VILLE DE PARIS**, de Gérard Gavarry, POL, 110 p., 58 F.

(1) POL.

• SCIENCE-FICTION

Cordwainer Smith, en intégrale



Certains mois, l'importance d'un événement éditorial est telle que celui-ci éclipse tous les autres ; ce mois-ci, nombre de bons ou excellents livres parus ne gagneraient rien à être rapprochés dans cette chronique de ce monument hors pair qu'est l'œuvre de Cordwainer Smith, *les Seigneurs de l'instrumentalité*. Il sera donc, pour une fois, dérogé au double principe qui anime d'ordinaire cette chronique : ne jamais la consacrer à un seul ouvrage, et ne jamais parler uniquement d'écrivains anglo-saxons. A quoi s'ajoute la nécessité de rendre compte de l'actualité, donc d'éviter de s'appesantir sur les rééditions.

Mais le cas est exceptionnel. Le travail mené par les éditions Presses Pocket, sous la direction de Jacques Goimard, est considérable. Les six beaux volumes de cette histoire du futur pas comme les autres sont le fruit d'une reconception de la saga, réagencée dans l'ordre chronologique des nouvelles qui la composent, complétée par l'adjonction de quinze textes manquants dont certains totalement inédits (y compris aux Etats-Unis), partiellement retraduites pour une meilleure homogénéité — bref, le fruit d'un labeur supposant passion, acharnement et rigueur. Les heureux possesseurs des précédentes versions des *Seigneurs* (en trois volumes) seront surpris de voir à quel point celle-ci est différente, et ne pourront que se réjouir d'avoir enfin entre les mains l'intégrale de Cordwainer Smith.

Car ainsi reconstituée, l'œuvre de Smith prend tout son sens, tout son poids. Bien sûr, nul n'ignorait l'ampleur du propos. Mais la présente organisation permet de mieux saisir la subtilité des références croisées qui abondent dans *les Seigneurs* et, au moins autant que sa thématique, en fondent la cohésion, l'unité.

COMPLEXE, la saga l'est, incontestablement. D'abord, parce qu'on n'embrasse pas quinze mille ou vingt mille ans d'histoire, même imaginaire, sans devoir multiplier les points de vue, les rappels, les ellipses. Ensuite, parce que la vie des personnages principaux qui en constituent les fils directeurs est complexe, riche en péripéties, accidents et émotions — ce qui n'empêche pas ces personnages d'avoir la pureté de touchants archétypes. Enfin, parce que pour arriver à susciter chez le lecteur un bonheur simple et une perception claire, il est souvent nécessaire de recourir à des artifices narratifs, à des ruses du récit beaucoup plus sophistiqués et délicats à mettre en place qu'on ne le croit ou qu'il n'y paraît. Cette complexité est richesse. S'il faut trouver un parent aux *Seigneurs de l'instrumentalité*, c'est plus du côté du flamboyant *Chant de la Terre* de Michael Coney que de celui de la classique *Histoire du futur* de Robert Heinlein qu'il faut le chercher. Smith et Coney ont en commun la paisible passion de l'humain, la tendresse exigeante et ambitieuse.

Cette passion, cette tendresse, frappent le lecteur d'entrée lorsqu'il rencontre des personnages comme les sous-êtres, ces humains dérivés des animaux dont fait partie C'mell la femme-chat, l'une des créations les plus attachantes de Smith, mais aussi lorsqu'il découvre les opprimés plus « simples », victimes de la fatalité, du pouvoir politique, de la bêtise. L'une des grandes forces des *Seigneurs*, c'est leur capacité à éveiller la sympathie du lecteur pour les faibles.

ET l'extraordinaire est ici partout : à l'exception peut-être de l'amour et de la haine, rien n'est permanent ; aucun objet, aucune chair, aucun phénomène physique n'est assuré de rester tel quel pour les siècles des siècles, voire pour la seconde suivante. Alors les choses et les êtres ne cessent de basculer. Les caractéristiques du monde ne cessent de croître et de multiplier (comme les organes dans *la Planète Shayol*, l'une des plus poignantes nouvelles de l'ensemble). D'où des images fulgurantes, des situations folles, des douleurs inédites et, parfois, des joies sans précédent. L'univers des *Seigneurs de l'instrumentalité* est peuplé de voiliers qui voguent entre les étoiles, de personnages miniaturisés, d'hommes-fusées, de seigneurs, de dames, de planètes spécialisées, de lieux déserts ou surpeuplés, superbes ou atroces...

Et cet univers fourmillant d'inventions est décrit sur le ton du récit oral, avec ses répétitions, son lyrisme, son merveilleux... Mais l'écriture, à la fois ciselée et efficace, est celle d'un grand orfèvre des mots.

On l'aura compris, les six volumes des *Seigneurs de l'instrumentalité* sont de ceux qu'il faut chérir. Plus que l'indispensable base d'une bibliothèque de science-fiction ou d'une bibliothèque tout court, l'œuvre de Cordwainer Smith possède cette qualité trop rare qui fait les chefs-d'œuvre : l'humanité. On ne peut pas se permettre de passer à côté.

EMMANUEL JOUANNE.

★ ***Les Seigneurs de l'instrumentalité***, de Cordwainer Smith. Tome 1 : *Tu seras un autre*, trad. par Simone Hilling, 350 p. ; tome 2 : *le Rêveur aux étoiles*, trad. par Simone Hilling, Denise et Yves Hersant, Alain Dorémieux et Michel Demuth, 350 p. ; tome 3 : *les Puissances de l'espace*, trad. par Simone Hilling et Michel Demuth, 350 p ; tome 4 : *l'Homme qui acheta la Terre*, trad. par Simone Hilling, 224 p. ; tome 5 : *le Sous-Peuple*, trad. par Simone Hilling, 224 p. ; tome 6, *la Quête des trois mondes*, trad. par Simone Hilling, Michel Deutsch et Denise Hersant, 252 p. ; l'ensemble, 196 F, éditions Presses Pocket, coll. « Science-Fiction ».

Lors de la XI[e] Convention nationale de science-fiction, qui se tenait fin octobre à Montpellier, ont été décernés les prix Rosny-Aîné du roman et de la nouvelle, le premier allant à Francis Berthelot pour son éblouissant *la Ville au fond de l'œil* (Denoël) recensé ici en son temps, le second à Gérard Klein pour *Mémoire vive, mémoire morte*, texte paru dans l'anthologie de Patrice Duvic *Demain les puces* (Denoël). Décernés par les lecteurs à l'issue d'un vote en deux tours, les prix de cette année sont — peut-être pour la première fois — irréprochables, tant d'un point de vue « technique » (on a pu par le passé constater certaines irrégularités dans le mode de fonctionnement du Rosny) que du point de vue du goût littéraire. On en saura gré aux responsables du prix comme aux organisateurs de la Convention.

• EN BREF

• **LE IV[e] FESTIVAL DU LIVRE ENFANCE-JEUNESSE** se tiendra au Palais des congrès de Marseille jusqu'au 28 novembre, en présence d'une vingtaine d'auteurs, écrivains et illustrateurs. Des rencontres, diverses animations et des projections de films seront plus particulièrement destinées aux scolaires, tandis que les professionnels participeront à un débat sur le thème « Désir de lire, plaisir d'écrire ». Il est prévu d'accorder une place importante aux auteurs d'Afrique francophone. (Renseignements : A la rencontre du livre, 29, rue du Sud, 13003 Marseille, tél. : 91-50-49-50.)

• La **TROISIÈME JOURNÉE DU LIVRE**, organisée par la mairie du XVII[e] arrondissement de Paris, se tiendra dans les locaux de la mairie le 28 novembre, de 14 heures à 19 heures. De nombreux écrivains participeront à cette manifestation dont les profits iront à la fondation Claude-Pompidou.

• La **IV[e] FÊTE DU LIVRE DE PALAISEAU** se tiendra les 28 et 29 novembre. Le thème qui a été retenu cette année : « L'homme et son environnement ».

• Un **COLLOQUE** sur « Le discours culturel dans les revues latino-américaines de l'entre-deux-guerres (1919-1939) » se tiendra les 27 et 28 novembre à la Sorbonne (salle de Commission et salle Louis-Liard) et le 29 à la Maison de l'Amérique latine.

• Une **TABLE RONDE** sur « les modèles de la création littéraire » aura lieu le samedi 28 novembre à l'université de Nanterre (salle des colloques, bât. C). (Renseignements : Marie-Christine Gomez-Géraud, université Paris-X Nanterre, institut de français, 200, av. de la République, 92001 Nanterre Cedex.)

• A l'occasion de la sortie de la revue *LIGNES* (art - littérature - philosophie - politique) que dirige Michel Surya, avec Danièle Doebbez, Eric Adda et Francis Marmande, la librairie la Terrasse de Gutenberg organise une rencontre le 3 décembre 1987 à 19 heures. (9, rue Emilio-Castelar, 75012 Paris. Tél. : 43-07-42-15.)

• Une **EXPOSITION** de tracts et de documents surréalistes aura lieu à la librairie-galerie Pleine Marge, 25, rue Henri-Monnier, 75009 Paris du 30 novembre au 18 décembre.

• L'universitaire japonais Yoichi Maeda, directeur de la Bibliothèque de Tokyo et spécialiste de la littérature française (principalement du dix-septième siècle), vient de mourir d'une crise cardiaque dans la capitale nippone. Il venait de recevoir le Grand Prix de la francophonie de l'Académie française.

• **ERRATUM.** — Dans l'article consacré à Margarita Karapanou (« le Monde des livres » du 20 novembre), au sujet du roman de sa mère, Marguerite Libraki, intitulé *Trois étés*, il fallait lire : « Gallimard, 1950 ».



LA VIE LITTÉRAIRE

La librairie du *Monde* est ouverte

Pour commander vos livres, code minitel 3616 LM 16.

DEPUIS quelques jours, *le Monde* a ouvert une librairie télématique, en collaboration avec *la Procure*, l'une des grandes chaînes françaises de librairie connue pour son sérieux.

A l'occasion d'une étude faite l'an dernier, on avait constaté chez les lecteurs du *Monde* – et tout particulièrement du « Monde des livres » – un taux d'achat exceptionnel de livres (cinquante-trois par an). Ce service est, évidemment, le prolongement naturel de cette constatation. Désormais, dès que vous lisez dans *le Monde* une critique qui vous donne envie de lire tel ou tel ouvrage, vous pouvez, en quelques instants, avec votre minitel, avoir la certitude de l'obtenir.

Pour la première fois, vous accédez à un service du *Monde* par le 3616. Vous tapez donc : **3616 LM 16** et vous êtes en communication avec la librairie.

Celle-ci vous offre, pour l'instant, deux services principaux :

– **Un service bibliothèque-documentation.** Vous pouvez, dès maintenant, retrouver toutes les références et notes critiques des titres cités dans « le Monde des livres » depuis septembre de cette année et prochainement dans *Campus*. Dans quelques semaines, le service s'étendra à l'ensemble des rubriques du journal. Certes, il existe d'autres services de renseignements sur les livres accessibles par le minitel. Mais celui-ci se distingue par son ampleur et sa variété. Pour le seul « Monde des livres », environ deux cents titres par mois entrent dans cette banque de données, extrêmement facile à utiliser, en raison des nombreuses possibilités d'accès. Il vous suffit de connaître l'un quelconque de ces éléments : l'auteur, le titre, l'éditeur, la date de parution de l'article dans *le Monde* . Un index thématique est également à votre disposition.

– **Un service de commandes. Vous pouvez commander tout livre mentionné par *le Monde*** dans les deux derniers mois. Qu'elle vienne de Paris, de province ou de l'étranger, la commande sera traitée en quarante-huit heures : vos livres (1) seront partis de *la Procure* avant l'expiration de ce délai. A Paris, ils seront distribués immédiatement. Ailleurs, un ou deux jours plus tard. A l'étranger, tout dépend, bien sûr, du pays. Pour la France, les frais d'envoi sont gratuits si la commande dépasse 500 francs. Au-dessous de cette somme, ils sont de 20 francs. Pour l'étranger, ils varient en fonction du tarif postal du pays concerné. On peut en outre, mais à Paris seulement, vous porter vos livres, pour une somme forfaitaire de 35 francs. Le paiement des commandes se fait par carte bancaire – dont vous tapez le numéro sur le minitel – ou par chèque, à la réception du colis contenant une facture.

Grâce à la librairie du *Monde*, la télématique accède à un nouveau mode de dialogue avec le lecteur : il met à mal la légende voulant que ce moyen de communication soit purement ludique. Recevoir ses livres sans se déplacer n'est pas seulement un gain de temps.

A partir d'aujourd'hui, si « le Monde des livres » vous donne envie de lire, la librairie télématique du *Monde* vous permet, à coup sûr, d'aller au bout de votre envie.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Ils sont vendus à leur prix de librairie, qui figure sur la couverture.

La nouvelle aventure de Bernard de Fallois

Une nouvelle maison d'édition vient de naître : les éditions Bernard de Fallois. Une maison débutante, mais un patron qui est, depuis de longues années, l'une des célébrités de la profession. Bernard de Fallois a occupé des fonctions de direction dans le groupe Hachette avant de devenir le directeur général du groupe des Presses de la Cité et, à l'intérieur de ce groupe, le responsable de Garnier, de Presses-Pocket et de Julliard.

Lors de la prise de contrôle des Presses de la Cité par la Générale occidentale de M. Goldschmidt – puis de la CGE, – Bernard de Fallois a quitté le groupe. Il aurait pu jouir d'une confortable retraite si la passion d'éditer ne l'avait poussé à nouveau vers l'aventure. Il sera, cette fois, le maître chez lui. Il possède la majorité des actions de la nouvelle société d'édition, Jean-Claude Fasquelle (Grasset) en détenant 33 %, Vladimir Dimitrijevic (L'Age d'homme), la fille de Marcel Pagnol – qui gère les droits de l'auteur de *Topaze* – et quelques amis se partageant le reste du capital.

Pour inaugurer son entreprise, Bernard de Fallois a frappé fort. Le 5 décembre, il publie un livre du cardinal Lustiger, issu d'une série d'entretiens *« à fond »* qu'ont mené avec le prélat deux « interrogateurs » particulièrement incisifs et accrocheurs, Dominique Wolton et Jean-Louis Missika. Bernard de Fallois demeure plus discret sur ses projets plus lointains, mais on sait que nombre d'auteurs avec lesquels il a travaillé depuis le début de sa carrière lui demeurent fidèles. Parmi eux, Françoise Chandernagor, l'avocate de Mme de Maintenon, qui publiera avant l'été le premier (gros) volume d'une monumentale suite romanesque contemporaine.

P.L.

Mario Vargas Llosa en Sorbonne

Apparemment bien loin des attentats de « Sentier lumineux » et de la nationalisation des banques péruviennes, Mario Vargas Llosa, sous le portrait de Richelieu et les ors de la Sorbonne, inaugurait samedi 21 novembre la série de conférences qu'il donnera à Paris dans le cadre de l'Université de Paris-IV. Apparemment, disions-nous, parce que la salle réservée à la conférence s'est révélée trop petite pour contenir l'afflux des étudiants, dont beaucoup de Péruviens, qui se pressaient à ses portes et qui ont ponctué, pendant de longues minutes, de leurs cris et de leurs appels, l'intervention de l'auteur de *Qui a tué Palomino Molero ?*

Cette première conférence portait sur « Les fictions de Borges » et suscitait, dès son titre même, interrogations et curiosité : comment le romancier péruvien, qui revendique Flaubert comme un de ses maîtres et s'est longtemps réclamé de Sartre, allait-il aborder le pourfendeur du réalisme, l'écrivain qui tournait le dos à l'histoire, l'ennemi de toute littérature programmatique ? D'abord un aveu : *« Beaucoup de ceux qui furent mes modèles me tombent aujourd'hui des doigts. »* Et puis Borges est celui qui a contribué à dissiper chez les écrivains d'Amérique latine tout complexe d'infériorité ou de dépendance à l'égard de l'Europe, celui qui a su *« inventer autant son propre passé que celui d'autrui »*, celui qui a *« révolutionné les traditions stylistiques »*, celui dont chaque mot, ou presque, véhicule *« une idée »*.

Vargas Llosa constate sans trop de regrets que Borges a toujours manifesté *« une attitude dédaigneuse à l'égard du roman »*, trop rhétorique à ses yeux, et qu'il a préféré organiser ses contes autour d'une méditation sur le temps, le rêve, le double, l'identité. Sa mythologie des faubourgs est hantée par des *« assassins irréels »*, son exotisme est *« un alibi pour échapper au monde réel »* et le référent constant de sa vision est la littérature. Mais lorsque Vargas Llosa termine en remarquant que l'œuvre de Borges *« pêche parfois par ethnocentrisme culturel »* – pour lui, *« la civilisation ne pouvait être qu'occidentale, urbaine et presque uniquement blanche »*, – c'est le chantre du métissage qui refait surface.

CLAUDE FELL.

Hommage à Châtelet

Un colloque consacré au philosophe François Châtelet, disparu en décembre 1985, aura lieu les 27 et 28 novembre au collège international de philosophie à Paris (le Monde du 26 novembre).

Quand je repense à mon professeur de philosophie, en classe terminale, c'est un personnage composite qui me vient à l'esprit : il a les lunettes du père de Pinocchio ; il a le rire philosophique et dévastateur ; il a une mémoire d'éléphant et croit dans la force de la raison. Il dicte son cours avec gravité, car – on le sent bien – il a passé la nuit sur sa *Naissance de l'histoire* et sur *Logos et Praxis*. Il a signé le manifeste des 121 et c'est pourquoi, comme nous, avec nous, il s'est trouvé parqué dans un cours privé où le cancre et le réactionnaire pullulent. Quelle année !

Il ne nous introduit pas à la philosophie, mais *dans* la philosophie. Premiers mots, premières nuances. A la fin du premier cours, je vais le voir et, avec le culot que donne la bêtise, je lui fais remarquer que la phrase *« le concept de chien n'aboie pas »* est inopérante, car – je devais l'avoir lu dans *Spirou !* – il y a des chiens inaboyants en Tasmanie. Il se marre vraiment, et me regarde comme si j'étais Grock en personne. *« Faites-moi, pour demain, un petit sujet là-dessus : est-ce que le concept des chiens inaboyants de Tasmanie aboie ? »*

Voilà mon premier souvenir de François Châtelet. Les « chiens inaboyants » sont restés entre nous. Comme un secret. Et quand, trois ans plus tard, je lui fais part de mon désir de faire de l'ethnologie, il me demande sans sourciller : *« En Tasmanie ? »*

C'est sa fidélité, sa capacité d'écoute, son amitié, qu'il faudrait dire. C'est vrai : cet homme-là vous accouchait une seconde fois. C'était un pédagogue-né, un questionneur-né et un vivant théoricien. Il parlait de Platon comme s'il l'avait connu ; Hegel avait fait du surf avec lui et Marx était son copain de régiment. Jamais, vraiment, je ne suis passé aussi près de la philosophie...

JACQUES MEUNIER.

Amours et paradoxes d'Albert Cohen

Un colloque consacré aux amours d'Albert Cohen, ce *« Rabelais sépharade »* selon l'écrivain Albert Memmi, a eu lieu mi-novembre à Paris, organisé par le Centre Rachi et le Pen club. Car, s'il est vrai que le roman reflète le conflit du personnage avec la société (Lukas, cité par le professeur Bensoussan, le soutient), c'est à la femme que le héros de Cohen, Solal, se heurte : du choc avec la femme, mère, épouse ou amante, viendront la chute et la rédemption.

L'originalité splendide de l'écrivain découle de ce face-à-face amoureux qui est aussi celui de deux cultures, l'une venue de l'Orient exubérant, chaleureux, l'autre du Ponant tout en silence et ombres. C'est dans cet affrontement donc qu'il convient de rechercher les paradoxes qui sous-tendent son œuvre, de *Solal, Mangeclous* et *les Valeureux* à la grandiose symphonie *Belle du Seigneur*. La sociologue Annie Goldmann a très bien démontré pourquoi la fascination des femmes non juives traverse comme un fil rouge ces livres alors qu'en écoutant l'écrivain Chochana Boukhobza nous avons parfaitement compris la mauvaise conscience du seigneur Solal trop tenté par l'Occident. Athée à la recherche d'un Dieu auquel il ne croit pas, amoureux éternel qui rejette furieusement la passion charnelle dont il reste prisonnier, Albert Cohen demeurera l'auteur d'une œuvre immense témoignant d'un déchirement essentiel. Cette cassure a été illustrée d'une manière particulièrement émouvante au cours du débat par les contributions d'Anne Rabinovitch et de Marie-Brunette Spire, dont les pères, Rabi et André Spire, tous deux écrivains, ont été très proches de l'auteur de *O vous, frères humains !*

EDGAR REICHMANN.

● LA VIE DU LANGAGE, *par Denis Slakta*

C'est écrit *sur* le journal !

BIZARRES et déréglées, inconstantes et plus capricieuses que la « plume au vent », les prépositions refusent à première vue d'habiter bourgeoisement les grammaires. Pas de règles, semble-t-il, mais des exceptions, des usages louables ou « monstrueux ». En tout cas, il faut de l'ordre, des lois, des normes pour réduire à la sagesse les effrontées. Faut-il dire *la clé est à la serrure ? sur la serrure ?* dans *la serrure ?* On le voit, rien de plus faible et de plus imbécile, rien de plus infidèle : de vraies *« petites pestes »*, disait Jacques Cellard, ici même, en 1976.

Une, entre autres, paraît troubler un fidèle lecteur de Bruxelles. La préposition *sur* se répandrait de manière *« fulgurante »* au détriment de *à : sur* la frontière ; de *dans :* débarquer *sur* l'île de la Grenade ; de *vers* ou *pour :* les départs *sur* Lyon ; de *en :* il a vu trois films *sur* une semaine ; et enfin de *chez* : ce traitement ne laisse aucune séquelle *sur* un sujet sain.

Voilà un bel échantillon, nourri comme un tir, auquel M. Bellagamba ajoute quatre articles *« infectés »*, parus en 1987 dans son *« cher* Monde ». Nul n'échapperait donc à cette maladie, *« aussi inquiétante qu'inexplicable : « la surite »*. Alors, chers amis, tenons *sur* à l'œil pour éviter les surprises. D'autant plus que *le Monde* est épluché aussi, et même en août, par André Goosse, autre Belge éminent et successeur de Maurice Grevisse (1). Au demeurant, l'exemple est plutôt réconfortant, puisque c'est Michel Jobert qui déraille *via le Monde : « Je ne sais si la SNCF a maintenu ses annonces (...) en anglais sur le train joignant Paris... à l'Italie. »* Désastre piémontais ! On raille l'anglais envahissant, et l'on se retrouve à encourager l'impérialisme de sur. Mais, bien sûr, la référence évite sur : dans *le Monde*, 27 août 1979.

IL faut reconnaître que nos voisins belges ont bien du mérite à surveiller le débordement de sur, eux qui connaissent depuis longtemps *sur le grenier, sur le train*. Et maintenant, d'après notre correspondant : *sur (dans) un camion ; sur (dans) un avion*. On n'arrête pas le progrès. Pour Maurice Grevisse, qui *« proscrit »*, l'influence du néerlandais serait maligne : par exemple, *op de straat* pousserait à employer *sur la rue* pour *dans la rue*. Dès lors, comment comprendre Aristide Bruant qui chantait si joliment Sur *la route de Louviers* et *« les statues qui montrent leur cul, dans la rue »* (bis, évidemment) ?

Pourtant malgré son beau-père (le bon usage est aussi affaire de bonne famille), André Goosse ne l'entend pas de cette oreille, puisqu'il précise dans l'édition de 1986 : *« Cet emploi s'observe aussi dans des régions où toute influence germanique est exclue. »* Des preuves suivent, comme une volée de bois vert. Le relevé commence, juste ciel, avec Ernest Pérochon décrivant les *« petits souillons de cuisine et (les) vendeuses de bibelots sur les rues »* ; et s'achève, *« le 15 juillet 1983 »*, avec un cafetier de l'Ardèche s'adressant (il est vrai) à sa chienne : *« Ne va pas sur la rue. »* Accablant. Quant à M. Bellagamba, *« son hôtelière bretonne »* lui indiquait aimablement *« une teinturerie sur Perros-Guirec »*. Moralité : surveiller les prix ne suffit pas, il faut encore veiller à *sur*.

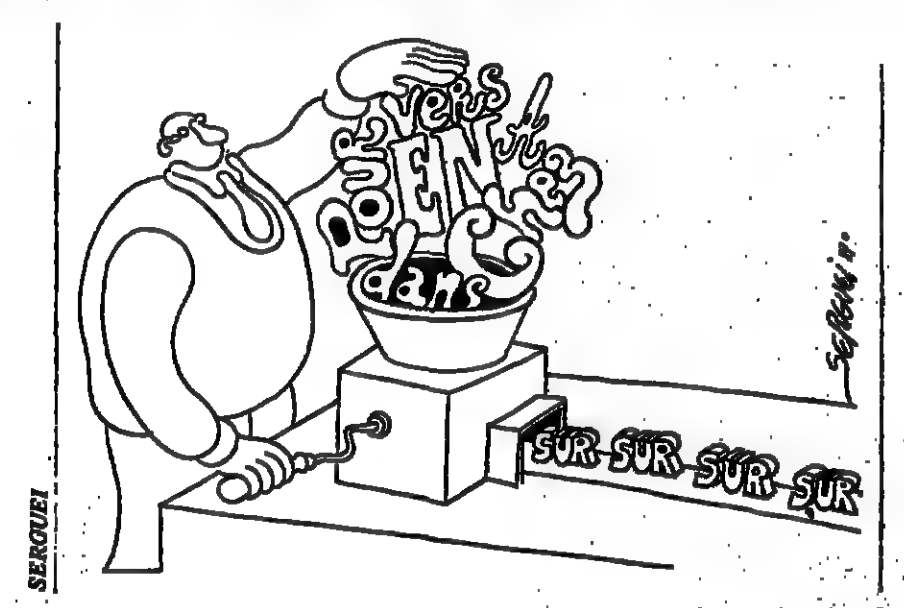
On comprend que protestations, défenses, condamnations et illustrations se bousculent : chaos et cohue. Mais, au fond, c'est souvent une question de cheveu.

A propos de *sur le journal*, laxistes et puristes se prennent aux cheveux de fureur. Tandis que Littré invente, en manière de compromis, une position à faire rougir l'Arétin : *« On pourra bien dire sur en parlant de ce qui est étendu sur une surface. Par conséquent, on peut dire : lire sur un journal, sur une page étendue devant soi. Autrement, on dira* dans... » Et André Goosse de commenter calmement : *« Il est rare que la situation prévue par Littré soit nettement réalisée. »* On a compris : Littré, *et tutti quanti*, c'est tiré par les cheveux.

Prenez maintenant *une jolie bergère ;* puis lisez André Goosse qui donne coup sur coup : *« L'abbé était installé dans la bergère ; « Bonaparte, sur la bergère (...) écoutait. »* Variations certes ; mais il ne faudrait pas prendre Bonaparte pour un abbé, ou un missionnaire. La bergère, ici, dénote un objet inanimé, sans aucune âme au moins à vue de pays. Et Dieu nous préserve des homonymes.

Tout de même, il serait bon de ne pas prendre *« le Messie pour une lanterne »*, comme dit Prévert, ni les règles grammaticales pour des normes sociales, ni la préposition *sur* pour une femme sans tête (ou « 100 têtes ».?). Plutôt qu'un objet de haine ou d'amour, *sur* est d'abord un objet linguistique qui se définit par des différences et des oppositions, en relation à d'autres prépositions désignant *des lieux, des espaces* et *des directions. Sur* s'oppose à *au-dessus de, sous ; sur* (sans mouvement ; être assis *sur une chaise)* à *dans, en, à, chez ; sur* (avec mouvement : *foncer sur Paris)* à *vers, pour, à* (bis), *dans* (bis).

ON voit tout de suite que le système français confère une place de choix à la préposition *sur*. Ce qui explique la diversité de ses emplois, sans aucunement justifier son expansion galopante. Arrêtons-nous d'abord à la relation, si conflictuelle, entre *dans* (sans mouvement) et *sur ;* pour mettre en place les principes qu'un prochain article développera et illustrera plus avant.



Comme l'explique Georges Gougenheim (2), sur s'emploie pour désigner un espace à deux dimensions, priorité donnée à *la surface ;* qu'elle soit verticale : *la mouche est sur le mur*, ou horizontale : *le chat est sur le lit. Dans* permet de délimiter *un contenant*, fermé ou non : la bergère est *dans le lit ;* le fœtus est *dans le bocal ;* le diable, *dans le bénitier*, etc.

Ces exemples illustrent les emplois classiques, modernes et contemporains. Autrement dit, la valeur et le sens de *sur* et *dans* demeurent relativement stables. Ce sont nos représentations des lieux qui peuvent varier ou changer. Les prépositions ne font que suivre, totalement innocentes : indifférentes aux changements et aux variations.

Aux variations d'abord. *Dans* ou *sur*, c'est selon, mais pour le confort, on peut préférer *un contenant*. Pendant un sermon, le fidèle reste assis *sur sa chaise*. Pour d'autres instants plus rares, il arrive à Musset (cité par André Goose) de dire le vrai : *« On est si bien tout nu, dans une vaste chaise. »*

LES changements maintenant. Pour nous, une place est avant tout une surface ; d'où je peux promener Mimi *sur* la place. Jusqu'au dix-huitième siècle, les Français considéraient la place comme un contenant ; et naturellement employaient *dans : « Candide aperçut un jeune théatin* dans *la place Saint-Marc »*. Eh bien ! *Les îles*, de nos jours, sont en train de suivre l'exemple des *places :* elles deviennent des surfaces. Du coup, comme le remarque à regret notre correspondant, on lit et on entend de plus en plus *sur l'île* au lieu de *dans l'île*. Tahiti même n'est plus un paradis, *« tant l'espace habitable est devenu rare, sur (cette) île où l'on commence à se marcher sur les pieds »* (*le Monde* du 7 novembre 1987).

Notre représentation des îles a donc bien changé ; ainsi que nos rêveries de promenade *dans* une île fortunée. On a sans doute trop joué avec les dix livres à emporter *sur* une île déserte. Et cela, oui, on peut bien le regretter. (A suivre... *dans* ce journal...)

(1) *Le Bon Usage*, de Maurice Grévisse, grammaire française, douzième édition refondue par André Goosse, Duculot, Paris-Gembloux, 1986.

(2) *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, de Georges Gougenheim, A. et J. Picard éd., Paris, 1970.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Catherine Pozzi, la femme brûlée

Le* Journal *de celle qui fut la compagne secrète de Valéry.

LE nom de Catherine Pozzi ne trône pas dans les histoires littéraires des débuts de notre siècle. Et si quelques anthologies de poésie, notamment celle d'André Gide, ont fait une place à ses vers (1), cela n'a pas suffi à fixer son profil dans nos mémoires. En revanche, les amateurs de Paul Valéry, ceux du moins qui se seront penchés sur la biographie de l'écrivain, auront peut-être, au détour des années 20, croisé la frêle silhouette de cette femme singulière. Son passionnant *Journal*, que publie aujourd'hui Claire Paulhan, en recompose la figure admirable et déchirée.

Italo-Suisse et protestante par son père, Lyonnaise et catholique par sa mère, Catherine Pozzi appartient à la bonne bourgeoisie, opulente, parisienne et éclairée de la fin du dix-neuvième siècle. Le foyer où elle naît en 1882 n'est pas un modèle d'entente conjugale. Samuel Pozzi, dreyfusard, wagnérien, amateur d'art, de lettres et de femmes, sénateur et brillant chirurgien, servira de modèle à Proust pour peindre quelques traits du moins brillant docteur Cottard. Il connaîtra une fin tragique, tué par un de ses anciens patients, en juin 1918, devant son domicile, avenue d'Iéna à Paris. Catherine a trente-six ans.

Elle est, depuis 1909, l'épouse d'Edouard Bourdet, un ami d'adolescence, et la mère d'un fils qui restera unique, Claude (2). A l'image de celui de ses parents, mais avec une violence plus grande due à la force de caractère de la jeune femme, le couple se déchire. A l'évidence, le boulevardier, l'auteur de pièces à succès qu'Edouard Bourdet est en train de devenir, ne peut répondre dans son *« inconsistance amoureuse »*, à l'attente de Catherine. Aux yeux de celle-ci, il devient très vite cet esprit pusillanime qui *« n'a pas de foi et n'a pas souffert, ni cherché, ni entrevu de vérité »*.

Un « esprit de clarté »

Le divorce, cependant, n'est prononcé qu'en 1920. *« Ma fidélité est dégoûtante, brûlée d'aventures auxquelles je ne cède point »*, écrit Catherine Pozzi, avec cette lucidité absolue, *« chirurgicale »*, appliquée à tout dénuder, et d'abord elle-même.

La mort d'André Fernet (au cours d'un duel aérien au-dessus de la Lorraine, en 1916), celui qui fut le *« fiancé frère »*, le *« vœu de tout mon esprit »*, et les progrès de la maladie – tuberculeuse, elle crachera le sang toute sa vie, avec des périodes de rémission, – accentueront chez Catherine Pozzi le sentiment de précarité, d'urgence devant la vie.

Mais dans ce *« corps de détresse »* habite un *« esprit de clarté »* ; et l'esprit de Catherine demande nourriture. Avec avidité. Autodidacte – la bourgeoisie de la IIIe République n'a pas vraiment contribué à la libération intellectuelle des femmes, – elle passe son baccalauréat à trente-sept ans, étudie la chimie, la biologie... L'essentiel, cependant, c'est la quête spirituelle, la tentative philosophique, dont son essai posthume *Peau d'âme*, auquel elle travailla de 1915 à sa mort en 1934, fut le résultat.

Catherine Pozzi, qui va *« impétueusement à l'extrême de tout »*, qui veut *« le parfait de tout »*, trouve la pleine joie en même temps que la plus grande souffrance de sa vie en juin 1920, quand elle rencontre Paul Valéry et devient sa maîtresse. Il a quarante-neuf ans, travaille à son œuvre et à sa célébrité. Les salons de la capitale se partagent l'écrivain, ourdissent son entrée à l'Académie française ; elle aura lieu en 1927. *« Jamais je n'ai connu cette certitude, cette sérénité douloureuse, à la fois exaltée, écrasée »*, écrit Catherine. De son côté, l'auteur de *la Jeune Parque* parle dans ses *Cahiers* de *« quelque chose d'immense, d'illimité, d'incommensurable »* et met en rapport cet orage avec le *« coup d'État »* d'octobre 1892 – la « nuit de Gênes » – qui le fit renoncer « définitivement » à la poésie.

« Sa voix monte à l'aigu et son doigt se lève, elle s'agite et même s'allonge ; elle étonne les gens, les intrigue et les inquiète... [...] Elle se lave avec une sorte de foi, elle se parfume comme si elle s'administrait un sacrement. Elle est bizarre, inégale, théorique, pleine de préceptes et de curieuses chapelles dans l'esprit. »

[Paul Valéry parlant de Catherine Pozzi (mai 1924).]

Durant presque huit années, cette relation amoureuse illégitime (Valéry est marié, père de famille), secrète – plus ou moins, – connaîtra les soubresauts, la violence et les fièvres de la passion dévorante. C'est avec cette même passion, où l'esprit rejoint le corps, l'élève à une puissance qu'il est incapable d'atteindre seul, que Catherine transcrit, analyse, exhale, dans son *Journal* une longue et bouleversante plainte. Mais l'amour, dans lequel elle est entrée *« comme en religion »*, ne la fait pas renoncer à sa lucidité ; celle-ci s'aiguise même encore. *« Il est tel. Le moins fier, le moins fort, le moins juste, le moins bon... et, sous ce quadruple manque, un diamant. »*

Mais à la communion réelle des esprits, à l'échange dans les régions les plus élevées (elle écrit : *« J'ai peur de vos bras qui tout de suite ont la forme de mon âme »*), succède vite le désenchantement. Si Catherine Pozzi dilapide dans l'amour son corps, son âme et son esprit, Valéry, lui, calcule, gère, renâcle devant le péril, veut se maintenir dans les limites d'un adultère acceptable... *« Petit monsieur sec, assis près de son feu, comme serré sur lui-même »*, *« penseur d'appartement »*... Le temps s'éloigne où *« l'instant qui était caresse »* et celui *« qui était pensée »* s'harmonisaient. La rupture définitive, c'est Catherine qui la décrète, le 24 janvier 1928. Son désespoir est aussi profond que calme. Cette *« longue folie d'intelligence »*, ces *« débauches de matière spirituelle »* prennent fin dans une *« fatigue »* telle qu'*« il faudrait deux, trois vies de sommeil »* pour la réparer. Il serait cependant absurde et injuste de profiter de la seule parole de l'amante pour juger, ici, l'homme, surtout lorsqu'il s'appelle Paul Valéry et qu'il ne peut se réduire à ce qu'*une* voix dit de lui.

A côté de ces pages brûlantes, où le chant d'amour s'accorde admirablement à celui de l'esprit, Catherine Pozzi dresse un tableau des mœurs et de la société. Quelques sacrifices involontaires à l'air du temps, ou à celui de la bourgeoisie, n'altèrent en rien ce superbe journal. L'observation est toujours acérée, la flèche est tirée avec une sûreté absolue quant aux êtres : ainsi, parlant d'André Gide, *« bête comme les intelligents de métier »*, ou de Jean Paulhan, *« attentif, discret, un peu trop « vie intérieure » par l'extérieur »*...

Il faut souhaiter que la publication de ce *Journal* fasse justice à Catherine Pozzi, au-delà des aspects anecdotiques, au-delà même de la personne de Paul Valéry. Qu'un peu de gloire posthume, ou de considération, revienne à l'auteur de ces pages dont les années n'ont en rien apaisé la vibration, tout à la fois nerveuse et spirituelle.

PATRICK KÉCHICHIAM.

★ JOURNAL (1913-1934), de Catherine Pozzi, édition établie par Claire Paulhan, préface de Lawrence Joseph, Ramsay, 678 p., 310 F.

● Nicole SELERETTE-PIETRI et Judith ROBINSON-VALÉRY publient le 3 décembre chez Gallimard le premier volume des *Cahiers* (1894-1914) de Paul Valéry.

(1) Les poèmes de Catherine Pozzi ont été publiés après sa mort dans la revue *Mesures*. Réimprimés chez Gallimard, accompagnés de traductions de poèmes de Stefan George, dans la collection de Jean Paulhan, « Métamorphoses » en 1959, ils viennent d'être réédités chez le même éditeur.

(2) Ancien membre du Conseil national de la Résistance, journaliste (il fut directeur de *Combat* et fondateur de *l'Observateur*), membre de la direction politique du PSU, Claude Bourdet fut également conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine.

Un inédit — anglais — de Georges Darien

LA pénurie de talents est telle dans la République en général et dans la république des Lettres en particulier qu'il est d'usage, en politique comme en littérature, de racler les fonds de tiroir. Du moins l'édition offre-t-elle, sur la chose publique, l'avantage d'exhumer des auteurs et des œuvres qui ne soient pas toujours dénués d'intérêt.

Il arrive que l'art d'écrire ne se puisse confondre avec la faconde du voyageur de commerce. C'est une honnêteté que l'on reconnaîtra sans peine à Darien et, par voie de conséquence, à son astucieux traducteur, Walter Redfern, qui a su découvrir en anglais – pour le mieux rendre en français – un texte inédit apparenté à *Bas les cœurs !* (1). Tâche d'autant plus méritoire que nombre de jeux de mots seraient proprement intraduisibles du français en anglais.

Comme s'en explique la postface, intitulée « Parti de rien », Darien, exilé en Grande-Bretagne, aurait donc publié en 1904, chez Everett, à Londres, *Gottlieb Krumm*, portrait d'un homme d'affaires, aussi respectable que le Mackie Messer de *l'Opéra de quat'sous*, et modèle dont devraient s'inspirer les jeunes gens de notre temps, si dévoués au sauvetage de la petite et moyenne entreprise.

Quittant l'Allemagne, où sa regrettable incurie l'a mené à la ruine, Gottlieb Krumm s'installe en Angleterre. Aidé par une famille forte et unie, qui puise son capital initial dans les mondanités de la prostitution, il n'a pas son pareil pour rendre leur dynamisme à des affaires qui périclitent. S'il recourt à la faillite frauduleuse, c'est, poussé par une irrépressible énergie, pour mieux relancer l'économie et prouver qu'il est possible de rentabiliser jusqu'aux derniers filons de l'inutile. Escroqueries, chantages, délations, assassinat au besoin, obéissent à des raisons supérieures qui en font des détails au regard des nécessités gestionnaires.

Si le sujet n'est pas nouveau, c'est peut-être que la société qui en produit et en reproduit la matière ne varie guère sur l'essentiel. Monsieur Krumm l'avoue en toute candeur : *« J'ai bien sûr des défauts, mais ces défauts, je me fais honneur de le dire, sont ceux mêmes de la Civilisation. »* On ne souligne jamais assez ce qu'il y a de scrupuleuse honnêteté dans cette vivante tautologie qui s'appelle un homme d'affaires véreux. *« Hélas ! dira Krumm, faire le commerce, c'est toujours faire le commerce de vies humaines. Oublions... »* Ou encore : *« L'Angleterre est le pays du libre-échange, et lorsque l'échange est libre, rien* [d'autre] *que l'échange ne l'est. »*

De telles phrases sonnent juste chez Krumm, chez Darien et chez Walter Redfern, qui en assure l'authenticité dans une agréable postface où se trouve réhabilité le second degré de l'art critique. Dans une époque où le roman, sorti au pas de course de Hugo, de Zola et de Proust, y retourne en se traînant, et où l'humour n'arrive pas à la semelle de Queneau ou de Vian, pourquoi le lecteur n'irait-il pas chercher dans un passé incertain un plaisir que lui refuse trop souvent la vérité d'auteurs qui brodent au présent sur l'art de ne rien dire ? N'y a-t-il pas quelque Stendhal à traduire de l'italien ? Un septième chant de Maldoror écrit en espagnol ? Des lettres inédites de Jacques Vaché ? Et pourquoi pas un frère intelligent, et honteusement méconnu, d'Aragon et de Céline ?

JEAN LESCUREL.

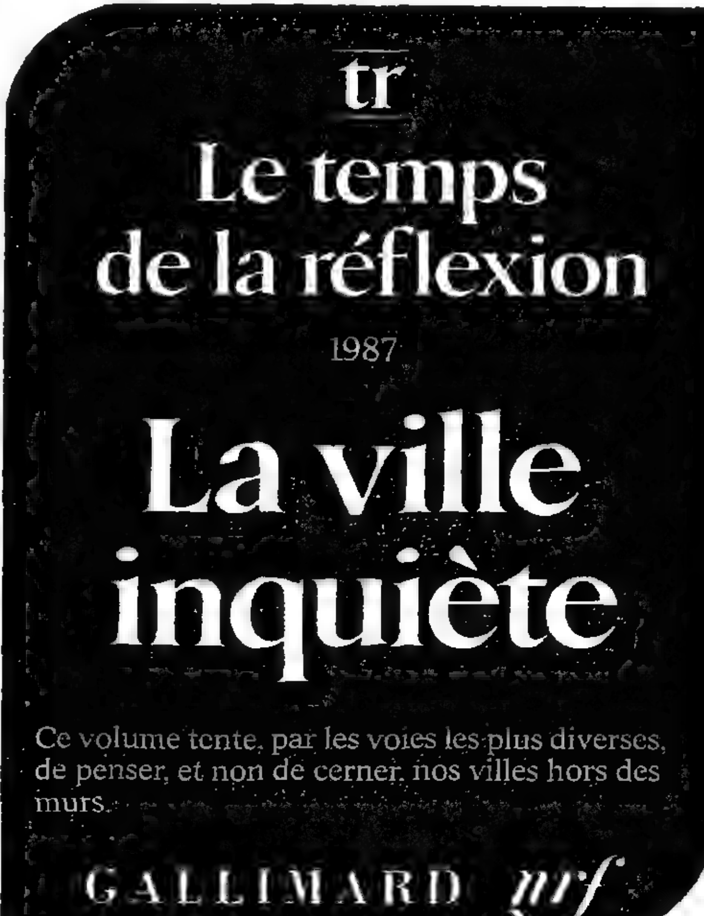
★ GOTTLIEB KRUMM, de Georges Darien, traduit de l'anglais par Walter Redfern, J.-J. Pauvert chez Har Po, 247 p., 89 F.

(1) Pauvert.









● ESSAIS

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Jean Cazeneuve regarde à la loupe les vibrions de l'optimisme.

LES lunettes roses ne sont pas photogéniques. Nos contemporains préfèrent afficher la mine grave. Elle s'assortit mieux avec le temps et donnerait presque un brevet d'intelligence, tant le masochisme a la cote. Quand Jean Cazeneuve affiche sur la couverture de son dernier livre : *De l'optimisme*, il prend un sacré risque. Sans doute ses références empêchent que l'adjectif « béat » y soit immédiatement associé, comme d'ordinaire. Surtout, l'ouvrage n'est pas un livre de recettes pour transformer Jean-qui-pleure en Jean-qui-rit (sept pages seulement sont consacrées à ce que l'auteur appelle pudiquement « mode d'emploi »).

Jean Cazeneuve a ressorti sa plume de normalien et voulu simplement conduire une dissertation sur l'optimisme, objet d'études aussi valable qu'un autre. Une centaine de pages, comme il se doit, sont consacrées au balancement des thèses à travers l'histoire, des tribus primitives où une relative joie de vivre est constatée jusqu'au vertige moderne, société de divertissement au sens pascalien du mot. Les dieux de l'Olympe sont moins austères que ceux des Egyptiens, et le « nirvana » des bouddhistes est beaucoup plus ambigu qu'on ne le pense généralement, situé entre la béatitude et l'anéantissement. Même complexité dans les « harmoniques » de la doctrine chrétienne qui passent du péché au salut. Il faut attendre le dix-huitième siècle pour s'intéresser vraiment au sujet du bonheur : de multiples écrits fleurissent sur la question. Le balancier repart avec le romantisme vers la complaisance pour la douleur. Avant même que la mode ne se déclenche, un livre d'un pessimisme radical avait été publié en France, que l'on s'étonne de ne pas voir cité par Jean Cazeneuve : *l'Obermann*, de Sénancour, qui, sur l'ennui, sur l'« à quoi bon ? », reste l'un des messages les plus terribles. L'optimisme scientiste de la fin du dix-neuvième siècle balaie ces angoisses, puis l'insécurité morale d'aujourd'hui relance un nouveau « mal du siècle ».

Du révolutionnaire au conservateur

La mémoire bien lestée, Jean Cazeneuve réfléchit alors à un autre niveau, celui de la philosophie, et constate que la dialectique optimisme-pessimisme est beaucoup plus serrée qu'on pouvait le penser. La vie est peut-être une « vallée de larmes », mais une occasion pour le chrétien de mériter la récompense éternelle. Le marxiste s'indigne de l'exploitation de l'homme par l'homme, mais il sait que la lutte conduira à l'abolition de la lutte des classes.

Quel est le véritable optimiste, demande notre auteur ? Celui qui dit : il faut changer la société, ce qui est possible puisque le progrès est une loi de la nature humaine. Ou bien celui qui pense : il ne faut rien changer puisque tout va bien ainsi ? Du révolutionnaire au conservateur, on voit que le pessimisme absolu n'a guère cours qui dirait à la fois : tout va très mal et l'on ne pourra rien y changer.

Alors, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux, comme on nous le chantait jadis ? Jean Cazeneuve ne propose pas de pilules euphorisantes. Avec une grande simplicité, il nous invite à réfléchir en débarrassant la voie de trop d'idées reçues.

PIERRE DROUIN.

★ **DE L'OPTIMISME, de Jean Cazeneuve, Fayard, 240 p., 89 F.**

● ROMANS

Alain Gerber ou le risque d'écrire

Dans* la Trace-aux-esclaves, *il refuse la routine d'une histoire conventionnelle.

IL y a deux livres dans *la Trace-aux-esclaves*. Le premier appartient à l'univers de Joseph Conrad. Il met en scène un écrivain de grande réputation, Clément Calderanz, qui entreprend avec sa femme, Nathalie, et deux de ses confrères-disciples, Paul et Tom, une impossible expédition : celle-ci doit les mener, par l'ancienne piste aux esclaves, d'une petite île des Antilles au centre de terres inhospitalières. *« Au cœur des ténèbres »*, avait écrit Conrad.

Le second livre – un court récit qui pousse d'abord discrètement sur les branches du premier roman, mais peu à peu va l'envahir jusqu'à l'étouffer – raconte l'histoire d'un couple de jeunes enseignants débarqués dans l'île au titre de la coopération culturelle. Indésirables pour l'administration locale (qui a la cynique sagesse de ne pas s'occuper de la population), suspects aux yeux des misérables habitants de l'île (dont les besoins d'imaginaire et de spiritualité sont comblés par la culture vaudou), les deux jeunes gens abandonnent, lambeau après lambeau, idéaux pédagogiques et idéologie du progrès pour sombrer dans une sorte d'hédonisme mystique et famélique ; entre suprême béatitude et totale folie.

Vaincre le doute

Remarquable auteur de nouvelles – *les Jours de vin et de roses* (Laffont, 1984) est sans doute son livre le plus étincelant, – Alain Gerber aurait pu se contenter d'écrire deux récits séparés que l'on imagine aisément : denses, compacts, nourris d'émotions fortes et baignés d'horreur impalpable. Au lieu de cela, et parce qu'il est un romancier qui ne cesse de prendre des risques et d'oser ce qu'il ne sait pas encore faire, il a choisi de disperser la matière de son livre et de créer une structure en écho tout à fait inattendue et, pour tout dire, assez déconcertante.

Au centre du livre, une statue en voie de désagrégation, Clément Calderanz, notable du microcosme littéraire, vedette du music-hall intellectuel. Calderanz pourtant doute. De la valeur de son œuvre d'abord, de sa capacité créatrice ensuite, de son être le plus intime enfin. Pour vaincre ce doute, pour chercher dans les sensations de la vie réelle l'inspiration que ne lui donnent plus les jeux de mots parisiens, Calderanz décide de s'imposer l'épreuve de vérité, d'affronter le monde dans ce qu'il a de plus résistant, de plus hostile, de plus imprévisible. Hemingway, que cite Gerber, prétendait qu'on ne peut pas être tout à fait un écrivain si l'on n'a pas fait la guerre.

A ce doute central, fondateur, font écho d'autres doutes. Celui de Nathalie, admirable, inaltérable en apparence, mais qui se barricade contre l'assaut de ses propres sentiments ; celui de Paul, qui admire sincèrement Clément mais qui voudrait se dégager de sa tutelle intellectuelle encombrante pour voler de ses propres ailes ; celui de Tom, le narrateur, qui essaie d'effacer de sa mémoire les atroces souvenirs de sa guerre du Vietnam, les images de l'homme devenu une bête sauvage, traquée et meurtrière ; le doute enfin de ces deux coopérants, instituteurs sans élèves, rebelles sans cause, qui traînent leur générosité et leur amour de l'humanité comme un fardeau inutile et vaguement honteux.

Et puis, à mesure que l'expédition avance le long de la trace-aux-esclaves, le centre de l'écho se déplace, va de Paul à Nathalie, de Nathalie à Tom, de Tom à Clément, avant de se fixer à nouveau, pendant quelques pages, sur Michelle et Julien, les deux paumés. Du même coup, la thématique du livre change elle aussi de consistance et de couleurs. Certes, on parle toujours de la même chose : des rapports du réel et de l'imaginaire, de l'écriture et de la vie, de la possibilité ou de l'impossibilité de créer vraiment quelque chose, alors que tout semble nous condamner à être manipulés et à reproduire. Mais comme le même paysage peut paraître totalement différent selon la lumière qui l'enveloppe, le roman d'Alain Gerber subit de chapitre en chapitre une infinité de transformations, presque imperceptibles, qui en rendent la lecture non pas malaisée, mais étrange, inconfortable, comme minée par un malin génie de l'instabilité.


ROUGEMONT GAMMA

Alain Gerber : déconcertant.

Ambition et savoir-faire

Le roman pourrait éclater ; et sans doute Alain Gerber a-t-il senti le danger : il a enfermé cette histoire, qui ne cesse de s'échapper, dans le carcan d'une écriture qui ne se permet pas, elle, la plus petite fioriture, la moindre concession au baroque. Rigueur, efficacité, linéarité : un travail d'épure d'une telle précision que ce roman, très anglo-saxon dans son inspiration, fait penser, quant au style, aux récits de voyageurs du dix-huitième siècle.

Dans le métier des lettres, qui compte tant d'amateurs, tant d'apprentis qui ne pourront jamais que répéter leurs modèles, Alain Gerber fait partie – *la Trace-aux-esclaves* le prouve avec éclat – de ces rares artistes qui savent tout faire. Reste à savoir si tant de dons, tant d'ambition, tant de savoir-faire ne nuisent pas à leur carrière : il n'est pas certain que les lecteurs ne préfèrent pas la petite musique indéfiniment serinée par des écrivains casaniers aux rencontres inattendues, déconcertantes avec ceux pour qui écrire est à chaque fois une aventure neuve. Le succès ou l'échec de *la Trace-aux-esclaves* aura, à ce sujet, valeur de test.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA TRACE-AUX-ESCLAVES, d'Alain Gerber, Grasset, 250 p., 84 F.**

Erving Goffman et nos façons de parler

L'ultime ouvrage d'un grand sociologue qui savait aussi pratiquer l'humour.

C'EST à Pierre Bourdieu que l'on doit de connaître en France l'œuvre d'Erving Goffman. D'origine canadienne, mort couvert d'honneurs académiques aux Etats-Unis, en 1982, il avait pourtant mené dans l'Université américaine une carrière intellectuellement marginale, en quoi il ressemble aussi à Bourdieu. Celui-ci a fait traduire dans sa collection « Le sens commun » la plupart des ouvrages d'Erving Goffman, notamment *la Mise en scène de la vie quotidienne*, qui demeure sans doute son livre le plus marquant.

Il y dressait la typologie des protocoles compliqués qui gouvernent en sous-main la vie sociale et font de celle-ci un théâtre où sera désigné comme fou celui qui se met à réciter le texte d'une autre pièce. La sociologie des interactions telle que la concevait Goffman le plaçait au carrefour de la psychosociologie et de la sociolinguistique, mais aussi de la philosophie, dans la mesure où ses descriptions soulèvent des interrogations fondamentales sur l'Être, l'apparence, les rôles, l'identité et le rapport du langage au monde.

Dans son ultime ouvrage, *Façons de parler*, qui date de 1981 et paraît à présent en France, toujours excellement traduit par Alain Kihm, Erving Goffman entrait en débat avec les écoles américaines de linguistique, ce qui rend certains de ses chapitres moins accessibles aux non-spécialistes que ne l'étaient les livres précédents. Son affirmation constante touche au problème de la référence : le langage ne renvoie pas indéfiniment au langage, nous parlons aussi avec des silences, des onomatopées, des exclamations, et c'est toujours du monde qu'il est question lorsque les hommes parlent, fût-ce en soliloque.

Effets de cabaret

On a salué souvent la minutie des descriptions et des typologies goffmaniennes, son attention à l'infiniment petit dans les conversations, qui en fait un parent sociologue de Nathalie Sarraute. Moins souligné a été son humour, la subtile distance qu'il prend à l'égard de son propre rapport à l'objet de ses recherches.

Cet humour, sans complaisance narcissique, joue pleinement dans un des essais de *Façons de parler* : une conférence sur la conférence, genre périlleux entre tous, où les rites académiques de représentation et de maîtrise qui maintiennent l'ordre hiérarchique se voient grossis comme des effets de cabaret. Aucun conférencier ne devrait esquiver cette décapante analyse de son contrat ; celui-ci, selon Goffman, consiste toujours à se présenter en modèle de et pour l'institution qui s'honore en le recevant, mais qui surtout réaffirme à travers le conférencier que le monde est structuré et qu'il est possible de le comprendre.

MICHEL CONTAT.

★ **FAÇONS DE PARLER, d'Erving Goffman, traduit de l'américain par Alain Kihm, Ed. de Minuit, coll. « Le sens commun », 276 p., 115 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Chiche qu'on serait révolutionnaires !

(Suite de la page 19.)

VINGT ans plus tard, Semprun imagine paternellement la génération gauchiste de 68 tournant en rond dans la même cour d'Henri-IV qu'en 42, dans les mêmes lectures fondatrices, et le même espoir grandiose de créer ou d'agir selon une morale à neuf. Pères et fils comparent leurs désenchantements, payés plus ou moins cher selon les caprices de l'histoire. Avec les cadets de « Mai », celle-ci s'est montrée bonne fille : elle les a laissé jouer aux billes sans rafler les mises ni faucher les joueurs, comme avec les aînés. Chiche qu'on serait révolutionnaires ! Quant aux amours, si contrariées naguère, si lourdes de conséquences, l'époque permissive a condamné les nouveaux venus à y ériger des obstacles imaginaires, pour leur désarroi.

En 1987, c'est encore une autre affaire ! Le commissaire Marroux aurait bien de la tristesse s'il enquêtait chez ses petits-enfants. Netchaïev et ses amis auront été les derniers à qui, comme pour leurs parents, le seul mot de « révolution » mettait le feu aux joues. Aujourd'hui, les mêmes premiers de classe selon son cœur, acquis à l'élitisme libéral, lui répondraient : cash-flow, ou concours d'abord !

Replongeons-nous donc une dernière fois dans ce temps révolu des avant-gardes ultra-politisées qui mesuraient la portée future de leurs actes à leur présente barbarie. Comme son devancier ami de Bakounine, Netchaïev se gargarise de n'avoir d'autre morale que l'efficacité subversive. Il est à l'âge où se sentir péremptoire et inhumain vous grandit. A l'autre extrême : la sagesse humaniste, la protestation non-violente, le refus de torturer, même les salauds, principes auxquels son propre père s'est sacrifié, et que ne cesse d'incarner, aux yeux de l'auteur (ne traversait-il pas déjà *Quel beau dimanche ?*), l'anti-dreyfusard Lucien Herr, discret directeur de conscience de plusieurs générations de normaliens, lourd des grands livres qu'il n'a pas écrits, figure exemplaire, en effet, du clerc sans trahison, quintessence du Juste.

IL faut voir un symbole dans cette béatification laïque d'un bibliothécaire.

Avant d'être une fiction dont le déroulement éclairerait des intuitions théoriques, comme en rêve Arendt, *Netchaïev est de retour* se présente comme un scénario-prétexte, pour faire écho à un ensemble d'œuvres contemporaines qui ont fasciné et façonné l'auteur : les titres déjà cités, Giraudoux, Nizan, Sartre et son monde – y compris les décors de Montparnasse, – mais aussi *la Mort mercenaire* de Hans Joachim Klein ou la préface de François Furet à un dossier sur le gauchisme français et la violence. L'action romanesque nous promène moins dans le Paris d'Action directe et des médias branchés qu'à travers une bibliographie d'essais sur les derniers avatars du révolutionnarisme ; les personnages sont moins « à clé » que porteurs des réflexions de l'auteur sur les fins qu'il a partagées avec eux, les moyens variés qu'ils se sont permis ; le dialogue est moins une construction dialectique qu'une mosaïque de citations.

C'est même une des caractéristiques du livre : l'auteur y multiplie les références historiques ou littéraires, à tout propos. On dirait qu'il s'abrite derrière elles pour inventer ou avancer des choses qui, pourtant, vont de soi. Est-il question de l'art photographique ? Walter Benjamin est invoqué. Un personnage se rend-il à Locarno ? On nous précise : comme Bakounine ! Le ciel est-il bleu ? Comme dans Victor Hugo ! Netchaïev lui-même loge dans la coquille de son homonyme légendaire, tel un bernard-l'ermite...

CE besoin de se sentir culturellement authentifié et autorisé est à rapprocher du culte juvénile de Semprun pour l'esprit normalien, formé à prendre appui, pied à pied, sur des textes de devanciers. D'où un double propos, menacé de contradiction interne : tandis que le scénariste, par sa trame policière et ses nombreuses séquences « osées », paraît jouer sur les recettes présumées des best-sellers, l'ancien khâgneux cède à des coquetteries érudites où le public de polar, même politique, risque de se perdre.

Cette « référencite » n'est pas propre à Semprun. Elle est une marque d'époque. Son apparente pédanterie ne doit pas cacher la modestie qui l'inspire en profondeur. Tout se passe comme si beaucoup de romanciers d'aujourd'hui redoutaient de ne pas produire, à eux seuls, des textes dignes d'être un jour cités par d'autres. Crainte justifiée, en l'occurrence, pour les scènes de lit, un peu stéréotypées, comme si les corps s'apportaient moins de volupté vraie que deux potaches achevant mutuellement des citations de *Paludes* ou de *l'Espoir*... Erotique des guillemets, quand tu nous tiens !

A moins que l'auteur ne demande à tout cet appareil livresque de canaliser sa violence personnelle, qui éclate tout à trac à propos de *la Douleur*, de Marguerite Duras, par exemple.

Des marchands prétendent, ces temps-ci, avoir inventé le « western financier », oubliant Balzac et Zola. Au-delà du « polar politique », Semprun, lui, inaugure quelque chose comme le « thriller khâgneux ».

★ **NETCHAIEV EST DE RETOUR, de Jorge Semprun, Lattès, 332 p., 85 F.**

Dribbles mortels

COMME il y eut *les Mystères de Paris*, cela pourrait s'appeler *les Mystères de Sao-Paulo.* A ceci près que l'œuvre de Sue était un pavé et qu'il s'agit là d'un court premier roman. Mais la structure est la même : pas une histoire, mais des histoires. Qui dessinent, mises bout à bout, une chronique du temps présent, résolument à rebours des clichés et des chromos bien pensants. Une chronique de l'envers du décor.

Sao-Paulo, donc. Une cité tentaculaire de treize millions d'habitants, dont la majeure partie s'entasse dans des banlieues misérables, immenses bidonvilles gangrenés par une violence à l'état brut. Dans ce New-York tropical, on enregistre une mort violente toutes les minutes et demie chaque nuit : *« L'immense majorité des crimes qui se commettent par ici n'ont rien de sophistiqué. Ils peuvent être tordus, ça oui, mais pas maniérés. On ne prend pas de gants, au propre comme au figuré. On tue. »* Pour voler, pour ne pas être volé, pour une dette non payée, pour régler un différend familial, par peur ou par erreur.

Osmar, le narrateur, sait de quoi il parle. Reporter à Radio-Tropical, il parcourt chaque nuit la ville à l'affût des crimes les plus « chauds ». Sa moisson sanglante effectuée, il rapporte tout au Vieux. Une institution, le Vieux. Depuis quinze ans, avec l'art consommé du bateleur, il met en scène, au petit matin, pour deux millions d'auditeurs – d'auditrices surtout – fascinés, le musée des horreurs de la nuit, entre deux publicités pour la tisane Jurema ou l'aspirine Doril. Et Osmar court, court sans trêve pour livrer à son Moloch de patron sa ration de chair encore fraîche, passée de vie à trépas dans les conditions les plus rocambolesques ou les plus sordides. *Exit* le Carnaval de Rio, ses strass et ses paillettes. Oubliées, les affiches enchanteresses avec mer-de-nacre sur fond de ciel bleu horizon. Voici l'enfer quotidien du peuple des favelas, la misère qui n'a rien d'insouciante, le chômage, l'alcoolisme, la folie, le meurtre.

Etrange roman. Ou plutôt, étrange document romancé. Car on parierait volontiers que Radio-Tropical, Osmar et le Vieux existent bel et bien, tant ils sonnent justes. Si l'on se trompe, la faute en incombe au talent de Pierre Gaillard, qui mène tambour battant ce feuilleton moderne et cruel. Journaliste, il le conduit comme un reportage, d'une brutalité parfois effrayante. Romancier, il n'oublie pas le contrepoint de l'humour – ou de la dérision ? : Osmar, le Rouletabille pauliste, est aussi, comme tout Brésilien, un passionné du ballon rond, qui ne cesse d'émailler son récit de métaphores footballistiques et s'endort en imaginant qu'il drible et marque sous les ovations du stade. Vert gazon, c'est le rêve ; rouge sang, la réalité...

BERTRAND AUDUSSE.

★ ROUGE SANG VERT GAZON, de Pierre Gaillard, Lumeau Ascot éd., 198 p., 72 F.

● TÉMOIGNAGE

La douleur du juif Vladek Spiegelman

Dessinés par son fils, Maus, ou les souvenirs d'un survivant de la terreur nazie. Un livre bouleversant entre biographie et BD.



MAUS, est, avant toute chose, la trace de la mémoire chaotique, déchirée, essoufflée, d'un survivant des ghettos polonais, Vladek Spiegelman, patiemment et magnifiquement transcrite par son fils, Art. Le mode d'expression – *« naturel »*, comme il dit – d'Art Spiegelman, c'est le dessin. Aussi l'image ne pouvait-elle être absente de cette remontée dans le temps, de ce témoignage sur son passé, ses origines, né de longs entretiens avec son père, dans les années 70.

Art Spiegelman est un homme charmant, chaleureux, ouvert, au visage juvénile. Il habite New-York. Il a trente-neuf ans, une épouse française – qui édite avec lui une revue de dessins et de BD, *Raw* – et une petite fille de quelques mois. Il a commencé de faire des bandes dessinées en 1963, à l'âge de quinze ans, et a participé aux recherches des dessinateurs « underground » américains, tant sur la côte est que sur la côte ouest.





« Ils ont peur des rats ! »

Avec Anja et Vladek, ses parents, tous deux rescapés d'Auschwitz, Art avait des relations difficiles. Après le suicide de sa mère, en 1968, il a très peu vu son père, jusqu'au moment – près de dix ans plus tard – où ils ont commencé les conversations qui devaient donner naissance à *Maus*, dont nous lisons le premier volume : *Mon père saigne l'histoire ; du milieu des années 30 à l'hiver 1944.*

C'était une entreprise périlleuse – dessiner sur l'Holocauste ! – qu'Art Spiegelman a su mener avec une infinie délicatesse, par une composition subtile qui mêle le temps du récit du père et le moment où il raconte à son fils : *« J'ai voulu comprendre les mécanismes de la survie, dans ce moment atroce de l'histoire, à travers le destin d'un homme qui n'est pas un héros, qui est même assez difficilement supportable, comme on le voit dans* Maus *»*, explique Art Spiegelman.

Spiegelman a voulu respecter *« l'anglais maladroit »* de son père, cette langue qu'il ne maîtrisait pas, et qui rend le récit plus émouvant encore. Malheureusement, la traduction française ne permet pas d'entendre vraiment le langage d'« exil » de Vladek Spiegelman. Elle a trop souvent recours au même procédé – *« de la chance, j'ai eu »* ; *« nulle part, on pouvait se cacher »* – et n'a pas su trouver d'équivalent français du discours « cassé » de Vladek. En dépit de cet échec, *Maus* demeure étonnamment bouleversant, sans doute par une alliance mystérieuse entre le graphisme « minimaliste » et les mots, qui crée une atmosphère très particulière, presque magique. Le dessin oblige le texte à la sobriété, ou plutôt à une pauvreté qui lui donne sa force.

On oublierait presque de vous dire que les personnages sont des animaux, tant cela devient, à la lecture, secondaire. *« C'était une vieille idée que j'avais*, précise Spiegelman, *mais cela n'a rien à voir avec le* Animal Farm *d'Orwell. Les juifs sont des souris, les nazis des chats, et les Polonais des porcs, mais c'est une métaphore qui ne fonctionne pas. Si l'on s'en tenait à la réalité, les chats éliminant les souris accompliraient une fonction naturelle. Je voulais que la lecture sommaire que l'on peut faire, à partir des comportements animaux, soit impossible, et j'en donne de multiples signes. Quand mes parents – des souris donc – sont cachés dans une cave, ils ont peur des rats ! »*

De son étrange « autobiographie », Art Spiegelman pensait vendre un ou deux mille exemplaires, quand elle fut enfin acceptée par un éditeur courageux, Pantheon Books, après avoir été refusée partout. Elle en est à près de cent mille exemplaires, aux Etats-Unis – où elle figure toujours en bonne place dans les librairies, un an après sa sortie, – et elle est désormais traduite en plusieurs langues.

L'hommage de Levine

La *Book Review* du *New York Times*, qui ne parle jamais de bande dessinée, a consacré, avant même la publication du livre, une page entière à *Maus*, paru en feuilleton dans *Raw Magazine*. Une presse quasi unanime a salué *« ce document visuel obsédant »*, *« terrible dans sa simplicité (...) totalement neuf »* (*Washington Post*), *« si douloureusement intime »* (*Daily News Magazine*). Le grand dessinateur David Levine a rendu hommage au travail de Spiegelman, *« qui, par son effet sur le lecteur, évoque Kafka »*.

De fait, au dernier mot, à la dernière image, on sait, comme le dit Marek Halter dans sa préface à l'édition française, que, *« grâce à l'art de Spiegelman, le destin de* Maus *ne cessera de nous hanter »*. On voudrait lire immédiatement le second volume, *De Mauschwitz aux Catskill (de l'hiver 1944 à nos jours)*. Mais Art Spiegelman dit qu'il a *« besoin de plusieurs années »*. On ne saurait le blâmer de vouloir prendre son temps pour accomplir, comme il vient de le faire avec le dessin et le texte de *Maus* (tome I), un parcours sans faute. Ses lecteurs sauront l'attendre.

Jo. S.

★ MAUS, d'Art Spiegelman, traduit de l'anglais par Judith Ertel, lettrage d'Anne Delobel, Flammarion, 160 p., 72 F.





● CIVILISATIONS

DE L'EMPIRE DU MILIEU

Dans le tumulte des batailles seigneuriales

Les Trois Royaumes *ou un siècle d'histoire mis en roman.*
Un livre d'intrigues, de crimes, de fureurs, mais aussi un manuel de stratégie politique et militaire.

COMPOSÉ au milieu du quatorzième siècle, le livre des *Trois Royaumes* a pour cadre l'une des périodes les plus troublées de l'histoire de la Chine, celle qui vit la partition de l'empire au deuxième siècle et qui fut le théâtre de luttes incessantes entre trois prétendants au pouvoir suprême. La sédimentation romanesque aura donc attendu plus d'un millénaire pour apparaître en sa forme définitive, les épisodes ayant longtemps vagabondé comme des archipels de nuages changeants dans la mémoire collective.

L'auteur d'un tel ouvrage - Louo Kouan-tchong, selon la tradition, - est d'abord un codificateur de séquences historiques et de faits légendaires. Son art s'exprime surtout dans la conduite (on pourrait presque dire le montage) du récit, dans la progression implacable, sous le désordre apparent des événements, du jeu cynique et sanglant de la puissance.

Les hommes, engagés corps et âme dans l'action, se tuent, se trahissent ou s'allient au gré de leurs intérêts, de leurs passions et, plus rarement, de leurs rêves. Ils se croient avisés et libres alors qu'ils ne sont que les signes du destin qui les manipule. Sur le grand échiquier des carnages, ils ne sont que des pions auxquels un joueur mystérieux et distant donne un sens.

Plusieurs lectures du roman, en effet, se conjuguent, se superposent. Il y a la mêlée sauvage et sombre des combats : les personnages qui s'affrontent, preux et lâches, généreux, fourbes, sanguinaires ou timorés, encombrent de leurs exploits et de leurs ruses une scène agitée. Il y a, sous la gangue confuse des circonstances, un dessin épuré dont les lignes de force proposent un manuel de doctrine politique et de stratégie militaire. Enfin, il y a, plus secrètement encore, une dimension cosmique qui confère à chacun des acteurs du drame une charge symbolique. Aux trois principaux protagonistes correspondent les éléments de la triade dont est formé l'univers : le Ciel, la Terre et la communauté des hommes. Seule la réunion de ces trois éléments, le retour à l'unité, peut conférer la légitimité absolue.

La mécanique des affrontements

Mais dans le cycle des temps, l'heure de la division était venue. « *A la Cour, le gouvernement tombait dans une décadence plus grave de jour en jour, à tel point que, dans tout l'Empire, les gens cachaient au fond du cœur la tentation de plus en plus irrésistible de la guerre civile. De tous côtés, partis de pirates et bandes de brigands se levaient comme des vols de frelons.* » La mécanique des affrontements amorçait le remuement gigantesque qui, de proche en proche, allait jeter les ambitions, les rancunes, les espoirs dans un chaudron d'enfer aux dimensions de la Chine. Un rapt, une intrigue, un guet-apens suffisaient à rompre les hiérarchies, à déraciner les serments.

Un paysage aussi mouvant ne pouvait être dompté que par des êtres de mouvement capables de s'ouvrir le chemin à grands coups de yatagan ou de lance, mais capables également de feindre et de temporiser. Ceux-là étaient cruels ou compatissants, qu'importe : le pouvoir n'était pas affaire de sentiments. Le vertueux Lieou Pei, le malin Souen K'ian et le monstrueux Ts'ao Ts'ao se taillaient trois lambeaux de royaume sans jamais se saisir de la pleine souveraineté. Le bien et le mal pesaient sur les événements du poids exact de leur efficacité tactique sans que l'un puisse durablement triompher de l'autre.

Les héros, bons ou méchants, ne manquaient naturellement pas d'allure. Même Lieou Pei, le meilleur d'entre eux, n'avait qu'un assez lointain rapport avec un enfant de chœur. « *La nature l'avait doté d'une taille gigantesque, au moins huit pieds de haut. Les lobes de ses oreilles pendaient juqu'aux épaules, ses deux mains dépassaient les genoux, ses yeux proéminents étaient capables d'apercevoir ses propres oreilles et son visage resplendissait d'une lueur d'intelligence plus éclatante que les pierres précieuses qui ornaient son bonnet ; ses lèvres, enfin, étaient aussi rouges que s'il les avait teintes de fard.* »

Les portraits des seigneurs, des généraux, des ministres, sont les instants où le roman s'incarne, offre des repères humains dans le tumulte quasi abstrait des batailles et des complots.

L'intérêt majeur de l'ouvrage tient, peut-être, au souffle de subversion qui l'anime. Ecrit sous un régime despotique, il feint de laisser le réel déborder spontanément du cadre autorisé, jusqu'à dresser une fresque contraire aux messages officiels. « *Dans* les Trois Royaumes, note Jean Lévi, *la contradiction réside dans l'affirmation d'une légitimité impériale et les scènes de chaos et d'horreur à laquelle elle conduit. On a l'impression que les événements charriés par le récit ont une force de démonstration telle qu'ils ont brisé les digues idéologiques dans lesquelles Louo Kouan-tchong prétendait les enserrer. Sans doute est-ce là une des marques de son génie.* »

Effectivement, ce livre est une submersion. Comme si, une fois émietté le barrage de l'unité impériale, la matière impatiente de l'histoire était un torrent de boue avec, ici et là, de la bravoure et de la jubilation.

ANDRÉ VELTER.

★ **LES TROIS ROYAUMES, de Louo Kouan-tchong, traduit du chinois par Nghiêm Toan et Louis Ricaud, introduction de Jean Lévi, Flammarion, tome 1 : 304 p., 150 F. Tome 2 : 312 p., 140 F. L'œuvre complète comptera six volumes.**

Le dernier empereur



Pu Yi dans la Cité interdite

IL y a quelques années encore, il était hors de question pour un journaliste étranger à Pékin d'approcher les rares survivants de la cour impériale : eunuques et proches de Pu Yi, le dernier occupant du trône de l'Empire du milieu. Politique du sourire aidant, la Chine a finalement levé cet interdit. A la faveur du tournage du *Dernier Empereur*, de Bernardo Bertolucci, Edward Behr a pu rencontrer ces témoins d'un âge lointain et révolu. Le portrait de Pu Yi qu'il en a tiré est le premier ouvrage à tenter de cerner ce personnage bizarre qui faisait jusqu'à présent l'effet, dans l'histoire de la Chine moderne, d'une figurine de carton-pâte sans épaisseur.

Les révolutions de ce siècle ont réservé, aux monarques absolus qu'elles renversaient, des sorts divers allant de l'élimination physique à la déchéance pure et simple, avec l'exil à la clé, en passant par l'octroi d'une fonction honorifique sans prérogative politique. La Chine se distingue par l'usage tout à fait particulier qu'elle a fait du dernier occupant du trône de l'Empire du milieu : Pu Yi est sans doute la seule tête couronnée à avoir dû sacrifier au rite de l'« autocritique », expression de la quintessence du pouvoir communiste chinois, et à avoir passé cette épreuve d'une manière jugée satisfaisante par le régime révolutionnaire.

La mort de l'impératrice Cixi (Tz'u Hsi) en 1908 a propulsé ce gamin colérique et timide sur le trône chancelant de la dynastie Qing. Trois ans plus tard, le nouveau pouvoir républicain obtient son abdication contre la promesse que la cour impériale conservera une bonne partie de ses revenus et l'essentiel de son train de vie. Pu Yi semble disparaître de l'histoire avant même d'y être entré.

Mais voilà qu'en 1932 le Japon exhume ce personnage du grenier politique pour le placer à la tête d'un Etat fantoche, le Mandchoukouo, destiné à servir de tremplin aux ambitions militaires nippones. L'ex-empereur reprend alors du service dans la position peu honorable de marionnette en chef à la solde du Mikado.

Au moment de la déroute japonaise et après la défaite des nationalistes, on s'attendait que Pu Yi, restitué par les Soviétiques au régime communiste chinois, disparût cette fois définitivement, pour le double crime d'avoir régné et d'avoir trahi. Erreur. Les communistes allaient s'en servir à des fins pédagogiques en l'amenant à rédiger ses Mémoires dans des termes conformes à la nouvelle idéologie : celle du repentir et de l'auto-flagellation. Il faut se représenter l'enracinement bimillénaire dans la culture chinoise de l'institution impériale pour imaginer le bénéfice que le Parti communiste comptait tirer de cette confession de Pu Yi. Même un empereur ne saurait être exempté de cet exercice d'humilité devant la sagesse infinie du parti, le détenteur du nouveau mandat du ciel, version communiste, disait en substance le parti en ordonnant cet exercice.

Pu Yi donne l'impression aujourd'hui, par ce livre et ce film, de servir à titre posthume la cause que le régime communiste lui avait assignée au début des années 50, avant d'être lui-même pris de folie. C'est de cette folie qu'est mort le dernier empereur de Chine, sur un lit d'hôpital, délibérément négligé, en pleine révolution culturelle. Derrière le personnage de ce « dernier empereur », toute une tranche mal connue de l'histoire de l'Asie au vingtième siècle se profile : la formidable lutte d'influence sino-japonaise pour le contrôle de la Mandchourie, et l'arbitrage final qu'y exerça l'Union soviétique lors de l'avènement d'un pouvoir communiste en Chine.

FRANCIS DERON.

★ **PU YI, LE DERNIER EMPEREUR, d'Edward Behr, traduit de l'anglais par Béatrice Vierne. Robert Laffont, 357 p., 99 F.**

Confucius rajeuni

(Suite de la page 19.)

Confucius avait fini par ressembler à ces statues que des hordes de pigeons ont couvertes de leurs fiente et dont on ne distingue plus les formes. De temps en temps, un restaurateur audacieux, comme Ezra Pound dans sa traduction ou Etiemble dans son essai classique, décrassait et décapait le pauvre vieux sage, ravagé par l'impéritie et les malices du temps. Le renfort que leur apportent les *Entretiens*, enfin publiés par *Connaissance de l'Orient*, est capital. Confucius, dans la version presque originale de Ryckmans, n'est plus du tout le radoteur formaliste, réactionnaire et tatillon qui ressemblait à Maître K'ong à peu près comme l'imagerie sulpicienne ressemble au Jésus des Evangiles, comme un marxiste-léniniste albanais ressemble à Marx ou comme le « libéral » français Léotard, ministre de l'esbroufe et de l'inculture, ressemble au libéral Tocqueville.

L'irrespect premier

On découvre en lisant Confucius traduit par Ryckmans qu'il n'a pas du tout les traits du vieux sage confucéen qui promène, dans les films de Hongkong et de Taiwan, sa longue barbiche, ses petits pas, son crâne poli et son respect des puissants. Confucius n'est pas toujours en avance sur son temps, même s'il est souvent en avance sur l'histoire.

Il ne se formalise pas que les femmes soient à son époque (et souvent encore à la nôtre) des êtres inférieurs. Mais, dans l'ensemble, si le maître enseigne quelque chose, c'est avant tout l'irrespect premier, le courage de la pensée, la gaieté hardie, l'humour critique, la saine incrédulité et une bonhomie qui retrouve son sens originel : la générosité de l'homme bon.

Débarbouillé de toutes les couches de vernis qui l'avaient assombri, on retrouve Confucius beaucoup plus proche de Montaigne que du professeur de piété filiale, du maître de cérémonie des rites ou du soutien de l'Etat que décrit la légende confucéenne. Pas plus que Montaigne, Confucius n'est parfait. Il est imparfait parce qu'il est humain – si parfaitement humain.

CLAUDE ROY.

★ **LES ENTRETIENS DE CONFUCIUS, traduit du chinois, présenté et annoté par Pierre Ryckmans, préface d'Etiemble, Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient », 184 p., 85 F.**

A LA CHINE MODERNE

Quand les « souris » affrontent le « dragon »

Les tourments de Mme Nien Cheng et la révolte des étudiants : voyages au pays de l'absurde.

ENCORE un ouvrage sur la révolution culturelle, pourrait-on se dire à la lecture de la jaquette de *Vie et mort à Shanghai*. Et pourtant, le témoignage de Mme Nien Cheng est différent. Elle n'est ni un ex-garde rouge repenti ni un sinologue expérimenté, mais tout simplement une femme qui a souffert de son passé « capitaliste », qui n'a jamais été communiste, et qui raconte sans emphase ce qui lui est arrivé. C'est ce qui donne encore plus de force à une aventure qui atteint les sommets de l'absurde. Chinoise mais éduquée à l'étranger, restée volontairement dans son Shanghai après la « libération » de cette ville par les communistes au lieu de s'enfuir à Taiwan, à Hongkong ou aux Etats-Unis comme la plupart de ses amis – sans doute sa plus grande erreur... – elle a trouvé dans ses deux cultures la capacité à la fois de comprendre de l'intérieur et de s'autoanalyser de l'extérieur.

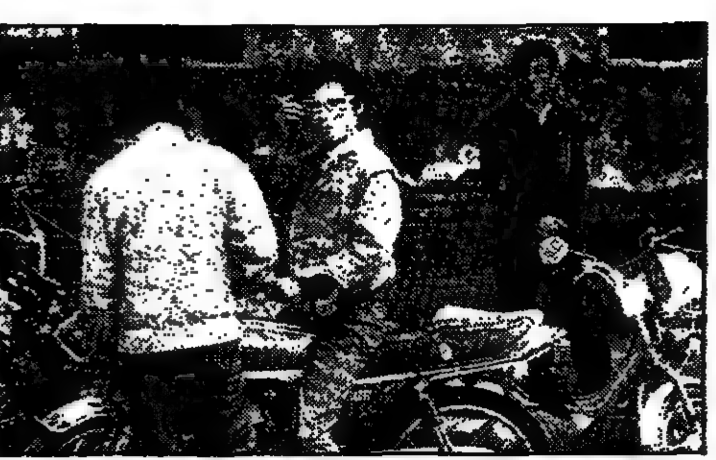
Femme du représentant de la Shell, Mme Nien Cheng a continué de vivre dans le Shanghai communiste en grande bourgeoise au milieu de ses collections d'antiquités et de ses domestiques ; elle ne pouvait d'ailleurs pas les licencier pour ne pas créer de chômage ! C'est ainsi qu'elle a traversé, comme dans un rêve, les soubresauts des dix-sept premières années du régime, avant d'être entraînée soudainement dans le maelström de la révolution culturelle.

Tout à coup, elle a été ballottée dans ces réunions d'« autocritique » où l'on attendait d'elle qu'elle avouât ses « crimes », en particulier celui d'« espionner » pour les « impérialistes britanniques ». N'ayant rien à dire et ne comprenant rien à ce processus, elle s'y est refusé.

Plus par instinct de survie que par courage, et en dépit de sept terribles années d'incarcération, elle n'a jamais cédé, et a survécu à la faim et au froid, à la maladie et aux tortures, aux interrogatoires interminables, aux vexations des gardiens, à l'isolement et à la provocation, citant pour se défendre le *Petit Livre rouge* de Mao Zedong. Elle s'offrit le luxe de soutenir par bravade le président déchu Liu Shaoqi ; ce qui devait lui valoir, après sa libération, les éloges de cadres communistes qui n'avaient pas eu le même courage... Elle nous donne une description quotidienne de l'absurdité de l'univers carcéral, où les geôliers sont parfois aussi mal à l'aise que leurs victimes, où des cadres obtus font régner une atmosphère kafkaïenne. Avant d'y entrer, elle n'était pas communiste, elle en est sortie encore plus rebelle à l'endoctrinement. D'autant que sa fille unique a été assassinée par un gang de gardes rouges. En 1980, après une longue attente, elle a quitté définitivement la Chine pour les Etat-Unis.

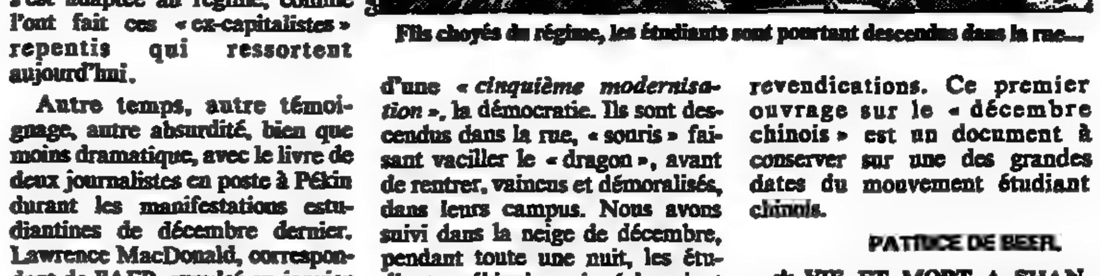
Ce livre fourmille de souvenirs et d'anecdotes sur la vie non seulement en prison, mais au dehors, où l'ambiance était parfois aussi pesante que derrière les barreaux ; on y côtoie courage et humour détaché, sans doute appris au cours de ses études à Londres... Mme Nien Cheng ne cache pas son jeu ; jamais elle ne s'est adaptée au régime, comme l'ont fait ces « ex-capitalistes » repentis qui ressortent aujourd'hui.

Autre temps, autre témoignage, autre absurdité, bien que moins dramatique, avec le livre de deux journalistes en poste à Pékin durant les manifestations estudiantines de décembre dernier. Lawrence MacDonald, correspondant de l'AFP, expulsé en janvier pour avoir publié des reportages qui avaient déplu à la Sécurité d'Etat, et Jean-Christophe Tournebise racontent ces journées folles où des dizaines de milliers d'étudiants ont cru que la réforme économique s'accompagnerait



CATHERINE LEROY/SIPA

Fils choyés du régime, les étudiants sont pourtant descendus dans la rue...



d'une *« cinquième modernisation »*, la démocratie. Ils sont descendus dans la rue, « souris » faisant vaciller le « dragon », avant de rentrer, vaincus et démoralisés, dans leurs campus. Nous avons suivi dans la neige de décembre, pendant toute une nuit, les étudiants pékinois qui réclamaient plus de liberté. Ils ne dénonçaient pas le régime, ces fils de cadres nourris dans le système. Ce qui explique, en partie, pourquoi non seulement la population n'a pas suivi, mais aussi pourquoi ils n'ont jamais tenté de la rallier à leurs revendications. Ce premier ouvrage sur le « décembre chinois » est un document à conserver sur une des grandes dates du mouvement étudiant chinois.

PATRICE DE BEER.

★ **VIE ET MORT A SHANGHAI, de Nien Cheng, traduit de l'anglais par Dominique Dill, Albin Michel, 487 p., 140 F.**

★ **LE DRAGON ET LA SOURIS, de Jean-Christophe Tournebise et Lawrence MacDonald, Christian Bourgois, 249 p., 80 F.**

Les nouvelles tribulations de Lulu le Chinois

LUCIEN BODARD n'en aura décidément jamais fini avec la Chine. Et comment pourrait-il s'en défaire, lui que ses camarades de classe, à son arrivée du pays des Célestes, à l'âge de dix ans, dans un collège pour fils de bonnes familles françaises, avaient naturellement surnommé « le Chinois » ?

La Chine... Ses énigmes et ses maléfices, ses embrouilles et ses fausses vertus, ses tourments, ses malheurs, ses fugitives douceurs. Lulu le Chinois en porte, depuis l'enfance, la marque indélébile dans la mémoire. Chine bien aimée, Chine détestée, lourde aux épaules, même à celles, larges, des aventuriers, mais indispensable comme une drogue familière. A intervalles réguliers, Bodard secoue sa vaste carcasse, et de cet ébrouement rauque tombe une pluie, un torrent d'effrois et de délices qui font revivre pour ses lecteurs ce théâtre d'ombres dont il est le prisonnier consentant, cet *« empire de la frayeur tamisée par le sourire de Bouddha »*.

Le prétexte, cette fois, lui est fourni par un voyage sur le terrain et cela donne un gros livre de près de cinq cents pages, *les Grandes Murailles*. Près de trente ans déjà que le petit Lulu devenu un grand journaliste rompu à tous les aléas du métier n'avait pas revu « son » peuple. Ce retour aux sources ne pouvait être que décevant. L'*« enfer de pureté »* maoïste, qui avait terrorisé, en 1958, le visiteur témoin du Grand Bond en avant, a certes cédé le pas devant le renouveau de la Chine, plus sympathique, des *« à-peu-près négligés »*. Il n'en reste pas moins que le *« progrès »* introduit par le système communiste, sa volonté d'ordre, de modernisation, ont chassé la *« gueuserie »* d'antan. Avec ses HLM tristes, Pékin atteint *« l'universalité de La Garenne-Colombes »* ; Shanghai, autrefois véritable caverne d'Ali Baba, a définitivement perdu son hippodrome et ses clubs pour diplomates et hommes d'affaires occidentaux ; Nankin, ancienne capitale déchue de Tchiang Kaï-chek, se flétrit dans la désuétude. Que ce spectacle est fade !

Une terre rouge de sang

Alors Bodard s'échappe, il fuit cette platitude et, se laissant emporter par le souvenir, il fait resurgir l'univers grouillant et misérable de la Chine d'avant, les luttes de clan féroces, la cruauté des seigneurs de la guerre, cet affrontement gigantesque, ces convulsions qui ont meurtri pendant un demi-siècle cette terre rougie du sang de tant de millions de morts et d'où est finalement née la Chine d'aujourd'hui, étonnamment calme après tant de soubresauts. Devant une telle épopée, le reporter, fâcheusement flanqué d'un accompagnateur-sangsue, ne pouvait que s'effacer devant l'écrivain-historien, amoureux de ces temps agités, de cette *« Chine des têtes coupées suspendues dans des cages »*.

Amour ambigu, dira-t-on. Certes, et plus encore que ne le laisserait penser la seule évocation de ces événements. Car, à travers cette plongée dans les entrailles de l'histoire chinoise contemporaine, Bodard poursuit sa propre recherche du bonheur, une quête désespérée de tendresse. Shanghai, Hankiou, Chengdu, Chongqing, surtout Chongqing, la ville natale de Lulu le Chinois, autant de lieux revisités où flotte le souvenir de son consul de père et d'Anne-Marie, sa mère, si aimée, si distante. Pour Bodard, ce nouveau voyage chez les Célestes aura été une occasion de plus de renouer ce qu'il appelle lui-même *« l'union mystique »* avec cette femme dont il attendait tant, et dont l'indifférence le fit tant souffrir. Déchirure inguérissable. Mais cela a déjà fait l'objet, il y a quelques années, d'un autre livre (1).

MANUEL LUCBERT.

★ **LES GRANDES MURAILLES, de Lucien Bodard, Grasset, 490 p., 125 F.**

(1) *Anne-Marie*, Grasset, 1981.

Parmi les autres parutions

● *Etincelles dans les ténèbres*, de Dai Houying. – Cette romancière, née en 1938, a provoqué de vives polémiques, en 1980, quand son livre est sorti en Chine. Elle y fait le portrait sévère d'une génération marquée, parfois brisée, par la révolution culturelle, et qui s'interroge sur elle-même, en 1971 à l'université de Shanghai. Traduit par Li Tche-Houa, Pénélope Bourgeois et Jacqueline Alezaïs (Seuil, 444 p., 130 F).

● *Le Sorgho rouge*, de Ya Ding. – Ce roman, qui a obtenu une voix au Goncourt, a été écrit directement en français par le traducteur de Victor Hugo, Flaubert, Baudelaire, Sartre et Camus. Ya Ding, qui prépare *Cent portraits français* (divers croquis des gens qu'il a rencontrés lors de son séjour en France), dépeint dans *le Sorgho rouge* les étonnements d'un jeune garçon découvrant les mystères de la campagne chinoise (Stock, 256 p., 85 F).

● *La moitié de l'homme, c'est la femme*, de Zhang Xianliang. – L'histoire d'une passion amoureuse dans la tourmente des années 60 et 70. L'auteur est de la même génération que Dai Houying. Traduit par Yang Yuanliang, avec le concours de Michelle Loi (Belfond, 288 p., 120 F).

● *Belle de candeur*, de Zhulin Yeschi. – Un roman érotique, probablement écrit au dix-septième siècle, et qui se déroule dans l'antiquité chinoise. Traduction de Christine Kontler (Ed. Picquier, 176 p., 85 F).

● *L'Antre aux fantômes des collines de l'Ouest*. – La réédition de « sept contes anciens » (douzième-quatorzième siècles). Traduction, introduction, notes et commentaires, par André Lévy (Connaissance de l'Orient, Gallimard-Unesco, 174 p., 33 F).

● *Treize récits chinois* (1918-1949). – Une anthologie réunissant Lu Xun, Mao Dun, Ba Jin, Lao She et cinq autres « maîtres » de la littérature chinoise moderne. Traduction de Martine Vallette-Hémery (Ed. Picquier, 223 p., 92 F).

● *Le Monde en petit*, de Rolf A. Stein. – Professeur honoraire au Collège de France, l'auteur étudie les correspondances entre microcosme et macrocosme dans la pensée d'Extrême-Orient (Flammarion, 345 p., 300 F).

● *Chine. Un atlas économique*, de Pierre Gentelle. – Cet ouvrage est uniquement composé de cartes et de graphiques, accompagnés d'un commentaire en trois langues (français, anglais et chinois). Un outil indispensable à la connaissance de l'économie et de la démographie du pays le plus peuplé (Fayard-Reclus, 112 p., 180 F).

● *Caractères chinois*, d'Edoardo Fazzioli. – Une invitation à l'écriture : deux cent quatorze « caractères fondamentaux » sont reproduits et commentés. L'auteur, ancien correspondant de presse à Hongkong, appartient à l'Institut italo-chinois pour les échanges économiques et culturels. Traduit de l'italien par Monique Aymard. Calligraphie de Rebecca Hon Ko. Préface de Claude Hagège (Flammarion, 252 p., 165 F).



● RENCONTRE

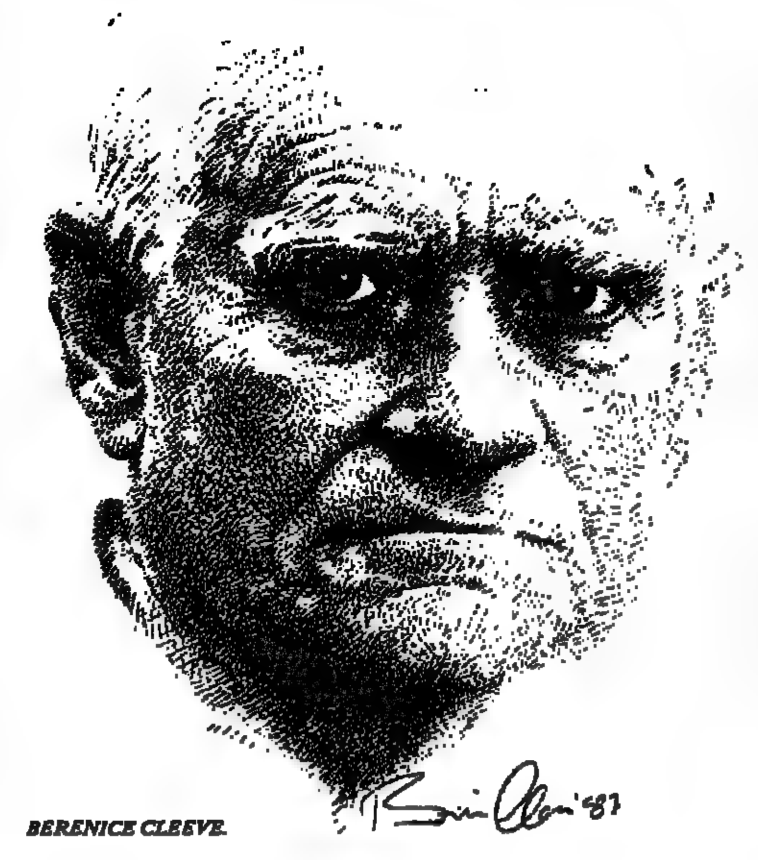
ALBERTO MORAVIA FÊTE SES QUATRE-VINGTS ANS

« La mort n'est plus un thème littéraire »

NÉ à Rome, la ville-décor de son œuvre, le 28 novembre 1907, Alberto Moravia lu et célèbre dans le monde entier, vient fêter ses quatre-vingts ans à Paris. Quatre-vingts printemps, serait-on tenté de dire à juste titre pour le patriarche des lettres italiennes qui reste si jeune, si vif — un œil de faucon, des mains de prédateur, et moins dur d'oreille qu'il ne veut le laisser entendre, — si gaillard !...

Il a fait un pacte avec le diable, ce diable d'homme : plus il écrit, plus il rajeunit. Une quarantaine de volumes aux éditions Bompiani, presque le même nombre chez Flammarion, des romans, des récits, des nouvelles, des essais, des pièces de théâtre. Plus d'un livre tous les deux ans, en moyenne, depuis 1929, l'année où il publia le premier de ses chefs-d'œuvre, *les Indifférents*.

Le dialogue, c'est là où il a toujours excellé. S'il préfère la scène romanesque à la scène théâtrale, c'est, dès leur conception, la forme dialogique qui l'emporte dans tous ses ouvrages.


BERENICE CLEEVE.

Et c'est justement une pièce de théâtre qu'il nous offre pour son anniversaire. *L'Ange de l'information*, traduit par René de Ceccaty, publiée ce mois-ci chez Gallimard, et dont on attend la création en français, au Petit-Odéon, le 8 décembre, dans la mise en scène de Jacques Baillon. Une femme entre deux hommes qu'elle aime également, qu'ils aiment également, et qui, refusant le mensonge, ne veut rien cacher de ses amours ni à son mari, ni à son amant. Le triangle des sexes dans un monde menacé d'une totale destruction. Une quête érotique de la vérité.

C'est à Strasbourg, au Parlement européen, où Moravia est député, que nous l'avons rencontré. *« Je me sens bien à Strasbourg,* dit-il, *dans la mesure où je peux faire quelque chose. Ne rien faire, c'est très ennuyeux ! Je suis né homme d'action, je suis un homme qui aime l'action. Agir, pour moi, c'est aussi beau qu'écrire. Je vais prononcer un discours contre l'armement chimique, pour l'aide à l'Ethiopie, contre la famine... »*

— En 1960, l'année de *l'Ennui*, Pasolini a écrit une poésie sur vous : *« Moravia, toi qui es langue limpide / et limpide raison... »* Toujours limpide, la raison ? »

— Je suis un écrivain sec et raisonneur. Je l'étais en 1929, en 1960, je le suis encore maintenant.

— En 1929, vous publiez donc *les Indifférents*. Il faut rappeler que c'est le premier roman existentialiste, six ans avant *la Nausée*, plus de dix ans avant *l'Etranger*. Et votre Michel est encore plus étranger, plus aliéné au monde que Roquentin ou Meursault...

— C'est exact. Oui, l'aliénation, l'ennui, déjà, l'écrivain véritable ne pousse-t-il pas toujours le même cri, de son premier à son dernier livre ? Mais aussi le problème de l'action, qu'a annoncé Dostoïevski dans *les Possédés* et surtout *les Frères Karamazov*. Si Dieu n'existe pas, tout est possible. Et moi je dis : si Dieu n'existe pas, rien n'est possible, et c'est la même-chose.

— Dans *l'Ange de l'information*, vous montrez, entre autres, que l'information n'a pas grand-chose à voir avec la connaissance...

— La connaissance, c'est uniquement lié à l'expérience. L'information, c'est rien du tout. Un enfant devant la télévision apprend tout ce qu'on peut savoir sur le monde entier, sur l'Amérique, la Chine, l'Europe, mais ce n'est pas une connaissance, ce sont des informations. C'est comme une ombre qui donne à cet enfant un faux sentiment de puissance : il pense tout tenir en main, il n'a rien. Il faut une expérience directe pour arriver à la connaissance.

— A la connaissance sexuelle aussi, donc. En 1985, dans *l'Homme qui regarde*, vous faites un étrange rapprochement entre deux obsessions, l'une qui vous donne des cauchemars, l'autre qui vous fait rêver, la fission atomique et la fente sexuelle de la femme...

— Ça marche très bien en italien, parce que les mots sont les mêmes : *fissione* et *fessura !...* En tout cas, ce que je voulais dire par là, c'est qu'il y a dans la science une curiosité, une énorme curiosité qui, à l'égard de la nature, est semblable à la curiosité du voyeur. La science veut connaître, elle veut voir quelque chose qui est défendu, le mystère de la composition de la matière ; et le voyeur veut voir quelque chose qui a toujours été caché, jusqu'à hier... Il n'y a pas de précédent pour ce qu'on appelle la pornographie moderne, parce qu'on regarde là où personne n'a jamais regardé.

— A Pompéi, les Grecs, les Romains...

— Ah ! les Grecs et les Romains s'en tiraient, eux, avec des stylisations ! (*rires*).

— Après Freud, Marx, le sexe et l'argent, le grand binôme moravien, après la libération sexuelle de 68, nous voici dans les années SIDA, ce qui pose bien des problèmes à la communication des sexes...

— Que dire ? On ne sait pas encore... Je pense que c'est un problème individuel, très aigu : il faut voir si on préfère l'amour à la mort ou vice-versa ! C'est un problème wagnérien ! (*Rires.*) Ça ne change pas le langage sexuel, je ne crois pas. Les rapports, peut-être... Bien que, par exemple, au moment de l'explosion de la syphilis en Europe, ce fut la même chose. Et en général, les gens avaient beaucoup de courage, ils mouraient de syphilis ! (*Rires.*)

Le désir comme un défi

— Donc il faut mourir du SIDA ?

— Je ne dis pas ça. Je pense qu'on n'arrive pas encore à une véritable épidémie. On sait très bien que c'est un mal absolument mortel, mais le nombre des morts est très petit en comparaison avec les morts du cancer, des maladies nerveuses, du cœur... Alors, il faut attendre ; attendons. On dit même que l'épidémie est en train de décroître en Amérique..., tandis qu'elle est épouvantable en Afrique. Elle fait peur aux gens, oui... Nous avons toujours vécu dans la peur... Moi aussi... Mais elle n'entre pas en jeu.

— Vous voulez dire que le désir, l'éros est plus fort ?

— Je ne sais pas. Je pense que le désir, à un moment donné, devient quelque chose de plus qu'un désir : il devient un défi, une destinée, quelque chose de métaphysique...

— Vous avez dit un jour que le sexe, c'était comme le scarabée d'Edgar Poe : indispensable, mais en même temps insignifiant... mais vous dites aussi que, pour le romancier contemporain, le sexe a valeur de langage et non de recherche du plaisir comme dans le roman du dix-neuvième siècle...

— Je dis qu'en littérature le sexe doit être absolument nécessaire, indispensable pour la structure d'un récit, d'un roman, comme *le Scarabée* de Poe est indispensable : on ne pourrait pas écrire cette nouvelle sans parler du scarabée, ou *la Lettre volée* sans parler d'une lettre. Si je n'y avais pas parlé de sexe, je n'aurais pas écrit du tout certains de mes livres !... Le sexe est complètement inutile et, à certains moments, complètement nécessaire. Et puis je veux ajouter une chose. On me dit toujours : le sexe, pourquoi vous écrivez toujours sur le sexe...

» Alors, disons ceci : le cinéma a été muet jusqu'en 1930 environ ; après, il a commencé à parler. Et actuellement, verriez-vous volontiers un film moderne muet ? Non ! C'est la même chose avec le livre et le sexe. On sent que quelque chose manque parfois dans certaines situations littéraires, là où le sexe est aboli, comme, par exemple, l'abolissait Flaubert. Flaubert écrit : *« Elle s'abandonna »*, c'est tout. Alors que décrire le sexe dans cette situation-là serait nécessaire, voilà tout : cette situation est incomplète, comme le cinéma est incomplet sans la voix.

— On a dit de *Desideria*, publié en 1978, que c'était une « Education anti-sentimentale », êtes-vous d'accord ?

— Je ne connaissais pas cette définition-là : elle est très bonne. Je l'approuve complètement. C'est une éducation anti-sentimentale parce que c'est une éducation psychanalytique. Desideria, sans qu'elle s'en aperçoive, est le ça, moi je suis le moi et la voix, c'est le sur-moi.

— Vous avez publié en 1971 votre seul roman comique, *Moi et lui*. C'est votre *Don Quichotte* ?

— Enfin... Je sentais le besoin d'écrire un livre comique sur le personnage de l'intellectuel qui a toujours été le héros tragique de mes romans. Un intellectuel comique par le fait qu'il a une grande puissance érotique. Son sexe est énorme. Il y a lutte entre lui et son sexe, fondée sur le fait de la sublimation. Il voudrait devenir un grand metteur en scène mais son sexe l'en empêche. Il essaie de supprimer son sexe, ce qui n'est pas donné à tout *le monde :* c'est une chose innée, je crois, pas à la portée de tous...

— L'écrivain peut-il le supprimer ?

— En général, ou bien on le sublime ou bien on devient névrosé. La plupart des gens, en réprimant le sexe, ne le subliment pas et deviennent névrosés...

— La névrose fait l'écrivain ?

Oui, peut-être. Moi je pense que l'écrivain ne doit pas être névrosé. Il doit simplement et complètement sublimer avec l'écriture.

— Contrairement à certains écrivains, notamment italiens, tels Camon ou Volponi, vous avez toujours refusé l'idée d'une psychanalyse, car, dites-vous, *« le niveau culturel et intellectuel des psychanalystes est inférieur au mien, je ne peux donc pas me confier à eux. Il faudrait, au fond, que ce soient des prêtres »*. En ce cas, l'athée que vous êtes se confierait-il ? »

— En Italie ou ailleurs, c'est vrai, pour la plupart, leur niveau intellectuel est inférieur au mien. Et puis, l'écrivain fait sa psychanalyse avec ses livres, il se psychanalyse lui-même, il n'a donc pas besoin d'une psychanalyse supplémentaire. Quant au prêtre, je l'ai dit pour une raison très simple : il agit, lui, au nom de quelque chose que le psychanalysé reconnaît comme supérieur ; tandis que, dans le cas d'un psychanalyste, il y a une collaboration, ils sont donc sur un pied d'égalité, il n'existe aucune autorité en dehors de la psychanalyse. Le manque d'autorité n'autorise pas le psychanalyste à se placer au-dessus du psychanalysé.

— Depuis quelque temps, il vous arrive souvent de dire que les femmes sont devenues polygames, et vous ajoutez que seul le cœur peut trahir, pas le sexe, parce que le sexe est en soi infidèle. Ce qu'illustre, d'ailleurs, *l'Ange de l'information*...

— Oui, je pense que le cœur est fidèle et le sexe infidèle. Le cœur de l'homme et de la femme, le sexe de l'homme et de la femme. Quant à la polygamie de la femme, je pense qu'elle a peut-être toujours existé : dans le sens où l'homme, comment dirais-je, cherche à faire une conquête, quand la femme, elle, a réellement un besoin érotique plus grand que l'homme, une puissance érotique beaucoup plus grande. Il serait donc absurde de penser qu'elle se contente d'un seul partenaire. Elle peut, elle le fait, oui, mais ça lui coûte cher.

— Du sexe à la mort, il n'y a qu'un pas. Il vous arrive de faire un rêve récurrent : vous êtes dans un grand hôtel en Amérique, et vous n'avez plus d'argent, et vous dites que c'est votre rêve de mort...

— Parce que je ne peux plus rentrer en Italie. Je ne peux pas payer ma note d'hôtel ni mon billet de retour. Je suis prisonnier, mais pas si triste que ça dans le rêve. Je trouve que c'est absurde, parce que j'aurais dû partir avant : j'ai gâché toutes mes journées à ne rien faire, j'ai gaspillé mon temps... Je pense que ce doit être la mort, parce que c'est un rêve qui revient et, au fond, n'est-ce pas, on ne revient pas de la mort, voilà tout.

L'agonie d'Elsa

— Nous mourons comme les animaux, dites-vous, mais il faut souligner que nous ne sommes pas, hélas ! des animaux... Parmi les morts qui vous ont le plus touché, ces dernières années, il y a celle de Pasolini, celle d'Elsa Morante... Et votre mort, comment l'envisagez-vous ?

— Pasolini ne devait pas mourir. Il a été assassiné. Il avait quelques pressentiments. Il me disait : *« Chaque soir, je risque ma vie. »* Chaque soir, il sortait avec de mauvais garçons. La mort de Pasolini est une mort anachronique. Il avait beaucoup de projets, et qu'il voulût se suicider est l'une des si nombreuses imbécillités que l'on a dites et écrites sur son compte. Il est mort comme on passe sous un tramway, par accident...

» La mort d'Elsa Morante est une mort sur laquelle j'ai beaucoup réfléchi. C'est quand même la seule mort que j'ai vue de près et que j'ai vécue. Elle m'a posé la grande question de l'euthanasie. Je pense que l'euthanasie active ne peut pas être pratiquée ; mais il y a une euthanasie passive. Or Elsa a vécu deux ans et huit mois une lente agonie. A mon avis, le médecin savait très bien qu'elle ne guérirait pas après la première opération qui a suivi son suicide : elle pouvait réussir à 70 %, alors j'ai signé l'autorisation d'opérer, puisque j'étais le mari. L'opération n'a pas réussi, et depuis lors le médecin savait qu'elle ne s'en sortirait pas. On l'a gardée en vie sans la guérir. Il eût été préférable de ne pas laisser survivre une personne condamnée. Elle a beaucoup souffert pendant deux ans et huit mois sans aucune raison. La première année, elle était folle. Complètement folle.

» La deuxième année, elle a eu une conscience atroce de sa mort prochaine... A la clinique, ils pensaient même à une autre opération à la tête, quand ils se sont avisés que c'était inutile. Au fond, ils ont donc recouru à l'euthanasie passive. Trop tard. Ça, c'est le côté scientifique de la mort... Et puis, je l'ai accompagnée au cimetière où elle avait choisi la crémation. Alors je pense qu'elle s'est évanouie dans l'air, comme ça.

— Et à votre mort, vous y pensez ?

— Je n'y pense jamais. Voyez-vous, je pense que nous vivons à une époque où il y a cinq milliards de personnes et on meurt à soixante-dix ans. Les rapports entre la mort et la littérature se sont cassés. Ils existaient lorsque le monde avait peut-être cent millions de personnes et qu'on vivait jusqu'à vingt-cinq ans ! (*Rires.*) Nous sommes trop nombreux et en même temps nous vivons trop longtemps. Alors la mort n'est plus un thème littéraire. Je ne trouve pas qu'il y ait beaucoup de livres dans la littérature moderne qui s'occupent de la mort ; tandis que tous les livres du Moyen Age donnent une large place à la mort.

— Au printemps 1968, vous avez écrit : *« Je n'ai jamais versé une seule larme devant les crucifix d'Occident. La souffrance, la douleur, la mort, ne m'émeuvent pas. Mais l'intelligence, si. Devant le Bouddha de Gwangju, j'ai eu les larmes aux yeux... devant le sourire désespéré de l'esprit. »* C'est étonnant de la part d'un Latin ; c'est beau ; est-ce bien vrai ?

— Oui, c'est vrai. C'est absolument juste, en somme, c'est arrivé. J'étais en Corée et j'ai vu ce Bouddha extrêmement émouvant, justement parce que extrêmement intelligent. La souffrance, vous savez, la souffrance, ça touche aux nerfs : si vous avez *un système nerveux comme les* poissons, vous ne souffrez pas du tout !

— Vous êtes un Sagittaire, pourtant ! Revenons donc au feu et aux passions de l'Occident ! On va fêter, en France, le deux centième anniversaire de la Révolution, comme vous le savez. Y a-t-il, en Italie, un événement politique des années ou des siècles passés que vous aimeriez fêter ?

— Moi, j'aimerais toujours fêter la Libération. C'est une chose importante, qui rattache l'Italie à l'Europe, en ce sens que l'Europe a fait un effort épouvantable pour se libérer du nazisme : elle en est encore fatiguée, mais, quand même, elle a réussi à se libérer ; nous aussi, en Italie, nous nous sommes libérés du fascisme.

— En 1933 — vous en souvenez-vous ? — la police fasciste vous interpelle à Rome parce que vous refaites votre nœud de cravate devant une vitrine de la place Venezia !

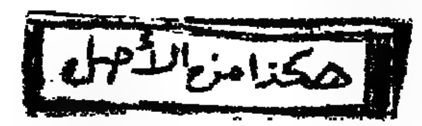
— (*Rires.*) Oui, c'est vrai !...

— C'est depuis cette époque que vous donnez tant d'importance au choix de vos cravates !...

— Non, mais on pouvait être arrêté pour ça ! J'ai, en effet, un grand plaisir à choisir des cravates colorées. Nous nous habillons plutôt à l'anglaise, sans couleurs très décidées : la cravate est le seul de nos vêtements qui lance un message à travers la couleur. La cravate doit avoir des couleurs vives, sinon autant vaut ne pas en porter : si elle est grise, ça veut dire que vous ne voulez pas communiquer avec le reste de l'humanité ! La cravate est un message. »

Propos recueillis par
JEAN-NOËL SCHIFANO.

● L'Institut culturel italien organise une série de manifestations à Paris, en présence d'Alberto Moravia, à partir du 5 décembre. Par ailleurs, au club de l'Etoile (14, rue Troyon, 75017 Paris), seront projetés, du 4 au 6 décembre, plusieurs films tirés de l'œuvre de Moravia.



هكذا من الأصل

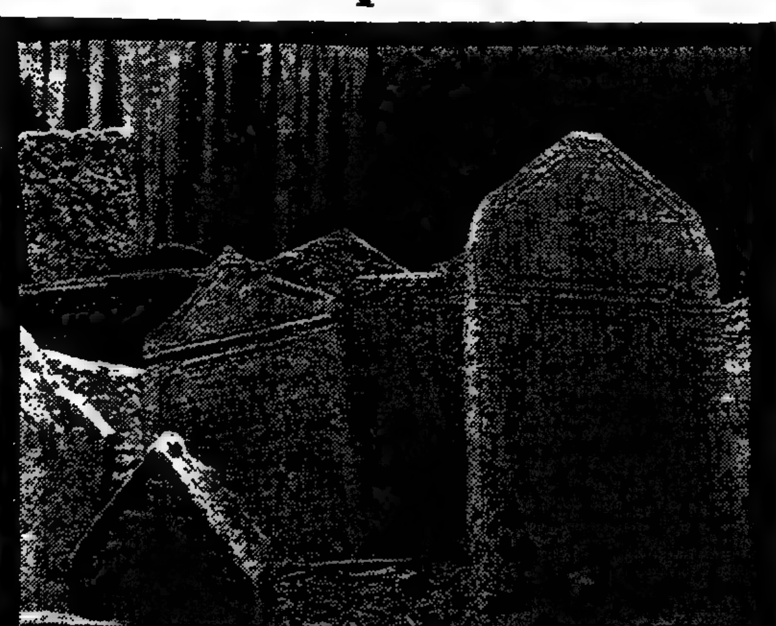
● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Leo Perutz, athlète complet du roman fantastique

★ LE CAVALIER SUÉDOIS, traduit de l'allemand par Martine Keyser, Phébus, 276 p., 96 F.

★ LA TROISIÈME BALLE, traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle, Fayard, 280 p., 110 F.

★ LA NUIT SOUS LE PONT DE PIERRE, traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle, Fayard, 236 p., 98 F.


JAN BEKAL

Un cimetière juif de Prague (Zizkov), ouvert au moment de la peste de 1680.

QUI aurait pensé que 1987 verrait les grands éditeurs français se disputer Leo Perutz, ce Viennois de Prague connu jusque-là presque exclusivement par les amateurs de thrillers et de romans d'épouvante ? Mais que Jorge Luis Borges tenait en grande estime... En effet, après *Turlupin* et *la Neige de saint Pierre* chez Fayard, après *le Judas de Léonard* chez Phébus au début de l'année (1), voilà trois autres titres de cet écrivain complet — au sens où l'on parle d'un athlète complet, — de ce décathlonien de la littérature qui sort enfin de la catégorie, enviable, mais méprisée, de « maître de l'étrange », pour être traité de « grand maître du roman ». Déjà traduit en français en 1930 chez Albin Michel, réimprimé en 1970 puis en 1985, *le Marquis de Bolibar*, comme les personnages de son auteur, continuait, pendant ce temps, à hanter notre littérature jusqu'à se voir décerner, en 1962, par un jury éphémère auquel participait Roger Caillois, le prix Nocturne. Un autre roman de 1928, *A la dérive (Wohin rollst du, Aepfelchen ?)*, paru en 1931 chez Albin Michel, n'a pas encore été réédité. Et, aux dernières nouvelles, Christian Bourgois annonce un autre inédit en français : *Entre neuf et dix-neuf.*

Enfin, rappelons la superbe énigme du *Maître du jugement dernier*, paru en 1978 dans la collection « Le masque fantastique » (Librairie des Champs-Elysées) — dont un lecteur a bien voulu m'envoyer un exemplaire sauvé du pilon, — qui sera sans doute repris prochainement dans une plus noble présentation.

Auteur inclassable, Perutz, Praguois de langue allemande qui vécut à Vienne jusqu'à l'Anschluss, puise à toutes les sources de l'histoire européenne, dans des lieux et des temps qui nous paraissent hétéroclites, mais qui recomposent l'univers culturel d'un honnête homme nourri de culture grecque, latine, hébraïque, qui utilise l'histoire comme un décor vivant, un élément capital de ses narrations, où le fantastique naît tout naturellement de l'étrangeté ambiante.

Il nous fait voyager : Milan 1498 *(le Judas de Léonard)*, Paris 1642 *(Turlupin)*, Espagne 1812 *(le Marquis de Bolibar)*, Allemagne 1932 *(la Neige de saint Pierre)*. Avec les titres qui viennent de paraître, nous voilà en Poméranie au début du XVIII[e] siècle pendant la Grande Guerre du Nord *(le Cavalier suédois)*, aux côtés de Cortez, au Mexique, en 1519 *(la Troisième Balle)*, à Prague, en 1589, sous le règne de Rodolphe II, un des premiers Habsbourg *(la Nuit sous le pont de pierre)*. Voyages dans l'espace et dans le temps, voyages dans l'imaginaire, surtout, égrenés par un conteur qui distille le suspense tout en truffant son récit de tant d'indices troublants, que l'on croit d'abord insignifiants et qui ne prennent du sens qu'à la lumière de l'ensemble de l'histoire. Ce qu'explique d'une manière judicieuse l'éditeur du *Judas de Léonard* et du *Cavalier suédois*, Jean-Pierre Sicre, amoureux de l'œuvre de Perutz à tel point qu'il aurait sans doute tout publié, s'il en avait eu les moyens : « *Le fait est que le* Cavalier suédois *fait partie de ces livres, rares, qu'on a un plaisir particulier à relire* », écrit-il dans sa préface. (On ne dira jamais assez l'importance d'une préface intelligente et documentée pour mieux exhumer des auteurs oubliés qui, sans quelque éclairage, restent des fantômes et dont on ne sait s'ils sont morts ou s'ils sont vivants !) « *Car*, écrit donc Jean-Pierre Sicre, *le souvenir de l'issue finale éclaire alors d'un jour neuf tel passage apparemment anodin, tel geste d'abord inaperçu, telle parole à laquelle on n'avait guère prêté attention et qui se révèlent au bout du compte comme les pièces essentielles d'un puzzle diabolique. Comme si l'auteur cherchait à nous faire entendre entre les lignes qu'une vie ne peut jamais être déchiffrée qu'à la seule lumière de la « fin de partie » qui en aimante tout le cours d'une façon invisible.* »

CETTE invite à la relecture est valable pour l'œuvre tout entière de Perutz, mathématicien avant d'être romancier — il avait inventé une formule algébrique qui porte son nom et composé un *Traité du jeu de bridge* fondé sur le calcul des probabilités, — employé d'assurances comme Kafka, son compatriote (il était né un an avant lui). Il reprendra en Israël, où il vivra à partir de 1938, son métier d'actuaire, spécialiste de la statistique et du calcul des probabilités appliqués aux problèmes d'assurance et de prévoyance. Actuaire, par excellence, jusque dans les fictions qu'il écrit.

Perutz lui-même tenait *le Cavalier suédois* (publié en 1936 dans une Vienne qui se nazifiait) pour son œuvre la plus réussie avec *Le Marquis de Bolibar*. Des points communs, la géographie mise à part, unissent les deux personnages que la Mort tient en joue à tous les moments : le destin n'épargnera pas davantage Bolibar, chef des guérilleros des Asturies en lutte contre Napoléon, que le faux Christian, le « cavalier suédois » qui fait tout ce qu'il croit être en son pouvoir pour échapper à « *ce qui est écrit* ». Ce serait un crime à l'égard du futur lecteur que de raconter des romans régis par les talismans, les fantômes, les sujets de l'Ange du bizarre, où les personnages qui se croient les maîtres du jeu ne savent pas que nous savons qu'ils savent qu'en fin de compte ils passeront par ce que les actuaires ont prédit. Cela, d'ailleurs, est vrai pour tous les livres de Perutz, ces « polars » diaboliques, kabbalistes, métaphysiques, qui sont au roman historique ce que le Cantique des Cantiques est à un feuilleton à l'eau de rose, et où l'auteur vous donne à croire que vous raisonnez alors qu'en réalité il vous mène par la main vers une fin donnée comme postulat.

Ce n'est évidemment pas par hasard si Perutz, deux ans avant l'Anschluss, nous transporte au temps de Charles XII de Suède, celui qu'on appela « l'Alexandre du Nord » et qui, âgé de vingt ans à peine, voulait conquérir toute l'Europe jusqu'à la mer Noire. De victoires en défaites, il aboutit à ruiner la Suède et à faire perdre à son pays toutes ses possessions extérieures, baltiques, allemandes, polonaises... L'histoire du XVIII[e] siècle fait écho à une autre. Qui n'est pas encore écrite. De Narva (1700), où Charles XII met en fuite les armées russes, jusqu'à la terrible défaite de Poltava (1709), l'affrontement de Charles XII contre Pierre le Grand sert de fond à cette narration en quatre mouvements, comme une symphonie : le voleur, le brigand, le cavalier suédois, l'homme sans nom...

« *C'est l'histoire de deux hommes, lesquels se rencontrèrent dans une grange, un jour de l'hiver 1701 où il gelait à pierre fendre. Ils y scellèrent un pacte d'amitié.* » A partir de là, on ne peut plus lâcher ce « faux Christian » qui, comme dans Cyrano, réussit à se faire passer pour l'Autre et vit dans la crainte d'être démasqué, jouant sa vie entre deux femmes : Marie Agneta, celle qu'il aime, qui lui donne une fille (qui connaîtra Voltaire et Jean-Sébastien Bach !) et Liese la Rousse, celle qui se venge. Par le fer et par le feu.

LES hasards de l'édition font que, chez Fayard, paraissent en même temps le premier et le dernier livre de Perutz : *la Troisième Balle* (1915) et *Sous le pont de pierre* (1953). Mobilisé en 1914, grièvement blessé, Leo Perutz, rentré à Vienne, a trente-trois ans quand il publie *la Troisième Balle*. Ce sera le succès qui décidera de sa carrière. Dès ses débuts, passionné d'histoire, il unit la prise de Mexico par Fernand Cortez à l'empire de Charles Quint dans un monde où cohabitent mal l'Eglise catholique et les luthériens, où Franz Grumbach *comte rebelle*, dont l'histoire a été oubliée, défia l'Armada espagnole avec trois balles : la première destinée à Cortez qui va donner le Nouveau Monde à l'empereur catholique ; la deuxième destinée à celui qui a enlevé la jeune Indienne qu'il aimait ; la troisième... Vous ne le saurez pas... Le Nouveau Monde est encore à qui le prendra.

La Nuit sous le pont de pierre, la dernière œuvre que Perutz ait publié de son vivant, sera comme un retour au point de départ. C'est un roman de Prague, la capitale de la Bohême et du Saint-Empire déchiré par les guerres de religion du début du dix-septième siècle, à travers une série de tableaux liés entre eux par quelques personnages que rien ne relie en apparence, notamment l'empereur Rodolphe II et Mordechaï Meisl, le plus riche juif du ghetto, bientôt veuf de la belle Esther. Mais pourquoi donc la peste s'acharne-t-elle sur la cité juive en l'an de grâce 1589 ? Pourquoi la colère divine frappe-t-elle des enfants innocents ? Une femme a commis le péché d'adultère sous le pont de pierre, et un charme mystérieux retient blottie la fleur de romarin blanc enlacée à la rose rouge. « *Suis-je vraiment venu te retrouver ? — Et suis-je auprès de toi en ce moment* », *demande-t-elle...* » Serviteurs, prophètes, alchimistes, fourbes de toutes sortes attendent que Matthias, le mauvais frère, chasse Rodolphe de cette cité. Au début du siècle, quand Perutz avait quinze ans, il parcourut pour la dernière fois les rues du ghetto, dont la démolition venait de commencer. « *A mon grand étonnement, je tombai, dans la rue Joachim et la « ruelle dorée », sur de grandes brèches que la pioche avait ouvertes, au travers desquelles j'aperçus des rues et des ruelles qui m'étaient restées inconnues jusqu'alors. Je dus me frayer un chemin au milieu de montagnes de débris et de gravats jusqu'à la turne de l'étudiant en médecine Jakob Meisl.* » Jakob Meisl, son précepteur, l'héritier de la fortune des Meisl. Dont il ne restait rien.

(1) Voir « le Monde des livres » du 30 janvier.



Société

Pour éviter de nouveaux accidents

Toutes les remontées mécaniques seront contrôlées avant la saison de ski

A la suite des accidents de l'hiver dernier qui ont causé la mort de six personnes dans les stations de ski françaises, 795 remontées mécaniques ont fait l'objet de contrôles approfondis. Ceux-ci ont permis de relever, sur quinze installations, des défauts graves, a indiqué, mercredi 25 novembre à Paris, le ministre délégué aux transports, M. Jacques Douffiagues. Le coût des travaux sera à la charge des stations de ski, c'est-à-dire des skieurs.

GRENOBLE
de notre correspondant

« Le degré de sécurité des remontées mécaniques reste, globalement, d'un niveau remarquable malgré les accidents survenus l'hiver dernier en montagne, notamment aux Orres (Hautes-Alpes) et à Luz-Ardiden (Hautes-Pyrénées), qui firent six morts et une centaine de blessés » (1). M. Douffiagues a tenu, au cours de l'assemblée générale du Syndicat national des téléphériques (SNTF), à rassurer les professionnels des remontées mécaniques.

Conscients de l'enjeu que représentent ces accidents pour l'image de la neige française, les pouvoirs publics ont décidé de faire procéder au contrôle systématique des socles de béton supportant les pylônes situés aux deux extrémités des 795 remontées mécaniques téléportées. Parallèlement, l'administration a exigé que soient examinés les 900 pylônes des télécabines six à dix places des remontées mécaniques pulsées et à va-et-vient équipés de trains de véhicules accolés.

Les résultats de ces investigations font apparaître sur cent cinq remontées mécaniques des *« insuffisances vénielles (au niveau de leur conception ou de leur réalisation) qui ne mettent pas en cause leur sécurité »*, a souligné M. Douffiagues. Quant aux appareils présentant des déficiences graves, leur nombre n'excéderait pas une quinzaine.

Les premiers ont nécessité de simples *« ravalements »*. Quant aux seconds, considérés comme plus fragiles par suite d'une insuffisance de ferraille ou d'une qualité défectueuse du béton, ou encore de calculs erronés, ils ont subi un *« renforcement lourd »*. Certains ont été ceinturés à l'aide d'une jambe de force destinée à rigidifier l'ensemble, d'autres doublés selon diverses techniques.

Sur les neuf cents pylônes contrôlés, près de un sur dix présentait des signes prématurés de fatigue. Ils devront être consolidés avant la remise en service des cabines qu'ils supportent. Ces contrôles seront étendus dès 1988 à *tous les télésièges et télécabines* à véhicule de deux et quatre places (bien qu'ils ne soient pas un sujet d'inquiétude, compte tenu de leurs caractéristiques), a précisé le ministre des transports (2).

Nombreuses fissures dans les poulies

Les contrôles systématiques menés sur le parc français de remontées mécaniques, qui résultent, selon le SNTF d'une *« suspicion légitime »* à leur encontre après les graves incidents de l'hiver dernier, ont également révélé des anomalies sur l'un des organes les plus importants des installations, les poulies, qui à l'aval et à l'amont de l'appareil renvoient le câble (*le Monde* du 4 août) soumises à des contraintes de plusieurs dizaines de tonnes, celles-ci présentent dans une très forte proportion des fissures ou des microfissures.

Certaines ont été simplement consolidées. D'autres seront changées ; leur contrôle régulier et l'évolution lente de leur « maladie » ne nécessitant pas, selon les responsables du service technique des remontées mécaniques, des *« mesures d'urgence »*. *« Les poulies sont la partie la plus sollicitée des remontées mécaniques, mais aussi la moins dangereuse »*, affirme un ingénieur de service.

M. Jacques Douffiagues a précisé que toutes les remontées mécaniques qui seront livrées au public pour la saison de ski 1987-1988 auront été au préalable contrôlées, révisées et, si nécessaire, consolidées. Celles dont les contrôles et les travaux exigés éventuellement n'auront pas été exécutés à temps ne seront pas autorisées à accueillir des skieurs. Entre 30 et 50 appareils pourraient subir ce sort.

Quant aux nouveaux téléportés mis en chantier en 1987 — les stations ont investi 800 millions de francs dans une centaine d'appareils — ils ont fait l'objet de dispositions nouvelles contenues dans la circulaire du 17 juillet 1987 confirmée par un décret en date du 5 octobre. Les pouvoirs publics ont voulu à cette occasion remédier au *« laisser-aller général »* qui prévalut ces dernières années lors de la réalisation des ouvrages de génie civil des appareils de remontées mécanique.

Les services de contrôle comme les constructeurs ayant porté leurs efforts plus particulièrement sur les parties mécaniques et métalliques des installations. Le président du SNTF, M. Gabriel Viard, a dénoncé *« les excès manifestes dans certains dimensionnements »* de socles de béton supportant les pylônes de remontées mécaniques dont les volumes ont été multipliés par deux ou trois et le poids de ferraille quintuplé par rapport aux normes habituelles dans la profession, entraînant des surcoûts très importants. *« Il y a peut-être eu surabondance »*, ont reconnu les responsables du ministère des transports qui, ont promis de revenir à des données *« plus justes et plus raisonnables »*.

« Chacun a voulu se couvrir au-delà de ce qui est normalement admis en matière de risques, a fait observer M. Douffiagues. *Le risque est aujourd'hui infinitésimal. La France est et demeure en pointe dans le domaine de la sécurité des remontées mécaniques qui est le système de transport le plus sûr. Il y eu l'hiver dernier deux accidents de trop qui ont pu faire douter de leur sécurité. »*

CLAUDE FRANCILLON.

(1) L'accident des Orres, le 29 décembre 1986 avait été provoqué par la rupture d'une tête de pylône d'une télécabine pulsée. A Luz-Ardiden, la rupture d'un massif d'ancrage de béton précipita, le 1er mars 1987, dans le vide, des skieurs qui se trouvaient sur un télé-siège.

(2) Le coût total des opérations de contrôle et de renforcement est estimé à 20 millions de francs. Le ministre des transports a suggéré que ce soit les usagers des remontées mécaniques qui assument cette charge lors de l'achat de leur forfait de ski.

JUSTICE

Aux assises de la Vienne

Tragédie pour une faillite

POITIERS
de notre envoyé spécial

A cinquante-quatre ans, M. Pierre Baptiste n'est pas ce que l'on peut appeler un malfaiteur. Jusqu'en novembre 1984, il a vécu dans l'honnêteté la plus scrupuleuse. Pourtant, il a commis l'un des crimes les plus spectaculaires qui soit en tirant plusieurs coups de fusil au cours d'une audience du tribunal de commerce de Poitiers, blessant grièvement au visage un avocat-syndic, Me Michel Bérault, après avoir ouvert le feu en direction des magistrats, sans les atteindre. Les juges venaient de rendre ce jour-là une décision qui le conduisait à la ruine, et il n'a pas supporté que des hommes de loi commettent ce qui, à ses yeux, constituait une injustice.

Cependant, depuis le mercredi 25 novembre, Pierre Baptiste, libéré en août dernier à la suite d'une erreur de procédure, semble accepter d'être jugé par d'autres magistrats. Il comparaît, jusqu'à la fin de la semaine, devant la cour d'assises de la Vienne, et, parmi ceux qui décideront de son sort se trouvent neuf jurés venant du même monde que lui, celui des commerçants, des salariés ou des patrons, mais pas de celui des gens de robe, dont il se considère la victime. Aussi, Pierre Baptiste a-t-il l'intention de faire un autre procès, celui des syndics, des avocats, des magistrats, de tous ceux qu'il accuse de l'avoir persécuté. Dans ce procès, il sera un plaignant actif avec, à ses côtés, des procureurs offensifs représentés par ses avocats, Me Jean-Luc Schmerber et, surtout, Me Jean Damy.

Dès la première journée, ce dernier a donné le ton par ses interventions parfois outrancières, sous les regards stupéfaits et souvent désapprobateurs de Me Philippe Lafarge, bâtonnier de Paris à partir du 1er janvier 1988, conseil de Me Bérault, partie civile, et du bâtonnier en exercice, Me Mario Stasi, représentant l'Association générale des tribunaux de commerce.

Fils d'instituteurs, Baptiste avait créé, en 1964, une entreprise de fournitures de matériel de bureau, la société Buromeca ; celle-ci devait connaître un succès certain et employer une quinzaine de personnes. Mais, en 1974, les premières difficultés apparaissent. *« La banque a remonté son découvert et a cessé de nous prendre des effets à l'escompte »*, a expliqué Baptiste, avant d'ajouter, sur un ton lourd de sous-entendus : *« Mais il y avait quelque chose derrière... »*

Malgré ses efforts, les dettes augmentent. Le tribunal de commerce est saisi, un syndic nommé, mais celui-ci, Me Bérault, est également l'avocat de l'un des créanciers, la société Arjomari-Prioux. Cette situation, manifestement anormale, pourrait établir que les sentiments de persécution de Baptiste n'étaient pas seulement alimentés par ses fantasmes. Les rapports avec le syndic sont difficiles mais pas uniquement du fait de M. Baptiste.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers note elle-même, dans l'arrêt de renvoi, que *« l'attitude de M. Bérault, qui passe pour un excellent professionnel, mais n'est pas réputé pour son sens du contact et sa chaleur humaine, a certainement contribué aux mauvais rapports entre les deux hommes »*. Mme Baptiste devait d'ailleurs déclarer à l'audience que le syndic lui aurait affirmé : *« Votre mari est fichu, vous devriez divorcer. »*

Erreur et maladresse

En outre, le hasard voudra que ce soit justement l'assignation de la société Ajomari-Prioux, portant sur 1 500 F, qui soit à l'origine de la liquidation ordonnée par le tribunal de commerce, lassé d'accorder des délais à ce commerçant, dont le passif atteint 844 000 F. Ultime maladresse : le 19 novembre 1984, en prononçant la décision, le président, M. Jean Puyjalon, ajoute, par erreur, qu'il s'agit d'un jugement sans appel possible, *« en dernier ressort »*.

Baptiste sort, va chez lui prendre un fusil, en scie le canon et revient dans la salle d'audience. Il tire d'abord vers les magistrats, puis poursuit Me Bérault, qui cherche à fuir vers la salle du conseil. Mais d'autres personnes ont déjà couru s'y réfugier et c'est pendant que le syndic tambourine sur la porte en répétant : *« Ouvrez ! ouvrez ! »* qu'une décharge de chevrotines l'atteint à la tête. Il s'écroule à l'instant où la porte s'ouvre enfin, pendant que Baptiste lance : *« Cette fois, tu as ton compte ! »*

Il se rendra aussitôt au commissariat de police pour expliquer qu'il n'a pas voulu tuer mais seulement tirer dans les jambes. Pourtant, le syndic, gravement atteint, a perdu un œil.

Aux psychiatres, Baptiste a raconté que la *« voix »* d'un menuisier, qui s'était suicidé après avoir été ruiné dans des conditions similaires, lui aurait crié : *« Tire ! »* Mais les spécialistes ont surtout relevé que le geste du commerçant était la conséquence d'une suite de circonstances que le président, M. Claude Arrighi, a résumé en parlant de *« neuf ans d'une lente montée vers l'échec »*.

Une seule des trois expertises a conclu à son irresponsabilité, mais toutes insistent sur le tempérament *« paranoïaque et narcissique »* d'un homme qui avait pour seule préoccupation, depuis 1975, *« de faire éclater la vérité »*. Sa fille Cassandre, âgée de vingt-huit ans, a parlé de son père aux jurés de la Vienne pour leur dire : *« C'est un acte de désespoir ; il s'est senti coincé, sans aucune issue ; c'était un homme d'une honnêteté exacerbée. »*

MAURICE PEYROT.

● **Condamnation d'un parachutiste à Castres.** — Inculpé d'homicide volontaire après le meurtre d'un Algérien, le 17 novembre dernier, à Castres, Alain Santucci, parachutiste au 8e RPIMA, a été, pour une autre affaire, condamné à quatre mois de prison, dont un avec sursis, par le tribunal correctionnel de cette ville, devant lequel il comparaissait sous l'inculpation de *« coups et blessures et tirs avec arme prohibée »*. Ces délits, pour lesquels il était jugé en compagnie de trois civils, faisaient référence à une affaire survenue au mois de juin dernier, toujours à Castres. Après une rixe dans un bar de la ville, les quatre hommes avaient tiré plusieurs coups de feu en l'air dans un quartier habité par de nombreux immigrés.

Outre Alain Santucci, les trois autres inculpés ont été condamnés, chacun, à six mois de prison, peine assortie pour moitié du sursis, et au paiement de diverses amendes.

ENVIRONNEMENT

M. Jean-Philippe Olier nommé directeur de l'Agence pour la qualité de l'air

M. Jean-Philippe Olier, ingénieur des mines, a été nommé directeur de l'Agence pour la qualité de l'air, par décret du 23 novembre. Il remplace à ce poste, pour une durée de trois ans, à compter du 1er décembre, M. Jean-Michel Biren.

Cette agence a été créée en 1981 pour susciter, animer et coordonner des actions visant à la prévention de la pollution de l'air et au renforcement de la surveillance de la qualité de l'air.

[*Né le 28 septembre 1956 à Saint-Adresse* (Seine-Maritime), M. Jean-Philippe Olier est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines. Après avoir travaillé pendant deux ans comme ingénieur dans l'industrie, il a été nommé, en 1981, chargé de mission aux affaires économiques auprès du préfet de Basse-Normandie et adjoint au directeur régional de l'industrie et de la recherche de cette même région. Depuis 1985, il était adjoint au *chef du service de l'environnement* industriel au ministère de l'environnement.]

● **Cent cinquante tonnes de vacherin brûlées en Suisse.** — L'élimination des stocks de vacherin Mont-d'Or, qui se montent à plus de 150 tonnes, a commencé, mardi, à l'usine d'élimination des ordures et boues d'épuration de Penthaz (canton de Vaud).

Selon un responsable de l'établissement, cette usine ne pourra toutefois pas assurer à elle seule l'incinération de cette montagne de fromage. A Penthaz, on notait aussi que les vacherins ne peuvent entrer dans la composition d'un compost, car on redoute une diffusion par ce biais de la bactérie responsable de la listériose qui a provoqué, vendredi 20 novembre, la suspension provisoire de la fabrication et de la commercialisation de la célèbre « pâte molle » vaudoise. — *(AP.)*

SPORTS

AUTOMOBILISME : le rallye du RAC

Kankkunen, champion du monde des pilotes

Vainqueur du rallye du Royal Automobile Club (RAC) d'Angleterre, le mercredi 25 novembre à Chester, près de Liverpool, le Finlandais Juha Kankkunen (Lancia Delta HF 4 WD), déjà champion du monde des pilotes en 1986 avec la Peugeot 205 turbo 16, a conservé son titre. Lancia, qui a remporté huit des onze rallyes du championnat du monde 1987 s'était assuré le titre des constructeurs dès le 8 août en Argentine.

Des trois pilotes de l'écurie Lancia, Juha Kankkunen, qui comptait une seule victoire cette saison à l'Olympus Rally (Etats-Unis), était sans doute celui dont le couronnement était le moins souhaité par le constructeur italien. Un succès final de Massimo Biason aurait permis de célébrer le renouveau des pilotes latins dix ans après le sacre de Sandro Munari. Un premier titre pour Markku Alen aurait récompensé les quatorze ans de fidélité au groupe Fiat de ce Finlandais qui est toujours passé à côté de la grande consécration.

En revanche, Juha Kankkunen reste celui qui a jeté un certain discrédit sur le succès de son écurie au Rallye Monte-Carlo. Pour éviter les excès d'un duel fratricide, les pilotes de Lancia avaient alors accepté l'initiative de Cesare Fiorio, leur directeur sportif, de laisser la victoire finale au meilleur d'entre eux dans la spéciale du col du Turini. Or le Finlandais, leader du classement général, avait ensuite attendu les 100 derniers mètres de l'ultime épreuve spéciale chronométrée pour s'arrêter et laisser gagner Massimo Biasion.

Cette attitude de mauvais perdant avait incité Cesare Fiorio à ne pas renouveler le contrat de Kankkunen pour 1988, mais le directeur sportif de Lancia a tenu sa promesse de ne pas privilégier l'un de ses pilotes par rapport aux autres en leur faisant disputer sept rallyes chacun. Ainsi, Massimo Biasion, leader du championnat du monde, qui avait couru et d'ailleurs gagné sa septième épreuve de l'année à San-Remo, a dû assister en spectateur à l'explication finale entre les deux Finlandais au RAC. Dès lors, le titre devait revenir au mieux classé des pilotes nordiques, à la seule condition qu'il termine à l'une des deux premières places du rallye.

Mais le duel entre les deux Finlandais a tourné court après un tonneau effectué par Markku Alen dès la deuxième épreuve spéciale de la première étape. Handicapé par ses départs en première position sur des parcours tenus secrets, et contraint à jouer son va-tout sur des terrains rendus boueux et glissants par la pluie et les chutes de neige, le vétéran finlandais (trente-six ans) a dû capituler dans la troisième étape après un second tonneau et une nouvelle sortie de route.

Devant la faiblesse de l'opposition, représentée par l'Audi Quattro du Suédois Per Eklund et la Ford Sierra du Suédois Stig Blomqvist, Juha Kankkunen n'avait plus qu'à contrôler la course pour devenir le premier pilote de rallye couronné deux années consécutives.

Révélé au Safari Rally 1985 avant de devenir l'avant-dernier le plus jeune champion du monde à vingt-sept ans au volant de la 205 turbo 16, il va retrouver Peugeot dans le prochain Paris-Alger-Dakar.

L'avenir de Juha Kankkunen dans le championnat du monde pourrait passer ensuite par un retour chez Toyota, qui devrait lancer sa Celica à quatre roues motrices en compétition à la mi-saison. Mais, après le retrait d'Audi, les problèmes d'homologation rencontrés par Mazda avec sa dernière évolution de la 323 4 WD, on voit mal qui pourrait empêcher Lancia de survoler le championnat du monde 1988 avec sa nouvelle Delta HF intégrale, qui devrait être encore plus performante que l'actuelle Delta HF 4 WD.

GÉRARD ALBOUY.

Classement : 1. Kankkunen-Piironen (Fin., Lancia HF 4 WD), 5 h 26 min 36 s ; 2. Eklund-Whittock (Suè., Audi coupé Quattro), à 3 min 12 s ; 3. Blomqvist-Bergland (Suè, Ford Sierra Cosworth), à 3 min 40 s ; 4. McRae-Grindrod (G.-B., Ford Sierra Cosworth), à 6 min 39 s ; 5. Ericsson-Billstam (Suè., Lancia HF 4WD), à 8 min 35 s ; 6. Alen-Kivimaki (Fin., Lancia HF 4 WD), à 8 min 50 s.

● **FOOTBALL : Coupe de l'UEFA.** — Les matches aller des huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA, disputés le mercredi 25 novembre, ont donné les résultats suivants : *Honved Budapest b. Panathinaikos Athènes, 5-2 ; *Vérone b. Sportul Bucarest, 3-1 ; Feyenoord Rotterdam et Leverkusen, 2-2 ; *Dortmund b. Bruges, 3-0 ; Brême b. Tbilissi, 2-1 ; *Inter Milan et Espagnol Barcelone, 1-1 ; *FC Barcelone b. Flamurtari (Alb.), 4-1 ; Guimaraes (Port) b. Vitkovice (Tch), 2-0.

● **JEUX OLYMPIQUES : le comité d'organisation pour 1992.** — A l'occasion de la signature du protocole d'accord liant l'Etat à la Savoie et au Comité d'organisation (COJO) pour le financement des Jeux d'hiver 1992 (*le Monde* du 25 novembre), M. Jacques Chirac, premier ministre, et M. Michel Barnier, député de la Savoie et président du COJO, ont formulé le souhait que M. Jean-Claude Killy rejoigne le Comité d'organisation. Le champion olympique 1968 avait démissionné de la direction du COJO en février dernier en raison d'un différend sur l'implantation du site des compétitions.

● **RUGBY : Nice réintègre le groupe A du championnat.** — Le comité d'appel de la Fédération française de rugby a annulé la sanction de la commission des règlements qui avait relégué le RC Nice dans le groupe B à l'issue de la phase préliminaire du championnat en raison de l'absence de cachets médicaux sur certaines licences de joueur. Ce n'est donc pas Lombez-Samatan qui disputera à partir de dimanche 29 novembre la deuxième phase de la compétition, mais bien le club azuréen.

POLICE

Après cinq ans d'instruction

Non-lieu pour les policiers impliqués dans la « bavure » de la rue Rossini

Cinq ans après les faits, Mme Canivet-Beuzit, juge d'instruction au tribunal de Paris, a rendu, le 7 octobre, une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de la fusillade de la rue Rossini, à Paris (2e). La mesure bénéficie à trois policiers, MM. André Davy, Raymond Legrand et Alain Perrinel, gardiens de la paix de l'Unité mobile de sécurité de nuit (UMSN), qui avaient été inculpés de *« coups et blessures volontaires par agents de la force publique ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Un quatrième policier inculpé des mêmes chefs, Raymond Stamens, trente-six ans, s'était donné la mort avec son arme de service, le 15 novembre 1984.

L'affaire de la rue Rossini avait suscité une polémique entre plusieurs syndicats de policiers et le ministre de l'intérieur de l'époque, Gaston Defferre, après que les gardiens de la paix en cause eurent ouvert le feu, dans la nuit du 8 au 9 septembre 1982, contre une voiture qu'ils avaient poursuivie, puis immobilisée. Une jeune fille de dix-sept ans, Céline Carré, avait été tuée et deux jeunes garçons, MM. Thierry Quin et Frédéric Chiringhelli, avaient été grièvement blessés.

Les policiers avaient expliqué que la voiture — qui avait brûlé un feu rouge et qui devait s'avérer être une voiture à l'immatriculation maquillée — avait tenté de les renverser en voulant échapper à leur contrôle. Avant même les premiers résultats de l'enquête, Gaston Defferre avait *« couvert »* les policiers, assurant qu'ils avaient agi en état de légitime défense.

Dans son ordonnance de non-lieu, le juge d'instruction estime qu'il existe des éléments de nature à faire admettre la légitime défense. Aucune des parties civiles n'a fait appel.

G. M.

Un gardien de la paix suspendu après avoir tué un malfaiteur

Un gardien de la paix stagiaire a tué, d'une balle dans le dos, mercredi matin 25 novembre à Saint-Mandé, un homme, Mohammed Khier, trente-deux ans, qui venait de s'échapper d'un car de police qui devait le conduire au commissariat de Montreuil. C'est au cours de la poursuite engagée pour rattraper le fuyard que le policier a tiré trois coups de feu, dont un mortel.

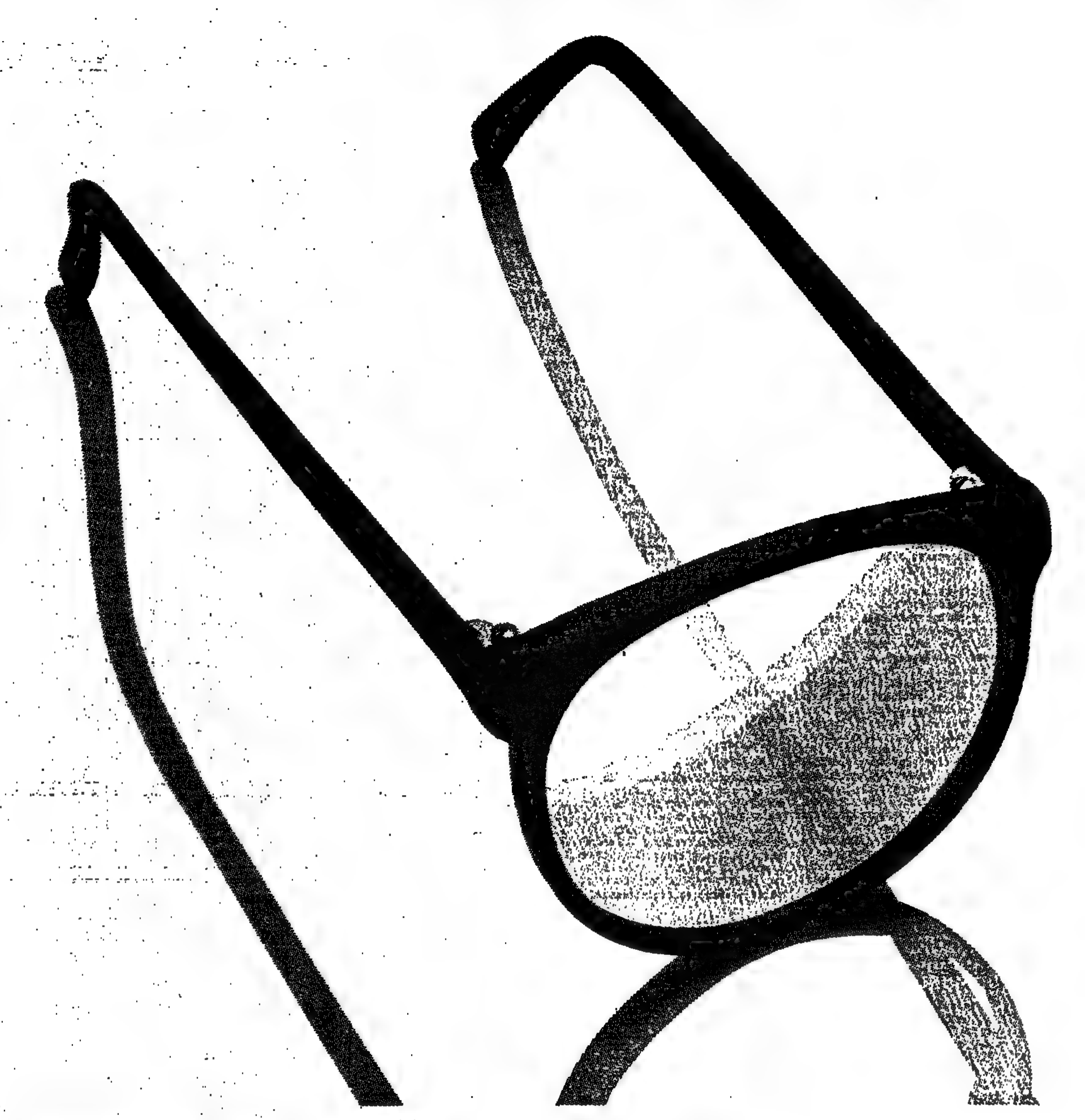
Le ministère de l'intérieur, qui confirme cette version des faits, précise, dans un communiqué diffusé mercredi, qu'une enquête immédiatement ouverte par le parquet de Créteil a été confiée à l'inspection générale des services. *« A titre conservatoire,* ajoute le ministère, *le gardien de la paix a été suspendu de ses fonctions par le ministre-délégué chargé de la sécurité. »*

Mohammed Khier, *« déjà connu des services de police »*, selon le ministère, avait été interpellé la veille à Montreuil en début d'après-midi dans le cours d'une enquête sur un vol à la roulotte. *« Porteur de documents provenant de différents vols, il avait,* précise encore le ministère, *refusé de décliner son identité »*, qui cependant a pu être établie grâce à ses empreintes digitales.

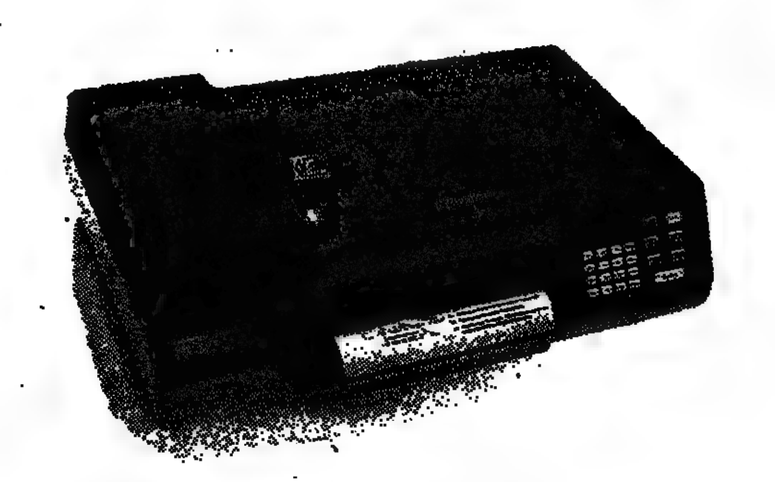
هكذا من الأصل

faillite

BIEN REÇU VOS INSTRUCTIONS DE FABRICATION! ATTENDONS CONFIRMATION POUR LES ETUIS!



Si vous transmettez vos plans à l'aveuglette, on ne vous comprendra qu'à moitié. Fini les monstres issus des mauvaises communications. Voici le télécopieur Factel 5330. Il s'auto-teste avant et pendant chaque télécopie si bien que votre destinataire risque de la prendre... pour un original! Associé à un micro-ordinateur, le FACTEL 5330 vous donne instantanément les numéros de 99 destinataires privilégiés. Automatiquement, il appelle, rappelle, reçoit, envoie, (même des documents différents à des destinataires différents). Cela, y compris en votre absence. Il procède à des échanges avec un micro-ordinateur. Il vous dit tout ce qu'il fait. Il ne met que 20" pour aller au bout du monde... Et quel temps gagné! Tous les FACTEL (5210 - 5320 - 5330) éliminent les "monstres" de la communication... Et quel temps gagné!



LA REUSSITE TIENT A UN FIL

TELIC

ALCATEL

Le Monde

ASSOCIATIONS

Les viviers du bénévolat

Les Français méconnaissent le monde associatif. Pourtant, les bonnes volontés ne manquent pas pour peu qu'on les sollicite activement.

A entendre quelques esprits chagrins, il y aurait en France une crise du bénévolat et du volontariat. C'est vrai que beaucoup d'associations ont du mal à recruter pour des tâches administratives. Les plus riches ont d'ailleurs été contraintes d'embaucher des permanents. Mais bien d'autres n'ont guère de mal à recruter. Aide à toute détresse (ATD Quart-Monde) en est une bonne illustration.

ATD (1) a récemment fêté son trentième anniversaire en organisant de multiples activités à travers la France et en offrant à des milliers de Parisiens et de provinciaux venus pour l'occasion un grand spectacle, le 17 octobre, place du Trocadéro. Plusieurs centaines de personnes ont écrit à l'association dans les jours qui suivirent pour proposer leurs services. A Paris, cent quarante candidats ont déjà participé à deux sessions d'informations et de formation...

Robert Baguet, président de la Fédération nationale des associations de retraités (FNAR) (2), explique ce phénomène par la méconnaissance des Français à l'égard du monde associatif. *« Beaucoup, dit-il, aimeraient faire quelque chose, mais ils ne savent pas ce qui existe. »* Pour peu qu'une association prenne la peine de se faire connaître et de montrer ce qu'elle fait, des centaines de personnes répondent « présent ».

Un traitement de smicard

Aucune statistique n'indique le nombre de bénévoles en France, mais une estimation reposant sur le nombre des associations (environ 600 000) et les résultats de sondages fixent une fourchette allant de 4 à 6 millions de personnes. Il y a bien sûr bénévoles et bénévoles : ceux qui n'offrent à leur association que quelques heures par an, et ceux qui lui consacrent tout leur temps libre. Intervenant récemment au Parlement européen, le député Nicole Fontaine a estimé que, en France, le travail des bénévoles équivalait à environ 150 000 emplois à temps plein. Si ces travaux devaient être rémunérés, le coût s'élèverait à près de 40 milliards de francs par an !

Curieusement, il n'y a pas toujours corrélation entre le nombre des associations et l'importance du bénévolat par secteur. Le Centre national du volontariat (3) note, par exemple, que, à Paris, le secteur socioculturel absorbe le plus grand nombre d'associations (30 %). Le social vient en seconde position (24 %), et arrivent ensuite la défense des usagers (17 %) et le sport (12,6 %). En revanche, on trouve le plus grand nombre de bénévoles dans le secteur social (40 %), puis dans le domaine sportif (29 %), les activités socioculturelles (14 %) et la défense des usagers (10 %).

Qu'il y ait un phénomène de mode ne fait pas de doute. Actuellement, les associations s'occupant de l'extrême pauvreté gagnent les faveurs du public. Tout comme celles qui travaillent pour le tiers-monde. Ces deux catégories occupent une place spéciale dans le monde associatif, car on y rencontre non seulement des bénévoles mais aussi des volontaires sans lesquels les organisations ne pourraient exister.

Bénévoles, volontaires... La confusion existe souvent dans les esprits. Elle est d'autant plus forte que des organismes, pensant que le mot « bénévole » a une connotation péjorative, lui préfèrent celui de « volontaire ». En fait, la distinction repose sur la notion d'argent. Si le bénévole n'attend pas de son engagement une contrepartie financière, le volontaire, lui, n'ayant pas d'autres activités professionnelles et donc de sources de revenus doit recevoir une certaine rémunération. Cette contrepartie, forfaitaire, n'est pas calculée en fonction de la tâche ou des diplômes mais est identique pour tous.

Les associations fixent avec leurs volontaires les modalités de cette contribution qui peut englober la prise en charge du logement ou de la nourriture... A ATD Quart-Monde par exemple, tous, du formateur en menuiserie au polytechnicien (et il y en a plusieurs dans l'association), mènent le même train de vie : tout juste celui du smicard.

Les volontaires partant dans le tiers-monde pour une période d'au moins un an renouvelable bénéficient quant à eux, depuis le 16 mars 1986, d'un statut particulier qui donne satisfaction au CLONG (Comité de liaison des organisations non gouvernementales de volontariat) (4). M. Fabius, à la veille de son départ du gouvernement, a signé un décret dans lequel le pouvoir s'engage à prendre en charge la protection sociale des volontaires et une mutuelle complémentaire. Ce nouveau statut prévoit également une prime de réinsertion pour les volontaires au chômage à leur retour qui s'élève à 2 500 F par trimestre et ne peut être versée que trois fois de suite. Bien que modeste, elle assure aux volontaires une continuité de la couverture sociale. Une « commission mixte volontariat », composée pour moitié de représentants du ministère de la coopération et pour moitié du « CLONG volontariat », étudie les demandes des associations. Le CLONG gère ensuite les fonds et les répartit entre toutes les organisations appartenant ou non au comité.

Bien qu'il n'y ait guère plus de 1 500 volontaires français à l'étranger, les associations reçoivent une avalanche de demandes. Le CLONG en compte deux mille par an. Les Volontaires du progrès, organisation spécialisée dans le développement agricole, en tête de file par le nombre de volontaires à l'étranger, reçoit annuellement 15 000 sollicitations alors qu'elle ne dispose que de 450 postes !

Conscient de la popularité de ce secteur, le pouvoir politique cherche régulièrement à le caresser dans le sens du poil. En septembre dernier, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a promis de doubler en trois ans le nombre des volontaires pour un service national (VSNA) mis par le ministère de la coopération à la disposition des organisations non gouvernementales... Un cadeau empoisonné aux yeux d'Alain Pécqueur, président du CLONG. *« La question n'est pas de recruter des volontaires*, dit-il, *mais plutôt de trouver de bons projets lancés par nos partenaires africains, asiatiques ou latino-américains. Ensuite, on pourra chercher des volontaires. »* Pour M. Pécqueur, il serait plus urgent de former des volontaires avant leur départ et surtout d'informer les Français sur ce qu'est le volontariat : *« Non pas un rassemblement de bonnes volontés, mais un regroupement de spécialistes de haut niveau au service du tiers-monde ».*

S'il n'y a pas crise, il y a, en revanche, une évolution dans le monde du bénévolat et du volontariat. Formation et technicité représentent les mots-clés de ces dernières années. Il faudrait en ajouter un autre, celui de « retraités », peut-être aussi celui de « chômeurs »...

Avec l'abaissement de l'âge de la retraite et les départs en préretraite, on s'attendait à une arrivée massive d'hommes et de femmes encore jeunes dans la vie associative. Cela ne s'est pas exactement produit. Si, dans un premier temps, de nombreux retraités se sont précipités vers les associations, beaucoup aussi, habitués à une efficacité immédiate, ont été découragés par l'amateurisme de celles-ci. Sont restés les plus persévérants, ceux qui avaient déjà une connaissance du monde associatif, et ceux qui y ont trouvé un prolongement de leur vie professionnelle.

Même s'il n'y a pas eu raz de marée, l'arrivée relativement importante de ces retraités a secoué les associations, en bien et en mal. En mal d'abord, parce qu'il n'a pas été évident d'accueillir des gens plus habitués à commander à des secrétaires qu'à accomplir des tâches matérielles, et en bien tout de même car les associations ont découvert parmi eux un vivier de spécialistes.

Spécialistes et parasites

Les bonnes volontés ne manquent donc pas, pour peu qu'on les sollicite activement. Reste cependant à les sélectionner et à les gérer, ce qui n'est pas une mince affaire. Les irresponsables et les dilettantes sont la hantise des responsables d'associations. Or, pour beaucoup de gens, l'association représente un lieu de rencontre. Une enquête menée en novembre 1985 par l'IFOP et le CNV montre que, pour 57 % des Français, être volontaire bénévole, c'est surtout *« rencontrer des gens »*. Cette motivation arrive tout de suite après *« la défense d'une cause »* et *« se rendre utile »*.

Pas étonnant alors que beaucoup d'associations cherchent une recette pour décourager les parasites qui s'y fourvoient. Les unes font signer un contrat moral limité dans le temps, d'autres comme le CNV pensent à une charte du bénévolat. Toutes attachent beaucoup d'importance à l'entretien et un nombre croissant d'entre elles améliorent la formation de leurs bénévoles.

L'Action internationale contre la faim (AICF) (5) recrute, par exemple, ses généralistes et techniciens uniquement par petites annonces dans les revues spécialisées et dans *le Monde* ou auprès des grandes écoles. *« Résultat*, explique Véronique Brachet, responsable de la communication, *beaucoup de volontaires utilisent leur passage chez nous comme une formation complémentaire, un tremplin pour un autre emploi et une carte de visite pour entrer dans un organisme international ! »*

La Fondation pour la vie associative (FONDA) fait, depuis plusieurs années, un certain nombre de suggestions aux pouvoirs publics. Beaucoup sont reprises par le Conseil national pour la vie associative (CNVA) (6). On peut les résumer en deux points : le droit à la formation pour les bénévoles et une aide pour l'indemnisation des frais engagés par les responsables d'associations. La FONDA comme le CNVA estiment qu'il est indispensable d'affirmer avec netteté le droit au congé-formation pour les responsables d'associations, d'ailleurs prévu par le code du travail, et de reconnaître un droit à la disponibilité sans rupture de contrat de travail pour tout salarié désirant se mettre un, deux ou trois ans au service d'une association, ainsi que le droit à des absences professionnelles pour participer à la vie et à l'action associatives...

En 1985, le gouvernement a créé un Fonds national de développement à la vie associative, le FNDVA, mais ceux qui espéraient voir s'élargir l'aide à la formation ont été vivement déçus. De nombreuses suggestions ont été également formulées, financement par la taxe à la formation professionnelle, création d'un fonds d'assurance formation pour les non-salariés, transformation et élargissement du *« congé cadres jeunesse »* de six jours en un *« congé cadres associatifs »* de trente jours par an...

Cette avalanche de revendications ne fait pas, bien sûr, l'unanimité. Rechignent notamment tous ceux qui craignent de voir une « fonctionnarisation » du bénévolat, et la disparition de son caractère totalement désintéressé. Comment ne retenir que les mesures qui faciliteront et démocratiseront – efficacement – le bénévolat sans créer de nouveaux privilèges ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) ATD Quart-monde, 112, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 42-46-81-95.

(2) Fédération nationale des associations de retraités, 57, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 43-59-04-61.

(3) Centre national du volontariat, 132, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. : 42-64-97-34.

(4) CLONG-Volontariat, 49, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 43-36-61-18.

(5) AICF, 34, avenue Reille, 75014 Paris. Tél. : 45-65-40-40.

(6) CNVA, 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris.

L'empreinte des déshérités

Métro, boulot, dodo, une image seulement ? Peut-être, mais Marie-Christine Bouet a préféré ne pas vérifier. Et, avant que le cercle vicieux ne s'installe, à l'aube de sa vingt-septième année, elle a décidé de partir. Mais, partir pour découvrir de nouveaux horizons, elle l'avait déjà fait plusieurs étés consécutifs. Cette fois, elle désirait autre chose. Rester au moins un an dans un pays, pour connaître les gens, les coutumes et exercer son métier, différemment.

Kinésithérapeute, elle s'est tournée vers l'organisation Médecins sans frontières qui, en 1983, faisait beaucoup de publicité. Là, on l'a adressée à Organisation handicap internationale (OHIN), une association toute jeune, créée en 1980, qui envoie dans les pays en voie de développement des spécialistes pour apprendre aux populations locales à fabriquer avec les matériaux immédiatement disponibles des appareillages simples pour handicapés et pour former des rééducateurs. Actuellement, l'association contrôle environ 70 volontaires, médecins, kinésithérapeutes ou techniciens prothésistes répartis dans treize pays d'options politiques diverses, touchés par la guerre ou les maladies invalidantes comme la poliomyélite, la lèpre, la tuberculose...

Sa candidature ayant été retenue, Marie-Christine a dû faire un stage à Lyon au siège national. A l'époque, il ne durait que quinze jours. A présent, il se décompose en deux phases, la première d'une semaine appelée « pré-stage » permet d'éliminer les fausses vocations ; la seconde consiste en une vraie formation technique d'un mois sur les différentes méthodes de fabrication d'appareillages (prothèses, orthèses...) et l'utilisation des matériaux selon les ressources locales. Son stage terminé, on lui a proposé de partir en Thaïlande. A son arrivée dans le pays, Marie-Christine a complété sa formation pendant trois semaines auprès d'un spécialiste khmer, avant d'être envoyée dans un camp de réfugiés à la frontière avec le Cambodge pour animer deux ateliers...

De ce séjour, elle garde un souvenir inoubliable. Des journées de travail longues, mais intenses, avec le sentiment d'être réellement utile, dans un esprit d'équipe, de solidarité entre les expatriés et les spécialistes locaux.

Huit mois à Madagascar

Après un bref séjour en France, OHI lui propose une nouvelle mission. Madagascar s'ouvrait aux organisations non gouvernementales et demandait à l'association d'intervenir auprès des lépreux. Marie-Christine fut chargée d'une mission exploratoire de huit mois. Huit mois, difficiles parfois, au cours desquels elle découvrit l'extrême pauvreté de certains Malgaches, et le taux élevé de mortalité infantile. Mais huit mois, également passionnants et stimulants, car tout était à faire, à imaginer, à chercher, à trouver.

De retour en France (définitivement ? elle ne sait pas encore), elle garde l'empreinte de ses deux voyages. Le monde pour elle a un autre visage. Son métier et sa façon d'exercer ne seront plus jamais les mêmes. Hier, elle faisait ce qu'on lui avait appris. Aujourd'hui, elle applique ce qu'elle a découvert : que les médecins et tous les soignants ont un devoir d'explication et de sensibilisation vis-à-vis de leurs patients. Marie-Christine apprend aux adultes, aux enfants ou à leurs parents ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour soulager leurs maux... Cela prend du temps, mais c'est tellement plus intéressant !

Ch. Ch.

★ Opération handicap internationale, 18, rue de Gerland – 69007 Lyon. Tél. : 78-61-17-37.

THÉATRE

« L'Etrange intermède », d'Eugene O'Neill

Toulouse repêche New-York

Evènement à Toulouse : Jacques Rosner prend le risque de monter une pièce-phénomène, une pièce-monstre, qu'aucun Français n'avait, jusqu'à présent, oser mettre en scène, alors qu'elle fut créée à New-York en 1928, l'Etrange intermède, d'Eugène O'Neill.

Première anomalie de *l'Etrange Intermède* : sa durée. Elle compte neuf actes, et à création, le 30 janvier 1928, au John Golden Theater, elle durait sept heures, mais avec une longue pause-dîner. Au Théâtre National de Toulouse, où elle est jouée entièrement, elle dure de 19 heures à minuit trente, mais la pause n'excède pas trente minutes. Le temps passe très vite, pour ceux qui l'écoutent. Strehler avec *la Villégiature*, de Goldoni, et Vitez avec *le Soulier de satin*, de Claudel, ont prouvé déjà que le vrai grand beau théâtre avale les heures avec des bottes de sept lieues.

Seconde anomalie : l'action de la pièce s'apparente à celle d'un roman, elle s'étend sur vingt-cinq années, c'est-à-dire que l'un des personnages, Nina, qui a vingt ans au premier acte, en a quarante-cinq au neuvième. Or, tout au long de ce quart de siècle, les protagonistes non seulement dialoguent, échangent normalement des paroles, mais O'Neill leur fait prononcer à haute voix tout ce qui leur passe par la tête, dans leur for intérieur. Ceci n'a rien à voir avec les brefs « apartés » d'un Marivaux ou d'un Labiche. Ce sont des pages entières de rêverie intérieure que les personnages de *l'Etrange Intermède* prononcent à haute voix dans le cours du dialogue « normal ».

Nous sommes du côté de Boston, puis, aux derniers actes, près de New-York. L'action débute vers 1920, c'est-à-dire qu'Eugène O'Neill, lorsqu'il écrit, en 1927, son dernier acte, fait de l'anticipation : il le situe en 1945 (et forcément il ne prévoit pas la Seconde Guerre mondiale).

Bien après la création de *l'Etrange Intermède*, en 1946, justement, O'Neill déclarait : *« Je pense que les Etats-Unis, au lieu d'être le pays qui a le mieux réussi, est le pays qui a le plus totalement échoué... Son idée maîtresse a été de jouer à essayer de posséder une âme en possédant le monde extérieur : c'est ainsi que l'on perd et son âme et le monde extérieur. L'Amérique en est l'exemple par excellence, et ça lui est arrivé rapidement. La Bible exprime cela bien mieux : « Quel bénéfice tirera l'homme s'il gagne le monde entier et perd son âme ? ».*

L'Étrange Intermède n'est pas une pièce sur le destin de l'Amérique. *« Il semble malheureusement que lorsqu'un artiste commence à sauver le monde, il se perde lui-même »*, disait O'Neill. Dans cette pièce, l'auteur se mesure à un drame éternel : celui des liens du sang, celui de la paternité et de la maternité.

Nina aimait un homme. Il a été tué en France pendant la guerre, en 1918. Elle est obsédée par cet homme. Un vieil ami, écrivain, et un ami plus récent, médecin, essaient de la guérir en lui faisant épouser un garçon sympathique, Evans.

Nina attend un enfant de lui. La mère d'Evans lui apprend alors qu'elle doit se faire avorter, parce que tous les membres de la famille parternelle d'Evans sont morts dans des asiles psychiatriques. Nina se laisse convaincre. Mais Evans rêve d'être père. Nina, qui n'aime toujours que son fiancé mort, se fait faire un enfant par l'ami médecin, qui est amoureux d'elle. Au dernier acte, cet enfant est un homme.

Un pionnier

Il faut lire (aux Editions de l'Arche) ou entendre la pièce, il serait tout à fait trompeur de dire en quelques lignes la conduite et les pensées des personnages, parce que ce qui fait de cette pièce une œuvre magistrale, c'est l'art d'Eugène O'Neill. Un art invisible, qui transmue des histoires de famille, comme faisaient les Grecs, en élans de vies des consciences, en épreuves d'éternité.

Notons qu'Eugène O'Neill a été le pionnier non seulement du théâtre, mais aussi de la littérature, américains de notre temps. Car lorsqu'il reçoit, en 1920 et 1921, deux prix Pulitzer successifs pour ses deux pièces *Derrière l'horizon*, et *Anna Christie*, les œuvres décisives de l'Amérique n'ont pas paru encore, c'est-à-dire les grands livres de Dos Passos, Fitzgerald, Sinclair Lewis, Faulkner, Hemingway... Et même les principaux films muets de Keaton, Chaplin, Stroheim, Sternberg,et autres, qui orienteront sensiblement le roman et le théâtre américains, ne sont pas encore là.

La mise en scène de *l'Etrange Intermède* à Toulouse est peut-être ce que Jacques Rosner a fait jusqu'ici de plus fort. Avec son ami le décorateur Max Schœndorff il a su nous faire voir et entendre ce chef-d'œuvre bien plus dans son esprit, dans sa lumière, dans son cœur, que dans ses murs et dans ses meubles. Comme si, d'une maison à une autre, les êtres humains emportaient les mêmes visions, les mêmes songes. Comme si, d'autre part, le « mystère » de l'acte théâtral laissait affleurer, à travers les chaises, les tables, les objets de chaque jour, une permanence d'un univers beaucoup plus grandiose, qui est là.

Sous la conduite de Rosner, les acteurs ont entièrement maîtrisé la difficulté apparente qu'apportait l'entrelacement des dialogues habituels et des songeries intérieures à voix haute. Tout cela est à la fois nettement distinct et cohérent, naturel. Ne forme qu'un seul chant simplement parlé. C'est très beau.

Parmi les comédiens, se distinguent en particulier Didier Sauvegrain, le vrai père, et Roger Van Hool, le père imaginaire. Et aussi Jean Bousquet, le père de Nina. C'est Marie-Christine Barrault qui assume le rôle primordial de Nina. Elle le fait avec allant et charme.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre National de Toulouse, 19 heures.

« Pionniers à Ingolstadt », de Marieluise Fleisser, à Nanterre

Avoir vingt ans en Bavière

Contemporaine et compagne de Brecht, Marieluise Fleisser a très peu écrit. Peu à peu, on découvre son talent. Bérangère Bonvoisin présente à Nanterre Pionniers à Ingolstadt. *Une pièce jugée subversive en son temps.*

Ingolstadt, bourg bavarois très provincial où Marieluise Fleisser a vécu. Elle en est partie avec Brecht dont elle a été la maîtresse mal aimée. Elle est revenue et s'est mariée avec un buraliste. Elle a écrit très peu. Mais dans des auteurs comme Kroetz, Fassbinder, Martin Sperr (*Scènes de chasse en Bavière*), elle a reconnu ses enfants, et eux ont *« trouvé dans son théâtre plus qu'une référence : une impulsion déterminante »*, écrit Philippe Ivernel dans la postface de *Pionniers à Ingolstadt* (éditions de l'Arche), que Bérangère Bonvoisin présente à Nanterre pour le Festival d'automne (coproduction du centre dramatique des Alpes).

Avoir vingt ans à Ingolstadt, glander avec des copines, chercher un homme. Un peu de chaleur, quelqu'un à qui parler, une tête nouvelle. Il y a des hommes à Ingolstadt, ils sont de passage, des soldats. Et des garçons du pays. Aussi maladroits, aussi apeurés les uns et les autres devant la vie, devant les jeunes filles qui attendent. Entre eux, ne peuvent s'établir que de brèves rencontres, décevantes, avec leur lot de trahisons, banales mais déchirantes.

Le spectacle à Nanterre se passe sur la grande scène, enfermée, rideau de fer baissé. Des grandes lamelles métalliques cachent les murs. Il y a des rails courbes sur le plancher et des grilles aux portes, qui semblent toutes petites, parce que rien ne vient atténuer l'immense hauteur du plateau. L'ensemble (le décor est de Gilles Aillaud) donne l'impression d'une cathédrale grise, d'un écrasement. Les personnages entrent, sortent, prisonniers comme des mouches dans un grand verre renversé.

L'écriture de Marieluise Fleisser – traduite par Sylvie Müller – est noueuse, avec des paroles simples. Les scènes ne s'enchaînent pas dans une logique de continuité, les situations sont très rudes, et données dans toute leur rudesse.

Violence et simplicité

Il y a vingt-deux comédiens, dont Bertrand Bonvoisin – magnifiquement drôle, lâche, attendrissant, – Philippe Clevenot, Maurice Garrel, Philippe du Janerand... Et Christine Murillo, Catherine Mouchet, qui a retrouvé la présence butée de Thérèse... Ils sont généralement plus âgés que dans l'esprit de Marieluise Fleisser parce que, dit Bérangère Bonvoisin, *« j'ai voulu des gens capables de montrer des blessures »*. Elle a lu la pièce il y a une dizaine d'années. Jean-Pierre Vincent, qui y travaillait avec les élèves de Strasbourg, pensait la monter avec elle. Le spectacle ne s'est pas fait, mais régulièrement Bérangère revenait à cette histoire. *« Et puis, il manquait toujours quelque chose... On ne peut pas espérer tout comprendre, même après le travail de répétition... Les mots vont à l'essentiel, ils font mal par leur évidence. C'est insensé comme texte, je n'en suis pas encore revenue... »*

» C'est ma première vraie mise en scène. Les autres fois, j'ai seulement essayé d'organiser un spectacle autour d'un texte que je jouais seule. Là, je ne pense pas que j'aurais pu jouer. Je suis trop sophistiquée. Mais je voulais absolument raconter cette histoire. Elle me fascine par sa violence, sa simplicité... Mais non, je n'avais pas besoin de la jouer... Je me suis rendue compte d'ailleurs que les acteurs ne peuvent pas travailler ce texte comme un autre. C'est-à-dire qu'on ne peut pas s'aider en se racontant des histoires pour passer d'une situation à l'autre. On ne peut pas se demander pourquoi le personnage dit ça ou ça. Si on se pose la question, tout devient énigmatique. Il le dit, c'est tout.

» Marieluise Fleisser dit que quand elle a relu sa pièce elle a été frappée par son illogisme, ses ruptures de rythme. Elle en a écrit une seconde version, où les personnages sont plus typés, les situations mieux abouties. A ce moment-là, elle avait vécu le nazisme, ses options étaient plus tranchées. Mais je préfère la première version, l'écriture en est vraiment moderne, et je préfère que chaque personnage dit sa fragilité... »

Bérangère Bonvoisin n'a pas monté *Pionniers à Ingolstadt* parce qu'elle a envie de faire de la mise en scène, mais *« parce que Marieluise Fleisser est un très grand auteur et je veux que ça se sache. Ce n'est pas si simple. J'en ai vu des directeurs de théâtre, et d'institutions. Je n'ai pas trouvé beaucoup de compréhension... »*

Elle s'est lancée dans l'aventure avec une sacrée dose d'inconscience : sans argent, sans théâtre. Il a d'abord été question de la Bastille, et les comédiens ont accepté d'être payés à la recette. Puis Patrice Chéreau a entendu parler de son projet, et comme l'un des spectacles prévu au Festival d'automne – celui de Jean-Marie Patte – ne pouvait pas se faire – manque d'argent également, – il lui a proposé les dates libres. A partir de là, puisqu'il s'agissait d'une institution, il a fallu payer les comédiens, et le centre dramatique des Alpes a proposé une coproduction. Et voilà comment, avec son beau spectacle sensible, Bérangère Bonvoisin peut dire à tous que Marieluise Fleisser est un très grand auteur.

COLETTE GODARD.

★ Nanterre, Théâtre des Amandiers. 21 h 30. Jusqu'au 20 décembre.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transcription s'est glissée dans le tableau de la répartition des droits d'auteur SACEM (*le Monde* du 24 novembre) : 23 583 ayants droit en ont perçu en 1986, et non 17 442 comme il était indiqué.

« Les Petits Pas » aux Bouffes du Nord



BRIGITTE ENGUERAND

Les doux vieillards chantants réunis par Jérôme Deschamps sont revenus aux Bouffes du Nord. Soir après soir jusqu'au 23 décembre à 20 h 30, ils fêtent l'anniversaire d'une vieille dame aux cheveux mousseux. Un enchantement.

Un Moscovite casanier joué par un Roumain fugueur

Un bien douteux Napoléon

Sous le titre à faire fuir Parlons-en comme d'un créateur à un autre, *se cache, au Théâtre Lucernaire, une comédie d'une dynamique et d'un comique irrésistibles.*

Ça se passe dans le bureau d'un directeur de théâtre, à Moscou. A propos, un détail du décor est inexact : sur la table du directeur, nous voyons un drap rouge. Or, dans tous les bureaux de Moscou, les meubles sont sous des housses blanches : fauteuils, tables, consoles. C'est la tradition : quand Stendhal a suivi Napoléon à Moscou, il a été frappé par la multitude *« des pianos et des canapés »*, tous sous housse blanche.

Revenons à notre directeur. Il est en bagarre avec un auteur. L'auteur a déposé le manuscrit d'une pièce : pas de réponse.

L'auteur, un grand gaillard mou, est odieux. Il menace, il geint. La grande scène du désespoir. Ça semble exagéré : ça ne l'est pas. Les auteurs sont comme cela, partout au monde. J'ai vu une fois Adamov faire cette grande scène du désespoir à Planchon. C'était pyramidal.

Le directeur, petit bonhomme, pas jeune, fûté, drôle, essaie d'expliquer à l'auteur qu'il reçoit 2 400 manuscrits de pièces par an, et qu'il ne peut en monter que quatre : une d'un type plus ou moins propulsé par le parti, d'ailleurs pas forcément mauvaise, souffle-t-il, une écrite par un auteur d'une République sœur, une qui est américaine, pour faire bien, et enfin une qui plaît au cultur-soviet du théâtre. Et à son directeur !

L'auteur se roule par terre, de rage. Sa pièce à lui est un navet, nous l'avons tout de suite compris : une « vision nouvelle » de Napoléon. Le directeur, à bout de nerfs, s'engage à faire jouer la pièce, hors programme, dans l'après-midi.

Bon, qui va jouer Napoléon ? L'auteur propose un nom, celui du bon acteur maison. Non, dit le directeur, cet acteur n'est pas libre : festivals étrangers (il est dans les jurys), congrès divers, etc. : il n'a jamais le temps de jouer, puisque c'est un bon acteur. Le directeur en propose un autre.

Nouvelle crise de rage de l'auteur : cet acteur est inexistant, le zéro pointé.

Arrivée de l'acteur. Très calme. Simple. Il rendrait volontiers service au camarade directeur, mais il est très pris. Il dirige des troupes d'amateurs, à l'institut des infirmières, à celui du téléphone. Il fait un cours sur Stanislavski, au Conservatoire. Et puis, il connaît la pièce : pas terrible.

Ça s'achève presque dans le sang.

Prince de la scène

L'auteur, Léonide Zorine, pas celui du Napoléon mais celui de cette comédie, est très couru à Moscou : scénariste, dramaturge, lui n'a aucun problème avec les directeurs. Sa pièce ressemble aux comédies en un acte de Tchekhov : même intensité du comique, déchaîné. Et il y a, dans le rôle du directeur, un comédien roumain extraordinaire, une vraie caricature des « responsables » soviétiques, champions du faufilage oblique dans les eaux dangereuses de l'archéo-socialisme.

Cet acteur, Dimitri Furdui, a quitté Bucarest pour Paris. Là-bas, il était un prince de la scène. Ici, il a attendu sept ans, faisant la plonge, avant de décrocher ce rôle. Jusqu'ici la pièce se joue devant quatre à cinq spectateurs maximum par soir, alors que c'est l'une des meilleures choses à Paris. Furdui mérite le déplacement. Zorine aussi.

M. C.

★ Lucernaire, 21 h 15.

MUSIQUE

L'Orchestre de Montréal à Paris

Des combats de titans

Un chef, Charles Dutoit, qui dirige en sportif. Une soliste, Anne-Sophie Mutter, qui joue comme une jeune amazone : quel beau spectacle.

Quel beau spectacle donnait, lundi, salle Pleyel, l'Orchestre symphonique de Montréal : celui d'un organisme sain, heureux et dynamique, sous la baguette de Charles Dutoit, à qui il doit sans aucun doute ce grand niveau de perfection sonore qui se confirme d'année en année.

Dutoit n'a rien d'un capellmeister germanique ; il est souple et élégant ; il « joue » comme un sportif ; son bonheur de faire de la musique se communique à son orchestre par une direction précise, démonstrative, extravertie, et lorsque la machine bien rodée tourne à plein rendement, on dirait qu'il danse ou défile devant ses musiciens comme un tambour-major fier de ses troupes...

Il aime les programmes brillants, adore les combats de titans ; ainsi ce *Boréal* du compositeur canadien François Morel, d'une humanité solide et fruste, où des mammouths piétinent le motif B.A.C.H. avec une allégresse énorme qui rappelle *Arcana*, de Varèse, ou *le Sacre du printemps*.

Il a dirigé la version primitive de *Petrouchka*, de Stravinski, avec une clarté exceptionnelle, faisant ressortir le moindre détail de cette trame si complexe, imprimant une vie exultante à ces tableaux bariolés qui changent sans cesse de caractère, où tous ses musiciens, et avant tout des cuivres somptueux, des bois admirablement personnalisés, donnaient le meilleur d'eux-mêmes.

Dans le *Concerto pour violon*, de Tchaïkosvki, ce fut une autre lutte épique, avec comme protagoniste Anne-Sophie Mutter, toute blonde, les épaules nues, le corps moulé dans un long fourreau rouge vif. Une véritable amazone de vingt-cinq ans, au jeu impérieux, électrique, avec un staccato tranchant, un son si énorme qu'il en était parfois grinçant et à la limite de la justesse à la fin du premier mouvement, pris à une vitesse affolante.

Comme si elle avait besoin de cela pour s'imposer, alors que sa *Canzonetta* fut merveilleuse, sonorité de velours et d'or qui s'illuminait peu à peu, phrasé empli de nostalgie et de tendresse, d'un rayonnement souverain. Fallait-il encore dans le final charger si lourdement le thème tzigane, et prendre des airs terriblement langoureux, au milieu d'une démonstration de virtuosité ailée du meilleur aloi ? Eblouissante violoniste qui deviendra sûrement une grande artiste, comme nous l'a promis en *bis* un Bach sublime.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Cette soirée était présidée par Mme Mitterrand et Mme Mulroney, épouse du premier ministre canadien, qui a remis un chèque de 300 000 francs à l'Association française de lutte contre la mucoviscidose, une grave maladie génétique de l'enfance dont les causes restent mystérieuses.

Culture

PHOTO

Une exposition et un livre d'Alain Fleischer

Un photographe à la villa Médicis



Le camion lumière (1986).

Une exposition, un livre et un film en projet ponctuent les deux années de création passées à la villa Médicis par un artiste complet. Alain Fleischer s'en explique.

« La Villa est en soi un lieu de légende et un extraordinaire décor de fiction, *dit Alain Fleischer.* Dès mon arrivée, le 17 octobre 1985, j'ai eu le sentiment d'y entamer une période importante de la vie. Si je m'y suis tout de suite senti bien, les pensionnaires n'ont pas tous la même réaction. Certains ne restent pas et renoncent à leur bourse (environ 15 000 francs mensuels). Historiquement, cette réaction est connue. Hors saison, Rome apparaît comme une ville pluvieuse et provinciale qui ne répond pas à la vision idyllique qu'on en a. Il y a aussi des pensionnaires auxquels le lieu lui-même déplaît. Ils le comparent à un cloître ou une caserne inconfortable. Tout a pourtant évolué. Le titre officiel de Prix de Rome a été supprimé par Malraux. Leur détenteur séjournait alors six ou sept ans. Aujourd'hui, les pensionnaires restents au maximum un an ou deux. Etre sélectionné ne garantit ni la sécurité ni une carrière d'artiste officiel, qui jadis allait de soi. Après ces années sabbatiques, un créateur peut fort bien se retrouver à Paris, dans une chambre de bonne, à manger des sandwiches.

» Pour ma part, je demeurerais volontiers ici plus longtemps. Mais c'est peut-être parce que je n'y réside pas constamment. Je voyage beaucoup. Je continue d'exposer un peu partout, à Genève, à Prague ou à Düsseldorf. C'est vital. Deux disciplines ont été admises voici douze ans ici la photographie et le cinéma.

» Les photographes ne sont pas perçus comme des artistes à part entière. Ils sont considérés comme des reporters à l'appareil en bandoulières se baladant sur les sites antiques. A mon arrivée, je n'avais pas droit à un atelier. Il a fallu démontrer qu'il m'était nécessaire. Mon travail repose sur la mise en scène d'images élaborées avec installation, trucages et projections.

Jeu de miroirs

Je n'avais pas de projet précis, mais plutôt des orientations. La Ville éternelle ne m'a influencé qu'indirectement. On baigne, ici, dans une culture spécifique, relativement datée. Rome n'est pas une ville stimulante, mais contemplative. On y dialogue avec le passé. Mes idées sont nées, pour la plupart, durant mes brefs retours à Paris. Mais c'est à Rome que j'ai eu la liberté d'esprit et le temps de les gérer. Dans la série *Happy days*, il y a maintes citations des peintures de la Renaissance (1).

Mon projet le plus nettement influencé par Rome est le scénario de film que j'ai écrit dès mon arrivée. Il est né entièrement ici. Même provisoire, son titre est évocateur : *le Dernier Voyage en Italie*. C'est un sujet un peu contemplatif, et nostalgique, dont le climat est imprégné par l'atmosphère locale. Il se passe aussi en Californie. J'ai obtenu l'avance sur recettes et compte commencer le tournage au printemps prochain.

» Hormis le philosophe Georges Didi-Huberman et maintenant l'écrivain Hervé Guibert, je n'ai quasi pas eu d'échanges avec les autres locataires. La Villa devrait favoriser les rencontres. Il y a des clans, chacun reste sur son quant-à-soi. Je ne me suis donc pas avisé de parler de mes projets littéraires aux écrivains (Renaud Camus, Jean-Paul Goux, Emmanuel Hocquard). Sur ce plan, la Villa a été absolument décisive. Elle m'a permis de mener à son terme un roman mûri depuis longtemps (2). La matière et le ton préexistaient, j'en avais l'idée et connaissais les enjeux, mais je n'en avais pas trouvé la forme. C'est-à-dire celle d'un livre qui serait fait d'une seule et même page reflétant tout le livre.

» Chaque page, numérotée 100, commence par le même libellé qui est supposé suivre la page 99. Dans l'écriture d'un texte, il y a le moment où le livre peut encore ne pas exister. C'est un moment où la création patine, l'écriture fait du surplace. Comme dans tous mes travaux, il s'agit d'un jeu de miroirs reflétant de multiples espaces à partir d'une surface centrale. Cette page toujours ratée, sans cesse reprise et jugée insatisfaisante, est comme une malfaçon du livre et, plus révélatrice que le livre idéal, devient un livre en soi.

» C'est comme un film. Quand il est terminé, on se demande si les chutes ne sont pas mieux que ce qu'on a monté. Le vrai sujet traité est l'indécision. Le narrateur déploie de grands efforts pour ordonner les choses. L'ordre se combat lui-mêe. D'où le titre. Constamment dépassé par des effets annexes qui débordent son projet principal, le personnage peut à chaque page se demander pourquoi il est là. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS

(1) Alain Fleischer, *Happy Days*, 1985-1987, galerie Michèle-Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e, jusqu'au 5 décembre. Catalogue villa Médicis, Rome-galerie Michèle-Chomette, Paris, Edizioni Carte Secrète, texte Alain Fleischer, présentation Régis Durand, 38 p.

(2) Alain Fleischer, *Là pour ça*, collection « Textes », éd. Flammarion, roman, 100 p., 60 F.

Communication

Les radios dans la tourmente

Le blues de la FM

Ah, la FM ! Que n'écrit-on sur elle en ces temps de tourmente ! Sur ses mœurs dévoyées, ses héros tour à tour corrompus ou corrupteurs et ses acteurs « ripoux »... Pour être différentes, de nature ou d'échelle, les inculpations récentes de Michel Droit, Pierre Alberti et Pascal Vallery-Radot lui portent sans conteste un sale coup. Et la CNCL, largement discréditée, n'est pas seule atteinte par les éclaboussures des événements en cours.

La FM a le blues. Entre les stations dispersées dans le pays, le téléphone fonctionne, tel un tam-tam puissant, répandant dans la tribu les derniers développements et les nouvelles rumeurs concernant les affaires. On communique entre radios, et même si l'on ne s'aime guère ou si on se fait la guerre, on échange des « tuyaux », avide d'informations qui ont trait au « milieu ».

Fou rire, par exemple, le mardi 29 octobre dans quelques radios, quand des téléscripteurs ont annoncé l'inculpation de M. Michel Droit ! Le code pénal, découvrait-on, prévoyait la sanction des « faveurs » qu'un juge kamikaze croyait apercevoir dans l'attribution d'une autorisation ! Les radios FM en eurent le souffle coupé. L'affaire redonna confiance à ceux qui désespéraient de cette CNCL au-dessus de tous pouvoirs, sinon de tous soupçons.

Mais il y eut Alberti. La nouvelle, cette fois, avait été précédée de bruits avant-coureurs. *« Pierre a des problèmes »*, murmurait le petit milieu avec l'air de comprendre mais sans vouloir juger. Connu comme le loup blanc à Paris, Lyon, Bordeaux ou Perpignan, le patron de Nostalgie éveillait la sympathie, y compris chez ses adversaires, agacés pourtant par ses allures de cow-boy milliardaire. Aussi, quand les télévisions, un soir, ont annoncé qu'Alberti, sa femme et Frédéric Coste, le directeur de Nostalgie, venaient d'être inculpés, écroués, personne n'a songé à sourire. Et les rebondissements dont se fait l'écho la presse sont disséqués avec une affliction teintée d'appréhension. Où cela va-t-il finir ? A travers Alberti, n'est-ce pas toute la FM qui est ainsi jugée ?

« Les seigneurs ont dérapé »

« Mauvais, tout cela, soupire le président de cette petite radio associative de province. *Les patrons de réseaux sont devenus des seigneurs et ont vite dérapé. Plus ils devenaient puissants et influents, plus les pouvoirs publics — ministère de la culture, CNCL — leur ont déroulé le tapis rouge, les citant en exemple et faisant d'eux des conseillers occultes ! La déception ou le discrédit risquent de rejaillir aujourd'hui sans distinction sur toute la FM. »*

Du côté des réseaux ou des grosses stations commerciales, les mines sont affligées : *« C'est un des nôtres qui est en taule »*, fulmine un jeune patron, qui s'inquiète sérieusement. *« Que reproche-t-on à Alberti ? Des échanges-marchandises ? Des spots de pub payés en nature ? Les trois quarts des stations recouvent à cette pratique ! Une comptabilité un peu floue ? Allons ! Que l'on fasse des enquêtes sur X... ou sur Y... qui sont si bien en cour ! »*

La plupart des responsables de radio et les vendeurs d'espaces publicitaires craignent les répercussions sur l'image de la FM. *« Cela fait des années que l'on travaille pour la rendre crédible, sérieuse, professionnelle »*, enrage le responsable d'une station de province, *qu'on prouve aux annonceurs qu'ils ont affaire à une nouvelle génération de radios gérées comme des entreprises et de façon performante ; qu'on tente d'atténuer la disproportion entre notre audience globale et le montant des investissements publicitaires ! Les « affaires » risquent d'anéantir des mois d'efforts. »*

Le climat, c'est un fait, est devenu malsain. L'absence de réalisme de la législation pendant de longues années, le manque de critères précis et rigoureux pour l'attribution des fréquences, le règne des passe-droits ou « faveurs », ont créé dans ce milieu une tradition de piratage, d'illégalisme et un mépris immense pour toute réglementation. Les lois économiques ont déjà joué pleinement et éliminé quelques poignées de rêveurs, usés, ruinés. Les autres ont su jouer les « pros », s'adapter au système... mais sans admettre toujours les règles du droit commercial et en gardant toujours quelques mœurs de pirates. Tout est allé si vite ! Des radios vertes militantes aux réseaux par satellite, dix ans à peine se sont écoulés. Des étapes ont été grillées, des feux rouges brûlés... Dix ans n'est pas toujours l'âge de raison.

ANNICK COJEAN.

EN BREF

● **CEP Communication prend le contrôle de la société éditrice de « la France agricole ».** — CEP Communication, filiale presse et édition du groupe Havas, a racheté 51 % du capital de la société NEPA (Nouvelles éditions de publications agricoles). Celle-ci publie l'hebdomadaire *la France agricole* (255 000 exemplaires, une diffusion en augmentation depuis quinze ans) avec ses suppléments : *Motorisation et techniques* (51 000 exemplaires) et *Sciences et agriculture*. En outre, NEPA possède un service télématique (FA3) et produit sur Antenne cdes émissions spécialisées (« A travers champs »). Avec l'acquisition de cette société, CEP Communication accède au premier rang de la presse spécialisée agricole en Europe.

● **Havas cède sa régie Interdéco à Filipacchi.** — Le groupe Havas va céder — pour un montant non divulgué — sa régie publicitaire de presse Interdéco au groupe Filipacchi. Havas transfère toutefois à sa filiale Information et publicité la participation d'Interdéco dans Régie-Club. Réorganisée début 1988 dans une filiale commune Hachette-Filipacchi, Interdéco compte réaliser 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1988. D'abord avec les magazines du groupe Filipacchi, qui font les deux tiers de son activité en 1987. Mais aussi avec d'autres éditeurs comme les groupes Lefebvre, les Echos ou Excelsior, qui pourraient également devenir actionnaires de leur régie, tout comme les dirigeants de l'entreprise.

● **Escalade dans le conflit cinéma-Canal Plus.** — La Fédération nationale du cinéma français, qui regroupe les exploitants de salles, a choisi le moment de l'introduction en Bourse de Canal Plus pour durcir ses attaques dans le conflit qui l'oppose à la chaîne cryptée (*le Monde* du 19 novembre). La FNCF souhaite notamment que la Commission des opérations de Bourse avertisse les souscripteurs éventuels de ce différend, qu'elle veut aussi porter devant le Conseil national de la concurrence et devant la Commission européenne. Avec ce qu'il juge comme *« une évidente et dérisoire intention de nuire »*, Canal Plus a réagi en faisant appel de l'ordonnance du tribunal de Paris qui désignait, le 18 novembre, un médiateur entre les deux parties.

● **Les syndicats de RMC-TMC écrivent au ministre de la culture.** — A la veille du conseil d'administration de RMC qui doit examiner un plan de redressement de l'entreprise (*le Monde* du 14 novembre), les syndicats CFDT et CGC de Radio-Monte-Carlo, ainsi que le Syndicat monégasque de l'audiovisuel, ont écrit une lettre ouverte à M. François Léotard : *« Vous annonciez, vendredi 6 novembre, dans le journal de 20 heures d'Antenne 2, qu'il n'y aurait pas de licenciements dans l'audiovisuel en 1988. L'actionnaire monégasque de RMC-TMC ayant pour sa part déjà affirmé, par la voix de Son Excellence M. Raoul Biancheri, qu'il n'y aurait pas de licenciements à Monaco, nous prenons acte avec plaisir de votre déclaration concernant l'audiovisuel en France. Vous levez ainsi l'incertitude due au flou des intentions de la SOFIRAD, de son président, M. Antoine Shwartz, et de son directeur général, M. Pierrick Borvo, quant au niveau des effectifs de nos entreprises. »*

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES PETITS PAS. Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30.

ANTOINE-SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 20 h 45.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Jeudis de l'histoire de l'art : 15 h et 18 h 30. Une chambre sur la Dordogne : 21 h.

ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). L'Ours et Mais n'te promène donc pas toute nue : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Prince et le Marchand : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Fragment de Théâtre I- Fragment de Théâtre II : 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Elvire Jouvet 40 : 18 h 30. Les Acteurs de bonne foi et la Méprise : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, le fou : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure et Les Pragmatistes : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37). Le Mariage de Figaro : 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Macbeth, le sommeil : 20 h 30.

CIRQUE D'HIVER (47-00-10-07). On achève bien les chevaux : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Barouf à Chioggia : 20 h 30. La Ressource. Bérénice : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Monsieur chasse : 20 h 30.

CONFLUENCES (SALLE HENRI LANGLOIS) (43-87-71-05). Jean Vilar, la bataille de Chaillot : 18 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet enfui : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15. La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). The Normal Heart : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête : 18 h 30. La Légende de Mélusine : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51). Be Trayal : 21 h.

GALERIE DU CLARIDGE (Entrée libre). Les Journées du mime à Paris : 12 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30. Le Lutin aux rubans : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-48-74-28). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). Conversations conjuguales : 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30. Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Un riche, trois pauvres : 21 h 15.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51). La Visita (spectacle en italien) : 20 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecture-spectacle : André de Richaud : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Gouttes dans l'océan : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). C'était hier : 21 h.

NICOLAITE DE CHAILLOT (45-54-84-59). Le Festin de Balthazar : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Loto pay : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

Jeudi 26 novembre

PARIS CENTRE (45-20-44-21). L'Amour triste ou les fantasmes d'une femme abandonnée : 21 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Variations sur le canard : 19 h. Reine mère : 20 h 45. Salle II. Ma chère Rosa : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (ANCIEN THÉATRE DE L'EPICERIE) (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01). La Faim : 20 h 45.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Juges du ciel : 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Nuit des rois : 19 h.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30. Salle II. La Métamorphose : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Quel Petit Vélo ? : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. La Vie offerte : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bouffes africaines pour Tarzan malade : 18 h 30. Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur sol : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

VERTIGO (42-25-03-19). La Fleur à la bouche : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

The Squaw Man (1931, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; le Signe de la croix (1932, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 19 h ; Ernie (1967, v.o.), de Don Owen, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Le Batelier de la Volga (1926), de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Meurtre par décret (1978, v.o.s.t.f.), de Bob Clark, 17 h 15 ; Un enfant du pays (1987, v.o.s.t.f.), de Jerrold Freedman, 19 h 15.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger ; Calligraphie japonaise (1961), de Pierre Alechinsky, 14 h 30 ; les Trois Couronnes du matelot (1982), de Raoul Ruiz, 14 h 30 ; l'Armoire (1969), de Jean-Pierre Moulin, 17 h 30 ; Tire-au-flanc (1933), d'Henri Wulschleger, 17 h 30 ; Rien que les heures (1960), d'Alberto Cavalcanti, 20 h 30 ; En rade (1927), d'Alberto Cavalcanti, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE BAYOU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BONNE (**) (It.) : Maxévilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOUSE II (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cluny-Ecoles, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-CŒUR. Film français de Chantal Picault : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

APOLOGY. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE DERNIER EMPEREUR. Film anglo-italien de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-00-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORCES DU MAL. (*) Film américain de Guy Magar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOLLYWOOD SHUFFLE. Film américain de Robert Townsend, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

HOPE AND GLORY. Film britannique de John Boorman, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAXIMUM OVERDRIVE. Film américain de Stephen King, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NUIT DOCILE. Film français de Guy Gilles : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TAMPOPO. Film japonais de Juzo Itami, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEILLÉE. Film espagnol de J.M. Martin Sarmiento, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 NOVEMBRE

« Le Musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, près du rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« Fragonard », 13 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (Approche de l'art).

« Les trésors des princes celtes », 13 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 15, métro Pont-Marie (Paris passion).

« Les écrivains du cimetière Montparnasse », 14 h 30, 3, boulevard Edgar Quinet (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« De l'église Saint-Merri à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« La Sorbonne, de Robert de Sorbon à la nouvelle Sorbonne », 14 h 30, 47, rue des Ecoles (Didier Bouchard).

« Le siècle de Picasso », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Mathilde Hager).

« Musée de la Préfecture de police », 14 h 30, 1 *bis*, rue des Carmes, commissariat, escalier A (Anne Ferrand).

« Une grande église de la Contre-Réforme : Saint-Sulpice », 15 heures, devant l'église, place Saint-Sulpice (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Les Worth, fondateurs de la haute couture », par Guillaume Garnier (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Il y a cinquante... Maurice Ravel » (Paris et son histoire).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La logique de la réincarnation », entrée libre (Loge unie des théosophes).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « L'empire Ottoman », par Jean-Paul Roux (Clio-Les amis de l'histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 30 : « Histoire naturelle du rêve », par Michel Jouvet (soirée présentée par l'Inserm).

Le Monde CADRES

Ville d'Orléans (Loiret), 105 000 habitants

recrute

DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS ou ATTACHÉ PRINCIPAL

– Responsable de la direction jeunesse loisirs et sports.

– Par concours sur titres, avancement de grade, mutation ou détachement.

FONCTIONS :

Il contribuera activement au développement et à la promotion de la ville au travers du secteur d'activité qui lui sera confié.

Il sera notamment chargé, dans ce cadre, de programmer, mettre en œuvre et gérer avec dynamisme d'importants projets : base de loisirs nautiques de 100 ha, équipements de quartier, maison des associations, etc.

PROFIL :

Le candidat devra faire preuve :
- D'un intérêt prononcé pour l'action d'une grande ville dans les domaines des sports et des loisirs et les relations avec les associations intervenant dans ces secteurs ;
- D'une aptitude à la direction autonome de services et à la gestion des moyens mis à leur disposition (équipements, hommes, moyens financiers) ;
- De connaissance dans le domaine financier permettant de contrôler l'action des organismes satellites intervenant dans ces domaines ;
- Ces responsabilités sont assorties d'un complément de rémunération motivant (dans le cadre de l'article III de la loi du 26 janvier 1984).

Adresser candidature manuscrite, c.v., photo et copie du dernier arrêté de nomination, jusqu'au 5 décembre 1987 inclus à Monsieur le Maire, direction du personnel, 45032 Orléans Cedex.

Renseignements : M. Lebaupin, secrétaire général adjoint. Tél. : 38-42-26-09.

Ecole privée recherche prof. maths, physique (temps partiel) secrétaire sténodactylo exp. Tél. pour r.-vs 42-81-26-30.

IFTIM
EN LIAISON AVEC L'ANPE

recherche

- Ses futurs enseignants

Dans les domaines : logistique et sécurité.

- Ses chargés de relations avec les entreprises

Les candidates et candidats (dégagés des O.M.) âgés prioritairement de moins de 25 ans, posséderont le permis VL et seront obligatoirement titulaires d'un diplôme BAC + 2 dans l'une des spécialités suivantes :
- Transport et logistique ;
- Hygiène et sécurité ;
- Techniques de commercialisation.

Ils seront définitivement recrutés à l'issue d'un stage de formation rémunéré de 10 semaines.

POSTES DISPONIBLES DANS TOUTE LA FRANCE.

Ecrire avec c.v. et photo à : IFTIM 11, place d'Aquitaine, BP 475, 94152 Rungis Cedex.



URGENCE INFORMATIQUE EUROPE

Nous gagnons chaque jour des parts de marché en faisant connaître notre démarche qualitative multiservices dans notre domaine
L'INGENIERIE INFORMATIQUE

Nous recherchons pour la **REGION CENTRE** un (e)

INGENIEUR COMMERCIAL (H/F)

Basé (e) à **ORLEANS**, il (elle) aura pour mission de développer nos interventions en clientèle sur la région.

Ce poste nécessite un haut niveau de formation et une expérience professionnelle commerciale de plus de 2 ans.

Adresser candidature à
URGENCE INFORMATIQUE EUROPE
354, Fg Bannier – 45400 Fleury les Aubrais avec lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. IC 25 11

Pet. maison d'édition, Paris-6e, recherche pour poste à temps complet, à partir du 4 janvier 1988, claviste expérimenté(e) pour saisie et mise en page directe écran, sur matériel MCS Compugraphic Power View 10. Envoyer c.v. et prétentions au n° 6 991 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Ecole Saint-Gabriel

recherche

PROFESSEUR

– Titulaire d'une maîtrise de gestion pour suppléance du 31-11-87 au 23-1-88.

TÉL. : 46-67-61-22.

THÉATRE DE CHATILLON

recherche
SA/SON RELATION PUBLIQUE

Téléphoner de 9 h à 12 h au : 46-57-22-11.

ORGANISME DE FORMATION (Paris-15e) recherche

ENSEIGNANTS DE LOGICIELS INFORMATIQUES

MS/DOS : D Base III, Wordstar 2000, Multiplan, Macintosh : Word, Excel, Page Maker, 4e Dimension, Ready ; Set ; Go. Téléphoner à G. Donche au : 40-60-05-01 de 14 h à 16 h.

GROUPE DE PRESSE

recherche

DOCUMENTALISTE
(H. ou F.)

Bonne connaiss. des problèmes économiques indispensable.

Habitué(e) au dépouillement des journaux.

Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitable.

Envoyer C.V. + photo sous n° 8196, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHINE

Homme 38 ans, juriste sinologue, vécu Chine 3 ans 1/2. Etudie toutes offres travail en Chine ou avec Chine. Ecrire sous n° 8 198 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

LIBRE DE SUITE
Femme 53 ans, sérieuses références, sens responsabilités, secrétaire administrative, secrétaire de production, télexiste sur SAGEM TX 20. Ecrire Mme S. Guérin, 289, rue Hennebach. 77480 Bray-sur-Seine ou tél. 64-01-19-06.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE 28 ans, formation supérieure 3e cycle de gestion, 5 ans d'exp.
RECHERCHE emploi de contrôleur de gestion ou d'auditeur interne toutes activités confondues Paris/RP. BCO/CR 1 108.

ATTACHÉE PRESSE 26 ans, ISERP (Institut supérieur enseignement R.P.) + MST/RP, anglais courant, 2 ans exp. entreprise + agences + piges (relations presse manifestations diffusion image). Goût du travail en équipe, disponibilité.
RECHERCHE situation similaire dans entreprises désirant créer ou développer activités presse/relations publiques Paris/R.P. Déplacements acceptés France/étranger. BCO/JCB 1 109.

DIRECTEUR FILIALE 48 ans, ICG CNAM, trilingue anglais, allemand, 16 ans exp. vente, marketing, France export produits industriels, biens d'équipements, direction d'un centre de profit, développement du C.A. Animation d'un réseau de vente international Europe, USA, Asie. Ouverture de nouveaux marchés, lancement nouveaux produits.
RECHERCHE fonction similaire ou direction commerciale Paris/R.P., grande mobilité pour déplacements à l'étranger. BCO/MS 1 110.

29 ans, diplômé DESS droit de la communication, exp. audiovisuel, photographie, édition, particulièrement intéressé par la communication d'entreprise.
RECHERCHE poste à responsabilité. BCO/JV 1 111.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

---

capitaux propositions commerciales

INGÉNIEUR 20 ans d'expérience
Achat électronique et mécanique
France et étranger

recherche

Collaboration, rémunération à la commission.

Tél. : 60-14-50-18.

Club tennis + practice campagne S.-O. ch. partenaires financiers pour développer activités et créer parcours golf (conviendrait promoteur immob.) Mr De Framond – 16-63-64-51-51.

Cessions de parts en SARL Boutique 150 m² sur 3 niveaux, rue Saint-Honoré, Paris-1er, 1 300 000 + 5.600 F/m. c.c. 42-60-63-66 ent. 10 h/19 h.



L'AGENDA

Bateaux

VENDS Day Cruiser Rocca 5 mètres, 3 couchettes H-B Johnson 80 cv élect. com. à dist., sièges baquets taude mouillage et hivernage compte-tours, coffres clos Remorque mise à l'eau Rocca Parfait état. 45 000 F Tél. : 46-44-30-61 (18 h).

Bijoux

ACHATS BIJOUX

Brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

Collections

EXCEPTIONNELLE collection illustrée nominative et numérotée souscription privée des *Mémoires du général de Gaulle*, 16 volumes, collection « Bleu, Blanc, Rouge » (5 volumes de chaque), lettres, notes et carnets (collection havane en 10 volumes). Reliure cuir, format 22×29 avec médaillon gravé (diamètre 7 cm) ainsi que *l'Homme du destin* par Michel Droit, reliure cuir marron (5 volumes) format 24×32 collection épuisée. Dom 76-24-49-17 (ap. 18 h).

Dépannage

Seine Dépannage 75
REMORQUAGE
24 h sur 24 h
Tél. : 45-21-03-04.

Lithographie

UNIQUE :

VDS LITHOGRAPHIE ORIGINALE PICASSO CERTIFIÉE – FAIRE OFFRE – TÉL. : (16) 37-57-84-90.

Fourrures

FOURRURES
CRÉATION - RÉPARATION
TRANSFORMATION
Trav. soigné – Prix sér.
Mme Pierre LEBAUD,
15 bis, rue Jules-Ferry,
45400 Fleury-les-Aubrais.
Tél. : (16) 38-73-55-47.

Spécialités régionales

Raymond d'ARTIGUES
LE PRESTIGIEUX FOIE GRAS DES LANDES... EN DIRECT AVEC VOUS !
Vente par correspondance, particuliers, comités d'entreprise, cadeaux d'affaires, cadeaux d'affaires, information : sur simple demande. 40360 POMAREZ (LANDES). Tél. : 58-89-87-76.

Vins

CHAMPAGNE
DIRECT du récoltant
- BRUT 1982 55,00 F T.T.C.
- ROSE 1985 55,00 F T.T.C.

Jean-Luc Bondon
Tél. : 26-58-32-10.

MILLÉSIME 1985

CHATEAU DILLON
HAUT-MÉDOC – Cru Bourgeois.
Tél. vert : 05-31-06-21.

INVESTISSEZ DANS LE PLAISIR
● Grand cru de BOURGOGNE et BORDEAUX très nombreux MILLÉSIMES disponibles, quantité limitée. 16-78-39-06-08. Télex 305-667.

Minéraux

Vendredi 4 décembre (12 h - 19 h)
Samedi 5 – Dimanche 6 (10 h - 19 h)
EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX
HOTEL PULLMAN St-Jacques
17, boulevard Saint-Jacques, PARIS (14e) - Mo Saint-Jacques

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
PARIS, téléph. : 46-70-80-64.

Stages

Homme 32 ans cherche stage en entreprise dans le cadre d'une formation d'adjoint contrôleur de gestion. M. P. GROC 16, rue Archereau, 75019 Paris. T. 42-09-18-22.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)

Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 personnes maxi.) dans une ancienne ferme du XVIIIe siècle confortablement rénovée. Chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F personne/semaine, selon période. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

VACANCES SCOLAIRES
Noël – Février – Pâques.
Confiez-nous vos enfants France - Autriche - Suisse - Italie - Grèce - Tunisie, 1 semaine à partir de 2 570 F. Centres agréés Jeunesse Sports. Contacter L.C.O. 42-36-18-84.

A louer. HAUTE-SAVOIE AUX CARROZ-D'ARACHES 250 km de pistes Skis tous niveaux

STUDIO tt cft pour 4 pers. Libre du 20 au 27/12/86, du 4-1 au 14-2-87, du 7-3 au 4-5-87. Locat. à la sem. 1.000 à 1.700 F, suivant la période. Tél. : 43-04-42-41.

JURA

3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt. cft 4 pers., sur pistes de fond. Tél. pr périodes disponibles et conditions : 16 (81) 49-00-72.

Sur les collines de Vallauris VUE SUR MER
A louer vacances au mois. Au r.-d.-c., grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Prix abordable. Renseignements :
Tél. : (16) 93-64-10-28). M. CARON.

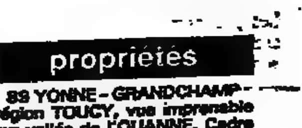
LA PLAGNE
A louer studio 3 pers., tt cft, plein sud, toutes commodités. Du 24 au 31 janvier 1988. Pied des pistes, prix 1 200 F. Tél. 43-31-70-63, après 19 h.

Loue CHATEL (Haute-Savoie) (les Portes du Soleil) dans résidence 2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. Tél. : (16) 64-91-87-66 après 20 heures.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Fiat Uno 45 ES noire, 52 000 km, mod. 1984, parfait état, embrayage neuf, 19 500 F. Tél. 46-54-82-93, poste 4129 (bureau) ; 43-38-61-47 (après 19 h 30).



L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

LES HALLES
2 p., cuis. éq., s. bains, poutres, impecc. caractère, rare, 570 000 Micot 43-44-43-87.

5e arrdt

SORBONNE/SAINT-GERMAIN 81 m², ÉTAT EXCEPTIONNEL Liv. 34 m², 3 fenêtres s/rue + 1 chambre. 1750 000 F, 14/18 h, jeu., ven., 5, r. de Latran.

6e arrdt

BUCI/SAINT-GERMAIN
UNIQUE
225 m² + patio privatif 40 m², liv. sous verrière, cheminée, s. à manger, 5 chbres, 4 bains, travx à prévoir, prix élevé. EXCLU. 45-51-34-70.

7e arrdt

RUE DE VERNEUIL
grenier aménagé, calme, soleil, tout confort, 126 m² au sol. 2 200 000 F, 42-72-40-18.

9e arrdt

Mo Poissonnière 5 p., 93 m², parfait état, possibilité profession libérale. Px 1 470 000 F. MORBOIS 45-26-05-56.

11e arrdt

SUPERBE LOFT 140 m²
Mo NATION, calme, TRÈS GD LIV. 60 m², 2 ch., parf. état, 2 500 000 LEGI 45-46-26-25.

12e arrdt

DAUMESNIL P. DE TAILLE standing, 3/4 p., refait neuf. 1 320 000 F, 40-24-17-77.

14e arrdt

PERNETY
45 m², 3 p., cuis., s. d'eau, w.-c. intér., asc., 510 000 F. Tél. : 46-24-58-61.

15e arrdt

RUE SAINT-CHARLES
2/3 pièces, 43 m², très calme, 2e ét., charges faibles, 570 000 F, particulier. Tél. : 45-57-67-85.

16e arrdt

PR. AV. FOCH
Imm. réc., tt cft, grand living 1 ch., entrée, cuis., bains. 70 m². Tél. mat. 45-44-21-67.

18e arrdt

BON 18e, RUE D'OSLO pierre de taille, superbe 85 m², double living, 2 chambres, asc., chauffage indiv., 45-46-56-68.

3 P. CFT 278 000 F
Mo Barbès 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

3 min RER VAL-FLEURY R.-de-ch., imm. 1930, 3 p. tt cft à rénover. 550 000 F. U.I.U. 45-38-65-68.

94 Val-de-Marne

600 m RER LE PARC 4e étage, imm 1970, 3 pièces. 400 000 F à rénover.

R.-de-ch., imm. 1971 3/4 p. 620 000 F, impeccable. U.I.U. 45-38-54-38.

Province

VALLAURIS 06, bel appt 4 p. + cuis. équipée, s. de bains, loggia, cave, parkg. 78 m², r.-de-ch., résid., calme, 480 000 F. 73-64-15-24.

BOURG-ST-MAURICE

AU CŒUR DES ALPES ET DES J.O. 4 h 30 de Paris en TGV fin 88, le charme d'un gros village de montagne, au centre des grandes stations : Val-d'Isère, Les Arcs, Tignes, La Plagne, La Rosière, liaison directe avec Les Arcs.

Sur programme reste à vendre

STUDIOS & DUPLEX A PARTIR DE 255 000 F

Crédit possible par le SOVAC 5 % à la réservation. BUR. VTE 45, av. GEORGE-V 47-20-10-72. 47-20-36-86.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

ACHÈTE AU COMPTANT
Stud., 2, 3 p. même à rénover. 42-52-01-82.

STÉ ANDRÉ EICHER
14, RUE DE MARIGNAN 75008
TÉL. : 43-59-99-69
pour sa clientèle de qualité recherchons d'urgence : appartements bon standing et spécialement de 5 à 7 p., même avec trav. Expertise gratuite.

locations non meublées offres

Paris

ILE SAINT-LOUIS, QUAI D'ANJOU, 1er ét., s/SEINE STUDIO cft. parf. état 4 000 F + 300 F ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

POLIVEAU, dans imm. moderne, 7e ét., asc. STUDIO cft., parf. état, 2 350 F + 560 F ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

PR. PLACE VICTOIRES
Bel imm. anc. 3e ét., 3/4 p., 100 m², s. de bains + s. d'eau, w.-c., cuis. équipée, dressings, excellent état, 10 000 F, prix compris, 42-33-56-45.

2 pièces, s. de bains, w.-c., cuis. aménagée, 10e ét., terrasse, Mo Télégraphe, loyer 2 500 F/m. + charges. Tél. le soir au : 46-06-59-46.

MONTPARNASSE
beau 3 pièces, 88 m² tt cft. 9 000 + ch., 43-50-51-54.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
recherche pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

hôtels particuliers

VALLÉE DE L'EURE très bonnes liaisons PARIS nationale 12, SNCF.
HOTEL PARTICULIER XIXe dans un cadre romantique 240 m² habit. S/3 niveaux 9 p., cuis., s. de bains, cab. de toil., 2 w.-c., parc clos de murs, prox. plan d'eau d'ECLUZELLES, belles dépend., 1 050 000 F.
M.G.N. (37) 51-44-34
FACE ÉGLISE NOGENT-LE-ROI 28210.

pavillons

MAUREPAS ligne Montparnasse, résidence Les Louveries, too. pav. gd. liv. 50 m² avec chem. + 5 ch., 3 bains, cuis. installée, gar. 2 voit., jardin 1 300 m², prix exceptionnel 1 350 000 F (facilité). MONAL 30-50-25-15.

ÉPERNON
Pav. récent s/500 m² pelouse, cuis. équipée, séj., 4 chbres, s. de bains, w.-c., sous-sol total, garage, prix 580 000 F.
IMMO 106 (37) 83-73-73
33, rue Madeleine, ÉPERNON.

fermettes

A vendre à CRÉPAINVILLE, 6 km de Châteaudun, fermette rénovée sur 3 300 m², cuisine aménagée, salon avec cheminée, véranda, cellier, grenier aménagé avec salle de jeux, 2 chambres, atelier, grange fermée, jardin d'agrément, verger, potager. Prix : 650 000 F. Tél. 64-21-26-32 à partir de 18 heures M. Chenevat.

propriétés

89 YONNE - GRANDCHAMP - région TOUCY, vue imprenable sur vallée de l'OUANNE. Cadre magnifique sur 10 000 m² paysagés, jolie maison moderne, entrée, w.-c., 2 s. de bains, cuis. équipée, s. à manger, salon, cheminé, 4 chambres. Dépendances aménagées, salle de bains, w.-c., cuisine, séjour, garage. Prix intéressant. 590 000 F à débattre. Tél. : 16 (1) 69-21-99-72.

ÉPERNON
6 KM GARE D'ÉPERNON constr. de classe en pierre de Berchères, s/1 300 m² clos, fruitiers, pelouses, etc., entrée, cuis. équipée 15 m², séj. 30 m², cheminée, poutres, 5 chbres, 2 s. de bains, sauna, garage, sous-sol total. IL FAUT VOIR ! PRIX : 1 350 000 F.
IMMO 106 (37) 83-73-73
A l'entrée d'Epernon 33, rue de la Madeleine.

MONTFORT-S/RISLE (27) S/5 300 m², riv. privée. Mais., r.-de-ch. sal., séj. 40 m², cuis., hall entrée, w.-c. 1er étage, 3 ch., s. de bns, sous-sol total. 2 gar. bât. indép., jdin paysagé, arbres fruits, 800 000 F. Tél. (16) 32-56-00-05.

URGENT-MUTATION
1 heure de Paris
4 km CHATEAU-THIERRY communications faciles train (direct Paris) particulier vend
MAISON RURALE
tout confort, chauffage fuel, séjour, cheminée, 3 chambres + grande cuisine, cabinet toilette + salle de bains, 2 w.-c., cellier, salle de jeux, charpente neuve, très bonne isolation, grand garage 2 voitures + dépendances. Jardin 900 m² entièrement clos, arbres fruitiers + terrain. Prix 520 000 F à débattre. Tél. à partir de 19 h 30 au 23-70-83-55. Visible durant week-end.

viagers

Exceptionnel, libre Nogent, près mairie, villa 8 pièces tout confort, jardin, calme, femme 73 ans, 580 000 + 15 500 F. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

bureaux

Locations

DOMICILIATION BURX, TÉLEX/SECRÉT., TÉL.)
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIAT. DEPUIS 80 F/MS PARIS-1er, 8e, 9e, 12e ou 16e CONSTITUT. SARL 1 500 F HT INTER DOM – 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STES
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

AV. HOCHE 250 m²
Paris Promo 45-63-25-60.

fonds de commerce

Achats

CABINET DOLÉAC
Rech. pour sa clientèle de qualité s/PARIS, FONDS DE COMMERCE divers expertise GRATUITE, RÉALISATION RAPIDE. Tél. : 42-33-12-29.

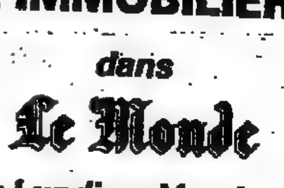
Ventes

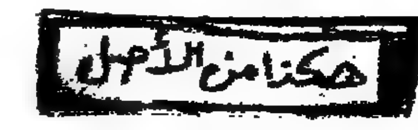
SÉLECTION DOLÉAC
LES HALLES salon de coiffure LOOK des HALLES, loy. 19 600 F ttes taxes comp./trim. s/2 niv. 150 m² + cave, 30 places, matériel impeccable, possibilité tous commerces. 2 100 000 F, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
Mo LES HALLES emplac. n° 1, gros passage, cession bail, 2 niveaux 190 m² + appt 90 m² poss. tous commerces sauf restaurant, loyer 65 000/trimestre, 2 200 000 42-33-12-29.

DRAGUIGNAN (VAR) VENDS FONDS COMMERCE 45 m², EMPLACEMENT DE 1er ORDRE. Tél. : 94-91-08-39 H.B. 94-62-14-94 H.R.

BAIL COMMERCIAL A CÉDER électronique, alarme, informatique boutique Paris-14e, 40 m² bail neuf loyer 2 300 F PAR MOIS, REPRISE 70 000 F. (à déb.). Tél. : 45-42-78-78.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 novembre

TF 1

▶ **20.30 Téléfilm : La baleine blanche.** De Jean Kerchbron, d'après le roman de Jacques Lanzmann. Avec Jacques Fabbri, Yan Debray, Dany Saval, Bernard Alane (1re partie). ▶ **22.20 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Le cœur d'un autre, reportage de Radio-Canada. *Des journalistes ont suivi deux greffes du cœur du début à la fin. Un document très remarqué à la récente rencontre des télévisions francophones à Montréal.* **23.40 Journal. 23.55 La Bourse. 23.58 Permission de minuit.**

A 2

20.30 Cinéma : Qu'est-ce qui fait courir David ? ■■ Film français d'Elie Chouraqui (1981). Avec Francis Huster, Nicole Garcia, Charles Aznavour, André Dussolier, Michel Jonasz. *Un homme de trente ans, issu d'une famille juive, veut réaliser un film sur ses origines et sa jeunesse. Il écrit deux versions différentes du scénario. Exploration sentimentale du passé pour éclairer le présent, difficultés de l'amour, hommage attendri au milieu familial : Chouraqui appelle cela une « autobiographie imaginaire ». On y voit une comédie délicate et plaisante, merveilleusement interprétée.* **22.10 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par Bernard Rapp. Au sommaire : Les enfants de novembre. Les principaux acteurs des manifestations estudiantines de 1986 tireront les leçons de ces événements. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Basket.** Coupe d'Europe : Salonique-Orthez.

FR 3

20.35 Cinéma : Poltergeist ■ Film américain de Tobe Hopper (1982). Avec Craig T. Nelson, Jobeth Williams, Heather O'Rourke, Béatrice Straight. *Une sympathique famille américaine habitant un lotissement pour cadres chics est tourmentée par d'étranges phénomènes.* **22.35 Dessin animé.** Tex Avery. **22.40 Journal.** ▶ **23.05 Magazine : Océaniques.** Les gens d'Europe. Partie de pêche, de Paul Watson. *Portrait de quatre jeunes hommes de l'Angleterre conservatrice de Margaret Thatcher.* **23.45 Musiques, musique.** Density 21'5, de Varèse, par Katly Chastain, flûte.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Mauvais sang ■ Film français de Léos Carax (1986). Avec Denis Lavant, Juliette Binoche, Michel Piccoli, Hans Meyer, Julie Delpy. *Un virus tue ceux et celles qui font l'amour sans amour. Deux bandes cherchent à s'emparer du germe cultivé pour en tirer un vaccin.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Krull** □ Film anglais de Peter Yates (1983). **0.35 Cinéma : Histoire d'O numéro 2** □ Film français d'Eric Rochat (1984). **2.15 Série : Les épées de feu.**

LA 5

20.30 Cinéma : le Chasseur de chez Maxim □ Film français de Claude Vital (1976). Avec Michel Galabru, Jean Lefèbvre, Daniel Ceccaldi, Francis Perrin, Claude Gensac. *Chef chasseur chez Maxim, Julien passe auprès de sa famille pour un industriel. Il veut démissionner mais son patron menace de tout révéler à sa femme. Quiproquos. Nouvelle version cinématographique d'un vaudeville boulevardier qui a pris beaucoup de rides.* **22.00 Série : Capitaine Furillo.** Les rasts n'aiment pas la musique. **22.55 Série : Lou Grant.** Le goût de vivre. **23.50 Série : Max la menace** (rediff.). **0.15 Série : Les chevaliers du ciel. 0.45 Feuilleton : Le temps des copains. 1.10 Les cinq dernières minutes.** Techniques douces (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Le Gibraltar du Pacifique. **21.20 Cinéma : la Chair de l'orchidée** ■■ Film français de Patrice Chéreau (1974). Avec Charlotte Rampling, Bruno Cremer, Edwige Feuillère, Simone Signoret, Hugues Quester. *Une jeune femme a été enfermée dans un asile psychiatrique par sa tante, qui veut s'emparer de sa fortune. Elle s'échappe, est recueillie par un éleveur de chevaux qui va s'attirer pas mal d'ennuis. Etrange adaptation d'un roman de James Hadley Chase, dont l'héroïne est victime de son hérédité. Un univers de pluie et de cauchemar, des décors inquiétants.* **23.20 Magazine : M 6 aime.** Sommaire : Autour de Patrice Chéreau ; Du côté de l'Afrique : Souleymanne Cisse ; Sissoko, réalisateur ; Sankara au Festival de Ouagadougou. **23.50 Journal. 0.00 Météo. 0.05 Magazine : Club 6. 0.50 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles : Les avatars de Martin, de Marcel Aymé. 5. La traversée de Paris. **21.30 Profils perdus.** Jean Ballard. **22.40 Nuits magnétiques.** Les nuits de Moscou (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 novembre au Grand Auditorium) : Suite tchèque en ré majeur op. 39, de Dvorak ; Concerto pour piano et orchestre en ut dièse mineur op. 30, de Rimski-Korsakov ; Symphonie nº 2 en ut mineur op. 17, de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Sergiu Commissiona. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Autour de la clarinette. Œuvres de Fenelon, Komives, Grisey, Berio, Mozart. **0.30 Mélodies.** Schumann, Moussorgski, Mahler, Loewe, Schubert.

Vendredi 27 novembre

TF 1

18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Jeux : Intercontinents.



22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne. 23.35 Journal. 23.50 La Bourse. 23.53 Magazine : Rapido.

A 2

18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. Personnalité interchangeable. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Bonjour maître** (5e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial Napoléon. Avec Simone Balaye (conservateur de la Bibliothèque nationale), Roger Caratini (corse et encyclopédiste), François Cavanna (écrivain), Franz-Olivier Giesbert (directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*), docteur Jean-François Lemaire, François Léotard (ministre de la culture), Jean-Marie Rouart (*le Cavalier blessé*), Jean Tulard (dictionnaire Napoléon). **22.50 Journal. 23.00 Ciné-club : Le Dictateur** ■■■. Film français de Charlie Chaplin (1940). Avec Charlie Chaplin, Paulette Goddard, Jack Oakie, Henri Daniell, Réginald Gardiner. *Ce film, conçu pour ridiculiser Hitler, était un acte politique qui valut à Chaplin, aux Etats-Unis, l'hostilité des isolationnistes et des sympathisants nazis. L'aspect burlesque du film déconcerta les Français qui le virent en 1945. Mais qui, en 1939-1940, eut l'audace de dénoncer le tyran et d'en faire, honte suprême pour Hitler, le sosie d'un juif ? Chaplin seul, et c'était génial. Ça l'est toujours.*

FR 3

18.00 Dessin animé : Mister T. 18.30 Feuilleton : Studio folies (5e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** L'oreille. **20.05 Jeux : La classe. 20.35 Feuilleton : Guillaume Tell** (17e épisode). **20.57 Le jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell** (18e épisode). **21.35 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. Loué soit le bateau. **22.28 Journal.** ▶ **22.40 Documentaire : Cent ans de jazz.** De Claude Fléouter et Denys Limon. **23.35 Musiques, musique.** Concerto pour orgue nº 1 de Haendel, par l'orchestre de la RTL.

CANAL PLUS

18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-folies. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.05 Football : Les coulisses. 20.30 Football. Marseille-Bordeaux (championnat de France). **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Mon oncle** ■■■ Film français de Jacques Tati (1958). Avec Jacques Tati, Jean-Pierre Zola, Alain Becourt. *Premier film en couleurs de Tati. La poésie des terrains vagues, de la liberté, des petites gens de la France profonde, est opposée à l'usage mal compris du progrès technologique. Toujours le sens aigu de l'observation sociale. Et les gags extrêmement originaux, par l'image et par le son.* **0.25 Cinéma : l'Homme aux deux cerveaux** □ Film américain de Carl Reiner (1983, v.o.). **1.50 Cinéma : Carmen** ■■■ Film franco-italien de Francesco Rosi (1983). Avec Julia Migenes-Johnson, Placido Domingo, Ruggero Raimondi, Faith Esham. **4.15 Cinéma : Rosemary's Killer** ■ Film américain de Joseph Zito (1982). **5.40 Les superstars du catch.**

LA 5

18.10 Série : Riptide. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Il était une fois... Emission de Patrick Sabatier. Invité : Eddy Mitchell. **22.25 Loto sportif : Foot vos jeux.** Emission présentée par Michel Hidalgo. **22.40 Série : L'inspecteur Derrick. 23.45 Magazine : Bains de minuit. 1.15 Série : Max la menace** (rediff.). **1.45 Les cinq dernières minutes.** Les loges du crime (rediff.).

M 6

18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire (13e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. **23.45 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La pharmacienne. De Jean Giraudoux. **21.30 Musique : Black and Blue.** Histoire de la musique caraïbe. **22.40 Nuits magnétiques.** Les nuits de Moscou (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Baden-Baden : Symphonie en un mouvement de Zimmermann ; Symphonie nº 104 en ré majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Michaël Gielen. **Premières loges.** Ugo Ugaro, baryton. Airs de Rigoletto, du Trouvère, de La Traviata, de Un ballo in Maschera, de Verdi ; de Paillasse, de Leoncavallo ; du Barbier de Séville, de Rossini. **23.07 Club de la musique ancienne.** Autour des motets de Jean-Philippe Rameau. **0.30 Archives.**

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 novembre à 0 h TU et le dimanche 29 novembre à 24 h TU.

Lente amélioration des conditions sur le pays en fin de semaine. Les températures resteront basses mais les précipitations iront en se raréfiant. Ce sont alors les brouillards qui reprendront le relais.

Vendredi : temps gris et froid. Quelques chutes de pluie ou neige.

De l'Alsace et de la Franche-Comté à la Champagne, à l'Auvergne et aux Alpes du nord, ainsi que sur les Pyrénées, on observera encore des chutes de pluie ou de neige. Il neigera jusqu'en plaine le matin, à basse altitude l'après-midi.

De la Corse au sud des Alpes, les nuages s'accompagneront d'averses parfois orageuses.

Sur les régions atlantiques – Bretagne, Vendée, ouest de l'Aquitaine – le soleil fera quelques apparitions, mais des averses se produiront encore en matinée.

Sur le Roussillon et l'ouest de la Provence, tramontane et mistral modérés favoriseront les éclaircies matinales.

Sur le reste de la France, c'est-à-dire de la Manche au Centre, au Limousin et aux régions pyrénéennes, la journée s'annonce froide et grise. On peut craindre quelques chutes de neige à basse altitude sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées. Un vent faible à modéré de nord à nord-ouest s'établira en toutes régions. Mistral et tramontane se lèveront près du golfe du Lion.

Les températures minimales s'échelonneront entre 0 et + 3 degrés sur la majeure partie de la France. Elles pourront encore descendre aux alentours de – 1 degré du Nord-Est au Centre-Est et varieront entre 3 et 6 degrés près des côtes.

Les températures maximales avoisineront 3 à 8 degrés du nord au sud, 10 à 13 degrés près de la Méditerranée.

Samedi : sur la moitié est, du nord à l'est du Bassin parisien, à l'Alsace, à la Bourgogne, à l'Auvergne et à la région Rhône-Alpes, le ciel sera encore couvert le matin avec de faibles précipitations, sous forme de neige dans les massifs, dans l'Est et le Lyonnais. Plus à l'ouest, un ciel également gris, avec des brouillards apparaissant sur le Sud-Ouest, sur le pourtour méditerranéen, le vent du nord garantira de belles éclaircies.

En cours de journée, les précipitations se limiteront aux Alpes. En Corse, le ciel se couvrira plutôt en fin de journée, en donnant quelques ondées. Sur l'ensemble des autres régions, le soleil reprendra, progressivement mais timidement, le dessus.

Dimanche : encore un passage nuageux et faiblement pluvieux sur la moitié nord. Les brouillards seront nombreux le matin sauf sur l'extrême ouest de la Méditerranée.

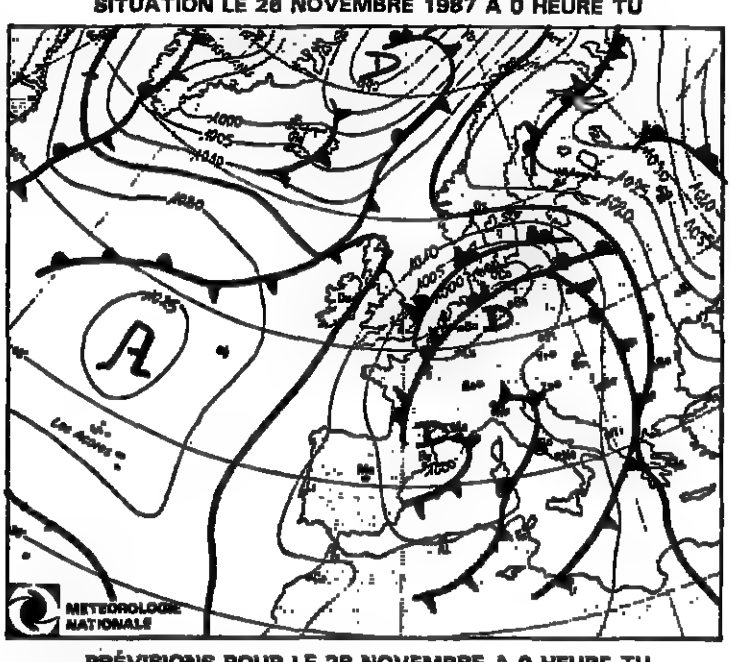
Sur la moitié sud, le soleil prédominera en Méditerranée, alors que les brouillards pourront persister localement ailleurs (Lyonnais et Midi-Pyrénées).

Intempéries

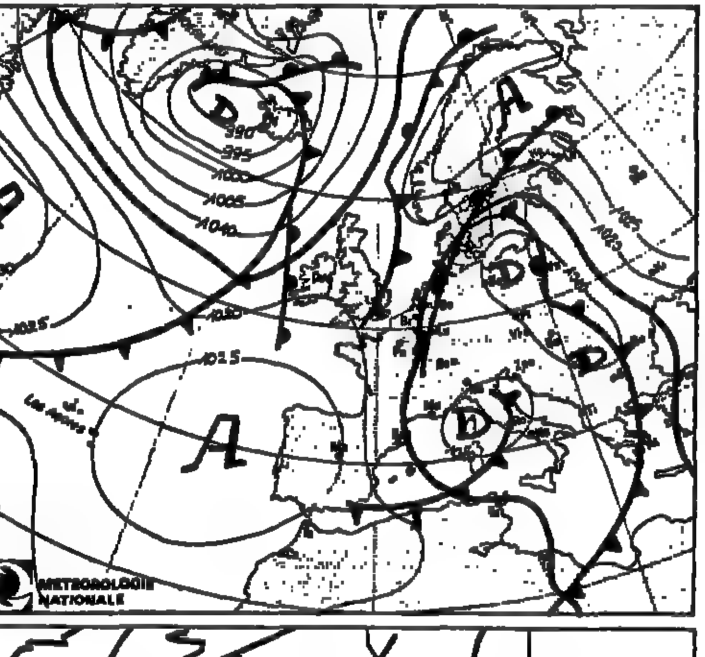
L'Aveyron sous la neige

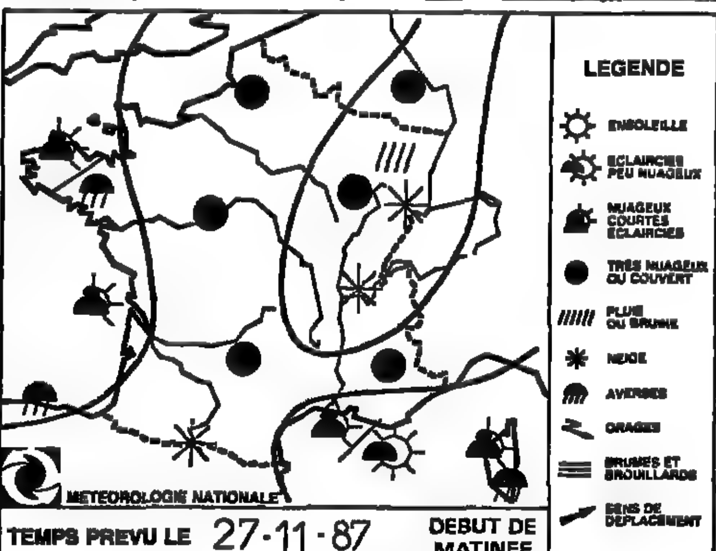
D'abondantes chutes de neige sont tombées sur plusieurs régions françaises. Dans l'est du Tarn et sur une partie de l'Aveyron, sept mille sept cents foyers sont privés d'électricité à la suite de rupture de câbles surchargés de neige collante. En Auvergne, les routes, bien que dégagées, sont restées glissantes. Dans les Pyrénées, les cols du Tourmalet, du Pradel, de Pailhers et de la Core sont fermés. Dans le Jura et les Vosges, la circulation n'est possible que pour les véhicules munis d'équipements spéciaux.

SITUATION LE 26 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-11 à 6 heures TU et le 26-11-1987 à 6 heures TU — le 26-11-1987

FRANCE			
AJACCIO	11	6	O
BIARRITZ	8	6	O
BORDEAUX	5	3	P
BOURGES	1	1	*
BREST	8	5	D
CAEN	8	7	A
CHERBOURG	7	6	C
CLERMONT-FERR.	6	1	*
DIJON	4	–2	B
GRENOBLE St-M-H	7	1	P
LILLE	7	5	P
LIMOGES	2	–1	*
LYON	10	4	P
MARSEILLE-MAR.	11	4	O
NANCY	3	2	C
NANTES	8	6	C
NICE	12	4	O
PARIS-MONTS.	3	2	P
PAU	4	4	P
PERPIGNAN	10	4	P
RENNES	8	6	N
ST-ÉTIENNE	7	2	P
STRASBOURG	1	–2	B
TOURS	2	1	P
TOULOUSE	5	1	*
POINTE-A-P.	31	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	16	8	O
AMSTERDAM	6	5	P
ATHÈNES	19	16	N
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	11	5	C
BELGRADE	14	9	D
BERLIN	7	0	D
BRUXELLES	4	3	P
LE CAIRE	25	12	D
COPENHAGUE	4	2	P
DAKAR	28	23	D
DELHI	29	11	D
DJERBA	20	11	D
GENÈVE	8	–1	N
HONGKONG	25	22	D
ISTANBUL	17	11	D
JÉRUSALEM	23	9	N
LISBONNE	13	7	D
LONDRES	8	5	P
LOS ANGELES	23	10	D
LUXEMBOURG	1	–1	B
MADRID	10	–2	D
MARRAKECH	17	9	N
MEXICO	25	10	B
MILAN	9	5	P
MONTRÉAL	2	–3	*
MOSCOU	1	0	P
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	17	7	C
OSLO	3	–1	C
PALMA-DE-MAL.	14	4	N
PÉKIN	5	–2	*
RIO-DE-JANEIRO	30	21	N
ROME	17	11	O
SINGAPOUR	33	26	O
STOCKHOLM	1	0	*
SYDNEY	25	14	C
TOKYO	15	9	C
TUNIS	20	5	N
VARSOVIE	7	3	N
VENISE	12	7	P
VIENNE	13	5	N

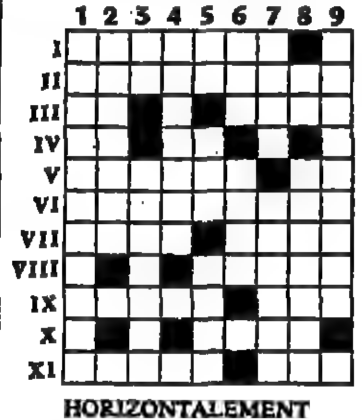
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4623



HORIZONTALEMENT

I. L'as de cœur. – II. Perd de son importance quand on taille une bavette. – III. Pour lui, le port du casque est souvent obligatoire. Idéal pour envoyer quelqu'un dans l'autre monde. – IV. Elément de maintes conversations. A très rapidement beaucoup perdu de sa grâce. – V. Donne l'occasion à certains de s'abandonner entre les bras d'une bergère. Voyait les choses de haut. – VI. Représentent plusieurs briques mais ne coûtent pas si cher que cela. – VII. De quoi en avoir plein le dos. Nul besoin de les condamner avant de les mettre derrière les barreaux. – VIII. Sur les épaules ou bien dans un labo. – IX. N'est d'aucune utilité à celui qui veut faire le grand écart. Fait piétiner ou alors trépigner. – X. Cassent des lames. – XI. Font fondre. Aide à faire la raie.

VERTICALEMENT

1. Il est des fleurs qu'il n'aime guère mais des bouquets qu'il apprécie fort bien. – 2. Ne peut être partagée avant d'avoir été donnée. – 3. Symbole. Susceptible de faire du beau travail. – 4. Défenseur de la métempsycose. – 5. Passent à travers les âges. Donne lieu à des « vacances ». Sont au nombre de quatre dans une expression familière. – 6. Cracheur de feu. Bien des choses lui sont tout de même impossibles à supporter. – 7. N'est pas forcément connu de celui qui atteint des sommets. Peuvent appartenir à ceux qui sont forts comme des chênes. – 8. Article. Emerge de l'inconscience. – 9. Pousse à faire passer à la casserole.

Solution du problème nº 4622

Horizontalement

I. Amnésique. – II. Couper. Tu. – III. Culinaire. – IV. Os. Senti. – V. Us. Ecu. – VI. Caille. Un. – VII. Hile. Sali. – VIII. El. Ratier. – IX. Ultimes. – X. Soute. Epi. – XI. Enée. Isis.

Verticalement

1. Accoucheuse. – 2. Moussaillon. – 3. Nul. Il. Tue. – 4. Episclérite. – 5. Séné. Ame. – 6. Iran. Este. – 7. Ite. Aisés. – 8. Utricule. Pi. – 9. Eue. Unirais.

GUY BROUTY.



Le Carnet du Monde

Naissances

– Sophie MALEXIS-PIEL
et
Alain PIEL,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

Arthur.

Paris, le 5 novembre 1987.

Décès

– M. Pierre Derangere,
Etienne et Béatrice,
Bruneau et Laure,
Sabine et François,
Mathilde, Nathalie et Louis,
M. et Mme Jean-Pierre Arnaud,
Mme André Derangere,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DERANGERE,
née Micheline Anjeras,

survenu le 22 novembre 1987, à Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 26 novembre, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, boulevard de Magenta,
75010 Paris.

– M. le docteur Marcel Desbleds,
son époux
et ses filles
Catherine et Céline,
M. et Mme Jacques Bloc,
ses parents,
Jean-François et Jean-Louis,
ses frères,
Mme veuve Desbleds,
sa belle-mère,
Jean-Pierre et André,
ses beaux-frères,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur DESBLEDS,
née Marie-Thérèse Bloc,

survenu le 22 novembre 1987, à l'âge de quarante-huit ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 27 novembre, à 14 heures, en l'église Sainte-Eugénie de Marnes-la-Coquette, sa paroisse, suivi de l'inhumation au cimetière de Marnes-la-Coquette.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, boulevard de Jardy,
92430 Marnes-la-Coquette.

– Le docteur Jean-Jacques Godinger nous prie d'annoncer le décès de son père,

M. Henri GODINGER,

le 20 novembre 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

6, rue du Boccador,
75008 Paris.

– Fájdalommal tudatjuk, hogy a Magyar Nyelv és Kultúra Franciaországi Baráti Köre elnöke, szeretett barátunk,

KEMÉNY Mihály,

élete 71. évében elhunyt.

1987. november 27-én délután (13 15 órai kezdettel), búcsúzunk tőle a párizsi Père-Lachaise temető Columbariumában.

– Marie Le Gall,
Yannick, Arisne, Erwan et Yann,
Annick Le Gall,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Yves LE GALL,
administrateur en chef de TDF,
animateur d'Antelim et d'Arcos.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 16 novembre 1987, à La Rochelle.

62, rue Doudeauville,
75018 Paris.
214, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Mme Jean-Michel Lévy,
Catherine Lévy
et ses enfants, Marianne et Emmanuel,
M. et Mme Paul Alibert
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Eveno
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Michel LÉVY,
officier de la Légion d'honneur,
vice-président honoraire
au tribunal de grande instance de Paris,
chef de bataillon honoraire,

survenu le 22 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Vergniaud,
75013 Paris.

– Mme Francis-Raoul Petit,
Mlle Catherine Petit,
M. et Mme Claus Bussmann,
Valérie, Marc-Daniel et Frédéric,
M. et Mme Francis Deloche de Noyelle,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel PETIT,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
ancien secrétaire général
de la Compagnie des agents de change,
président d'honneur de la SICOVAM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu, en son domicile, le 24 novembre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 novembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, et sera suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale, à Parnay (Maine-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Béryl,
06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat,
42, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.
15, Pröbstingstrasse,
4400 Münster (Allemagne fédérale).

– Le syndic,
La Chambre syndicale
Et la Compagnie des agents de change,
Le secrétaire général,
Et les collaborateurs des services centraux de la compagnie,
ont le regret de faire part du décès, le 24 novembre 1987, de

M. Daniel PETIT,
secrétaire général
de la Compagnie des agents de change,
de 1960 à 1976.

– L'Association nationale des porteurs français de valeurs mobilières
a le profond regret de faire part du décès, survenu le 24 novembre 1987, de

M. Daniel PETIT,
son président.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale
Et l'ensemble des personnels de la SICOVAM,
ont le regret de faire part du décès, le 24 novembre 1987, de

M. Daniel PETIT,
président d'honneur,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

[Né le 4 mars 1918 à Beauvais (Oise), ancien secrétaire général de la Compagnie des agents de change (1960-1976), M. Daniel Petit avait été président de la SICOVAM, de l'Association nationale des porteurs français de valeurs mobilières et vice-président de la Caisse d'épargne de Paris.]

– La Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance,
L'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus,
ont la chagrin de *faire part du décès,* survenu le 25 novembre 1987, en son domicile de Nancy, de leur président et ami,

Roland TEYSSANDIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945, avec palme,
médaille de la Résistance,
médaille des évadés,
déporté résistant.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 28 novembre, à 10 heures, en la cathédrale de Nancy.

UNADIF-FNDIR,
8, rue des Bauches,
75016 Paris.

– Mme Jean Theves,
Mlle Caroline Theves,
M. et Mme Paul-Louis Theves
et leurs fils Jérôme et Grégoire,
M. et Mme Patrick Laniard
et leur fils Pierre,
M. et Mme Michel Theves
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Hilbert
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean THEVES,
maire de Cerdon-du-Loiret,
président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Paris,
président de la société d'exploitation du parc des expositions de Paris-Nord,
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile le 24 novembre 1987.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité, le samedi 28 novembre, à 11 heures, en l'église de Cerdon-du-Loiret (Loiret).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e, le mardi 1er décembre, à 10 heures.

[Né le 25 août 1913 à Paris, Jean Thèves a été successivement président du conseil de surveillance de Céraliment-Lu-Brun, administrateur, président-directeur général (1970-1976) puis vice-président directeur général (depuis 1976) de l'Aliment essentiel, vice-président de Générale Biscuits Co. Par ailleurs, il a été vice-président puis président (1977-1983) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.]

– Ses enfants,
Philippe, Marie-Neige, Sylvie, Sophie, Serge
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de

Mme André VAUDOYER,
née Jacqueline Heimsgrand,

survenu le samedi 21 novembre 1987, à Jouy-en-Josas (Yvelines).

Il n'y aura pas de cérémonie.

8, rue des Beaux-Arts,
75006 Paris.

Anniversaires

– Il y a quatre ans

Stéphane GEILLE

disparaissait dans un accident d'avion.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Une messe sera célébrée le 28 novembre 1987, à 18 h 30, en l'église de Mareil-Marly (Yvelines).

Avis de messes

– Chaque année une messe est célébrée le 11 décembre, à 12 h 30, au couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e, pour

Evelyne COSTE-PERROUX.

Cette année, à la messe concélébrée, sera associé le souvenir de son époux, le

professeur François PERROUX,

décédé le 2 juin 1987.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le samedi 28 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, Mme Nicole Lemaître : « Paroisses du Rouergue flamboyant. Le clergé et les paroisses du diocèse de Rodez (1417-1563) ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

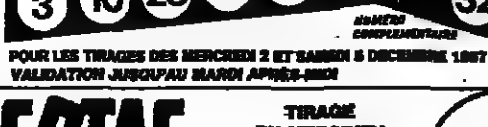
Le numéro 199678 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
099678	699678	40 000,00 F
299678	799678	
399678	899678	
499678	999678	
599678		

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
109678	190678	199078	199608	199670	10 000,00 F
119678	191678	199178	199618	199671	
129678	192678	199278	199628	199672	
139678	193678	199378	199638	199673	
149678	194678	199478	199648	199674	
159678	195678	199578	199658	199675	
169678	196678	199778	199668	199676	
179678	197678	199878	199688	199677	
189678	198678	199978	199698	199679	

Tous les billets se terminant par		gagnent
9678		4 000,00 F
678		400,00 F
78		200,00 F
8		100,00 F

LOTO
N° 47
TIRAGE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 1987



POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 2 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1987
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

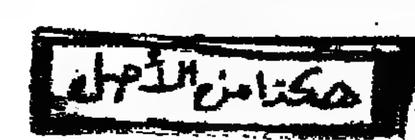
87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 1987 115e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	21	tous signes	200
	331	tous signes	400
	7 [illegible]	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 [illegible]	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	27 [illegible]	sagittaire	50 200
		autres signes	5 200
2	142	tous signes	400
	262	tous signes	400
	[illegible] 262	sagittaire	10 400
		autres signes	1 400
	[illegible] 002	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	4 [illegible]	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible] 042	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible] 042	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible] 732	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	01 [illegible]	balance	50 000
		autres signes	5 000
3	53	tous signes	200
	[illegible] 413	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	[illegible] 153	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	32 173	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	29 753	poissons	50 000
		autres signes	5 000
4	144	tous signes	400
	[illegible] 294	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible]	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	7 794	balance	12 000
		autres signes	1 200
	[illegible] 954	lion	12 000
		autres signes	1 200
4	66 514	lion	50 000
		autres signes	5 000
5	435	tous signes	400
	[illegible]	balance	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible]	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible]	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	07 [illegible]	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	[illegible]	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
6	06	tous signes	200
	4 016	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	18 676	cancer	50 000
		autres signes	5 000
7	3 [illegible]	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	06 [illegible]	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
8	2 798	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	7 448	lion	10 000
		autres signes	1 000
	27 268	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
9	649	tous signes	400
	[illegible]	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	1 729	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	4 719	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	16 419	bélier	50 000
		autres signes	5 000
0	07 310	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	19 310	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



GAGNENT 100,00 F

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 1987 114e

Consommation

Une campagne publicitaire

Les métiers du tabac prennent la défense des fumeurs

La polémique sur les dangers de la consommation de tabac vient de rebondir avec le lancement d'une importante campagne publicitaire visant à revaloriser l'image du fumeur et à « réconcilier » fumeurs et non-fumeurs. Réalisée par M. Jacques Séguéla sur le thème : *« Qui sème l'intolérance récolte la tempête »*, cette campagne, d'un coût de 2,7 millions de francs, est due à l'initiative du Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), qui groupe l'ensemble des métiers du tabac (producteurs, importateurs, distributeurs) ainsi que la SEITA.

Officiellement, cette campagne vise à prévenir la situation conflictuelle due, selon le CDIT, au fait que les arguments médicaux contre le tabac se transforment de plus en plus en un discours dirigé contre le fumeur lui-même. Il s'agit en fait d'une offensive destinée à contrer les effets de la campagne antitabac qu'avait relancée dans les colonnes du *Monde* (il y a quelques semaines, l'article des professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana (*le Monde* du 3 septembre).

Dénonçant le *« désastre sanitaire »* que constituait en France la consommation de tabac (responsable de plus de 50000 morts chaque année) cet article avait été suivi du rapport du professeur Albert Hirsch, ainsi que d'une série de prises de position opposées émanant d'épidémiologistes et de responsables sanitaires, d'une part, de M. Francis Eyraud, PDG de la SEITA, d'autre part.

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, avait alors annoncé le lancement, pour la mi-novembre, d'une nouvelle campagne antitabac. Celle-ci n'a pas vu le jour. Et tout se passe comme si les autorités sanitaires laissaient le champ libre aux professionnels du tabac qui nient les dangers du tabagisme.

J.-Y. N.

RELIGIONS

Semaines sociales sur le travail et l'emploi

Les Semaines sociales, inspirées par l'enseignement social et éthique de l'Eglise catholique, après une dizaine d'années de mise en sommeil se relancent. Le thème choisi est « Travail et emploi ».

Les débats auront lieu les 27, 28, et 29 novembre. Plusieurs spécialistes interviendront : le Père Calvez, MM. Jean Dubois, Jacques Méraud, Jean Boissonnat, Noël Copin, Guy Roustang, etc. Ces journées auront lieu à LSC, 144, avenue du Président-Wilson, 93220 La Plaine-Saint-Denis. Tél. : 48-09-47-47.

★ **Renseignements : Semaines sociales de France, 24, rue du Maréchal-Joffre, 78000 Versailles ; tél. : 39-50-09-90.**

● **Colloques.** – Comme chaque année, le Centre culturel les Fontaines propose des week-ends de réflexion. Les prochains thèmes traités seront : « Les sectes pseudo-catholiques », avec Jacques Trouslard, du diocèse de Soissons, délégué à la documentation des sectes, les 28 et 29 novembre ; « Le management participatif, jusqu'où ? », avec Daniel Croquette, UCC-CFDT, et Christian Pavard, groupe « Convergence », les 4 et 5 décembre ; « *Le défi des terrorismes* », avec Christian Mellon, Ceras, Olivier Mongin, de la Revue *Esprit*, Edwy Plenel, du journal *le Monde*, et Joël Roman, enseignant, le 5 et 8 décembre.

★ Programme, renseignements et inscriptions aux « Fontaines », boîte postale 205, 60501 Chantilly cedex. Tél. : (1) 44-57-24-60.

● **Le pape à Strasbourg en octobre 1988.** – Le projet d'un voyage de Jean-Paul II à Strasbourg, les 8, 9 et 10 octobre 1988 prend forme. Jean-Paul II rendra visite au Conseil de l'Europe le samedi 8 et au Parlement européen le lundi 10, à l'ouverture de la session d'octobre. Le dimanche 9 sera consacré aux catholiques alsaciens. Aucun programme n'est encore arrêté, mais le pape pourrait présider un grand rassemblement eucharistique au stade la Meinau.

● ***RECTIFICATIF*** : dans l'article consacré aux diocèses catholiques de la *région Ile-de-France* (supplément *région parisienne* dans *le Monde daté* du 26 novembre), l'exemple évoqué de paroisse-champignon est celui d'Epinay-sur-Sénart (Val-de-Marne) et non d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 26 novembre 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-940 du 23 novembre 1987 portant incorporation au code général des impôts de divers textes modifiant et complétant certaines dispositions de ce code.

N° 87-944 du 25 novembre 1987 relatif à l'exercice d'une activité libérale par les praticiens hospitaliers à temps plein dans les établissements d'hospitalisation publics.

UN RÈGLEMENT

● Applicable à la procédure suivie devant le Conseil constitutionnel pour le contentieux de l'élection des députés et des sénateurs.

ÉCHECS



Dix-septième partie : ajournée

Apparition de l'Est-Indienne

Toute partie nulle est désormais pour Kasparov un pas fait vers la conservation de son titre. Le pas est encore plus grand quand cette nullité est obtenue avec les Noirs. Le champion du monde a donc réalisé une bonne opération, le mercredi 25 novembre, dans la dix-septième partie, car, si elle a été ajournée, sa conclusion ne saurait être que pacifique, malgré le minime avantage positionnel de Karpov.

Pour la première fois depuis qu'ils jouent « ensemble » en championnat du monde (on en était, mercredi, à leur cent treizième partie !), l'Est-Indienne est apparue. Cette défense agressive qu'affectionnait Fischer, Kasparov l'avait employée contre Beliasky en 1983, mais à ce niveau, il faut remonter à 1969, dans le match Petrossian-Spassky, pour la voir jouée.

Pour autant, Karpov n'a pas paru surpris par ce choix. Il a, comme l'implique l'Est-Indienne, attaqué sur l'aile-Dame, Kasparov cherchant, lui, un contre-jeu sur l'aile-Roi. Après des échanges provoqués par les Noirs, la position s'équilibrait, mais Karpov refusait une proposition de nulle. La proposera-t-il ou l'acceptera-t-il, jeudi avant la reprise de la partie, ou voudra-t-il « mobiliser » Kasparov, histoire d'empêcher le champion du monde de bien préparer la dix-huitième partie, vendredi, dans laquelle il a les Blancs. Score actuel : 8-8.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Dix-septième partie
Défense Est-Indienne

1. Cf3	Cf6 (8)	22. Txc1 (88)	Fxc1 (110)
2. c4	g6	23. Dxc1 (89)	Cf5 (111)
3. Cç3 (2)	Fg7	24. Dg5 (110)	Cd4 (125)
4. é4 (3)	d6	25. Dxd8	Cxf3+
5. d4 (4)	0-0 (9)	26. Fxf3	Txd8
6. Fé2 (7)	é5 (9)	27. bxç5	bxç5
7. 0-0 (8)	Cç6 (9)	28. Tb8 (111)	Tf8 (131)
8. d5	Cé7	29. Tb6	Tf6
9. Cd2	a5	30. Tb8	Tf8
10. b3 (20)	g5 (13)	31. Tb6	Tf6
11. a3 (22)	Cd8	32. Fé4 (137)	Ff5 (132)
12. Tb1	f5	33. Fxf5	Txf5
13. b4	axb4	34. g3 (138)	Tf6 (133)
14. axb4	h6 (15)	35. h4	h6
15. Db3 (36)	Cf6 (32)	36. Rg2 (139)	Rg7 (136)
16. Ff3 (45)	Fh6 (41)	37. f3 (140)	Rg8
17. Ta2 (55)	Ta1 (84)	38. Rf2	g5
18. Dc2 (77)	Ff4 (95)	39. hxg5	hxg5
19. Cf3 (87)	fxé4 (108)	40. Ré3	Rg7
20. Cxé4 (88)	Cxé4 (108)	41. Tb8 (147)	Rh7 (143)
21. Fxé4 (88)	Txc1 (110)	42. Td8 (153)	Ajour.

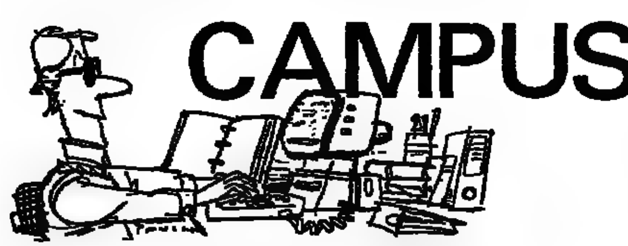
Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement

BLANCS. – Ré3, Td8, Pç4, d5, f3 et g3.

NOIRS. – Rh7, Tf6, Pç5, d6, é5 et g5.

Education



Durkheim à Bordeaux

A la rentrée 1887, Emile Durkheim donnait son premier cours de sociologie à l'université de Bordeaux, dans la chaire de pédagogie et sciences sociales. C'était ainsi le premier enseignement de « sciences sociales » dispensé par l'Université française. Une exposition commémorant cet événement se tient à la Bibliothèque municipale de cette ville. Etienne Halphen, le petit fils de Durkheim, a prêté à cette occasion des documents personnels et des photos de la vie familiale du sociologue. L'exposition privilégie la vie d'Emile Durkheim en relation avec le contexte politique, social et intellectuel de la fin du dix-neuvième siècle. Elle retrace également la vie universitaire à Bordeaux et l'évolution de l'enseignement de la sociologie.

Dix étudiants de sciences sociales de l'université de Bordeaux-II, regroupés en une association créée en 1987, « Socio-diffusion », ont organisé cette manifestation. Ils ont voulu saisir l'occasion de ce centenaire pour *« faire connaître la sociologie, susciter une réflexion sur les pratiques de cette science et travailler au développement de son usage »*, affirment-ils.

« Socio-diffusion » a obtenu le soutien financier des collectivités locales et de l'université. Les 1er, 2 et 3 mars 1988, elle organise, à Bordeaux, un colloque sur les métiers de la sociologie *« afin de répondre à deux préoccupations majeures : le fonctionnement et l'utilité de la sociologie »*.

« Socio-diffusion », 45, rue des Faures, Bordeaux. Tél. : 56-31-47-80. L'exposition se tient jusqu'au 12 décembre à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, 3, rue Mably, tél. : 56-48-23-20. « Socio-diffusion » a édité à cette occasion un catalogue comprenant des photos, une bibliographie et des articles sur Durkheim).

G. de M.

Les industries de l'information

Le Conservatoire national des arts et métiers organise le jeudi 10 et vendredi 11 décembre deux journées sur « l'information scientifique et technique ». Ce forum employeurs-enseignants devrait permettre de faire le point sur la formation et les emplois dans les industries de l'information et de la communication.

★ Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

Les nazis et l'extermination

Trois journées d'étude sur *« La politique nazie d'extermination »* auront lieu les 11, 12 et 13 décembre au grand amphithéâtre de la Sorbonne, organisées par le CNRS sous la direction de M. François Bedarida et placées sous la présidence de M. Jacques Valade. Elles se termineront le 13 à 10 heures par un syphosium sur *« Histoire et mémoire »* présidé par Mme Simone Veil, avec MM. Alain Devaquet, Alain Finkelkraut, Alfred Grosser et Claude Lanzmann.

Photos à Limoges

Les treize mille étudiants de l'académie de Limoges sont invités par le CROUS à participer au concours photo qu'il organise jusqu'au mardi 15 décembre.

Ce concours s'accompagne de différentes initiatives autour du thème de la photo (stages, publicité, partenariat), intéressant les étudiants comme les professionnels. Règlement et bulletin de participation dans le Guide pratique de l'Etudiant, édité par le CROUS.

★ Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Campus de Vanteaux, 21, avenue Alexis-Carrel, 87036 Limoges-Cedex.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MEAUX (77100)
HOTEL DES VENTES
54, rue de l'Abreuvoir,
le DIM. 29 NOVEMBRE 1987
à 14 heures
ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE
AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE
EXTRÊME-ORIENT.
Me A. de CORNEILLAN
(1) 64-34-11-97.
Renseignements : 36.15 + IVP.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY,
le MARDI 8 DÉCEMBRE 1987
à 13 h 30 EN UN SEUL LOT
PAVILLON D'HABITATION à AULNAY-SOUS-BOIS
(Seine-Saint-Denis)
34, avenue Pierre-Gastaud
élevé sur sous-sol compr. un rez-de-chaussée divisé en 2 pièces, cuisine, salle d'eau et w.-c.
Terrain en nature de cour et de jardin.
MISE A PRIX : 60.000 F
S'adresser pour tous renseignements :
1) Au Cabinet de Me J. PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandicci à 93500 PANTIN ;
2) Au Cabinet de la SCP SCHMIDT, DAVID, GUIBERE, Société d'avocats, 76, avenue de Wagram à PARIS-17e, tél. 47-63-29-24.

VENTE s/saisie immob. Palais de Justice BOBIGNY, Mardi 15 DÉC. 1987, 13 h 30
EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 4 P.P.
cuis., s. de bns, w.-c., séchoir, au 4e étage, bâtiment B, CAVE au s/sol, dépendant d'un ensemble immobilier sis
à BONDY (93)
38 à 46, rue Roger-Salengro
37 à 39, rue Paul-Vaillant-Couturier
Mise à prix : 90.000 F
S'adr. Me Maurice AYOUN, avocat à PARIS (17e), 124, bd Malesherbes, tél. 46-22-47-02 ; Me Janine PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandicci, 93500 PANTIN, tél. 48-43-75-32.

Vente s/saisie immob. Palais de Justice BOBIGNY, Mardi 15 déc. 1987, 13 h 30
EN UN LOT
UN PAVILLON
d'une pièce, cuis., s. de bns, dépendances, jouiss. d'un petit jardin privatif 70 m² env.
à TREMBLAY-LES-GONESSE (93)
M. à P. : 40.000 F. S'adr. Me Maurice AYOUN, avocat à Paris (17e), 124, boulevard Malesherbes, tél. 46-22-47-02 ; Me Janine PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandicci, 93500, tél. 48-43-75-32.

Vente sur public. judic. Palais Justice PARIS, Lundi 7 déc. 1987 à 14 h très précises
APPARTEMENT à PARIS-7e
187, RUE DE GRENELLE, 4e étage, 2 Poes, entrée, w.-c., cave au sous-sol.
LIBRE DE LOCATION **M. à P. : 226.000 F**
S'adr. Me COPPER ROYER, avocat, 1, rue Georges-Berger à Paris-17e, tél. 46-22-26-15, Service des DOMAINES (D.N.I.D.), 11, rue Tronchet à Paris-8e, bureau 233, tél. 42-66-91-40, poste 1973. Pour vis. s/pl. Mercredi 2 déc. 1987 entre 14 h/15 h.

VENTE s/saisie. Palais Justice PARIS le JEUDI 17 DÉCEMBRE 1987 à 14 h 30
14-16, BD DE LA CHAPELLE à PARIS-18e
2 PIÈCES avec CAVE, bât. E, escal. 6, 1er étage.
M. à P. : 50.000 F.
S'adr. Me J.-F. SPIRA, avocat, 3, r. A.-de-la-Forge à Paris-17e, tél. 43-80-17-30 ; Me J.-C. NEBOT, avocat, 36 *bis*, rue de Dunkerque à Paris-10e, tél. 42-81-15-30 ; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière Palais Justice CRÉTEIL (94), Jeudi 10 décembre 1987 à 9 h 30
PROPRIÉTÉ à NOGENT-SUR-MARNE (94130)
10-12, bd de la Marne, compr. 3 CONSTRUCTIONS. Con tot. : 7 a 01 ca, JARDIN.
MISE A PRIX : 150.000 F S'adresser Me Th. MAGLO, avocat, 4, all. de la Toison-d'Or à Créteil (94000) tél. 43-87-18-90 ; Me H. MANSION, avocat, 25, avenue Victoria à PARIS-1er ; tél. 42-36-77-50. Pour visites sur les lieux.

Vente sur public. judic. Palais Justice PARIS, Lundi 7 déc. 1987 à 14 h très précises
APPARTEMENT à PARIS-15e
21, RUE VAUGELAS, 3e étage, 3 pièces, cuisine, w.-c., cave, 45 m², occupé. **M. à P. : 180.000 F**
S'adr. Me COPPER ROYER, avocat, 1, rue Georges-Berger à Paris-17e, tél. 46-22-26-15, Service des DOMAINES (D.N.I.D.), 11, rue Tronchet à Paris-8e, bureau 233, tél. 42-66-91-40, poste 1973. Pour vis. s/pl. Mercredi 2 déc. 1987 entre 11 h/12 h.

Vente sur public. judic. Palais Justice PARIS, Lundi 7 déc. 1987 à 14 h très précises
APPARTEMENT à PARIS-1er
27, RUE ÉTIENNE-MARCEL, 3e étage, 3 pièces, cuisine, salle d'eau, cave au s/sol.
LIBRE DE LOCATION **M. à P. : 380.000 F**
S'adr. Me COPPER ROYER, avocat, 1, rue Georges-Berger à Paris-17e, tél. 46-22-26-15, Service des DOMAINES (D.N.I.D.), 11, rue Tronchet à Paris-8e, bureau 233, tél. 42-66-91-40, poste 1973. Pour vis. s/pl. Jeudi 3 déc. 1987 entre 11 h/12 h.

VENTE sur subrogation au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 10 DÉCEMBRE 1987, à 14 h 30 - EN UN LOT
UN IMMEUBLE - 3, RUE DE MONTFAUCON à PARIS-6e élevé s/caves, rez-de-chaussée : 3 boutiques, et 5 étages de 2 logements chaque, sur terrain de 81 m².
MISE A PRIX : 3.000.000 de francs
S'adr. à Me Marcel BRAZIER, av., 178, bd Haussmann, 75008 PARIS tél. 45-62-39-03, ts avocats près Trib. Gde Inst. de PARIS ; sur les lieux pour visiter.

VILLE DE PARIS - Adjudication Chambre Interdép. des Notaires de Paris
le MARDI 8 DÉCEMBRE 1987 à 14 h 30 - EN 6 LOTS
3 APPARTEMENTS de 3 P. avec CAVE
2 APPARTEMENTS de 2 P. av. CAVE - 1 CHAMBRE
140, AVENUE DAUMESNIL, PARIS-12e
LIBRES - M. à P. : 4.200 F à 504.000 F
Mes BONNEL, CHEUVREUX, BOURGES, not. associés, 79, boulevard Malesherbes, PARIS-8e, tél. 43-94-16-08 (M. MAGDINIER).

VENTE sur Publication Judiciaire au Palais de Justice VERSAILLES
le MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1987 à 9 h 30 - EN UN SEUL LOT
Les lots de copropriété nos 2, 5, 6, 9, 10, 13, 21, 22, 3, 4, 8, 11, 14 constitués par
2 APPARTEMENTS - GRENIERS - CAVES - BOUTIQUE
d'angle avec accès à appartement contigu - GARAGE
46, av. CARNOT - ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)
(Immeuble cadastré section AB, no 46)
M. à P. : 900.000 F avec faculté de baisse de mise à prix d'un quart et de la moitié. S'adr. à : Me Françoise PONTECAILLE-TROUBLE, avocat, 28, rue d'Angiviller, VERSAILLES, tél. 39-50-04-45 ; Me Claude REGRETTIER, avocat, 39, av. de St-Cloud, VERSAILLES ; tél. 30-21-46-46 ; Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie, VERSAILLES, tél. 39-50-01-69 ; au Greffe du T.G.I. de VERSAILLES ; sur les lieux pour visiter.



Vous n'avez plus que 2 jours pour devenir actionnaire d'Eurotunnel, le plus gigantesque péage du monde et bénéficier des avantages offerts par les Comptes d'Epargne en Actions, les Plans d'Epargne Retraite, les SICAV et les Caisses de Retraite.

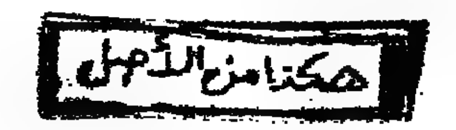
Souscription
jusqu'au 27 novembre.
35 F l'unité

Contactez au plus vite votre banque, votre bureau de poste ou votre Caisse d'Epargne.

Note d'information visée par la COB disponible auprès des intermédiaires financiers. (Visa n° 87.427 du 13.11.1987).



EUROTUNNEL. UN PAS DE GÉANT.



SOMMAIRE

■ Les milieux pétroliers redoutent une chute du prix du pétrole, qui pourrait descendre à 15 dollars, voire au-dessous *(lire page 43)*.

■ Les marchés financiers s'attendent à des décisions du gouvernement fédéral allemand de soutien à la croissance économique. Selon des sources japonaises, le groupe des Sept pourrait se réunir prochainement. En attendant, le dollar était à nouveau à la baisse jeudi 26 novembre au matin *(lire ci-contre)*.

■ Inquiets de voir leur déficit commercial se développer avec les quatre nouveaux pays industriels asiatiques, les Etats-Unis accentuent leur pression sur Hongkong, Taïwan, la Corée du Sud et Singapour pour qu'ils procèdent à une revalorisation de leurs monnaies vis-à-vis du dollar et à une ouverture de leurs frontières *(lire ci-dessous)*.

■ Selon une étude du Crédit national, les placements financiers des entreprises restent encore limités. Les entreprises qui détiennent le plus grand nombre de titres sont les plus dynamiques. Elles investissent le plus et se désendettent le plus *(lire page 43)*.

La percée économique des nouveaux pays industrialisés d'Asie

(Suite de la première page.)

A vrai dire, l'administration Reagan hésitait à leur appliquer la thérapie brutale employée avec Tokyo pour des raisons essentiellement stratégiques. Séoul et Taipeh notamment constituent des alliés trop importants pour être mis en difficulté économique. Le département du commerce et le Trésor ont finalement persuadé le secrétaire d'Etat des conséquences néfastes de l'immobilisme et, depuis un an, les pressions se sont multipliées pour obtenir ouverture des frontières et revalorisation des monnaies vis-à-vis du dollar. Le résultat est pour le moins inégal.

La lente appréciation du won, de 8,9 % en un an, n'a pas empêché la Corée du Sud d'augmenter de 33,3 % ses ventes globales durant le premier semestre. Un bond qui frise 400 % avec les Etats-Unis : l'excédent coréen est passé de 1,2 milliard de dollars durant les six premiers mois de 1986 à 4,3 milliards un an plus tard. La vague d'agitation sociale de l'été dernier devait ralentir cette course particulièrement vive dans le textile, l'électronique et l'automobile. Mais les dernières indications font apparaître en septembre une poussée de 30 % des exportations totales par rapport au mois correspondant de 1986.

Le processus est sans doute plus impressionnant encore avec Taiwan. Le dollar taiwanais a été revalorisé de 22,2 % en douze mois à l'égard de la devise américaine. Les exportations ont malgré tout réussi à augmenter de 25 % leurs livraisons durant le premier semestre et l'excédent de Taipeh vis-à-vis des Etats-Unis frôlait 8 milliards de dollars. A ce rythme, le solde positif de 1986 sera rapidement dépassé. Préoccupés par les tentations protectionnistes aux Etats-Unis et soumis à de rudes pressions de la part de l'administration Reagan, les dirigeants de Taiwan ont annoncé, à la mi-octobre, des réductions de tarifs douaniers de 50 % en moyenne sur trois mille cinq cents produits à compter du 1er janvier prochain. Une libéralisation répondant à des demandes émanant de Washington : sur les deux cent soixante-sept biens directement visés par des mesures restrictives envisagées par les parlementaires américains en juillet dernier, deux cent quarante entrent dans ce programme. Il représentera pour Taipeh un manque à gagner évalué à quelque 330 millions de dollars, un huitième des recettes tirées des taxes sur les importations en 1986.

Il n'est pas certain que ce « geste » suffise à convaincre Washington.

Pourtant, Taipeh comme Séoul tentent, chacun de son côté, de persuader les Etats-Unis qu'ils ne peuvent accélérer l'appréciation de leur monnaie sans donner des atouts à Hongkong dont la monnaie a scrupuleusement suivi la devise américaine dans sa baisse. Déjà la colonie britannique bénéficie des commandes d'étrangers fuyant le yen fort ou le dollar taiwanais en hausse. Pour le moment, Hongkong est resté inflexible à tous les arguments.

La réponse du secrétaire aux affaires monétaires, M. Joseph Yam, a été des plus claires après que le sous-secrétaire américain au Trésor, M. David Mulford eut renouvelé, à la mi-novembre, ses appels en faveur d'une appréciation de la monnaie des « *quatre dragons* ». Le dollar Hongkong ne bougera pas de sa parité de 7,80 F pour un billet vert, en vigueur depuis octobre 1983. Il y va, à ses yeux, de la stabilité d'un pays qui a été durement secoué par la crise boursière (*le Monde* du 19 novembre) et ne peut se permettre de compliquer encore son processus de retour dans le giron de la Chine populaire.

Les quatre Dragons

	Croissance annuelle en termes réels			Inflation			Balance des comptes courants (milliards de dollars)		
	1986	1987	1988	1986	1987	1988	1986	1987	1988
Corée du Sud	12,5	10,5	8,6	2,3	3	5	4,6	7,7	8,4
Taiwan	11,6	9,7	6,3	0,7	1,5	1,3	16,2	19,7	18,9
Hongkong	11	14,5	10,1	2,8	6	6	1,8	1,8	1,8
Singapour	1,9	8,7	6	– 1,4	+ 1,1	–	+ 479	– 300	–

(*Source* : Nomura Research Institute.)

En clair, Hongkong accélérera peut-être son processus de recentrage des exportations vers le Japon et la CEE mais n'abandonnera pas, à court terme, tout au moins, sa politique monétaire.

Dans ce contexte, Singapour fait le dos rond. Son excédent à l'égard de Washington est le plus faible des « quatre » et sa monnaie a d'ores et déjà été réévaluée de 7,4 % en un an vis-à-vis du dollar. Contrairement à Hongkong, qui devrait bénéficier cette année encore d'un excédent de près de 2 milliards de dollars de sa balance des comptes courants, les comptes extérieurs singapouriens devraient être déficitaires en 1987, de l'ordre de 300 millions de dollars contre un solde positif de 479 millions un an plus tôt. Les raisons de cette détérioration n'ont rien d'inquiétant pour le moment. La poussée des importations a été plus forte que celle, de l'ordre de 17 %, des exportations en raison d'une forte demande de biens d'équipement – renchéris lorsqu'ils proviennent du Japon, – Singapour engrange ainsi les moyens de renforcer ses ventes à l'avenir. Ce qui n'a rien de rassurant pour son principal partenaire commercial, les Etats-Unis, dont les importations de biens « *made in Singapour* » ont progressé de 23 % durant le premier semestre 1987.

En fait, chacun des « *quatre dragons* » affine ses arguments et étudie des gestes d'ouverture pour calmer l'irritation américaine. L'épreuve de force pourrait se compliquer au fil des mois à venir. Une fois close la polémique sur la façon de réduire le déficit budgétaire, les Américains reprendront un autre dossier, autrement délicat pour tous ses partenaires, celui du commerce. Une proposition est sérieusement à l'étude à Washington, visant à exclure progressivement les nouveaux pays industriels d'Asie du système de préférences généralisées dont ils bénéficient encore pour faire entrer leurs produits sans droits de douane aux Etats-Unis.

Ce projet, qui vise également le Brésil, n'aboutira pas forcément. Il illustre néanmoins la portée de l'analyse que le secrétaire au Trésor, M. James Baker, a commencé à développer ouvertement lors de la dernière assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, début octobre : il est temps que des pays dont l'industrialisation se précise et dont la croissance variera cette année entre 10 % et près de 15 % (*voir tableau*) participent au mouvement général de sauvegarde du libre-échange. Les Européens qui voient s'accentuer la présence des « *quatre dragons* » sur le Vieux Continent ne pouvaient qu'applaudir discrètement. Les organismes multilatéraux, pour des raisons très différentes, reprennent la balle au bond et font valoir qu'il est des « *devoirs internationaux* » auxquels on ne peut échapper sous couvert d'avoir, récemment, été un pays en développement. Encore faudrait-il s'entendre sur la marche à suivre et éviter de laisser les Etats-Unis régler de façon bilatérale leurs propres différends.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

L'Europe à son tour

L'évolution des monnaies des nouveaux pays industriels d'Asie n'est pas la principale source d'inquiétude pour les Européens. Certes, en un an, le dollar de Singapour s'est déprécié de 4,9 % par rapport à l'ECU, le won coréen de 3,5 %, le dollar de Hongkong de 11 %. Le dollar de Taiwan par contre s'est apprécié de 8,2 %. Mais ce n'est pas à l'aune de leurs seules monnaies qu'il est possible d'évaluer la compétitivité d'Etats dont deux méritent désormais le qualificatif d'industriel, la Corée du Sud et Taiwan.

Suivant l'exemple japonais, Séoul et Taipeh ont été les capitales qui ont réorienté le plus vite leur stratégie commerciale vers l'Europe. Conscients des difficultés à venir aux Etats-Unis, ils préparent activement de nouveaux débouchés, comme en témoigne l'évolution de leurs exportations dans la CEE. D'une moyenne mensuelle de 400 millions de dollars en 1986, les ventes taiwanaises atteignaient 556 millions par mois durant le premier trimestre 1987, souligne un spécialiste d'Indosuez. Le bond est semblable pour la Corée du Sud, dont les exportations sont passées dans le même temps de 374 millions à 516 millions de dollars par mois.

Le phénomène paraît moins spectaculaire pour Hongkong (540 millions en moyenne mensuelle durant les trois premiers mois de 1987 contre 481 millions en 1986). Mais cela est dû à une tradition européenne ancienne pour la colonie britannique. Singapour, cité-Etat dont 10 % des exportations seulement sont destinées à la CEE, a suivi plus lentement ce phénomène, poussant ses exportations d'une moyenne de 180 millions par mois en 1986 à 214 millions durant le premier trimestre. Mais on assiste de toute évidence à un tournant.

Les quatre dragons ne se partagent encore que 2,2 % du marché européen et, en moyenne pondérée de leur présence en Europe, la dévaluation de leur monnaie se limite à 3,07 % en douze mois. Il n'empêche que si l'on exclut les échanges intracommunautaires, la CEE, considérée comme un « bloc commercial », est pénétrée à plus de 5 % par la « bande des quatre ». Un montant presque équivalent à sa présence aux Etats-Unis.

La situation sur les marchés monétaires

Le gouvernement allemand envisage de soutenir la croissance

Après un léger redressement amorcé à Tokyo, le dollar était à nouveau en baisse, le jeudi 26 novembre, sur les places européennes, en début de matinée. Les marchés sont cependant peu actifs. Il est vrai que les marchés boursiers et des changes américains devaient rester fermés jeudi, en raison des fêtes du *Thanksgiving Day*. Les opérateurs s'interrogent, maintenant, sur le sens des déclarations du ministre des finances ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, et sur les rumeurs, d'origine japonaise, d'une prochaine réunion des ministres des finances des sept grands pays industrialisés, le groupe dit du « G-7 ».

L'Allemagne fédérale semble disposée à donner un coup de pouce à sa croissance. Intervenant au Bundestag (le Parlement fédéral), M. Gerhard Stoltenberg a déclaré « *que le gouvernement fédéral et la Bundesbank examinent ensemble, en étroite collaboration avec nos partenaires européens, si nous disposons d'une marge de manœuvre pour soutenir la croissance et l'emploi* ». « *Nous arriverons prochainement à des conclusions et à des propositions* », a-t-il ajouté. Mais le ministre allemand a immédiatement nuancé son propos en affirmant qu'il n'était toujours pas question d'anticiper les réductions d'impôts prévues pour 1990.

L'autre incertitude sur les marchés elle porte sur une éventuelle réunion du « G-7 ». Mercredi 25 novembre, l'agence de presse japonaise Kyodo a indiqué qu'une réunion préparatoire pourrait se tenir à Paris, les 9 et 10 décembre, avec les adjoints des ministres des finances des sept pays concernés. Interrogés à ce sujet, le Trésor américain comme le ministère des finances de Paris se refusent à tout commentaire. Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, approuvé en cela par les Français, les Britanniques et les Japonais, avait indiqué la semaine dernière qu'une réunion du « G-7 » ne pourrait avoir lieu qu'une fois l'accord de réduction du déficit budgétaire américain entériné par le Congrès. Celui-ci a jusqu'au 16 décembre pour arrêter sa position.

M. Barre dénonce l'attitude des gouvernements

Intervenant le mercredi 25 novembre à Lyon à l'occasion du premier Carrefour européen du capital-risque, M. Raymond Barre a dénoncé la responsabilité des autorités monétaires mondiales dans la crise financière actuelle : « *Le directoire formé par les gouvernements des pays industrialisés a, par ses hésitations, ses revirements, ses luttes intestines, offert au regard gourmand des grands médias..., un spectacle qui se rapprochait un peu trop de la Guerre des boutons* ». M. Barre a en outre déclaré : « « *En des circonstances semblables, mais en d'autres temps, le général de Gaulle aurait converti en or les réserves en dollars de la Banque de France.* »

Evoquant les conséquences du krach boursier, M. Barre s'est déclaré « *préoccupé* » par la situation des banques commerciales françaises : « *Il me paraîtrait sain, que les grands réseaux bancaires s'efforcent de consolider leurs métiers actuels avant d'en multiplier de nouveaux.* »

Économie

La 12e Journée des centrales de bilan

Les entreprises qui détiennent un portefeuille de titres sont aussi les plus performantes

Que voilà une étude réjouissante pour les Calvet, Gomez, Beffa et autres industriels suspectés d'avoir cédé aux charmes de la « sphère financière » au détriment de leurs investissements ! L'enquête du Crédit national sur « La politique de placements financiers des entreprises industrielles », présentée le 25 novembre lors de la traditionnelle Journée (la douzième) des centrales de bilans (qui réunit chaque année la Banque de France, la Caisse des dépôts, le Crédit national, la Direction de la prévision du ministère de l'économie et l'INSEE), tombe à point nommé en ces périodes de turbulences boursières pour les laver de tout soupçon.

Elle montre en effet que les entreprises qui détiennent un portefeuille de titres sont aussi les plus performantes, celles qui investissent le plus et allègent leur endettement. De quoi permettre à Jacques-Henri David, directeur général de Saint-Gobain, qui présidait les débats de la matinée, de réaffirmer une « *vérité vraie* » : « *Les entreprises industrielles font leur métier d'industriels, mais prennent leurs précautions pour faire bien dans un contexte de croissance modérée.* »

Réalisée sur 900 entreprises industrielles de toutes tailles, de tous secteurs, pour la période 1979-1985, l'étude montre que les sociétés détenant des titres de placement (pour au moins 0,05 % de leur chiffre d'affaires) sont minoritaires : une sur quatre. Celles qui ont augmenté leur portefeuille sont encore moins nombreuses : moins de une sur cinq. Quant à l'importance de ce portefeuille par rapport au chiffre d'affaires, il culmine à 6,2 %.

Beau, riche en bonne santé

L'étude du Crédit national confirme le gonflement des placements financiers sur la période étudiée, avec un net décollage en 1983, coïncidant avec l'amélioration des comptes des entreprises et la prolifération des possibilités de placements permettant à toutes les entreprises, grandes ou petites, d'y avoir recours.

Les entreprises qui détiennent des titres sont, on s'en serait douté, celles qui disposent des trésoreries les plus abondantes, et qui les ont vues augmenter de 1979 à 1985. Cette trésorerie, qui représentait 5,9 % du chiffre d'affaires en 1979, a atteint 8,2 % en 1985, et les titres de placement qui ne représentaient que 0,4 % du chiffre d'affaires en 1979 ont atteint 3,9 % en 1985, soit près de la moitié de la trésorerie.

Avant découpé la population des entreprises étudiées en six catégories – selon qu'elles détiennent ou non des titres, qu'elles augmentent ou non leur trésorerie et leur détention de titres, – le Crédit national constate que les « *vedettes* » du placement financier sont « *des entreprises restées constamment dynamiques et performantes, dotées d'une structure financière solide qui, tout à la fois, ont maintenu un niveau élevé d'investissement et stabilisé leur endettement* ». En clair, il vaut mieux être beau, riche, en bonne santé et avoir un portefeuille, que l'inverse. En 1979, ces « vedettes » – marginales, puisqu'elles ne constituent que 12,5 % de la population étudiée – détenaient des titres de placement équivalant à 0,2 % de leur chiffre d'affaires. En 1983, le pourcentage atteignait 2,2 %, puis 3,9 % en 1984, pour culminer à 6,2 % en 1985. Dès 1983, ces titres représentaient un tiers des investissements totaux.

Souci de bien gérer leur trésorerie importante, volonté de tirer un revenu spécifique de placement rentable..., les « vedettes » ne peuvent être taxées d'avoir défavorisé leurs investissements et leur désendettement pour bénéficier de placements lucratifs. Les tendances observées sur 1986 confirment cet état de fait avec l'apparition d'un noveau phénomène. Ces titres de placement deviennent progressivement des titres de participation, les entreprises concernées substituant à la faible croissance ou à la stagnation de leurs marchés, une croissance externe par acquisitions notamment. Les exemples récents des achats effectués par des firmes comme Thomson, Bull, la Compagnie générale d'électricité viennent illustrer ce phénomène. Il faudra voir aussi de quelle façon pèseront les prises de participation de certains de ces industriels au tour de table des privatisées.

Reste que l'on aurait aimé savoir comment auraient évolué notamment en termes de croissance et de parts de marchés ces « vedettes » si, au lieu de faire des placements financiers, elles avaient procédé dès 1983 à ces acquisitions.

CLAIRE BLANDIN.

REPÈRES

Revenus des ménages

Hausse de 1,7 % aux Etats-Unis

Les revenus des ménages ont progressé de 1,7 % en octobre aux Etats-Unis, alors que les commandes de biens durables se tassaient et n'augmentaient que de 0,3 %, annonce le département américain du commerce. La hausse des revenus peut paraître très forte. Elles est due pour l'essentiel au versement de subventions gouvernementales qui ont doublé les revenus des agriculteurs le mois dernier. En dehors de ce phénomène, l'accroissement mensuel n'aurait été que de 0,7 %, un rythme comparable à celui de septembre, 0,6 %. En revanche, le taux d'épargne, qui était tombé excessivement bas, 3 % en septembre, est remonté à 4,7 % en octobre, son plus haut niveau depuis janvier dernier.

Les dépenses de consommation ont stagné en octobre après une baisse de 0,3 % en septembre. Parallèlement, les commandes de biens durables aux entreprises, qui avaient connu une hausse de 2,4 % en septembre, ne se sont accrues que de 0,3 % un mois plus tard, tendant à prouver que les entreprises ont fortement investi en biens d'équipement, juste avant le krach boursier du 19 octobre.

Régions minières

384 millions de francs pour la réindustrialisation

A l'occasion du vingtième anniversaire de la SOFIREM, société de conversion des Charbonnages de France, M. Alain Madelin a déclaré, le 24 novembre, qu'en 1988 384 millions de francs seront affectés pour la réindustrialisation des régions touchées par la crise des mines de charbon, contre 382 millions en 1987. Sur cette somme, le bassin du Nord-Pas-de-Calais recevra 181 millions de francs.

Pour les dix premiers mois de l'année, on recense davantage d'emplois créés dans les bassins miniers (31 180) que d'emplois supprimés (27 300).

Bâtiment

L'activité progresse

L'activité du secteur du bâtiment, pour les neuf premiers mois de 1987, fait apparaître une progression très légère de 0,1 % par rapport à la même période de 1986. Mais, en taux annuel, la tendance s'inscrit à + 3,5 % pour l'activité et à + 1,2 % pour l'emploi, selon la Fédération nationale du bâtiment. Sur le marché du logement neuf, les autorisations de construire progressent de 8,2 %, avec un contraste frappant entre le secteur libre (+ 23,3 %) et la construction aidée (– 15 %).

Les milieux pétroliers redoutent un effondrement des prix

(Suite de la première page.)

Le marché pétrolier, loin d'avoir retrouvé pour longtemps des eaux calmes, comme on le croyait, s'apprêterait donc à connaître de nouvelles convulsions aussi brutales qu'imprévisibles.

Qu'ils soient professeurs, analystes, négociants ou producteurs, tous les participants ont exprimé le même souci ; non seulement les tendances lourdes du marché continueront longtemps de pousser à la baisse, mais la plupart des facteurs conjoncturels ou politiques permettant d'éviter une nouvelle rechute semblent de moins en moins efficaces.

Sur le long terme, la faiblesse de la demande comme l'ampleur des surcapacités de production existant dans le monde (12 à 13 millions de barils/jour, soit un quart de la production) ne devraient pas soulager de sitôt le fardeau de l'OPEP, placée dans la situation difficile de producteur d'appoint, et seule chargée d'éponger les surplus. Pour maintenir un prix de 18 dollars, il faudrait que l'organisation parvienne à limiter sa production en dessous de 20 millions de barils/jour, (soit aux deux tiers de ses capacités) jusqu'en 1992 au moins, explique le professeur Jean-Marie Martin du CNRS. En d'autres termes, après cinq ans de crise, l'organisation ne serait aujourd'hui qu'à la moitié du chemin lui permettant de retrouver un niveau de production plus confortable. Pourra-t-elle tenir jusque-là ? Rien n'est moins sûr, dans la mesure où a expliqué M. Martin, certains de ses membres et notamment l'Arabie saoudite ont intérêt sur le plan économique et financier à une baisse prononcée des prix (autour de 10 dollars) suivie d'une reprise plus rapide.

La tâche de l'OPEP est d'autant plus difficile que l'extrême atomisation du marché pétrolier et la place prise depuis quelques années par la spéculation sur les marchés à terme favorisent, selon le professeur Antoine Ayoub, de l'université de Laval (Québec), une « *instabilité chronique* » des prix.

Sur cette toile de fond peu encourageante, les indicateurs conjoncturels analysés par M. Desprairies, ne sont guère plus rassurants. Un : les Etats-Unis, premier consommateur et second producteur mondial « *ne savent pas ce qu'ils veulent* » et manifestent des tendances protectionnistes alarmantes. Deux : la discipline de l'OPEP s'est évanouie depuis l'été : l'Iran accorde désormais des rabais et la production de l'OPEP dépasse depuis juillet largement le plafond qu'elle s'est fixée. Trois : la marge de manœuvre financière de l'Arabie saoudite qui assure « *l'appoint de l'appoint* » est limitée. Quatre : le krach boursier réduit encore les perspectives de croissance et de demande. Cinquième et dernier point : la guerre du Golfe, encourage désormais la chute des prix puisque l'Irak et l'Iran ont retrouvé des capacités d'exportations considérables et sont sans cesse poussés à produire au maximum. A ces sources d'inquiétudes, il convient d'ajouter, assure M. Bayou, l'attitude des pays producteurs non membres de l'OPEP, qui « *restent dans l'expectative* » et refusent d'aider efficacement l'organisation, et le jeu des stocks trop importants accumulés dans les pays consommateurs qui « *risque de déstabiliser le marché* ».

Seul point positif : la chute des prix du brut en l'état actuel ne fait l'affaire de personne. Ni des pays producteurs, dont le pouvoir d'achat réel, rappelle M. Nicolas Sarkis, directeur du Centre arabe d'études pétrolières, a fondu depuis 1980 des deux tiers. S'ils voulaient retrouver le niveau réel de 1985, ces pays devraient porter les prix à plus de 40 dollars. Les pays consommateurs ne sont pas mieux lotis, car les débouchés commerciaux dans le Golfe ont été fortement réduits.

La bonne volonté ne suffit pas tant les solutions permettant de stabiliser les prix paraissent délicates à mettre en œuvre, qu'il s'agisse de la réintégration verticale, prônée par M. Ayoub, de l'élargissement de l'OPEP, suggérée par M. Yousfi, directeur de la Sonatrach, ou de la coopération internationale, souhaitée par tous les participants au colloque. « *Le seul vrai remède à long terme*, estime M. Desprairies, *est la reprise de la demande, et il faudra cinq à six ans pour que le marché international soit purgé des excédents de production...* »

VÉRONIQUE MAURUS.

Économie

AFFAIRES

Le CCF cède au groupe Taittinger une de ses filiales bancaires

Le Crédit commercial de France (CCF) a vendu à la Société du Louvre, holding du groupe Taittinger, spécialisée dans l'hôtellerie (chaînes Concorde et Campanile) 80 % du capital d'une de ses filiales, la Banque privée de dépôts et de crédit (BPDC). Cette petite banque, spécialisée dans les crédits aux PME et PMI, a réalisé un bénéfice de 5,5 millions de francs en 1986. Cette cession fait suite à celle de la banque Odier-Bungener-Courvoisier (OBC) que le CCF avait revendue à son actionnaire principal avant sa nationalisation, M. Propper, n'en conservant que 20 %. Les opérations font partie d'un programme de revente de certaines participations qui ne vise pas cependant l'Européenne de Banque, l'Union de Banques à Paris et la Banque Chaix à Avignon.

Banque Vernes : le groupe Suez dément tout accord de vente avec l'Istituto San Paolo

La Compagnie financière de Suez n'a conclu, à ce jour, « aucun accord » pour vendre la Banque Vernes, sa filiale commune avec Indosuez, à l'Istituto San Paolo di Torino, qui vient d'acquérir 1 % de son propre capital à l'occasion de sa privatisation. Suez, néanmoins, entend développer avec San Paolo *« une coopération assez vaste »*. Il est possible, et même probable, que la Financière de Suez entre dans le capital de l'Istituto, fondation pour jeunes filles pauvres créée en 1563 et devenue le deuxième établissement bancaire d'Italie, dont le statut vient d'être modifié pour permettre des appels de fonds extérieurs.

En fait, des négociations sont engagées par Suez avec plusieurs banques étrangères pour céder la Banque Vernes, remise à flot après apurement d'un bilan éprouvé par de lourdes pertes et qui, manifestement, fait double emploi avec sa maison mère, la Banque Indosuez. C'est vraisemblablement l'Istituto San Paolo qui a les meilleures chances de l'emporter, comme nous l'indiquions dans notre supplément « Italie » du 29 octobre.

La banque Indosuez crée une « direction des marchés organisés »

La banque Indosuez a pris l'initiative, originale par rapport à ses concurrents, de créer une « direction des marchés organisés » qui regroupera ses activités sur les marchés à terme de produits financiers (Futures), à Paris, Chicago, Singapour et dans le monde entier, a annoncé son directeur général-adjoint, M. Jean-François Le Petit.

En outre, elle va filialiser ses activités sur le MATIF et créer pour cela une nouvelle société, Carr Futures International, qui sera détenue à 100 % par Indosuez et ses filiales.

Cette filialisation, qui séparera les activités d'intermédiation et de teneur de marché *(market-making)* de la banque, permettra de garantir *« l'indépendance et l'impartialité »* dans le traitement des ordres pour la clientèle.

La nouvelle filiale permettra également d'exécuter les ordres de la banque Indosuez elle-même « plus discrètement », car ils seront mêlés aux ordres des autres clients. Cette filialisation correspond à la volonté d'Indosuez de créer une chaîne d'intermédiation mondiale sur les marchés organisés d'instruments financiers, a expliqué M. Le Petit en notant qu'une direction de ces marchés vient d'être créée.

Projet de fusion Banco de Bilbao-Banesto : les négociations vont pouvoir se poursuivre

Le conseil d'administration du Banco espanol de Credito (Banesto) a donné son accord pour la poursuite des négociations engagées avec le Banco de Bilbao pour la fusion de ces deux établissements. Il y a huit jours, le Banco de Bilbao, au quatrième rang des banques espagnoles, avait causé une certaine surprise en lançant un projet de fusion avec le Banesto, dont l'état-major s'était, tout d'abord, montré très réticent, avant de se rallier, semble-t-il, à ce projet. *Au début de la semaine*, le conseil supérieur de la Banque espagnole, présidé par le secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances et le sous-gouverneur de la Banque d'Espagne, avait donné son accord au projet de fusion. Le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, l'a jugé *« imparable »*, ajoutant qu'il verrait favorablement d'autres regroupements.

SOCIAL

Le travail de nuit des femmes pourrait faire l'objet d'un accord international

Avec deux années d'avance sur son programme, le Bureau international du travail (BIT), à Genève, va pouvoir revoir les conditions de travail de nuit des femmes. Un accord intervenu la semaine dernière au conseil d'administration du BIT a permis de porter cette question à l'ordre du jour de la conférence annuelle de 1989. Normalement, les Etats membres de l'OIT (Organisation internationale du travail), signataires de la convention n° 88 interdisant le travail de nuit des femmes, devaient attendre 1991 pour pouvoir en dénoncer l'application dans leur pays.

Plutôt que de voir les gouvernements, dont celui de la France, revenir les uns après les autres sur leur engagement, le BIT a préféré aborder un sujet devenu crucial. M. Yvon Chotard, qui mène la délégation française, a contribué à cette solution. Il a obtenu l'assentiment des délégations représentant les salariés contre... les réticences des représentants des employeurs, divisés selon les pays.

L'opération consiste en un réexamen des conditions du travail de nuit, qui présente les mêmes inconvénients pour les hommes que pour les femmes. Sans distinction « sexiste », le problème serait traité *dans son ensemble* et donnerait lieu à deux conventions nouvelles ou, mieux, à une seule.

● **Fin de la grève à Alsthom.** – Les deux mille salariés d'Alsthom (sur six mille deux cents) à Belfort, en grève depuis le mercredi 18 novembre, ont repris le travail mardi 24 novembre. Une centaine de salariés seulement avaient assisté à l'assemblée générale quotidienne. Les syndicats CGT, CFDT et FO ont suspendu la grève.

Au conseil des ministres

M. Malinvaud quitte la direction de l'INSEE

M. Milleron lui succède

Le conseil des ministres du mercredi 25 novembre a nommé M. Jean-Claude Milleron au poste de directeur général de l'*INSEE*, en remplacement de M. Edmond Malinvaud, qui devrait être appelé au Collège de France.

M. Patrice Vial, inspecteur des finances, actuellement conseiller technique au cabinet du ministre de l'économie, succède à M. Milleron comme directeur de la prévision.

Fils d'avocat, né à Limoges en 1923, M. Edmond Malinvaud, un moment attiré par la littérature, a opté pour l'Ecole polytechnique. C'est tout naturellement qu'il se tournera vers l'économétrie, qui est la science du traitement mathématique des données statistiques en économie. Directeur de la prévision en 1972, on le savait à l'œuvre sur un manuel de macro-économie dont le dernier volume paraîtra en 1981, le second en 1983. Cette somme a été qualifiée de *« magistrale »* par Alfred Sauvy, qui y voyait la marque d'un *« ouvrage de haute classe internationale »*.

Auparavant, on s'était penché sur son *« réexamen de la théorie du chômage »* qui démontrait avec quelle modestie précautionneuse le *directeur de* l'INSEE établissait une théorie dont on ne s'est peut-être pas suffisamment inspiré. Il insiste sur le rôle essentiel joué par l'insuffisance du rendement du capital dans la baisse de l'emploi. Cette insuffisance de rendement empêche la mise en œuvre de nouveaux investissements que justifierait la demande. Il dénonce courageusement les niveaux trop élevés des salaires réels dont l'effet peut être doublement néfaste soit que ces salaires accaparent une part injustifiée de la valeur ajoutée (amoindrissant les profits *des entreprises), soit qu'ils* provoquent une substitution du capital au travail.

On verra, dans les années qui suivent, les gouvernements européens – y compris la France avec Raymond Barre et Jacques Delors – tenter de peser sur la progression des rémunérations pour rétablir l'équilibre compromis. La théorie entrait dans la pratique.

Trop souvent regardé comme un auteur difficile, mais reconnu comme le chef de file des économètres, M. Malinvaud a parfois été désigné comme le plus connu des économistes français... à l'étranger.

Se nomination prochaine au Collège de France en fera peut-être un prophète en son pays.

FRANÇOIS SIMON.

[Né le 1er août 1937, Jean-Claude Milleron est un ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et d'études supérieures de sciences économiques.

Il a été successivement administrateur à l'INSEE (1963), assistant en économie à l'ENSAE (1964-1968) et au département de la recherche de l'INSEE (1968-1970), directeur adjoint (1971) puis directeur (1972-1978) de l'ENSAE, chef du service économique au Commissariat général du Plan (1978-1981), et enfin administrateur à l'unité de recherche de l'INSEE (depuis 1981), ainsi que directeur de la prévision au ministère de l'économie et des finances (depuis 1982). *Il est aussi l'auteur de nombreuses œuvres théoriques sur l'économie.*

Né le 2 août 1948 à Lyon, M. Patrice Vial est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et de l'université américaine Stanford. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Malraux), M. Vial fait l'inspection des finances entre 1977 et 1981 avant d'être nommé à la direction des relations économiques extérieures (DREE). En mars 1986, il est appelé par le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, comme conseiller technique.]

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'entretien avec le président d'Air Inter paru dans nos éditions du 25 novembre, il était indiqué que la compagnie intérieure consacrera *« 1,5 milliard de francs pour convertir en pilote chaque officier mécanicien qui en aura manifesté le désir et les capacités »*. Il s'agit en fait de 1,5 million de francs.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

M. Icahn entre dans Texaco

M. Carl Icahn, président de la compagnie aérienne TWA et « raider » (prédateur) célèbre de la Bourse américaine a annoncé qu'il allait acheter pour 348 millions de dollars 12 millions d'actions de la compagnie pétrolière Texaco, à M. Robert Holmes A Court, un investisseur australien. Aux termes de l'accord conclu avec ce dernier, TWA pourra acquérir en priorité 12 millions d'actions supplémentaires, ce qui, avec les 2,3 % du capital de Texaco qu'elle détient déjà donnera à M. Icahn le contrôle de 12 % du capital de la compagnie pétrolière.

La décision de M. Icahn a provoqué la surprise des milieux financiers qui s'interrogent sur les intentions réelles du financier. Texaco s'est placé le 12 avril sous la protection de la loi sur les faillites afin de se soustraire au paiement d'une amende record de 10,3 milliards de dollars infligée en décembre 1985 par un tribunal texan au terme d'un procès engagé par la compagnie Penzoil.

Des rumeurs assuraient à New-York, selon *The Wall Street Journal*, que M. Icahn aurait également pris une participation dans Penzoil, ce qui lui permettrait de favoriser un règlement à l'amiable entre les deux compagnies, et de réaliser de confortables plus-values sur les titres de Texaco. La *décision du raider américain* a également soulevé l'hypothèse d'une prochaine offre publique d'achat sur la compagnie pétrolière malade, mais dont les morceaux, convoités par tous ses concurrents, valent encore très cher.

Royal Monceau s'associe avec Pierre et Vacances

Les groupes Pierre et Vacances et Royal Monceau ont décidé de s'associer pour construire onze complexes touristiques représentant un investissement global de 1,4 milliard de francs et permettant la création de 9 000 lits. 600 millions de francs seront investis dans l'hôtellerie, les centres de thalassothérapie et les centres de beauté et 800 millions seront consacrés aux résidences locatives.

L'accord, ont précisé M. Gérard Brémond, président de Pierre et Vacances, et le docteur Osmane Aïdi, président du groupe immobilier de loisirs « Pierre et Vacances » et le Dr Osmane Aïdi, président du groupe hôtelier « Royal Monceau », engage les domaines respectifs des deux firmes dans des programmes de développement commun portant sur la mise en service d'hôtellerie haut de gamme (hôtel 4 étoiles) ainsi que des résidences locatives et des centres de thalassothérapie.

Le premier programme sera réalisé pour Noël 1988 à la station de sports d'hiver de l'Alpe-d'Huez. Il comprendra un hôtel 4 étoiles de 30 chambres conçu et géré par Royal Monceau et une résidence locative de tourisme trois étoiles de 274 appartements.

Rectificatif

Epargne et placements

Dans notre supplément spécial « Epargne et placements » paru le 25 novembre (*le Monde* daté du 26 novembre), un regrettable mastic s'est produit. Ainsi les mentions des familles de SICAV figurant en tête des tableaux publiés page 37 ont disparu ou ont été mal attribuées. Trois de ces tableaux se sont vus regroupés sous l'étiquette SICAV Monory-CEA. N'appartenaient bien entendu à cette famille que les SICAV classées dans le deuxième tableau monté dans la partie gauche de la page, en partant du haut. Le premier tableau se rapportait évidemment aux SICAV « obligations françaises ». Plusieurs coupes ont été faites dans ce tableau : par exemple, Epargne première, SICAV dont l'établissement fondateur est le Crédit mutuel, aurait dû se trouver à la dix-septième place avec une performance de 6,06 %. Le tableau figurant en milieu de page en haut regroupait, lui, les SICAV diversifiées internationales.

Enfin une erreur s'est glissée page 38 dans le tableau des SICAV monétaires. Numéro trois, Occidentale réalisable n'a pas été fondée par le CIC comme indiqué, mais par la Société de banque occidentale. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ces erreurs.

NEW-YORK, 25 nov. ↓

Repli

Changement de décor à Wall Street. Après la hausse, la baisse y a fait sa réapparition mercredi. Rien de dramatique. L'indice des industrielles avait évolué très irrégulièrement durant la séance, avant de s'établir, en clôture, à 1 946,95 (– 16,58 points). Le bilan de la journée a même été relativement balancé, puisque, sur 1 957 valeurs traitées, 813 ont reculé, 744 ont monté et 400 n'ont pas varié.

Un « broker » a qualifié le marché de « *très susceptible* ». Ce terme convient à toutes les places internationales. L'indécision a été grande autour du « Big Board » avec les nouvelles bonnes et moins bonnes que la Bourse a eu à connaître sur le débat difficile engagé au Congrès sur la réduction du déficit budgétaire, sur les taux d'intérêt, en baisse d'un côté, en hausse de l'autre, l'alourdissement du marché obligataire, les performances divergentes des places étrangères, les ventes de caractère fiscal. En plus, les Etats-Unis s'apprêtent à vivre un long week-end. Le chômage sera total jeudi pour le Thanksgiving Day, partiel le lendemain sur plusieurs marchés américains. De nombreux opérateurs seront donc tentés de rejoindre le camp des vacanciers.

« *Les temps ne sont pas à l'héroïsme* », confiait un spécialiste, mais aux actions défensives.

L'activité a été relative avec 139,8 millions de titres échangés, contre 199,5 millions.

VALEURS	Cours du 24 nov.	Cours du 25 nov.
Alcoa	48 1/8	48 1/2
Allegis (ex-UAL)	71 3/4	71 1/2
A.T.T.	28 1/2	28 1/2
Boeing	36 7/8	36 1/2
Chase Manhattan Bank	25 1/4	25 1/8
Du Pont de Nemours	85 3/8	85 3/8
Eastman Kodak	48	47 5/8
Exxon	40 1/2	39 1/8
Ford	78 1/4	78 1/4
General Electric	45 1/2	45 1/4
General Motors	60 7/8	60 1/4
Goodyear	51 1/4	51 3/4
I.B.M.	118 1/2	117 3/8
I.T.T.	47	48 1/2
Mobil Oil	37	36 5/8
Pfizer	50	48 1/2
Schlumberger	32 5/8	31 1/2
Texaco	29 1/2	30 1/4
Union Carbide	21 1/4	21 1/4
U.S.X.	27 7/8	28 1/2
Westinghouse	47 1/2	46 3/4
Xerox Corp.	58 1/2	58 1/4

PARIS, 25 novembre =

L'équilibre

La Bourse de Paris a littéralement vogué mercredi au gré des déclarations allemandes. D'abord en baisse à cause des propos inquiétants tenus la veille par un membre du conseil de la Bundesbank sur l'insuffisance de la réduction budgétaire américaine, elle s'est ensuite redressée sur les intentions manifestées par le ministre des finances de Bonn d'étudier la possibilité d'aller au-delà des accords du Louvre.

Bref, après avoir reculé de 1 %, puis avoir progressé de 0,5 %, l'indicateur instantané s'est établi en clôture à 0,01 % en dessous de son niveau précédent.

Autrement dit, non loin du point d'équilibre. De l'avis général, jamais le marché n'a montré une sensibilité épidermique aussi intense. « Comme le patient sur le fauteuil du dentiste, qui souffre d'une rage de dent et voit approcher la roulette », explique un spécialiste.

« Les Allemands ont du génie pour jeter de l'huile sur le feu », glisse quelqu'un dans les travées.

En fait, toutes ces déclarations sont arrivées dans un marché assez creux toujours bien « tatoué » par les « vipères ».

(Après la hausse de ces deux derniers jours (près de 5 %) des dégagements ont été opérés en vue des règlements des soldes débiteurs.

Pour le reste, ainsi que le faisait remarquer un professionnel, les opérateurs ont rangé leurs plans de désinvestissements ou d'investissements. « Il n'y a plus que des queues d'opérations », Même les étrangers restent ferme au pied. En plus, avec la fermeture de Wall Street jeudi pour le Thanks Giving Day, les grandes places vont perdre leur boussole. Par ailleurs, on fondé de pouvoir s'interrogeait sur le type d'actions de grâce que les Américains pourraient rendre au Seigneur. « Leur dire merci pour le lunch ou l'implorer pour trouver la solution au déficit budgétaire ? »

Statu quo sur le marché obligataire et le MATIF.

LONDRES, 25 nov. ↓

Retour de la baisse

Le nouveau recul du dollar a fortement pesé sur le Stock Exchange mercredi. L'indice FT des vedettes industrielles a ainsi clôturé en baisse de 18,6 points, à 1 316,6. Le volume des transactions est tombé à son niveau le plus bas depuis décembre 1986, à 21 955, contre 24 805 le jour précédent. Les baisses ont affecté les firmes internationales et également les valeurs pétrolières. BAT Industries (ex-British and American Tobacco) a annoncé une hausse de 2 % de son bénéfice imposable au troisième trimestre. La société de télécommunication Cable and Wireless, qui tire la plus grande partie de ses revenus de Hongkong et du Proche-Orient, a déclaré une progression de 3 % de son résultat avant impôt au premier semestre. Quant au groupe Courtaulds (textiles, peinture, matières plastiques), la hausse de son bénéfice avant impôt, pour les six premiers mois, de 25 %, est supérieure aux prévisions couramment avancées.

Malgré les mesures de réduction des taux d'intérêt en RFA et en France et les espoirs que cela suscite en Angleterre, les fonds d'Etat ont nettement reculé. Pourtant, un institut privé de recherche économique affirme encore que les taux d'intérêt britanniques devraient baisser dès maintenant pour limiter le ralentissement de la croissance économique prévue en 1988.

TOKYO, 26 nov. ↑

La hausse se ralentit

Le mouvement s'est poursuivi jeudi à Tokyo. Mais il s'est sensiblement ralenti. A la clôture, l'indice Nikkei, dont le gain de la veille avait dépassé 363 points, enregistrait une avance beaucoup plus modeste de 52,49 points, à 23 282,18.

La baisse des prix du pétrole sur le marché « spot » et des taux d'intérêt en Europe ont continué de *générer des courants d'achats*. Mais, comme partout, dans la perspective du long week-end que les Américains vont s'offrir, la prudence l'a emporté.

L'intérêt s'est concentré sur les pétrolières, certaines compagnies publiques (Tokyo Electric Power, Tokyo Gas...) et les maisons de titres. D'après les courtiers, les investisseurs étrangers se sont portés sur la chimie, les métaux non ferreux et la sidérurgie.

VALEURS	Cours du 25 nov.	Cours du 26 nov.
Akai	442	421
Bridgestone	1 280	1 270
Canon	880	871
Fuji Bank	3 180	3 180
Honda Motors	1 280	1 270
Matsushita Electric	2 230	2 180
Mitsubishi Heavy	708	694
Sony Corp.	4 960	4 930
Toyota Motors	1 950	1 950

FAITS ET RÉSULTATS

● *La Sabic double ses bénéfices.* – Le groupe saoudien Sabic (Saudi Basic Industries) a enregistré un bénéfice de 141 millions de dollars (840 millions de francs) pour les neuf premiers mois de 1987. Ce chiffre est le double de celui réalisé l'an dernier à la même période. M. Ibrahim Salamah, vice-président et directeur général de Sabic, précise que le montant de la vente, pour cette période, s'élève à 906 millions de dollars (5,4 milliards de francs). Selon lui, « *cette progression est due à la hausse des prix des produits pétrochimiques sur le marché mondial, à l'excellente utilisation des capacités de production des unités Sabic et à la continuelle progression de l'efficacité interne de la société* ».

● *Vers un mariage des Banques populaires avec la charge Meunier de la Fournière.* – S'achemine-t-on vers la quinzième fusion d'un établissement financier avec une charge d'agent de change ? Des négociations sont engagées entre la Caisse centrale des Banques populaires et la charge Meunier de la Fournière, Michaux et Lefèbvre. D'après les informations recueillies auprès de cette charge, « *les pourparlers avancent normalement* ». Avec des implantations à Nantes, Nice et Saint-Etienne, Meunier a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 315 millions de francs et dégagé 9 millions de francs de bénéfice.

● *Warburg a perdu 8 millions de livres à cause de BP.* – La banque d'affaires SG Warburg a enregistré une perte, après impôt, de 8 millions de livres (80 millions de francs), en raison de son rôle majeur joué lors de la privatisation de BP. Cet établissement était l'un de ceux à avoir garanti le placement des titres de la compagnie pétrolière, qui s'est soldé par un échec. D'autre part, Warburg a été « *affecté de manière inévitable par les brusques changements intervenus dans le climat financier depuis le 19 octobre* », ont indiqué ses dirigeants. Toutefois, en excluant les pertes dues à BP, les résultats du groupe, pour les douze derniers mois, se situent au-delà des objectifs définis en début d'année.

● *Un décret permet l'ouverture au public du capital d'Air France.* – Le conseil des ministres a adopté, mercredi 25 novembre, un décret modifiant les statuts de la compagnie nationale Air France, qui permettra ultérieurement l'ouverture au public du capital de la compagnie à hauteur de 15 %, a annoncé M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement.

Présenté par le ministre des transports, M. Jacques Douffiagues, ce décret vise à « *intégrer dans les statuts d'Air France les modifications du droit des sociétés, intervenues depuis quelques années et qui n'avaient pas été prises en compte* », selon M. Juppé. Un poste d'administrateur sera, en conséquence, réservé aux futurs actionnaires, qui pourront entrer dans le capital d'Air France.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P.-SA	1105	1095	[illegible]	112	108
[illegible]	244	245	[illegible]	324 50	327
[illegible]	418	410	[illegible]	185	186
[illegible]	285	281	[illegible]	440	440
B.A.C.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	370
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	505	505
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	282	282
B.F.P.	421	420	[illegible]	370	370
[illegible]	720	720	[illegible]	190 10	185
[illegible]	[illegible]	576	[illegible]	375	[illegible]
[illegible]	880	880	[illegible]	390	410
[illegible]	800	800	[illegible]	180	180
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	380	380
[illegible]	940	910	[illegible]	941	941
[illegible]	700	710	[illegible]	128	128
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	214 80	198
CEGID	800	824	[illegible]	315	300
CERIF	184	185	[illegible]	425	401
C.E.P. Communication	815	810	[illegible]	1000	990
C.G.I. Informatique	485	510	[illegible]	302	320
[illegible]	400	400	[illegible]	380	340
C.M.M.	250	268	[illegible]	300	301
[illegible]	185	200	[illegible]	351	372
[illegible]	580	576	[illegible]	305	305
[illegible]	200	200	[illegible]	510	520
[illegible]	2085	2050	TF 1	182	180
[illegible]	410	420	[illegible]	520	540
[illegible]	700	720	[illegible]	308	307
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	345	345			
[illegible]	330	335			
[illegible]	17 05	17			
[illegible]	482	482			
[illegible]	351	370			
[illegible]	900	944			
[illegible]	1365	1365			
I.C.C.	200	200			
[illegible]	190 10	193 10			
[illegible]	130	170			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	380	380			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 25-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
[illegible]	1200	55	125	–	–	104	–	–	–
[illegible]	400	3	22	27	–	4025	–	–	–
Peugeot	1300	9	65	132	–	875	–	–	–
[illegible]-CSF	1300	1	35	–	–	347	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	3	18,5	31	–	45	46	–	–
[illegible]	1400	34	105	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 nov. 1987
Nombre de contrats : 53 500 environ

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,15	98,65	98,35	98,20
Précédent	99,55	98,95	98,35	98,55

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,65 F ↓

Le dollar est resté faible jeudi sur toutes les grandes places financières. Il a notamment coté 5,6550 F (contre 5,6615 F la veille). Les affaires ont été partout très calmes dans la perspective du chômage prolongé que les Etats-Unis vont s'offrir avec la célébration du Thanksgiving Day.

FRANCFORT	25 nov.	26 nov.
Dollar (en DM)	1,6724	1,6670
TOKYO	**25 nov.**	**26 nov.**
Dollar (en yens)	134,52	134,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 nov.)	8 5/16-8 7/16 %
New-York (25 nov.)	[illegible]

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	24 nov.	25 nov.
Valeurs françaises	76,7	76,6
Valeurs étrangères	100	99,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	295,8	282,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 nov.	25 nov.
Industrielles	1 963,53	1 946,95

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	24 nov.	25 nov.
Industrielles	1 335,2	1 316,6
Mines d'or	312,3	327,8
Fonds d'Etat	90,45	

TOKYO

	25 nov.	26 nov.
Nikkei Dow Jones	23 229,69	23 282,18
Indice général	1 890	1 902,47

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
$ can.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Yen (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TAUX DES EUROMONNAIES

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marchés financiers

BOURSE DU 25 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1660	4,5 % 1973 ...	1676	1665	1668	– 0 48
4020	C.N.E. 3% ...	3950	3950	3948	– 0 05
1085	B.N.P. T.P. ...	1080	1120	1110	+ 2 78
1055	C.C.F. T.P. ...	1051	1056	1056	+ 0 48
1050	Créd. Lyon. T.P.	1050	1050	1060	....
1480	Renault T.P. ...	1479	1479	1479	....
1815	Rhône-Poul. T.P.	1855	1870	1870	+ 0 81
1265	St-Gobain T.P.	1298	1290	1290	– 0 61
1085	Thomson T.P.	1089	1095	1095	+ 0 55
320	Accor ...	333	333	330	– 0 90
440	Agence Havas ...	439	440	438	....
515	Air-Liquide ...	527	545	544	+ 2 66
1850	Alcatel ...	1909	1910	1910	+ 0 05
1450	Als. Superm. ...	1485	1490	1490	+ 0 34
270	A.L.S.P.I. ...	289	298	297 90	+ 3 08
245	Alsthom ★ ...	284	288 90	280	– 1 62
1380	Arjom. Prioux ...	1432	1500	1500	+ 4 75
320	Ausedat-Rey ...	359	364	361	+ 0 56
740	Aux. Entrepr. ★	790	799	799	+ 1 14
830	Avions Dassault	849	835	840	– 1 06
220	BAFP ...	308	316	316	+ 2 60
280	Bail-Equipem. ★	285	289	289	+ 1 75
840	Bail Investis. ...	884	890	885	+ 0 11
265	B.N.P. C.I. ...	276 50	280	283	+ 2 35
380	Cie Bancaire ...	415	415	413	– 0 48
250	Bazar H.-V. ...	280	288 70	271	– 3 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Crouzet ★ ...	137 50	137 40	138 50	+ 0 73
2200	Damart S.A. ...	2322	2280	2280	– 1 81
300	Darty ★ ...	312	314	309	– 0 96
245	Darty (DP) ...	258	268	264 80	+ 2 64
1490	De Dietrich ...	1542	1558	1577	+ 2 27
260	Dév. R.d.C. (Li)	258	265	265	+ 2 71
390	D.M.C. ...	420 40	427	415	– 1 28
300	Drouot Assur. ...	303	303	303	....
1400	Docks France ★	1560	1590	1550	– 0 64
680	Dumez ★ ...	712	715	700	– 1 69
1030	Eaux (Gén.) ...	1135	1137	1099	– 3 17
895	Ecco ★ ...	1000	1000	985	– 3 50
610	Electrofinancière	658	675	676	+ 3 06
240	Elf-Aquitaine ...	240	240	240	....
225	– (certific.) ...	225	229	224	– 0 88
490	Epeda-B-Faure ...	534	554	554	+ 3 75
2050	Essilor ...	2269	2290	2290	+ 0 93
1580	Essilor Int. (DP)	1840	1950	1820	– 1 09
360	Esso S.A.F. ★	339	345	340	+ 0 29
1100	Eurafrance ...	1210	1195	1180	– 2 48
825	Eurocom ★ ...	900	901	909	+ 1
2750	Euromarché ...	2965	3000	3050	+ 1 84

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection) 25/11

Cote des changes

Marché libre de l'or

Hors-cote

Étrangères

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

En attendant le TGV Atlantique

Austérité budgétaire confirmée à la SNCF

C'est un projet de budget 1988 *« sévère »*, selon les termes mêmes de M. Philippe Rouvillois, son directeur général, que le conseil d'administration de la SNCF a adopté le 25 novembre. Non pas que l'année 1987, si mal commencée avec une grève « historique », se soit traduite par des catastrophes commerciales et financières. Le fret, dont on redoutait un effondrement, réalisera 49 milliards de tonnes-kilomètre, soit 1 milliard de mieux que prévu ; le TGV continue de séduire les voyageurs qui, au troisième trimestre, ont été 9 % de plus à l'emprunter ; le déficit comptable reviendra de 3,8 milliards de francs en 1986 à 2 milliards.

Le contrat de Plan signé avec l'Etat prévoit que le retour à l'équilibre financier sera atteint en 1989. Pour y parvenir, l'année 1988 sera donc placée, comme 1986 et 1987, sous le signe de l'austérité. Huit mille quatre cents emplois budgétaires seront supprimés (dix mille deux cents en 1987), car, déclare M. Philippe Essig, président de la SNCF, *« les effectifs dépendent du niveau d'activité »*. L'ensemble des dépenses de fonctionnement diminueront de 1 %. Les tarifs voyageurs augmenteront – si le gouvernement le veut bien – de 3,4 % en recette globale moyenne et de 5,5 % en banlieue parisienne. Les tarifs marchandises progresseront, pour la première fois depuis deux ans, de 2 %.

Au niveau des investissements (10,7 milliards de francs), le TGV Atlantique pèse de tout son poids, les premières rames étant livrées au printemps. Les dotations en capital (1,7 milliard de francs) effectuées par l'Etat, sont un simple jeu d'écritures qui se traduit par une amélioration du bilan de la SNCF, mais pas de son compte d'exploitation. Au total, le déficit de la SNCF reviendrait de 2 milliards de francs à 1,5 milliard.

Il est difficile de dire si 1988 sera la dernière année de vaches maigres pour la société nationale. Les aléas électoraux et économiques peuvent bouleverser ses recettes autant que ses dépenses. Toutefois, deux événements prévisibles annoncent une embellie : le TGV Atlantique commencera à desservir la Bretagne à partir de l'automne 1989, et l'arrêt de la baisse du prix des carburants va permettre à la SNCF de mieux supporter la concurrence de la route. Mais les cheminots patienteront-ils encore un an ?

AL. F.

A partir du 1er juillet 1988

La Commission européenne propose la suppression des quotas sur l'acier

BRUXELLES
(Communautés européennes)
De notre correspondant

La Commission européenne a proposé, le 25 novembre, aux gouvernements membres de la CEE, de libérer, à compter du deuxième semestre de 1988, la majeure partie de la production d'acier des Douze. Elle appelle en outre les sidérurgistes de la Communauté à procéder à des fermetures de capacités, à hauteur de 20 millions de tonnes. Les ministres de l'industrie se saisiront, le 8 décembre prochain, du projet de Bruxelles.

Instaurés en octobre 1980, les quotas actuels couvrent 65 % des fabrications totales et arrivent à échéance à la fin de l'année. La Commission est prête à consentir un délai de grâce à la condition que les entreprises s'engagent, d'ici le 15 mars, à faire des efforts substantiels pour une nouvelle restructuration du secteur. Si les Douze acceptaient le schéma de Bruxelles, moins de 10 % de la production seraient contingentés à partir du 1er juillet 1988.

Contrairement au point de vue des sidérurgistes, regroupés au sein d'Eurofer, la Commission confirme *« l'existence d'importantes surcapacités »* à moyen terme pour les larges bandes à chaud et les tôles minces (35 % de la production globale). Toutefois, elle considère qu'il n'y a plus de raison de maintenir les quotas pour ces deux produits, la demande étant en forte progression.

La situation du marché est plus sombre pour les tôles fortes et les profilés lourds pour lesquels les besoins de l'industrie sont en nette diminution. Aussi, la Commission demande-t-elle aux entreprises de donner d'ores et déjà des indications précises sur les fermetures envisagées. En cas de refus, Bruxelles menace de laisser jouer la concurrence en s'opposant à la reconduction des contingents.

MARCEL SCOTTO.

Sur le vif

Temps de chien

Vous savez qu'hier ils m'ont refait le coup, les Cabrol et autres MM. Météo de la radio. Comme tous les matins, sur le coup de 6 h 20, *je dégringole mes cinq étages*, je pousse la porte cochère : Ah ! la vache ! J'ai plus qu'à remonter chercher un pébroque et changer de godasses. Il pleut des cordes, et personne n'a eu l'idée de me prévenir. Vous me direz : t'avais qu'à regarder par la fenêtre. Ben oui, mais non... Il fait nuit noire, on est en retard. Vous croyez qu'ils auraient une pensée pour nous, dans les studios, nous les lève-tôt, nous les traîne-sommeil des premiers métros ? Ils s'en foutent complètement.

Moi, je les prends à 5 heures, ils débarquent chez moi : Bonjour ! C'est jeudi ! Ah bon, très bien, merci. Et *quelle date* ? *C'est vrai*, on l'a pas forcément en tête, comme ça, encore enfouis sous la couette. Ça, ils le disent pas, ils ont la flemme, ils oublient, quelle importance ? L'œil fixé sur l'audimat et le croissant trempé dans le café, ils attendent qu'on ait décanillé pour parler de choses sérieuses, entre gens bien.

Ce qu'ils ne voient pas, c'est que bientôt ces gens-là vont les lâcher. Moi, je le fais déjà ! Au bureau, à 7 heures pile, j'éteins mon transistor et j'allume la télé. Et alors là, sur TF 1, le régal, la merveille, c'est pas compliqué, j'en suis *raide dingue*, avec sa moustache de Père Noël et son accent de rocaille, planté devant une carte de France piquée de nuages et de soleils, Michel Cardoze, oui, l'ex-éditorialiste, me met du ciel dans les yeux.

On s'est moqué longtemps des Américains et de leurs bulletins météo à répétition, des bulletins complets, détaillés, point d'orgue des informations. On y vient, on n'y est pas encore. On traite ça à la farce, à la blague. Quel intérêt, le temps qu'il fait ? Je regrette, dans les pays où il change sans arrêt, le temps, et où, de plus en plus, la *journée continue* implique au réveil un choix décisif : imper ou bottes fourrées, c'est vachement important. Ça l'est même tellement qu'au baromètre de la célébrité les plus haut placés sont justement ceux qui en ont un sous la main. Alors, soyez chics, MM. Météo, commencez à le tapoter avant qu'en mettant le nez dehors on n'ait plus besoin de vos services.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 novembre :

Instable

L'incertitude régnait jeudi matin au Palais Brongnart. L'indicateur de séance, après avoir perdu 0,32 % à l'ouverture descendait à 0,74 % en séance. Parmi les plus fortes hausses on notait UIF (+ 4,5 %), UIS (+ 4,2 %), Primagaz (+ 2,3 %), Essilor ADP (+ 2,2 %), Promodés (+ 2 %), Péchelbron (+ 1,3 %). A la baisse, on enregistrait Immeubles Monceau (– 5 %), Leroy-Somer (– 4,7 %), Penhoët (– 4,4 %), Cetelem (– 4,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	330	329	328
Agence Havas	439	438	439
Air Liquide (L')	541	542	535
Bancaire (Cie)	413	410	403
Bongrain	2210	2240	2240
Bouygues	955	956	952
B.S.N.	4380	4380	4380
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	741	741	730
Club Méditerranée	369	369	368
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1310	1306	1287
Michelin	215 50	213	211 90
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1563	1560	1521
Navig. Mixtes	795	796	793
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	732	722	729
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	450	445	444
Sanofi	549	542	540
Source Perrier	582	578	578
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	436	426	426

Le nouveau Polac est arrivé

Le nouveau Polac, comme le beaujolais, est fruité, doux, pétillant et chaleureux. On attendait le polémiste acide et revanchard, on a vu un pastiche de Pivot, tout sourire. Michel Polac avait prévenu que pour sa nouvelle émission hebdomadaire sur M 6, *« Libre et change »*, il voulait modifier son image. En troquant sa veste moutarde contre un chandail vert, a-t-il voulu signifier ce changement de peau ?

Las de la polémique stérile et superficielle, il veut aller au fond des choses et faire une émission d'introspection : *« Ce sera l'anti-télé d'aujourd'hui, celle des zapping et de la paillette. »* La théologie de Paul Florenski, le taoïsme de Tolstoï, la métaphysique de Dostoïevski, la poésie de Pouchkine : voilà, en effet, des questions qui ne risquent pas d'être posées aux candidats de la *« Roue de la fortune »* ou de la *« Porte magique »*. Et Polac – qui ronronnait de plaisir parmi ses invités, Marina Vlady, Mikhail Rudi, Alexandre Arbatt, Dimitri Yakouchkine et Irina Fedorowskaïa – d'en rajouter, par la lecture de poèmes en russe.

Mais combien de temps se cantonnera-t-il dans ce nouveau rôle de gourou littéraire ? Rôle qui est davantage un retour au *« Post-scriptum »* des origines qu'un prolongement de *« Droit de réponse »*. La deuxième partie de l'émission était consacrée à l'actualité et, en lançant la « Perestroïka » de Gorbatchev et le « Goulag » de Soljenitsyne en *pâture à ses invités, Polac était* visiblement repris par ses vieux démons.

Ses invités de la semaine prochaine, *Pierre Dumayet et Pierre* Desgraupes, lui donneront sans doute l'occasion de régler quelques comptes avec le PAF. A la semaine prochaine donc...

ALAIN WOODROW.

Le footballeur lyonnais Fleury Di Nallo inculpé d'escroquerie

LYON
de notre correspondant régional

Fleury Di Nallo, quarante-quatre ans, ancien international de football, ancienne *idole de l'Olympique lyonnais* des années 60, a été inculpé d'escroquerie et écroué à la prison Saint-Paul de Lyon, dans la nuit de mercredi 25 à jeudi 26 novembre, après une enquête sur un trafic de cartes bancaires. La chute du « petit prince de Gerland » – qui a quitté le palais de justice la tête recouverte par son manteau – est consécutive au démantèlement d'un réseau organisé. Huit autres personnes – dont l'épouse du footballeur, Henriette – ont *été confondues et écrouées* pour avoir commis toutes sortes d'escroqueries à la carte bancaire. Le montant total des malversations au préjudice des établissements bancaires émetteurs des cartes atteindrait plusieurs centaine de milliers de francs.

Le couple Di Nallo aurait accepté des cartes de crédit volées à la caisse de leur magasin d'articles de sport. Après s'être assuré que les cartes volées étaient encore valides, les Di Nallo se seraient empressés d'effectuer des opérations créditrices. C'est la fréquence de ces opérations qui a attiré l'attention des policiers.

Généreux mais influençable, Fleury Di Nallo a vraisemblablement été victime d'un entourage indélicat. L'ancien champion avait du mal à renoncer à un train de vie important. Directeur sportif de l'Olympique lyonnais de 1980 à 1983, il avait quitté le club à la suite d'un changement de direction. A l'époque, on avait évoqué à mots couverts de possibles malversations. Mais aucune plainte n'avait été *déposée par les dirigeants.*

CLAUDE RÉGENT.

La Peugeot 405 élue « voiture de l'année »

Attribué régulièrement depuis vingt-cinq ans par un jury de journalistes spécialisés européens, le trophée de la « voiture de l'année » a été *décerné pour l'année 1988* à la Peugeot 405. La 405 s'est imposée avec 464 points devançant sa suivante l'AX Citroën. Sur 57 membres du jury votants, 54 ont placé la 405 en tête.

Le trophée de la « voiture de l'année » prend en considération l'ensemble des qualités de sécurité, confort, performances, innovation technique, compétitivité et valeur par référence au prix de vente. Dans quelques mois, la gamme 405 s'enrichira de nouvelles versions annonce par ailleurs PSA, notamment en motorisations Diesel susceptibles de satisfaire une clientèle qui, dans ce segment de marché, a représenté en 1986, tant en France qu'en Europe (7 principaux marchés), plus de 21 % de la demande.

Derrière la 405 et l'AX Citroën se placent, selon le jury de la « voiture de l'année », la *Honda Prélude, la* Mazda 626, la Toyota Corolla. Puis plus loin la Daihatsu Charade, la Toyota Camry et à nouveau une Mazda, la 629.

Le conflit du Golfe

Nouveaux bombardements de l'aviation iranienne

L'aviation iranienne a poursuivi, le mercredi 25 novembre, ses bombardements dans le nord de l'Irak, tandis qu'à New-York les responsables de l'ONU et les milieux diplomatiques se montraient pessimistes quant aux chances de succès des conversations que le secrétaire général doit avoir la semaine prochaine avec les émissaires de Téhéran et de Bagdad.

Selon Radio-Téhéran, les appareils iraniens ont pris pour cible des voies de communication au lendemain de combats qui ont opposé l'infanterie des deux pays dans les montagnes du Kurdistan.

A Koweït, une explosion s'est produite mercredi devant le siège d'une compagnie d'assurance américaine, sans toutefois faire de victimes. Neuf attentats, dont la presse koweïtienne a rejeté la responsabilité sur des *« agents de l'Iran »*, ont été commis dans l'émirat depuis le début de l'année. Plusieurs d'entre eux ont déjà visé des intérêts américains.

Par ailleurs, le roi Hussein de Jordanie s'est entretenu à Damas avec le président Hafez El Assad en vue d'accélérer le processus de réconciliation entamé lors du sommet d'Amman, au début du mois, entre la Syrie et l'Irak. Le souverain jordanien, qui doit se rendre prochainement à Bagdad, entend poursuivre ses efforts jusqu'à la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, rompues en 1980, après que Damas *eut pris fait et cause* pour l'Iran, indique-t-on de source diplomatique arabe. – *(AFP, Reuter.)*

● **Mesures individuelles.** – Sont nommés conseillers d'Etat : MM. Raphaël Hadas-Lebel et Martin Durand-Viel, tous deux maîtres des requêtes. M. Serge Goldberg, ingénieur général des Ponts et chaussées, est nommé président du conseil d'administration de l'établissement public du parc de La Villette.

Le numéro du « Monde »
daté 26 novembre 1987
a été tiré à 618 706 exemplaires

A B C D E F G